« Le Monde des livres »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14693 – 6 F

VENDREDI 24 AVRIL 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Mauvaise passe pour la Pologne

LA Pologne s'est enfoncée un peu plus dans la crise politique, mercredi 22 avril, avec l'échec des pourparlers sur un gouvernement de large coalition. L'opposition réformiste et libérale, regroupant principalement l'Union démocratique de M. Tadeusz Mazowiecki et le Congrès libéral-démocrate de M. Jan Krzysztof Bielecki, a jeté l'éponge au terme de sept semaines de négociations avec le premier ministre de centre droit, M. Jan Olszewski. Celles-ci ont finalement achoppé sur la répartition des portefeuilles.

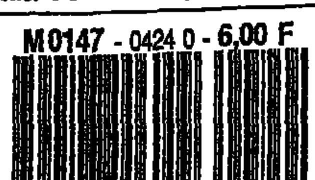
Si cet échec devenait définitif, il pourrait avoir deux conséquences fâcheuses : l'impossibilité pour le gouvernement de faire adopter le budget, le mois prochain au Parlement, où il ne dispose pas d'un soutien assez large ; et, à terme, la chute du gouvernement de M. Jan Olszewski. Une paralysie budgétaire serait d'autant plus grave que le Fonds monétaire international a subordonné le renouvellement de ses crédits à la Pologne au vote du budget.

COMMENT gouverner un pays avec vingt-neuf partis politiques représentés au Parlement ? Les pires prédictions formulées après les élections législatives d'octobre 1991 semblent donc se réaliser. Le gouvernement minoritaire de M. Olszewski, qui s'appuie sur sept partis conservateurs, est extrêmement faible, à un moment où, au contraire, la très ingrate réforme économique aurait besoin d'une forte impulsion politique. Au lieu de cela, la Pologne se débat dans un climat politique et social détestable : président, conseillers et ex-conseillers, ministres et députés, s'affrontent devant une population qui n'en peut plus, et à qui personne n'est capable d'expliquer la véritable logique des réformes qui sont engagées.

Pour ceux qui en doutaient encore, un sondage est venu confirmer le peu de confiance des électeurs dans leurs hommes politiques : 56 % des Polonais avaient prévu qu'un gouvernement de coalition ne pourrait pas fonctionner.

ALORS que le conflit entre le président Walesa et le gouvernement sur le contrôle des forces armées n'est toujours pas réglé – le ministre de la défense, M. Jan Parys, entame d'ailleurs sans explication sa troisième semaine de « vacances » forcées – le journal d'Adam Michnik, « Gazeta Wyborcza », a lancé mercredi une offensive dévastatrice contre M. Walesa, sous la forme de six pages d'interviews et de témoignages de ses collaborateurs et ex-collaborateurs. Si l'on peut attribuer à la rancune les attaques personnelles formulées par des conseillers tombés en disgrâce, comme les frères Kaczynski (que « Gazeta Wyborcza » a d'ailleurs combattus en d'autres temps), il n'en reste pas moins que, par exemple, le rôle de premier plan joué au Belvédère par l'ancien chauffeur de M. Walesa, M. Wachowski, sème quelque trouble, et que ni le président ni la classe politique ne sortent grandis de tout ce déballage. Pour un pays qui a déjà courageusement obtenu de grands résultats sur la voie de la démocratie et de l'économie de marché, c'est dommage.

M 0147 - 0424 0 - 6,00 F



Les négociations commerciales entre Washington et la CEE

Le GATT bénéficiera d'un nouveau délai

La rencontre semestrielle entre la présidence américaine et l'exécutif de la Communauté européenne, mercredi 22 avril à Washington, n'a pas débouché sur des décisions spectaculaires. Les divergences entre les deux parties sur l'agriculture (la réduction des subventions), qui bloquent les négociations de l'Uruguay Round, n'ont pas été surmontées, mais les partenaires se sont donné un nouveau délai pour le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

Sous perfusion

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Si ce fut une journée des dupes, du moins le public en avait-il été prévenu. A la veille de la rencontre entre le président américain George Bush, celui de la Commission des Communautés européennes, M. Jacques Delors, et le premier ministre portugais, M. Anibal Cavaco Silva, ni la délégation européenne ni l'entourage du président américain ne laissaient percer l'espoir d'une solution, ne serait-ce que très partielle, au différend commercial qui oppose les Etats-Unis et l'Europe.

Mais lorsqu'une négociation dure depuis plus de six ans – l'Uruguay Round a été entamé en septembre 1986 à Punta-del-Este, – lorsqu'elle a failli aboutir avant d'échouer spectaculairement (à Bruxelles, en décembre 1990), il faut employer les grands moyens pour éviter son enterrement une fois pour toutes. C'est ce que se sont efforcés de faire mercredi 22 avril MM. Bush et Delors, chacun parlant de rencontre constructive, de nouvelles propositions à étudier, de nouvelles dates butoirs, sans pour autant convaincre personne.

Le début de la journée à Washington de M. Delors ne laissait pas présager de bonnes nouvelles.

FRANÇOISE LAZARE

Lire la suite page 17

Tout en maintenant la « rénovation » des lycées

M. Jack Lang suspend la réforme universitaire

M. Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, a annoncé, jeudi 23 avril, qu'il avait décidé de « suspendre » le projet de rénovation des premiers cycles universitaires, engagé par son prédécesseur. De nouvelles dispositions seront élaborées, d'ici l'automne, sur la base des propositions de la communauté universitaire. Pour les lycées, la rénovation de la classe de seconde sera mise en œuvre avec des assouplissements, notamment sur les langues anciennes, dès la rentrée 1992.



Lire l'article de GÉRARD COURTOIS et CHRISTINE GARIN page 10

Le naufrage de la science russe

I. – Les chercheurs hésitent entre l'expatriation et la reconversion

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Champ d'octobre : le nom est joli, l'aspect beaucoup moins. Grisaille ordinaire d'un faubourg du nord-est de Moscou. Le bâtiment anodin, entouré de méchantes HLM et de parkings boueux, abrite l'un des hauts lieux de la science mondiale, l'institut Kourtchatov. C'est ici que, le jour de Noël 1946, divergea le premier réacteur nucléaire du continent européen, celui qui devait servir à la mise au point de la bombe soviétique. C'est également ici que le tokamak, premier engin permettant les expérimentations pour la domestication de la fusion thermonucléaire, fut imaginé et construit dans les années 50.

Hélas ! dans la Russie d'aujourd'hui, un passé prestigieux n'est plus suffisant pour faire vivre.

JEAN-PAUL DUFOUR

Lire la suite page 11

POINT DE VUE

Après Maastricht

Pour l'ancien premier ministre, l'Europe « doit de plus en plus dans l'avenir se conduire comme une nation »

par Michel Rocard

Étonnante Europe ! Au moment où lui est offerte la chance d'organiser sa renaissance et de réaffirmer au monde qu'elle est porteuse de civilisation, elle se prend à douter. Elle retrouve et caresse ses démons traditionnels, et semble hésiter à faire finalemnent le saut qu'elle-même a défini comme nécessaire à son avenir.

Le traité de Maastricht est imparfait ? Soit ! Tous les traités le sont. Et si l'on avait pris ce prétexte pour ne pas les approuver, le monde en serait encore à l'âge de pierre. C'est pourquoi, au-delà de toute subtilité rhétorique, de toute frilosité nostalgique, je suis convaincu que Maastrich, par une procédure ou une autre, sera ratifié, non seulement parce qu'il serait dramatique qu'il ne le soit pas mais, tout simplement, parce qu'il mérite cette pleine adhésion.

Grâce aux trois principaux parrains du traité – Helmut Kohl, François Mitterrand et Jacques Delors – dont je me félicite que deux soient français, considérons donc cette évidence comme acquise. Alors, une seule question m'importe désormais : vers quel avenir pouvons et devons-nous aller grâce à Maastricht et pourquoi ?

Le premier trait commun qui rassemble les pays d'Europe, qui les distingue du reste de la planète, réside dans l'importance de leur système de protection sociale. D'autres ont également la démocratie, également la prospérité, mais si, au total, il fait meilleur vivre en Europe, si le degré de violence dans la vie sociale y est moindre qu'ailleurs, c'est au système européen de protection sociale que nous le devons. Et je n'ai pas peur de dire que même avec un chômage plus élevé qu'aux Etats-Unis ou au Japon, il vaut mieux à tout prendre être chômeur en France, au Danemark ou en Allemagne qu'à Tokyo ou New-York.

Or notre protection sociale est, d'une certaine manière, une charge, un handicap dans la compétition économique. La volonté légitime d'assurer plus de croissance, par un approfondissement constant du libre-échange et de la compétition, se traduit par une pression tout aussi constante pour réduire le niveau de sécurité auquel les peuples sont en droit d'aspirer. Or la voie du progrès humain est exactement inverse ; elle voudrait que, partout, la protection sociale se répande et multiplie ses effets personnellement sécurisants et justes, socialement apaisants.

Mais pour imposer une telle orientation dans les règles du jeu mondiales, il faut une Europe non seulement puissante mais très déterminée. Je crois donc que c'est de la préservation d'un mode de vie qu'il s'agit.

Lire la suite page 8 ainsi que les articles de FRÉDÉRIC BOBIN et d'OLIVIER BIFFAUD page 9

Une commission contre la corruption

M. Pierre Bérégovoy, qui avait annoncé le 8 avril son intention de confier à *« un groupe de personnalités irrécusables »* le soin de lui proposer *« des mesures immédiates de moralisation »* afin de mettre fin aux *« profits illicites »*, a mis en place, jeudi 23 avril, une *« commission de prévention de la corruption »*, qui lui présentera son rapport dans les deux mois.

Lire page 24 l'article de THIERRY BRÉHIER

LE MONDE DES LIVRES

Un texte inédit de Louis Althusser

En 1985, cinq ans après avoir tué sa femme et cinq ans avant sa propre mort, le philosophe Louis Althusser, l'un des « maîtres penseurs » des années 60 et 70, écrivait un texte autobiographique, *L'avenir dure longtemps*, pour tenter de comprendre son propre cas.

Ce livre paraît aujourd'hui, en même temps que le premier volume d'une biographie. Michel Contat et Roger-Pol Droit analysent ces ouvrages, et nous publions un inédit d'Althusser : son projet de préface à L'avenir dure longtemps.

pages 25 à 36

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

L'affaire Touvier

Une magistrature en crise

par Alain Bancaud

LA décision judiciaire dans l'affaire Touvier est l'occasion – on n'ose dire rêvée tant on aurait préféré qu'elle n'existât pas – d'une réflexion sur la magistrature et, espérons-le, pour la magistrature au moment où se pose la question d'un nouveau modèle d'organisation judiciaire. Elle nous paraît en effet symptomatique de tendances qui risquent de se libérer de plus en plus.

De quoi ce jugement est-il donc révélateur ? D'abord d'une conception de l'autorité qui n'est peut-être pas partagée par tous les juges mais n'en demeure pas moins très présente et prégnante tant elle est inscrite dans les habitudes et même, plus fondamentalement, dans la fonction de juger. Fait pour clore les débats et les conflits, le juge est ainsi prédisposé à ne pas supporter les discussions et surtout les remises en discussion. Il aime les décisions nettes et définitives, sur lesquelles il n'y a pas à revenir. Ne dit-il pas qu'il « tranche » un conflit, voire qu'il « casse » ou « rejette » comme dans le cas de la Cour de cassation ? Symptomatiquement, il n'aime pas revenir sur ses décisions, pour ne pas dire sur ses erreurs. Même s'il n'est pas d'accord avec une jurisprudence élaborée par ses prédécesseurs, il doit savoir, selon les propres mots d'un haut magistrat, *« s'incliner à regret peut-être mais non avec résignation »*. Sans doute opère-t-il ce que l'on appelle des revirements de jurisprudence, mais c'est toujours dans l'exception et la douleur, les déchirements intérieurs. Ou encore, le plus souvent, dans le silence ; il les tait ou, du moins, les euphémise autant qu'il peut.

Loi défaillante

Les dangers que font courir de telles prédispositions sont aujourd'hui d'autant plus grands que les mécanismes servant à les contenir sont en crise. Les verrous juridiques, politiques, sociologiques qui bridaient jusqu'ici le pouvoir du juge apparaissent sérieusement ébranlés.

C'est d'abord le cas de la loi qui a traditionnellement constitué le *« carcan »* et le *« garde-fou »* du juge, selon ses propres mots. Avec la multiplication des lois lacunaires, contradictoires et éphémères ainsi qu'avec le caractère partial de certaines autres, comme celle sur l'amnistie en matière de financement des partis, le juge ne trouve plus dans la loi les certitudes et les contraintes sur lesquelles il avait fondé son autorégulation au monde et à la politique. Plus encore, il se sent légitimé à user largement de son pouvoir d'interprétation et même de correction de la loi au nom de son sens de l'« *équité* ».

La magistrature risque d'autant plus de se libérer de son sentiment d'illégitimité politique que le pouvoir politique traverse une crise de légitimité. Crise particulièrement ressentie car elle touche à la moralité publique, c'est-à-dire à ce qui a constitué la vertu primordiale pour une magistrature traditionnelle ayant entendu ériger son exemplarité morale et civique en *« fleur de distinction »*, comme l'écrivait d'Aguesseau, mais aussi pour ces nouveaux venus qui se sont retrouvés autour du Syndicat de la magistrature et se veulent porteurs d'une nouvelle morale sociale. Le juge Thierry Jean-Pierre reconnaît ainsi que les socialistes ont déçu son *« immense besoin d'éthique »*.

La hiérarchie judiciaire, très prégnante depuis Napoléon qui avait organisé la magistrature comme une armée, n'échappe pas à la crise. Elle apparaît ne plus pouvoir, ne plus savoir et ne plus vouloir se comporter comme avant. Elle est de plus en plus contestée par des jeunes magistrats qui supportent mal ses restes d'archaïsme et d'autocratisme et croient de moins en moins dans sa capacité à les représenter et à les défendre ou, plus exactement, qui ne se reconnaissent plus dans le type d'autonomie relative qu'elle était parvenue à négocier avec le pouvoir politique.

En échange d'un contrôle strict des juges, les « chefs » judiciaires se sont en effet vu progressivement reconnaître une participation accrue dans la gestion et la reproduction du corps. Contestés dans leur autorité et leur politique, ces derniers semblent de surcroît animés de tendances contradictoires. Ils sont partagés entre l'application scrupuleuse de la loi et la critique publique du politique, à l'image des membres de la Commission de la Haute Cour chargée de l'affaire Nucci, ou encore entre l'encouragement à l'indépendance et le rappel au silence comme le révèlent les différences de réaction entre les chefs du tribunal du Mans et de la cour de Rennes à propos de l'affaire Urba.

Renouvellement et diversité

Parmi les mécanismes d'autorégulation judiciaire en crise, on peut encore citer les organisations syndicales qui connaissent aujourd'hui de sérieuses difficultés : elles ont sans doute contribué à la « dérégulation » de la magistrature traditionnelle, mais en proposant un cadre collectif à des juges très attachés à l'exercice individuel de leur pouvoir.

Le renouvellement et la diversité (encore bien relative) du recrutement judiciaire ont également ébranlé l'homogénéité, sociologique et idéologique, traditionnelle de la magistrature. Les magistrats d'aujourd'hui ne partagent plus ou, du moins, plus beaucoup une des plus sûres convictions de leurs devanciers, à savoir que l'unité du corps était son bien le plus précieux et l'art de régler ses contradictions en famille la condition de sa crédibilité.

Une telle déliquescence des modes traditionnels de régulation crée ainsi une situation favorable à ce que le juge sorte de sa prudence et assume lui-même l'autorité de l'Etat et la moralité publique qu'il estime menacées. Il convient à cet égard de constater que cette crise de « socialisation » contribue à ce que le juge abandonne délibérément mais aussi inconsciemment sa réserve. Elle renforce en effet cette sorte d'irresponsabilité politique et sociale dans laquelle le repli professionnel le maintient. En marge du monde et de ses débats, mesurant mal les conséquences de ses actes, il est toujours menacé de faire de la politique comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir.

Cette délibération mal contrôlée du pouvoir judiciaire est aujourd'hui d'autant plus problématique que la justice voit son champ d'action élargi avec le retrait de l'Etat et de la régulation administrative. Elle est de plus en plus appelée à intervenir dans les enjeux politiques, sociaux, économiques.

Faut-il ajouter que les risques de dérapage se trouvent considérablement augmentés par le fait que les magistrats vivent dans le ressentiment. Ils se sentent mal aimés et surtout de plus en plus défavorisés, de plus en plus ramenés à ce qu'ils ont toujours refusé de devenir, des fonctionnaires, pis : des assistantes sociales. Pour exorciser ce déclassement, les juges peuvent alors être tentés de chercher des compensations dans ce qui les distingue entre tous, l'exercice d'un pouvoir qui, comme le disait déjà d'Aguesseau, peut briser toutes les grandeurs de la Terre, mieux : permettre de se croire plus grand que les grands.

Finalement, on peut se demander si l'état de crise dans laquelle la magistrature s'enfonce ne contribue pas à la radicalisation de celle-ci ou, plus exactement, à son éclatement entre, d'un côté, une minorité traditionnelle usant de son pouvoir pour restaurer l'autorité de l'Etat, de la justice, des valeurs morales, de l'autre quelques magistrats cultivant, à l'image de Thierry Jean-Pierre, la posture du grand « rebelle », de l'« incontrôlable », et, entre les deux, un marais hésitant entre la révolte et la soumission, entre la compréhension et le reniement de leurs pairs plus radicaux, entre le retour à un passé idéalisé et le projet utopique d'une réforme.

▶ **Alain Bancaud est chercheur au CNRS.**

Les raisons de Georges Pompidou

par Anne-Marie Dupuy

DANS *le Monde* du 15 avril, Bruno Frappat écrit : *« Ne s'était-il pas trouvé, en 1971, un président de la République, Georges Pompidou, pour le gracier ? »*

Tout lecteur non averti comprendra que le président Pompidou a exercé son droit régulier de grâce pour la peine capitale. Or, il n'en est rien. La prescription (vingt ans) était acquise le 4 mars 1967 du seul fait de l'application de la loi. Touvier, depuis cette date, n'encourait plus la peine de mort. Le 23 novembre 1971, la grâce présidentielle, tant reprochée à Georges Pompidou, n'est venue effacer que les peines subsidiaires qui n'avaient pas été abrogées par la prescription. De quoi s'agissait-il exactement ? De trois peines « annexes ou accessoires », et encore la grâce n'a-t-elle porté que sur deux d'entre elles.

– La confiscation des biens présents et à venir. Le père de Touvier était mort, et la maison familiale de Chambéry tombait en indivision entre les héritiers. Les deux enfants de Touvier y vivaient cachés la plupart du temps. Là était l'enjeu (le trésor de la Milice... dont on a parlé n'a, à ma connaissance, jamais été découvert !).

– Une interdiction de séjour dans plusieurs départements - essentiellement la région Rhônes-Alpes et la région parisienne. Or, Touvier se déplaçait déjà en fraude...

– La troisième peine accessoire a été écartée par la grâce : Touvier n'était pas relevé de la « mort civile » ; autrement dit, il ne retrouvait pas ses droits civiques. On est loin de ce qu'on laisse entendre : une grâce touchant à la peine de mort et effaçant les crimes commis !

En réalité, comme je l'ai répété à maintes reprises, et comme il ressort du rôle qu'on m'attribue dans cette affaire et que je ne renie pas - mais dont je ne me vante pas non plus, - car cette influence a nui et, on le voit, continue à nuire injustement au président Georges Pompidou, j'ai obéi à un sentiment.

« Lutter contre l'injustice »

Les autorités ecclésiastiques intervenantes avaient certainement déterminé en moi le point faible : la mère de famille. C'est l'intérêt, seul, des enfants Touvier, qui approchaient de leurs vingt ans, qui me guidait. Et, j'ai dû, hélas, faire passer ce message à Georges Pompidou qui était sensible à la jeunesse. Son rôle en mai 1968 l'avait déjà révélé. Or, les peines remises touchaient, bien sûr, le père, mais surtout les enfants. La troisième peine, non remise, n'intéressait que le père.

Je relève une phrase, qui sera ma conclusion, dans l'ouvrage *« Paul Touvier et l'Eglise »* (p. 257) : *« Sur le plan familial, maintenant que les deux enfants ont grandi, il paraît nécessaire de lutter contre l'injustice d'une situation condamnant ces deux êtres* (et je pourrais ajouter « innocents », eux) *à une vie de parias »*.

▶ **Anne-Marie Dupuy, conseiller d'Etat, fut de 1966 à 1974 chef de cabinet puis directeur de cabinet de Georges Pompidou, premier ministre puis président de la République.**

Mon père deux fois rejeté

Après le non-lieu dont vient de bénéficier Touvier, membre de cette milice dont, dans ce journal, Jean-Marc Théolleyre a opportunément rappelé les crimes, je me suis demandé ce qu'en aurait pensé mon père, Robert Falco, conseiller à la Cour de cassation, qui fut révoqué en vertu (si l'on peut dire) de la législation antijuive de Vichy.

Réintégré dans ses fonctions à la Libération, il fut l'un des deux juges français lors du grand procès de Nuremberg ; l'autre était le professeur Donnedieu de Vabres, d'origine protestante. Il avait hésité avant d'accepter cette charge, craignant que ne lui fût attribué un désir de revanche et que son impartialité ne fût mise en doute. L'insistance de ses collègues, dont certains n'auraient sans doute guère été qualifiés pour siéger à ce tribunal en raison de leur attitude, pour le moins prudente, pendant l'Occupation, mais dont d'autres estimaient ce choix d'un symbolisme significatif, le fit changer d'avis.

S'il vivait encore, la décision de la chambre d'accusation qui a jugé que Touvier ne pouvait être poursuivi lui apparaîtrait, j'en suis sûre, comme une justification implicite de la mesure inique qui l'avait frappé, lui et bien d'autres, hélas ! Il se sentirait une seconde fois rejeté, mais aujourd'hui par des magistrats, par ses pairs.

DENISE POUILLON-FALCO
(Paris)

COURRIER

La résistance insultée

Les anciens du bataillon FTP-MOI « Carmagnole-Liberté », qui ont combattu contre la Milice et l'occupant dans la région Rhône-Alpes, et qui par leur engagement irréductible croyaient avoir contribué à rétablir la liberté et la justice, doivent déchanter, et c'est pour cette raison qu'ils s'adressent à vous afin que vous fassiez entendre leurs protestations.

Quatre-vingt-quatorze des nôtres ont payé de leur vie leur participation à la Résistance française et une bonne part d'entre eux ont péri sous d'effroyables tortures dans les basses-fosses de la Milice.

Nos tortionnaires obéissaient aux ordres de Touvier, chef puissant et incontesté, qui faisait régner la terreur dans cette région.

Touvier blanchi ! Touvier libre ! c'est la Résistance qui est insultée et mise en accusation, ce sont nos camarades qui sont assassinés pour la deuxième fois.

LÉON LANDINI
Bagneux

Curieux droit d'asile

Le scandale le plus lourd, le plus pesant, est celui de la protection monacale qui n'a jamais fait défaut à Paul Touvier mais aussi de celle plus subtile, policière et juridique, et je désespère de voir jamais passer ces collusions feutrées devant un prétoire serein, car il y eut bel et bien d'étranges tractations, des dénis de justice habiles propres à taire des noms, des lâchetées passées, des actes coupables, de tristes vérités.

La gloire du droit d'asile en a été ternie derrière des murs blancs et paisibles.

Qu'est-ce que le droit d'asile, en effet, sinon la protection du faible contre la fureur aveugle et celle du persécuté contre ses persécuteurs ; dans les périodes troublées, ce droit d'asile, ce devoir d'asile, est un engagement courageux du protecteur contre l'injustice. Il n'a plus de raison d'être lorsque la justice s'appuie sur la seule loi et n'exerce aucune vengeance collective. Alors, son exercice se nomme entrave à la justice, alors, il se constitue droit orgueilleusement supérieur au droit public, il détourne la charité de son noble but qui est le droit dangereusement affirmé opposé au droit bafoué.

EDMOND FISCHER
ancien de la brigade Alsace-Lorraine

Silence

Adversaire intransigeant du régime de Vichy, gardant présent à la mémoire le statut des juifs signé par le maréchal Pétain, hostile à toute complaisance des partis politiques traditionnels envers le Front national, je suis choqué par les commentaires auxquels donne lieu l'arrêt prononcé par la chambre d'accusation dans l'affaire Touvier.

Œuvre humaine – et, par suite, imparfaite, – la justice doit pouvoir être rendue avec sérénité, sans que les magistrats aient le sentiment de subir une pression populaire. Nous ne sommes plus au lendemain de la révolution de 1830, où la foule parisienne marchait sur le château de Vincennes en réclamant la tête des anciens ministres de Charles X, qui devaient être jugés par la Chambre des pairs constituée en Haute Cour. Nous sommes en 1992, dans un des Etats de droit les plus avancés du monde, et où chaque justiciable – quels que puissent être ses crimes – a le droit d'être jugé avec sérénité. La justice n'est pas dans la rue ; elle est dans le prétoire et il n'est pas admissible que des magistrats, dont rien ne démontre qu'ils aient manqué à leur conscience – même s'ils ont pu se tromper sur la solution qu'ils ont retenue – fassent l'objet de critiques indignées de la part de l'opinion.

Par respect pour la justice, sans la sérénité de laquelle un pays ne reste pas longtemps démocratique – laquelle doit garantir la sérénité des magistrats, – que l'on arrête d'ignorer le principe selon lequel on ne commente pas une décision de justice. Que l'on fasse, enfin, silence.

DANIEL AMSON
Paris

La France divisée

L'image de la France risque-t-elle de sortir salie de l'affaire Touvier ? Oui, si l'on restreint la France à ses dirigeants et à cette fraction de la population, plus large qu'on ne le voudrait, qui a, activement ou non, collaboré et participé à l'action nazie. Non, si l'on considère que, dans ces conditions particulièrement difficiles, des Français, certes moins nombreux qu'il n'aurait été souhaitable, ont eu, au nom de la France, la force morale et le courage physique de se battre pour la liberté de tous. Non si l'on considère que la France, comme toute autre nation, à commencer par l'Allemagne, est un tout non fini qui se construit et se complète jour après jour, et qui ne saurait être réduit à une seule fraction de son histoire.

Vous vouliez, Messieurs, les juges, éviter que la France de maintenant ne se coupe en deux ! C'est pourtant en agissant comme vous venez de le faire qu'elle se divise, mais cette fois-ci en trois parties : ceux qui, secrètement encore, se réjouissent de l'impunité de Paul Touvier et de ses semblables, ceux qui, comme moi, s'en indignent, et enfin ceux qui ne pourront même pas se faire une opinion, car l'étouffoir que vous aurez ainsi mis les empêchera de savoir, tout simplement.

MIREILLE VERNEX
Paris

Une mise en garde

Cet arrêt donne assurément une mauvaise image de la justice. La première raison en est qu'il conduit à sanctionner différemment des actes similaires : Klaus Barbie aurait donc été condamné en raison de sa nationalité allemande cependant que le non-lieu prévaudrait à l'égard de miliciens sous les ordres d'un Etat français, rendu irresponsables par le temps. Le temps prescrit ainsi les crimes... mais non les larmes.

La seconde raison est qu'il consacrerait l'impression d'une justice lente et à plusieurs vitesses aux yeux des Français. Car vingt ans d'efforts depuis les premières plaintes des parties civiles... n'aboutiraient apparemment à aucun des résultats escomptés. Et comment expliquer au délinquant à qui un vol à l'étalage vaudra l'emprisonnement que d'autres ont plus de « chance » que lui ?

Réhabilitant le régime de Vichy, cautionnant la démarche négationniste, cet arrêt est pour nos générations le signe d'une mise en garde. A l'approche du troisième millénaire, il démontre l'intérêt de la connaissance de l'histoire. C'est à notre jeunesse désabusée qu'il appartiendra d'endiguer les relents de la « bête immonde ».

Notre responsabilité est grande. Travailler à reconstruire la justice sociale ne pourra désormais se concevoir sans repenser ses « fondations » mêmes : l'exigence d'une bonne justice.

ARNOLD VÈRIEVEL,
DAVID REVKOLEVSKI
et BORIS HERTZOG,
étudiants en droit à l'université Panthéon-Sorbonne.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Les raisons de Georges Pompidou

D

BOSNIE-HERZÉGOVINE : avant la visite de lord Carrington

Les rebelles serbes proposent un redécoupage ethnique de la République et de Sarajevo

A la veille de la nouvelle mission du président de la conférence pour la paix en Yougoslavie, lord Carrington, qui devait arriver jeudi 23 avril à Sarajevo, en compagnie du président en exercice de la CEE, le chef de la diplomatie portugaise, M. Jose De Pinheiro, et du président de la conférence sur la Bosnie-Herzégovine, l'ambassadeur Jose Cutilheiro, aucun signe d'apaisement n'était apparu dans cette République secouée par trois semaines de conflits sanglants. De violents affrontements se poursuivaient dans les nombreux foyers de crise – en Herzégovine et dans le nord de la Bosnie – ainsi que dans la capitale, Sarajevo. Le ministre français de la santé et de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, était attendu dans la matinée dans cette ville où il devait livrer notamment plusieurs tonnes d'aide alimentaire et de médicaments.

BELGRADE

de notre correspondante

Le bombardement de Sarajevo s'est poursuivi mercredi 22 avril : vers 5 h 30 du matin, les obus pleuvaient sur le quartier «serbe» d'Ilidza. Lors des affrontements qui opposaient la police et la défense territoriale bosniaque d'une part, et les milices serbes d'autre part, l'Hôtel Serbia où sont logés les observateurs européens et de nombreux journalistes a été touché. A proximité de l'établissement, un cameraman de Visnews a été blessé au bras. Vers 11 heures, les observateurs européens parvenaient à obtenir un cessez-le-feu immédiat des parties au conflit, mais cet accord n'a pas empêché les combats de continuer. Le vieux quartier oriental et le centre de Sarajevo (à faible majorité musulmane) ont subi une nouvelle attaque au mortier. Les obus provenaient des collines alentour contrôlées par les milices serbes.

Des témoins accusent l'armée fédérale

Des affrontements avaient lieu également à proximité de l'aéroport où l'armée est déployée depuis le 6 avril. Après un bref répit en milieu de journée, les combats ont repris dans le centre ainsi que dans les quartiers de la nouvelle ville, à Dobrinja et à Mojmilo.

Les informations contradictoires circulent sur le rôle de l'armée fédérale dans le conflit qui a mis à feu et à sang la capitale de la Bosnie-Herzégovine. Alors que l'armée répète qu'elle n'a pas participé au conflit, de nombreux *témoins*, ainsi que les responsables de la défense territoriale bosniaque, affirment que des chars et des *blindés* avaient pris position, mercredi, dans plusieurs quartiers périphériques de Sarajevo *habités* en majorité par des musulmans. Les autorités militaires ne cessent de démentir ces informations.

En début d'après-midi, le leader de la communauté serbe, Radovan Karadzic, considéré comme l'un des principaux responsables de la guerre en Bosnie-Herzégovine et poursuivi en justice par les autorités bosniaques pour terrorisme, a proposé un plan de *«règlement de la crise»*. Le chef de file de la rébellion armée serbe réclame l'arrêt immédiat et inconditionnel des hostilités et la reprise des négociations sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine sous l'égide de la Communauté européenne. Le point qui devra, selon M. Karadzic, être discuté en priorité concerne *«les cartes déterminant le partage de Sarajevo et les contours des États qui constitueront la Bosnie-Herzégovine»*. Il demande ensuite que toutes les parties s'engagent à ne pas faire appel à l'intervention de forces armées extérieures, à ne pas rattacher leurs enclaves à un État voisin et à ne pas accepter une politique de fait accompli permettant de s'attribuer les territoires acquis par la force.

Une manœuvre politique

En moins de trois semaines, les milices serbes de M. Karadzic, appuyées par des formations paramilitaires venues de Serbie et par l'armée fédérale ont pris le contrôle de l'est de la Bosnie, de la rive gauche de Sarajevo, d'une partie des enclaves croates et musulmanes du nord de la République et gagnent chaque jour du terrain. On peut s'étonner dans ces conditions que le leader serbe suggère sa propre capitulation. Pourquoi avoir planté le drapeau de la *«République serbe de Bosnie-Herzégovine»* sur les décombres des grandes villes à majorité musulmane de la vallée de la Drina et fait fuir des milliers de musulmans pour y renoncer sagement ?

Pourquoi les milices serbes ont-elles confirmé leurs acquis territoriaux en créant des organes de pouvoir alors qu'il existait une administration légale mixte ? Pourquoi se sont-elles emparées de territoires leur permettant de réunir toutes les enclaves serbes de Bosnie-Herzégovine et de former une entité territoriale homogène aux confins de la Serbie ? Autant de questions qui restent sans réponses si M. Karadzic, qui continue à réclamer le partage ethnique de la République, s'engage à renoncer *«aux territoires acquis par la force»*.

A la veille de la visite de lord Carrington la «plate-forme» de M. Karadzic ressemble plutôt à une manœuvre politique qui présente deux avantages :

Elle pourrait contribuer à faire reculer la Communauté européenne, qui a annoncé son éventuel retrait des négociations sur la réorganisation interne de la Bosnie-Herzégovine entamées il y a deux mois sous la présidence du diplomate portugais Jose Cutilheiro. M. Karadzic, qui s'oppose fermement au maintien d'une Bosnie-Herzégovine centralisée, a besoin d'un organisme international pour entériner la création de cantons ethniques. Sur la base de cette division territoriale, il entend confédéraliser la République et créer finalement un Etat serbe en Bosnie-Herzégovine.

Cette manœuvre politique pourrait permettre au président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, de sortir de l'impasse dans laquelle il se trouve après les menaces des Etats-Unis et de la CEE d'isoler la Serbie si elle ne mettait pas fin à son agression contre la Bosnie-Herzégovine avant le 29 avril. Si un accord de cessez-le-feu était signé et respecté dans les jours prochains, Belgrade suspendrait toutes ses actions en Bosnie-Herzégovine et céderait ainsi plus facilement aux pressions internationales. Toutefois, les propositions de M. Karadzic ont été pour le moment accueillies avec une grande réticence en Bosnie-Herzégovine, et particulièrement à Sarajevo où la majorité de la population s'oppose au partage de la capitale bosniaque.

FLORENCE HARTMANN

POINT DE VUE

Europe, ma ville flambe !

par Emir Kusturica

PUISQUE actuellement, Europe, tu es en train de changer le visage de la presqu'île balkanique, n'oublie pas que cela t'oblige à arrêter la guerre qui sévit là-bas.

Sur ma ville tombent les grenades envoyées des montagnes environnantes par les bandes sauvages. Sarajevo est dans les larmes et dans le sang ; en Yougoslavie, les uns comme les autres égorgent.

Europe réunie, si tu crées de nouveaux Etats sur tout le territoire yougoslave, tu dois comprendre que par là même tu prends la responsabilité du sang qui coule là-bas, des larmes d'enfants et du désarroi.

Pendant que les chiens enragés envoient les grenades des collines de Sarajevo et détruisent les restes de la vieille ville médiévale, le président actuel, tel un général sans armée, le président d'un Etat sans frontières appelle à la défense de la démocratie au prix du sang.

Europe, ce n'est pas le temps pour des analyses politiques, tout sens politique est déjà mort là-bas, on ne peut qu'essayer d'éteindre l'incendie : Europe, ma ville flambe !

Là-bas, au lieu des pluies printanières, tombent les grenades.

Je sais qu'il est difficile de comprendre mon cri, alors qu'à Paris les premiers pas de la démocratie ont été faits il y a deux cents ans quand chaque place de Paris baignait dans le sang.

Pourtant, Europe, ne laisse pas les places de Sarajevo, aujourd'hui à la fin du vingtième siècle, devenir ce que Paris a été, car le nouvel ordre ne s'établit pas aujourd'hui comme au dix-neuvième siècle.

Europe, c'est la fin du vingtième siècle dans les Balkans !

Le chaos de la guerre ethnique a été introduit sur la presqu'île balkanique durant des centaines d'années : c'est la terre sur laquelle les plus grands empires se sont déchirés, c'est là que l'Empire romain s'est séparé en deux, celui de l'Est et celui de l'Ouest, c'est là que l'empire ottoman a vu sa fin ; c'est là que la monarchie austro-hongroise a été enterrée.

Europe, l'affrontement des Musulmans de Bosnie et des Serbes de Bosnie n'est pas authentique, il a été fabriqué, il est apparu sur les décombres des empires déchus laissant derrière eux les cendres. Il est entretenu par les mouvements nationalistes dépourvus de toute raison, c'est TON incendie, c'est à TOI de l'éteindre.

Ce sont les moments de l'examen de ta conscience, Europe, si toutefois tu existes !

▶ **Emir Kusturica est cinéaste yougoslave, réalisateur de *Papa est en voyage d'affaire* (Palme d'or à Cannes) et du *Temps des gitans*.**

SERBIE : concert pour la paix à Belgrade

«Ne comptez pas sur nous !»

BELGRADE

de notre correspondante

«C'est le printemps, mais je vis en Serbie.» Ce signe de détresse que portent à la boutonnière de nombreux Belgradois était apparu après le 9 mars, lorsque les adversaires du régime de M. Milosevic avaient compris que l'opposition, malgré les manifestations qu'elle avait organisées, n'était pas en mesure d'ébranler le pouvoir en place à Belgrade. Depuis ce constat, l'avenir en Serbie paraît de plus en plus sombre ; des centaines de personnes font la queue devant les ambassades étrangères dans l'espoir d'obtenir un visa, des milliers d'autres se cachent à nouveau ou prennent le chemin de l'exil pour échapper à la vague de mobilisation qui frappe la Serbie en raison du conflit en Bosnie-Herzégovine, qui a déjà fait plus de deux cents morts.

En signe de protestation, des milliers de personnes étaient venues assister, mercredi 22 avril, au concert pour la paix organisé par le Centre d'action antiguerre de Belgrade en scandant : *«Ne comptez pas sur nous !»* La place de la République, désertée depuis plusieurs mois par les Belgradois las de l'exhibitionnisme des «fiers combattants» en uniforme arborant leurs insignes nationalistes et leurs armes, avait retrouvé son visage d'antan. Pendant quelques heures, Belgrade a ressemblé à Belgrade.

Chanteurs et acteurs se succèdent à la tribune pour exprimer, chacun à sa manière, le «ras-le-bol» général des *«générations sans avenir»*. Un seul discours sera prononcé – celui de Stojan Cerovic, le président du Centre antiguerre : *«On compte sur vous pour tuer, pour détruire, pour mourir pour eux, pour les absurdes frontières qu'ils se sont tracées : ceux que le monde entier déteste comptent sur vous car, si vous ne les aidez pas, si vous ne prenez pas l'uniforme, ils seront obligés de tomber...»* et la foule de scander de nouveau : *«Ne comptez pas sur nous !»*

Lorsqu'un provocateur lança une bombe lacrymogène à côté du podium, il y eut un instant de silence. Puis une personne reprit le micro pour lancer : *«Ne comptez pas sur nous !»* Et le concert continue... Rade Seberdzija, Serbe de Croatie, acteur et pacifiste vénéré, devait ajouter quelques instants plus tard : *«Pourquoi donc cette bombe lacrymogène ? Ne voient-ils pas que sans ces gaz la Serbie pleure quand même ?»*

F. H.

SLOVÉNIE : crise gouvernementale

M. Janez Drnovsek nouveau premier ministre

Le premier ministre slovène, M. Lojze Peterle (chrétien-démocrate), a été renversé, mercredi 22 avril, par une motion de censure au Parlement. Celle-ci a obtenu 126 voix sur les 208 députés présents à l'Assemblée, qui compte 240 sièges. M. Peterle, qui avait formé en mai 1990 un cabinet de centre droit, a été remplacé à la tête du gouvernement par M. Janez Drnovsek, président du Parti libéral-démocrate et ancien membre de la présidence collégiale yougoslave. La démission de M. Peterle met fin à une longue crise au cours de laquelle les partis de gauche ont exprimé leur méfiance envers la politique du gouvernement.

Pouvoirs «extraordinaires»

Dans sa première allocution devant le Parlement, M. Drnovsek a promis de nouvelles élections et annoncé qu'il demanderait, si nécessaire, des pouvoirs «extraordinaires» pour sortir le pays – désormais indépendant – de la grave crise économique qu'il traverse. Il a promis une politique *«plus efficace»* que celle de son prédécesseur, comprenant notamment une privatisation rapide et la restructuration des entreprises et des banques. – *(AFP.)*

TADJIKISTAN

Les manifestations de Douchanbé ont fait plier le pouvoir communiste

A la frontière de l'Afghanistan, l'ex-République soviétique du Tadjikistan, devenue membre de la Communauté des Etats indépendants, est en ébullition : un meeting permanent, à l'ampleur croissante depuis un mois, bloque le centre de la capitale, Douchanbé. Mercredi 22 avril, les manifestants – parmi lesquels beaucoup de paysans pauvres venus des montagnes – ont enfin réussi à faire plier le pouvoir du président Rahmon Nabiev.

M. Nabiev, *«sorti du musée de la stagnation»*, comme disent les opposants, fut chef du Parti communiste local sous Brejnev avant d'être limogé avec la perestroïka. Il parvint néanmoins à se faire élire, le 24 novembre 1991, au suffrage universel avec 65 % des voix, contre un candidat soutenu à la fois par les démocrates et les islamistes. Son retour au pouvoir s'est fait à l'issue d'un premier épisode démocratique, lorsqu'un meeting de dix jours, consécutif au putsch avorté de Moscou, aboutit à la suspension du Parti communiste et au déboulonnage de la statue de Lénine *(le Monde* du 25 septembre 1991).

S'appuyant sur un Parlement communiste (40 % de directeurs d'entreprise et 30 % de présidents de kolkhoze) et profitant de la crainte qu'inspire la vague islamique à une «intelligentsia» locale fortement russisée, le président Nabiev fit réhabiliter le Parti communiste du Tadjikistan, le seul à garder ce nom parmi les Républiques ex-soviétiques où les communistes restent au pouvoir, sous d'autres appellations.

M. Nabiev fit aussi mettre en prison, le 6 mars, le maire de Douchanbé, celui qui laissa les manifestants déboulonner Lénine, et destitua le ministre de l'intérieur qui s'était opposé à l'usage de la force contre la foule. Le 20 mars, le Parti démocratique relançait une manifestation sur la «place des Martyrs» (en référence aux victimes des événements de février 1990), mais il fallut attendre la fin du Ramadan et l'arrivée des militants du Parti de la renaissance islamique (PRI) pour ce nouveau mouvement prenne de l'ampleur.

«Nous ne tirerons pas»

Des dizaines de tentes furent dressées sur la place et les artères avoisinantes, où alternent les prières à Allah et les discours des chefs de partis. Les autorités imposent un blocus de l'information, laissant les députés agiter à la télévision la menace d'une subversion islamiste. Mais les troupes ex-soviétiques ne sont plus disponibles pour la répression, la police locale refuse d'intervenir, des entreprises se mettent en grève et l'économie de cette République, la plus pauvre d'Asie centrale ex-soviétique, périclite. Des blindés font bien une apparition un jour dans la ville, mais, aux fenêtres du Parlement assiégé par la foule où se profilent des soldats en gilets pare-balles, apparaît aussi une pancarte : *«Nous ne tirerons pas.»*

Quand, le 21 avril, les manifestants prennent en otages dix-huit députés, le pouvoir cède et accède aux premières demandes de l'opposition : le président du Parlement, M. Safarali Kendjaev, annonce, mercredi, sa démission et celle du présidium du Parlement, lequel s'engage à adopter une nouvelle Constitution d'ici au mois de juillet et à organiser des élections législatives avant la fin de l'année, en laissant les partis d'opposition siéger dans les commissions préparant les textes. En contrepartie, les députés kidnappés ont été relâchés et les chefs de l'opposition ont promis de faire cesser, jeudi, les manifestations. Si ces derniers réclament encore la démission du directeur de la télévision, ils s'abstiennent, fidèles à leur discours «démocratique», de demander celle du président élu. Le président Nabiev s'est gardé d'apparaître devant les manifestants et s'est fait porter malade. Mercredi, il était donc absent du sommet des chefs d'Etats des quatre Républiques d'Asie centrale et du Kazakhstan qui avait commencé à Bichkek, capitale du Kirguizstan.

S. Sh.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Le Parlement a ratifié le traité avec l'Allemagne

L'Assemblée fédérale tchécoslovaque a ratifié, mercredi 22 avril, par 144 voix sur 226, le traité d'amitié et de coopération avec l'Allemagne, au terme d'un débat long et houleux.

Paraphé en octobre 1991, le traité a été signé en février lors d'une visite du chancelier Kohl à Prague. Les opposants au traité lui reprochent surtout le terme d'*«expulsion»* à propos des trois millions d'Allemands des Sudètes obligés de quitter le pays après 1945. En outre, certains partis slovaques contestaient la référence à la *«continuité de l'Etat tchécoslovaque depuis 1918»*. Les députés communistes, sociaux-démocrates et nationalistes slovaques ont voté contre le traité. – *(Reuter, AFP.)*

□ **ALBANIE : visite de M. Genscher.** – Le ministre allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, en visite officielle à Tirana mercredi 22 avril, a promis aux nouvelles autorités albanaises de les aider dans leur transition vers l'économie de marché. – *(UPI.)*

□ **LITUANIE : visite de M. Mitterrand à la mi-mai.** – Le président lituanien, M. Vytautas Landsbergis, a été reçu mercredi 22 avril à Paris par M. François Mitterrand, qui se rendra en Lituanie le 13 mai pour y signer un traité bilatéral d'amitié et de coopération. A Vilnius, une crise gouvernementale provoquée par un conflit entre le premier ministre et le reste du gouvernement a provoqué la semaine dernière la démission de plusieurs ministres. – *(Reuter, AFP, Itar-Tass.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE : l'installation du Conseil consultatif national

Le président Boudiaf appelle à l'aide la « majorité silencieuse »

Le président du Haut Comité d'Etat (HCE) a installé, mercredi 22 avril, le Conseil consultatif national (CCN), chargé, en l'absence d'un Parlement, d'éclairer de ses avis le pouvoir exécutif. Au cours de la cérémonie, retransmise en direct par la télévision, M. Mohamed Boudiaf a insisté sur la volonté du pouvoir de lutter contre la corruption, suggérant de confier l'étude de certains dossiers à *« une commission d'enquête (...) animée éventuellement par des membres du CCN »*. Le chef de l'Etat a, d'autre part, confirmé, sans préciser de date, que la Constitution serait révisée et que l'élection présidentielle serait organisée avant les élections législatives.

ALGER

de notre correspondant

Cent jours après la déposition du président Chadli et l'interruption du processus électoral, le pouvoir vient de se doter d'un ersatz de Parlement, organisme de soixante membres, tous désignés par le Haut Comité d'Etat (HCE). L'affaire aura été laborieuse : annoncée par décret présidentiel dès le 4 février, la mise en place du Comité consultatif national (CCN) aura demandé de longues semaines de discussions. A côté de celles qui avaient été pressenties – pas toujours avec succès – par le pouvoir, quelque deux mille personnes auraient, dit-on, fait spontanément acte de candidature.

Ne pas s'ériger en contre-pouvoir

Les nominations de ces soixante personnes sont le résultat d'un subtil dosage où les origines professionnelles, politiques, culturelles, voire régionales ont été prises en compte. Le HCE a délibérément écarté de ses choix les responsables des partis, même si nombre de conseillers manifestent une sensibilité politique affirmée à l'égard de plusieurs partis, à l'exclusion toutefois – autant que l'on puisse le savoir – du Front islamique du salut (FIS), du Front de libération nationale (FLN) et du Front des forces socialistes (FFS), formations qui ne ménagent pas leurs critiques au nouveau pouvoir. Au cours de son allocution, M. Boudiaf a appelé à l'aide cette *« majorité silencieuse »* qui ne se reconnaît *« ni dans le FLN ni dans le FIS, et encore moins dans des partis politiques sectaires, beaucoup plus dominés par l'ambition que par l'intérêt national »*.

La composition sociologique du CCN a valeur de démonstration. A l'évidence, le HCE a voulu prouver qu'il s'appuyait sur les couches les plus modernistes du pays. Ainsi, à côté de trois anciens ministres du défunt président Boumediène (MM. Mohamed Saïd Mazouzi, Mostefa Lacheraf et Redha Malek), le nouvel organisme compte en son sein des représentants du patronat privé comme des gestionnaires du secteur d'Etat, dont M. Mohamed Benmansour, président de l'influente Union nationale des entreprises publiques.

Des intellectuels de divers horizons y côtoient des journalistes, des cadres de l'administration et des responsables d'associations. Six femmes, soit 10 % des effectifs, font partie du CCN, dont Mme Khalida Messaoudi, présidente de l'Association indépendante pour le triomphe des droits des femmes en Algérie, et Mme Malika Greffou, pédagogue et auteur d'un ouvrage remarqué sur la faillite du système scolaire.

Toutes les précautions ont été prises pour éviter que le CCN ne s'érige en contre-pouvoir, ou même qu'une partie des conseillers ne forme un bloc homogène. Si cette Assemblée au rôle purement consultatif peut, en principe, discuter de tout, le décret qui l'institue délimite strictement ses attributions et ses modalités d'organisation. C'est le HCE, et lui seul, qui sollicite ses avis. Le règlement intérieur qui organisera son travail est laissé à l'appréciation des conseillers, mais il devra être approuvé par décret présidentiel. Enfin, le président du CCN ne sera pas élu en séance plénière, mais choisi au sein d'un bureau, lui-même composé des rapporteurs désignés par les sections de la nouvelle Assemblée.

Dans une déclaration, le FFS de M. Aït Ahmed s'inquiète de *« la grande ambiguïté qui entoure les attributions »* du CCN. A son avis, *« ce n'est pas cette institution qui remédiera à l'interruption du processus démocratique et améliorera l'image des nouvelles autorités dans l'opinion publique »*. De son côté, le FIS, dont l'interdiction devrait être prochainement confirmée par la Cour suprême, qualifie, dans un communiqué, le CCN de *« comité de la honte »*. Il ajoute : *« Le peuple retiendra les noms des membres du conseil consultatif et les inscrira sur la liste des complices des oppresseurs. »*

GEORGES MARION

Un mot d'ordre islamiste

« Du verbe au fusil »

Le Front islamique du salut (FIS) a appelé les Algériens, dans son bulletin clandestin *Minbar el Djoumouaa* (la Tribune du vendredi), à *« se prendre en charge, du verbe au fusil, après les appels vains au dialogue »*. A l'en croire, *« la dictature à l'état pur s'est installée* (...). *Tout un peuple relégué au rang de suspect est en liberté provisoire »*.

C'est le premier appel direct à la lutte armée contre le nouveau pouvoir lancé par le parti intégriste depuis l'instauration de l'état d'urgence, le 9 février. Reste à savoir si cette publication exprime la position officielle de la direction du FIS, dont la plupart des responsables sont en prison. A la mi-mars, le FIS avait reconnu, dans un communiqué, sans les revendiquer formellement, que des actes de violence contre les forces de l'ordre pouvaient avoir pour auteurs des militants islamistes et mis en garde le pouvoir contre sa propre dissolution, prononcée, le 4 mars, par la chambre administrative de la Cour d'Alger.

Des attentats, attribués officiellement à des intégristes, ont fait, en deux mois et demi, quelque cinqante morts dans les rangs des policiers et des gendarmes. Pour la première fois en Algérie, des photographies de plusieurs personnes recherchées ont été placardées sur les murs des grandes agglomérations. – *(AFP.)*

SOMALIE

Le secrétaire général de l'ONU préconise l'envoi de cinq cents « gardes bleus » à Mogadiscio

NEW-YORK

de notre correspondant

Dans un rapport qui devrait être prochainement soumis au Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, préconise l'envoi, d'une part, de cinquante observateurs militaires de l'ONU pour veiller à l'application du cessez-le-feu à Mogadiscio et, d'autre part, celui d'une force de cinq cents soldats, en quelque sorte des « gardes bleus », chargés de contrôler l'acheminement des secours, souvent bloqués par les factions rivales qui se disputent la capitale. Disposant d'armes légères, ils pourraient être répartis dans le port de Mogadiscio et à l'intérieur de la ville, leur présence permettant d'assurer, dans un premier temps, la distribution des secours à environ un million et demi de civils.

M. Boutros-Ghali constate que, en dépit de l'embargo décrété sur les livraisons militaires, des armes continuent à parvenir et à circuler dans le pays. Enfin, le secrétaire général a indiqué que le Nigéria était prêt à accueillir, à Abuja, une conférence *« de réconciliation »* entre les différentes parties somaliennes, conférence qui pourrait se réunir sous les auspices de l'ONU, de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), de la Ligue arabe et de la Conférence islamique.

S. M.

SAO-TOMÉ-ET-PRINCIPE

Le premier ministre, M. Daniel Daio a été limogé

Le président Miguel Trovoada a démis de ses fonctions, mercredi 22 avril, le premier ministre, M. Daniel Daio. Cette décision a été saluée par l'opposition, notamment par le Mouvement pour la libération de Sao-Tomé-et-Principe (MLSTP), issu de l'ancien parti unique qui avait dirigé l'archipel de 1975 à 1991, date des premières élections libres. En revanche, ce limogeage a été vivement critiqué par le Parti de la convergence démocratique (PCD, au pouvoir) qui l'a qualifié de *« coup d'Etat institutionnel »*.

Le PCD devrait être prochainement convoqué pour désigner un nouveau chef de gouvernement, a précisé le chef de l'Etat. Le président Trovoada, élu avec l'appui du PCD, a déclaré qu'il soutenait la politique d'austérité économique, menée, à la demande du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, par M. Daio, mais il a accusé ce dernier d'avoir créé *« une situation de blocage entre la présidence et le gouvernement »*. Si le PCD refuse de désigner un nouveau premier ministre, M. Trovoada envisage de dissoudre le Parlement et d'organiser de nouvelles élections. – *(Reuter.)*

□ **RWANDA : le président Habyarimana quitte l'armée.** – Le président Juvenal Habyarimana a annoncé, mercredi 22 avril, à Byumba (nord du pays), qu'il abandonnait ses fonctions au sein de l'armée, afin, notamment, de se conformer à la loi qui interdit aux militaires d'adhérer à des formations politiques. Le chef de l'Etat, qui a le grade de général et a passé vingt-neuf ans comme chef d'état-major de l'armée, a été désigné candidat du Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement (MRNDD, ancien parti unique) à la prochaine élection présidentielle. – *(AFP.)*

AFRIQUE

SOUDAN : après une série de revers

Les rebelles sudistes semblent avoir contenu l'offensive gouvernementale

Une guerre souvent oubliée mais meurtrière se poursuit depuis 1983 entre les forces de Khartoum et les rebelles sudistes – animistes ou chrétiens – de l'Armée populaire de libération du colonel John Garang. Profitant de la saison sèche, les troupes du régime islamiste du général Béchir ont lancé, il y a environ deux mois, une vaste offensive qui, malgré quelques succès initiaux, semble marquer le pas avant les pluies.

NGANGALA

de notre envoyé spécial

Terrés dans leurs tranchées depuis une dizaine de jours, les soldats soudanais vivent des heures difficiles au carrefour de Ngangala (35 kilomètres à l'est de Juba), où les rebelles de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) les pilonnent sans relâche depuis les collines rocheuses qui surplombent la piste Torit-Juba. Sorti en force le 6 avril de Juba, la capitale régionale assiégée par les maquisards depuis quatre ans, le convoi gouvernemental n'a pas dépassé ce croisement, situé en pleine brousse à une centaine de kilomètres de Torit, la principale ville de la zone rebelle.

Dans une anfractuosité de rocher, le commandant Oyai Deng observe à la jumelle les soldats qui, 400 mètres en contrebas, tentent en vain de décharger les camions du convoi, composé d'une vingtaine de véhicules et de plusieurs tanks dispersés parmi les huttes du village, et dont certains flambent au milieu du no man's land. *« Nous allons détruire toute leur logistique »*, affirme l'officier, sans se soucier de récupérer les munitions ou le ravitaillement qui s'y trouvent. *« Ils ne répondent plus à nos tirs*, ajoute-t-il. *Ils doivent être épuisés. »* Le commandant Deng veut lancer une contre-offensive et s'emparer de ce qui restera de la colonne armée : *« Avec 350 tués et 600 blessés sur 5 000 hommes, ils ne sont plus en mesure de poursuivre leur attaque. »* Dans les camps de base de l'APLS, derrière les collines, des adolescents en guenilles chantent déjà leur victoire : *« La bataille pour Juba vient de commencer ici, à Ngangala. »*

L'an dernier, à la fin de la saison sèche, comme aujourd'hui, l'offensive traditionnelle de l'armée de Khartoum avait été repoussée, mais la garnison de Juba avait tenu bon, face aux maquisards massés autour de la ville. *« Mais cette fois-ci, ce sera la bonne »*, lance Joseph Bior, vingt-six ans, dont neuf passés dans la guérilla. Il se dit prêt à combattre encore *« vingt années s'il le faut »*. Après quelques succès initiaux, en mars et début avril, l'armée soudanaise semble marquer le pas. Elle n'a diffusé aucun communiqué de victoire de quelque importance depuis le 11 avril, date à laquelle elle annonçait la prise de Ngangala.

De nombreuses informations circulent, souvent impossibles à vérifier, mais il est certain que les troupes soudanaises ne donnent plus beaucoup de signes de mouvements. La colonne partie de Wau, sur la rive occidentale du Nil, en direction de Tamboura, près de la frontière zaïroise, aurait été capturée. Quant au détachement qui s'est emparé de Bor, le 4 avril, il semble y être encerclé depuis. Et selon l'APLS, les trois barges transportant matériel de renfort et carburant ont été coulées un peu plus haut, sur le Nil.

Le mauvais calcul des dissidents

Cependant, le long de la frontière orientale, certaines rumeurs font état de quelques milliers de soldats de Khartoum prêts à pénétrer au Sud-Soudan à partir de l'Ethiopie. Peut-être pour prêter main-forte au bataillon qui s'est emparé de Pochala le 9 mars, en passant vraisemblablement par le territoire éthiopien. Et cette unité n'est pas encore descendue vers le sud pour couper la route stratégique qui relie le Sud-Soudan au Kenya. A-t-il été stoppé ? *« Probable »*, avancent les observateurs. *« C'est certain »*, répond le colonel John Garang, commandant en chef du mouvement qu'il a créé en 1983. Il y a, dit-il, toutes les raisons d'être optimiste puisque *« l'adversaire est contenu partout au Sud-Soudan »*. *« Les seules villes conquises par l'armée*, fait-il remarquer, *dépendaient de nos dissidents »*, ceux qui ont *« fait défection et choisi le camp du général Béchir »*. En août 1991, deux commandants rebelles, MM. Riek Machar et Lam Akol, ont provoqué une scission au sein du mouvement, en dénonçant les méthodes dictatoriales du colonel Garang et l'enrôlement forcé des enfants dans l'APLS. Des combats fratricides ont eu lieu les mois suivants à Bor.

Depuis, Mgr Paride Taban, évêque de Torit, tente en vain de réunifier l'APLS, qui *« représente pour les Sud-Soudanais le seul espoir de justice face au racisme des fondamentalistes* (musulmans) *au pouvoir à Khartoum »*. Mais pour le colonel Garang, *« l'affaire est close »*. Selon lui, les dissidents ont fait un mauvais calcul en se rapprochant de Khartoum après la chute en Ethiopie du colonel Mengistu (en mai 1991), pariant sans doute sur la défaite prochaine d'une APLS privée de son soutien éthiopien.

Si les fidèles de John Garang parviennent à contenir l'armée régulière, les commandants Riek Machar et Lam Akol s'en trouveront davantage marginalisés. D'autant plus que leurs liens avec le régime du général Béchir semblent de plus en plus évidents aux observateurs. Devant l'insistance des organisations humanitaires, le gouvernement soudanais a autorisé, le 20 avril, la reprise des vols d'assistance alimentaire (interdits depuis début mars), mais uniquement en zone contrôlée par les dissidents sudistes. Dans la région de Bor, près de 150 000 villageois et personnes déplacées sont privés de l'aide du Programme alimentaire mondial et des organisations non gouvernementales comme Action internationale contre la faim (AICF), qui avait en charge près de 6 000 enfants mal-nourris.

Ceux qui en ont la force fuient aujourd'hui vers le sud à travers la brousse, en évitant les combats, pour atteindre les camps organisés à la hâte autour de Kapoeta et Torit par l'organisation de secours de l'APLS. Mais leur situation reste précaire du fait de l'insécurité qui menace les convois de l'opération des Nations unies, « Lifeline Sudan », reliant ces villes au Kenya. Les chauffeurs ont refusé de reprendre la route après qu'un des leurs eut été tué, le 18 avril, par des *« bandits »*.

A Torit, situé pourtant à 100 kilomètres de la ligne de front, le calme de la ville contraste avec le drame que vit le Sud-Soudan depuis trente-cinq ans. Les gens, comme les étrangers des organisations humanitaires, ont appris à vivre avec la menace des bombardements, et chaque bâtiment, chaque case possède son abri antiaérien. La guerre a paralysé l'activité économique, et la ville se décrépit doucement, faute de crédits. Passés les premiers mouvements de panique, au début de l'offensive gouvernementale, la population paraît maintenant assurée que l'armée régulière n'arrivera pas jusqu'ici.

D'autant que les pluies (*« un de mes bataillons »*, dit John Garang) devraient s'abattre sur le pays dès les premiers jours de mai et mettront un terme, comme chaque année, à la tentative de Khartoum de contrôler militairement le Sud-Soudan.

JEAN HÉLÈNE

MALAWI

Prochain procès d'un opposant

M. Chafukwa Chihana, dirigeant syndical arrêté le 6 avril à son retour au Malawi, sera jugé le 6 mai, a-t-on appris, mercredi 22 avril, de source diplomatique. Aucun chef d'inculpation n'a été annoncé contre cet opposant, qui avait publiquement prôné la démocratisation du régime malawite.

A la suite d'une note de protestation adressée par la CEE au lendemain de son arrestation, les autorités malawites *« ont donné l'assurance que sa sécurité n'était nullement menacée et qu'il serait traduit en justice dans les plus brefs délais »*, a-t-on précisé de même source.

Par ailleurs, à Harare, au Zimbabwe, les évêques catholiques ont protesté, mercredi, contre la récente expulsion du Malawi d'un évêque irlandais, Mgr John Roche, qui avait signé la lettre pastorale des évêques du Malawi critiquant le régime du président à vie Kamuzu Banda (*le Monde* du 10 avril). Les évêques du Zimbabwe ont demandé que le prélat soit rétabli dans ses fonctions. – *(AFP, Reuter.)*

□ **KENYA : nouvelles violences dans l'Ouest.** – Seize personnes ont été tuées, mardi 21 avril, lors de nouveaux affrontements ethniques, survenus, selon la presse locale, dans quatre districts des provinces de l'Ouest et de la vallée du Rift. Ce bilan porte à cent quarante le nombre des morts, en deux mois, dans cette seule région. – *(AFP.)*

□ **CAMEROUN : démenti aux accusations d'Amnesty International.** – Les autorités pénitentiaires camerounaises ont démenti, mercredi 22 avril, à Yaoundé, les récentes accusations d'Amnesty International, selon lesquelles soixante-dix détenus du camp-prison de Tchollire seraient morts de faim, en 1991. Le chef de l'administration pénitentiaire, M. Simon Nkem Forzie, a reconnu que certains prisonniers avaient pu succomber à une épidémie de méningite ou de choléra, mais il a affirmé qu'il n'y avait, en revanche *« pas de problème de nourriture »*. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

LIBAN : aggravation de la situation économique

La grève générale a pris de l'ampleur

BEYROUTH

de notre correspondant

Les choses vont de mal en pis sur le plan économique au Liban. Aussi, d'une semaine à l'autre, la grève générale décrétée par la Confédération des syndicats pour deux mercredis successifs, a-t-elle pris de l'ampleur. Le 22 avril, le mouvement a été plus suivi que la semaine précédente. La cause en est simple : dans l'intervalle, le dollar est passé de 1 475 livres à 1 575, voire 1 600. Il était encore à 879 livres le 19 février. Ces chiffres donnent la mesure du traumatisme des Libanais qui ne voient plus rien d'autre à l'horizon personnel que la vertigineuse dégradation de leur monnaie, de leurs affaires et de leur niveau de vie.

Quelle importance, dira-t-on, dans un pays où tout, absolument tout, est estimé en dollars ? D'abord, la majeure partie des revenus des salariés est en livres et la chute du pouvoir d'achat pour cette tranche de la population est dramatique. En conséquence, le marché s'est considérablement ralenti : moins 75 % dans les secteurs non vitaux (habillement, électroménager, ameublement, librairie, loisirs, etc.) et dans l'alimentaire, moins 20 % au détail et moins 50 % en gros. Même les possesseurs de dollars placés en banque sont pénalisés par la très forte chute des taux d'intérêt sur la monnaie américaine. Sans compter que les propriétaires immobiliers sont, pour leur part, sans aucun revenu, avec des loyers de l'ordre de 10 à 20 francs par an, par l'effet d'une législation aberrante vieille d'un demi-siècle qui bloque les baux au profit de locataires souvent absents, réinstallés à l'étranger. Cette loi est en cours de révision, mais, dans la situation qui prévaut, une solution équitable aggraverait la crise sociale.

Accusé d'être responsable de cette situation, par son imprévoyance, sa gabegie et la corruption qui règne dans ses rangs et dans l'administration publique, le gouvernement, maintenu en place par décision de Damas, a fini par réagir en décrétant trois seuils limites qui sont censés être des gardes fous : un plafond des dépenses publiques en 1992 fixé à 1 700 milliards de livres, un minimum de recettes fixé à 1 100 milliards et un déficit maximum fixé à 35 %. Reste à tenir ces chiffres dans une économie dont le ralentissement ne peut avoir pour corollaire qu'une diminution des recettes de l'Etat.

LUCIEN GEORGE

LIBYE

Les ministres arabes de la justice apportent leur soutien à Tripoli

Le conseil des ministres arabes de la justice, réuni au Caire, a apporté, mercredi 22 avril, son soutien à la Libye dans le conflit qui l'oppose à l'ONU, affirmant son souci de *« régler cette affaire par les moyens pacifiques »*. Dans un communiqué, il déclare que *« les mesures juridiques et judiciaires prises par la Libye constituent un moyen de régler cette crise »* dans le *« respect de la souveraineté libyenne »*. Il souligne que Tripoli *« a clairement condamné le terrorisme et affirmé être prête à coopérer avec les justices compétentes pour le combattre »*. Le dossier d'enquête produit par la Libye sur l'attentat commis, en septembre 1989, contre un DC-10 d'UTA est *« inconsistant et donc sans valeur probante »*, estime cependant le juge d'instruction français, M. Jean-Louis Bruguière, dans une lettre adressée à M. Roland Dumas, et dont une copie a été transmise au secrétaire général de l'ONU. Il ajoute que *« certaines pièces* [du dossier] *présentent même des anomalies »*. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : l'IVG devant la Cour suprême

Partisans et adversaires de l'avortement entament de nouvelles batailles

La Cour suprême des Etats-Unis, en majorité hostile à l'interruption volontaire de grossesse, a entamé, mercredi 22 avril, l'examen d'une loi de Pennsylvanie restreignant le droit à l'avortement. Un thème tellement sensible que les candidats à la présidence des Etats-Unis, républicain ou démocrate, voudraient bien *l'éviter cette année.*

WASHINGTON

correspondance

Partisans et adversaires de l'avortement ont manifesté à l'extérieur de l'auguste bâtisse de la Cour suprême à Washington. A Buffalo, plus de 150 personnes ont été interpellées, alors qu'elles tentaient de forcer les barricades de la police protégeant l'accès d'une clinique pratiquant des avortements. A l'intérieur de la Cour, 119 journalistes – un record, – soixante-seize avocats et plus de cent personnes se sont entassées dans la salle d'audience pour entendre les représentants du gouvernement, de l'Etat de Pennsylvanie et de l'Association pour la planification des naissances exposer leurs arguments.

Le débat, très abscons pour les non-initiés, n'a pas encore donné d'indications sur la position des juges, dont la décision est attendue en juin ou en juillet. Un fœtus doit-il être considéré comme une *« personne »* protégée par la Constitution ? Dans l'affirmative, l'avortement devrait être considéré comme un crime et les Etats ne seraient pas seulement autorisés à interdire l'avortement, mais obligés de le faire.

L'attorney général (l'équivalent du ministre de la justice) fédéral a indiqué qu'il s'agissait d'une question *« extrêmement difficile et délicate »*, sur laquelle la Cour n'était pas obligée de se prononcer. La loi de Pennsylvanie, adoptée en 1988, restreint le droit constitutionnel fondamental des femmes à l'avortement, reconnu par l'arrêt « historique » de la Cour (« Roe contre Wade ») rendu en 1973. Ces clauses restrictives, qualifiées de *« protection »* par les adversaires de l'avortement, prévoient notamment l'imposition, avant une opération, d'une période de vingt-quatre heures au cours de laquelle les femmes devront être informées du détail de l'intervention et de l'alternative à un avortement.

La prudence embarrassée de M. Bush

D'autre part, les mineures devront obtenir la permission d'un parent et une femme mariée devra, au préalable, informer son mari de son intention. Les organisations menant une campagne vigoureuse pour la confirmation du droit à l'avortement soulignent que la législation de Pennsylvanie vise, en fait, à vider de sa substance l'arrêt de 1973 et représente la première étape vers son annulation. Etant donné la composition de la Cour, où les juges choisis par les administrations républicaines de MM. Reagan et Bush sont en majorité, il est probable qu'elle donnera raison aux autorités de Pennsylvanie. Les adversaires de l'avortement souhaitent une décision ambiguë, tandis que les partisans de l'IVG voudraient que la Cour confirme clairement l'arrêt de 1973, sachant bien que la haute instance refusera leur requête. La mobilisation de larges secteurs de l'électorat féminin en sera facilitée, estiment-ils.

Cette perspective inquiète la Maison Blanche, consciente des divisions au sein de l'électorat républicain sur ce thème. Malgré les pressions des éléments républicains de droite ainsi que des églises protestantes et catholique, le président Bush et ses amis sont prudents. Ils s'abstiennent de claironner leur appui aux adversaires de l'avortement et s'efforcent de détourner l'attention des électeurs sur d'autres problèmes.

HENRI PIERRE

□ **L'ancien dirigeant du Ku Klux Klan David Duke se retire de la campagne présidentielle.** – N'ayant obtenu que de très faibles résultats, M. David Duke, ancien « grand sorcier » du Ku Klux Klan, a décidé, mercredi 22 avril, de se retirer de la course à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de novembre. M. Duke – qui était l'un des trois candidats à l'investiture républicaine avec MM. George Bush et Pat Buchanan – n'a obtenu le soutien d'aucun délégué. M. Duke n'avait pas le soutien du parti républicain et avait été défait, en novembre 1991, à l'élection pour le poste de gouverneur de la Louisiane. – *(AFP, Reuter.)*

Après l'exécution d'un condamné à mort en Californie

L'utilisation de la chambre à gaz est remise en question

Demandant une nouvelle fois l'abolition de la peine de mort aux Etats-Unis, Amnesty International a dénoncé, mercredi 22 avril, *« la macabre course contre la montre »* qui a précédé l'exécution de Robert Alton Harris dans la chambre à gaz d'une prison californienne (*le Monde* du 23 avril). Ce cas ne peut que confirmer que la peine capitale est un châtiment *« cruel, inhumain et dégradant »*, contraire à la Constitution américaine, estime l'organisation internationale. Plusieurs voix, en Californie, réclament l'utilisation d'une autre méthode d'exécution.

LOS ANGELES

correspondance

Au lendemain de l'exécution de Robert Harris – la première en Californie depuis 1967, – le débat porte moins sur la peine de mort que sur le procédé utilisé. Un projet de loi demandant l'abandon de la chambre à gaz a été déposé.

Lorsqu'elle a été installée en 1931, la chambre à gaz de San-Quentin passait pour un progrès par rapport à la pendaison. Aujourd'hui, plusieurs associations protestent contre l'emploi d'un gaz identique à celui utilisé par les Allemands dans les camps de la mort pendant la guerre, sous le nom de Zyklon B. Deux des neuf juges de la Cour suprême des Etats-Unis, MM. John-Paul Stevens et Harry A. Blackmun, qui se sont opposés à l'exécution de Harris, ont notamment estimé que *« l'usage barbare du gaz de cyanure pendant l'holocauste et son utilisation comme arme chimique donnent à penser que l'exécution par ce moyen est inutilement cruelle »*.

Robert Harris qui, avant sa mort, s'est tourné vers le père d'une des victimes pour lui dire qu'il était désolé, a été déclaré mort après quatorze minutes d'agonie. Les dix-huit journalistes qui assistaient à la scène ont décrit en détail les souffrances du condamné. Le prisonnier a été progressivement asphyxié, après que le cyanure eut été plongé dans six litres d'eau et d'acide sulfurique. Une caméra a filmé l'exécution à la demande d'un juge fédéral qui estime, lui aussi, que la chambre à gaz est un châtiment *« cruel et inhabituel »*, donc contraire au huitième amendement de la Constitution.

Parmi les trente-six Etats qui n'ont pas aboli la peine de mort, la Californie, l'Arizona, le Maryland et la Caroline du Nord ont préféré la chambre à gaz à la chaise électrique, à la pendaison (encore en vigueur dans le Montana et le Delaware), au peloton d'exécution (utilisé à trois reprises dans l'Utah depuis 1977) et à l'injection mortelle adoptée par vingt-deux Etats. Selon les bourreaux, cette dernière méthode serait traumatisante car elle implique un contact direct avec le condamné. Après avoir exécuté Don Harding, le 6 avril, l'Arizona (l'un des quatre Etats qui ont repris les exécutions cette année) a décidé de ne plus utiliser sa chambre à gaz.

Les éditorialistes californiens qui, comme le public, ont suivi le suspense des dernières heures du condamné, ont montré peu d'émotion. Peter H. King, éditorialiste du *Los Angeles Times*, conclut ses réflexions en estimant que *« nous ne pouvions pas mieux faire que ce que nous avons fait »*.

RÉGIS NAVARRE

□ **Quarante-septième exécution capitale au Texas.** – Billy White, condamné à mort pour le meurtre d'une femme de soixante-cinq ans, a été exécuté par injection d'une dose mortelle, jeudi 23 avril, au Texas, après que la Cour suprême eut rejeté une demande de sursis. Billy White, un noir de trente-quatre ans, est le quarante-septième condamné exécuté au Texas et le cent soixante-dizième aux États-Unis depuis que la Cour suprême a autorisé les Etats à réinstaurer la peine de mort en 1976. L'exécution a été différée de quarante minutes, le bourreau ayant eu du mal à trouver une veine convenant à l'injection. – *(AFP, Reuter.)*

PÉROU

Meeting de soutien au président Fujimori

Environ 6 000 personnes ont participé, mercredi 22 avril à Lima, à un meeting de soutien au gouvernement de M. Alberto Fujimori, à l'appel d'un syndicat de marchands ambulants et d'une vingtaine de dirigeants de bidonvilles.

Le président est arrivé en voiture décapotable à ce rassemblement organisé sur une place gardée par une douzaine de véhicules blindés de l'armée. Une centaine de personnes, qui manifestaient contre M. Fujimori devant l'hôtel abritant la délégation de l'Organisation des Etats américains (OEA), en mission au Pérou, ont été dispersées par la police.

Réunion de l'OEA

Par ailleurs, le gouvernement américain a réagi avec froideur au calendrier présenté par M. Fujimori pour le rétablissement de la démocratie. *« Le Pérou restera privé de procédures constitutionnelles pendant un an »*, a constaté le département d'Etat. L'OEA doit se réunir le 23 mai, pour décider de l'éventuelle adoption d'éventuelles de sanctions. De son côté, le vice-président Maximo San Roman, assermenté comme « président constitutionnel » devant le Parlement dissous, a estimé que M. Fujimori faisait des *« efforts désespérés pour légitimer sa dictature »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **CUBA : les Etats-Unis demandent la libération de plusieurs dissidents.** – Les Etats-Unis ont appelé Cuba à libérer plusieurs défenseurs des droits de l'homme, a indiqué, mercredi 22 avril, Mme Margaret Tutwiler, porte-parole du département d'Etat. MM. Omar del Pozo, président de l'Union civique, Omar Lopez Montenegro, président de l'Association pour la liberté des arts, et Mme Carmen Arias, présidente de l'Association des défenseurs de la liberté et de l'indépendance à Cuba, ont été arrêtés le 19 avril, a-t-elle précisé. Cinq autres membres de ces groupes sont aussi incarcérés. – *(AFP, UPI.)*

ASIE

TAÏWAN

Manifestations à Taïpeh en faveur de la démocratisation du régime nationaliste

Le régime communiste chinois observe avec inquiétude l'agitation sans précédent qui paralyse depuis dimanche 19 avril le centre de Taïpeh, la capitale de Taïwan. Le millier de manifestants qui réclament l'accélération de la démocratisation du régime nationaliste et une déclaration d'indépendance de l'île ont été rejoint mercredi soir, par des parlementaires de l'opposition qui se sont installés dans des tentes, en signe de défi contre l'ordre de dispersion lancé par les autorités.

PÉKIN

de notre correspondant

Le mutisme de la presse de Pékin sur les manifestations qui se déroulent à Taïpeh est l'expression d'une anxiété dont le régime communiste ne s'est jamais départi face au processus de libéralisation engagé par le défunt président Chiang Ching-kuo et poursuivi par son successeur, M. Lee Teng-hui. A plusieurs reprises, la Chine populaire a fait comprendre à ce dernier qu'une instabilité marquée dans l'île était l'une des hypothèses risquant de remettre en cause l'idée d'une réunification pacifique souhaitée par le continent.

Pékin attend de voir si M. Lee tiendra l'engagement implicite qui fonde le *statu quo* dans le détroit de Taïwan, à savoir que Taïpeh ne tolérera pas une agitation extra-institutionnelle qui risquerait de mettre en péril la domination de la vie politique taïwanaise par le Kuomintang (parti nationaliste ou KMT) et le dogme d'une Chine unique.

Or, sur le terrain, la situation a tourné, jeudi, à une épreuve de force de nature à aviver les craintes de Pékin. Le président du Parti démocratique progressiste (DPP), M. Hsu Hsin-liang, a déclaré à l'AFP qu'il avait l'intention, avec quelques-uns de ses collègues, de rester au côté des manifestants qui campent depuis dimanche près de la gare centrale *« jusqu'à ce que* [les forces de l'ordre] *nous dispersent »*. Les policiers anti-émeutes, présents en force, avaient auparavant reçu l'ordre de ne pas intervenir, de crainte de provoquer une émeute.

La manifestation avait commencé dimanche par une marche d'une dizaine de milliers de personnes réclamant l'élection du chef de l'Etat nationaliste au scrutin direct, idée à laquelle s'oppose l'aile conservatrice du KMT. Certains revendiquent aussi l'instauration d'une « République de Taïwan », indépendante du continent. Cette vague de manifestations est la plus importante depuis l'installation à Taïwan des vestiges du régime de Tchiang Kaï-chek en 1949. Elle coïncide avec la révision en cours de la Constitution dans le sens d'une plus grande libéralisation.

Inquiétude à Pékin

M. Lee a paru tout d'abord serein, lorsqu'il a déclaré, lundi, à deux sénateurs américains, qu'il ne voyait rien d'anormal dans les manifestations pour un pays en voie de démocratisation. Il risque toutefois de devoir recourir à la manière forte sous peu, compte tenu des plaintes des milieux d'affaires devant le chaos affectant Taïpeh, où la circulation est gravement obstruée. La gare, à la fois ferroviaire et routière, se trouve à côté du quartier du gouvernement.

Autre nouveauté renforçant l'inquiétude de Pékin, le porte-parole du président taïwanais a laissé entendre que Taïpeh pourrait abandonner, dans ses discussions à caractère administratif et technique avec le continent, sa position traditionnelle qui consistait à ne reconnaître – tout comme le régime communiste – que l'existence d'une seule Chine. Pékin ne peut qu'y voir une manifestation de faiblesse de M. Lee face à un mouvement indépendantiste qui, bien que largement battu aux élections de décembre 1991, n'a pas désarmé.

FRANCIS DERON

□ **CHINE : mort de Mme Kang Keqing, veuve de Zhu De.** – Mme Kang Keqing, épouse de l'un des plus grands héros de la légende communiste chinoise, est décédée, mercredi 22 avril, à Pékin à l'âge de quatre-vingts un ans. Ancien membre du comité central du PC chinois et responsable de l'Association des femmes, elle a été qualifiée par l'agence Chine nouvelle de *« membre de premier plan du mouvement des femmes en Chine »*. Mais l'agence n'a pas signalé qu'elle était la veuve de Zhu De, fondateur de l'armée rouge chinoise, mort en 1976, quelques semaines avant Mao Zedong. – *(Corresp.)*

AFGHANISTAN : alors que le chef intégriste Gulbuddin Hekmatyar se fait plus menaçant

Le médiateur de l'ONU a rencontré le commandant Massoud

Le secrétaire général des Nations unies devait arriver au Pakistan vendredi 24 avril. L'adjonction de cette étape à la longue tournée asiatique qui a déjà conduit M. Boutros Boutros-Ghali en Chine, au Cambodge et en Inde donne la mesure de l'inquiétude de la communauté internationale face à la situation en Afghanistan. De son côté, le médiateur de l'ONU, M. Benon Sevan, s'est déplacé mercredi pour rencontrer le commandant Massoud en son fief de Charikar, au nord de Kaboul. *«Il y a deux façons d'entrer dans Kaboul : en commençant par dialoguer entre vous, ou en vous battant entre vous»*, a déclaré le diplomate chypriote. Cet entretien a mis fin à la politique d'ignorance des commandants sur le terrain à laquelle M. Sevan s'était tenu depuis sa désignation, en 1989. M. Sevan a, par ailleurs, assuré que le sort du président destitué Najibullah, toujours à Kaboul, était, à ses yeux, *«secondaire»*. Par ailleurs, le chef du parti intégriste Hezb-i-Islami, dont les troupes sont à 20 kilomètres de Kaboul, a lancé un ultimatum à M. Ahmed Chah Massoud. M. Gulbuddin Hekmatyar a enjoint au commandant tadjik d'éloigner du «périmètre de sécurité» de la capitale, avant vendredi, les milices ouzbèkes du commandant Rashid Dostom, avec lesquelles l'homme fort du parti Jamiat a passé alliance à la mi-mars. Le chef du Hezb a annoncé qu'il n'hésiterait pas à attaquer, si cette exigence n'était pas satisfaite.

Le théâtre d'ombres de Kaboul

KABOUL

de notre envoyé spécial

Le médiateur de l'ONU a pour la première fois mercredi 22 avril rencontré le commandant Massoud. Pour ce faire, il s'est rendu à Charikar, à 70 kilomètres au nord de la capitale. M. Sevan s'est félicité que le responsable du *«Conseil islamique de la Djihad»* – qui réunit toutes les forces, moudjahidins et hommes d'armes de l'ancien régime, issues du nord du pays – ait décidé de ne pas lancer ses hommes à l'assaut de Kaboul. Tout le monde en profite ici pour noter que, jusque-là, le processus a été peu sanglant, ce qui n'est pas le moindre des paradoxes.

Le «régime de Kaboul», quant à lui, n'a jamais aussi bien porté son nom : depuis la chute de Gardez, verrou de la ville à 150 kilomètres au sud, son autorité se limite désormais à la capitale afghane. Encerclée par des moudjahidins, qui continuent à rallier à leur cause de nombreux soldats de l'armée régulière, Kaboul est sous le *«contrôle»* d'un gouvernement fantôme dont le vœu le plus cher est d'aboutir à un accord à l'amiable avec les combattants islamiques.

Depuis la fuite manquée de M. Najibullah le 15 avril, un groupe de *«Jeunes Turcs»*, dont l'hostilité à l'ex-président alimentait la rumeur de la ville depuis des mois, a pris le pouvoir il y a une semaine au sein du Watan. Ce *«parti de la patrie»* avait succédé en 1990 au PDPA (Parti démocratique du peuple afghan, communiste), qui, il y a treize ans, avait appelé à l'aide le «grand frère» soviétique pour sauver sa *«révolution»*.

Baptisés *«démocrates»* dans les chancelleries, ces *«hommes nouveaux»* sont en contact depuis des mois avec Ahmed Shah Massoud. Ils avaient pris pour phare M. Babrak Karmal, l'ancien chef d'Etat installé au pouvoir par l'armée rouge après l'invasion de 1979, et que M. Najibullah avait évincé en 1986. *«Le discret retour, en l'été 1991, de Babrak Karmal a déstabilisé Najibullah»*, observe un diplomate asiatique. Ces *«libéraux»* sont, dans leur grande majorité, d'ethnie tadjike, tout comme le *«Lion du Panshir»*. Ils ont réussi une sorte de putsch contre les *«cosaques»* du parti, des Pashtouns pour l'essentiel, dont le porte-parole est un intellectuel communiste de la première heure, M. Suleiman Laeq, ex-bras droit de M. Najibullah.

Ces *«démocrates»* ont eu, un temps, l'espoir de figurer dans un futur pouvoir islamique qu'ils savent désormais inévitable. Ils ne peuvent, désormais, que s'en remettre à la sagesse des vainqueurs. Leurs figures de proue sont le général Nabi Azimi, vice-ministre de la défense et chef de la garnison de Kaboul, M. Farid Mazdak, le jeune responsable de l'organisation du parti, et M. Abdul Wakil, qui était ministre des affaires étrangères dans l'ancien gouvernement. C'est ce dernier qui a été chargé des négociations avec Ahmed Chah Massoud. Le seul pashtoun parmi ces hommes est M. Mahmoud Baryalai, le demi-frère de M. Karmal. Il est l'un des candidats à la direction du parti, si tant est que cela signifie encore quelque chose.



La confirmation, jeudi, par le Parlement de l'ancien régime du vieux général pashtoun Abdul Rahim Hatif comme président de la République n'est, ainsi qu'un écran de fumée. Cet homme, qui fut responsable de l'organisation de masse (Paterwatan) d'un parti dont il ne fut jamais membre, n'est guère qu'une marionnette supplémentaire du théâtre d'ombres de Kaboul.

Le sort de l'Afghanistan se joue bien entendu dans les négociations entre factions rivales de la résistance. Les tensions entre communautés de cette *«nation-mosaïque»* sont un motif d'inquiétude pour tous les observateurs. *«Comment faire s'entendre tous ces moudjahidins qui campent aux portes de la capitale?»*, résume un expert étranger. Le commandant Massoud lui-même est pris entre deux feux. D'un côté, il a un besoin vital de certains cadres de l'ancien régime. De l'autre, il insiste sur l'urgence d'un *«gouvernement moudjahidin»*. Mais, remarque le même expert, *«il ne peut pas se permettre d'apparaître comme le seul à négocier : il lui faut l'accord de toute la galaxie des organisations de la résistance»*.

Un médecin islandais assassiné

Comment éviter que la course au pouvoir des différentes ethnies, confessions, familles ne dégénère en guerre civile? Difficile dans un pays où, en langue pashtoune, le même mot sert à désigner le frère et le cousin... Beaucoup veulent encore croire possible une *«solution à l'afghane»*, qui parviendrait à réconcilier les frères rivaux. Mais il y a M. Hekmatyar, l'empêcheur de négocier en rond. Le chef du très fondamentaliste Hezb-i-Islami n'a cessé, depuis dix ans, de combattre, outre les Soviétiques et les communistes, les partisans d'Ahmed Chah Massoud.

L'ultimatum lancé par *«Gulbuddin»*, qui menace d'attaquer Kaboul si le gouvernement ne démissionne pas d'ici à dimanche, est une menace que beaucoup ici prennent au sérieux. Certes, le chef pashtoun a perdu ces derniers temps beaucoup de ses commandants. La rumeur voudrait même que certains d'entre eux soient entrés dans des négociations dont leur chef ne veut pourtant à aucun prix. M. Hekmatyar, par ailleurs, n'a jamais eu une large base politique dans le pays. Mais sa réputation suffit à alimenter les inquiétudes. L'assassinat, mercredi, par un moudjahidin du Hezb d'un médecin islandais de la Croix-Rouge, Jan Carlson, *«coupable de ne pas être musulman»*, donne une idée de l'état d'esprit de certains de ses soldats, massés à 25 kilomètres au sud de Kaboul.

Le commandant Massoud a qualifié M. Hekmatyar de *«va-t-en-guerre»*, tout en déclarant espérer que le chef du Hezb finira par entendre raison. Ce n'est évidemment pas la moindre des difficultés. Dans une conférence de presse, M. Abdul Wakil a indiqué jeudi que les troupes de *«Gulbuddin»* ont déjà attaqué à l'intérieur du *«périmètre de sécurité»* de la ville. Cependant, des centaines de partisans puissamment armés de *«l'émir du Nord»* Massoud sont à moins de 20 kilomètres du centre de Kaboul. Dans l'attente de l'expiration de l'ultimatum.

BRUNO PHILIP

POLITIQUE

Les débats sur la révision de la Constitution

M. Bérégovoy souhaite « un large mouvement de concorde nationale »

Le conseil des ministres du mercredi 22 avril a approuvé le projet de loi tendant à la révision de la Constitution en préalable à la ratification des accords de Maastricht (*nos dernières éditions du 23 avril*). Ce texte, dont l'exposé des motifs affirme que ces accords marquent *« une nouvelle étape dans la construction d'une Europe plus solidaire »*, devrait être débattu à partir du 5 mai par l'Assemblée nationale.

Rendant compte des délibérations, le porte-parole du gouvernement, M. Martin Malvy, a expliqué que ce projet tenait compte *« de toutes les modifications mais rien que des modifications souhaitées, voulues par le Conseil constitutionnel »*. Il a également rapporté que M. François Mitterrand avait souligné *« la longue élaboration du traité »*, *« débattu pendant des mois par les experts, puis par les ministres, enfin par les chefs d'Etat et de gouvernement des douze pays »*, avant de rappeler que *« tous ses prédécesseurs »* s'étaient engagés dans la voie de la construction européenne et d'*« insister avec force, à plusieurs reprises, sur son caractère non renégociable, ce qui n'exclut pas à l'évidence*, a réaffirmé M. Malvy, *la discussion parlementaire. »*

Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a indiqué, mercredi après-midi, au Palais-Bourbon, que le président de la République avait opté pour la procédure parlementaire avec le souci de *« revaloriser le rôle du Parlement »* mais que M. Mitterrand ne *« prendrait pas le risque de voir enterré le processus de révision. »*

Un peu plus tard, sur TF 1, le chef du gouvernement a souhaité que le débat exprime *« un large mouvement de concorde nationale. »*

M. Pierre Bérégovoy a évoqué, mercredi 22 avril, le processus parlementaire de ratification du traité de Maastricht, en réponse à M. André Lajoinie, président du groupe communiste, au cours de la séance de questions au gouvernement, à l'Assemblée nationale. Rappelant que le texte devait être adopté dans les mêmes termes par les deux Chambres du Parlement, le premier ministre a affirmé que *« le gouvernement retiendra les suggestions utiles qui seront faites par les parlementaires »*.

Soucieux de montrer sa bonne volonté à l'égard de l'opposition, M. Bérégovoy a ajouté : *« Pas plus que le chef de l'Etat, le gouvernement ne prendra le risque de voir enterré le processus de révision constitutionnelle préalable à la ratifications des accords de Maastricht : tout dépendra donc de la qualité du débat et de l'esprit de responsabilité dont nous aurons su, tous ensemble, faire preuve. »* Le premier ministre a toutefois rappelé, comme l'avait fait le matin même le président de la République au cours du conseil des ministres, que les accords de Maastricht, fruit de *« concessions réciproques »*, ne sont pas *« renégociables »* .

« Nous avons fait des concessions »

« Le gouvernement de la France, a poursuivi M. Bérégovoy, *ne s'est pas engagé dans les négociations de Maastricht mû par des considérations de politique intérieure, mais par une conviction européenne qu'il est loin d'être le seul, dans cette enceinte, à posséder. »* S'il *« respecte »* toutes les convictions à propos de Maastricht, M. Bérégovoy estime que le débat ne présente qu'une alternative : *« Il nous appartient de décider si notre pays doit affronter le vingt et unième siècle isolé, replié sur lui-même, ou s'il doit chercher dans l'Europe la capacité de son épanouissement, tout en restant, naturellement, lui-même fidèle à son histoire. »*

Invité le soir au journal de TF 1, le premier ministre a expliqué qu'il ne pouvait pas dire *« aujourd'hui »* si, après le vote de l'Assemblée nationale et du Sénat, le président de la République choisirait de réunir le Congrès ou de consulter directement les électeurs par référendum. Il a précisé : *« Nous souhaitons (...) une très large majorité, car nous pensons qu'il y a une grande majorité d'européens fidèles à leurs convictions qui n'approuvent pas nécessairement la politique du gouvernement dans d'autres domaines, mais qui vont tenter cette extraordinaire aventure européenne sans défaire la France. »* Il a ajouté : *« Ce n'est pas pour le chef de l'Etat ni pour le gouvernement une opération de politique intérieure (...). »*

Evoquant la longue négociation du traité, il a déclaré : *« Nous avons fait des concessions. Ce traité nous paraît aujourd'hui le meilleur traité possible. »* Il a précisé qu'il n'était pas possible de supprimer l'éligibilité des citoyens européens aux élections municipales françaises. Enfin pour lui *« l'Europe est un facteur de paix, l'Europe est un facteur d'équilibre »*, la mise en commun des politiques économiques devrait aussi permettre de faire *« d'avantage de croissance et donc de créer d'avantage d'emplois »*. Il a donc souhaité *« un large mouvement de concorde nationale qui nous permette de faire franchir à l'Europe une étape décisive (...), nous resterons naturellement français et nous serons un peu plus européens »*.

□ **M. Bernard Outin (PC) élu maire de Firminy.** – Après la démission de M. Théo Vial-Massat (PC), le conseil municipal de Firminy (Loire) a élu maire, vendredi 17 avril, M. Bernard Outin (PC). Député de la Loire depuis 1962 (sauf entre 1986 et 1988), M. Vial-Massat, qui était maire depuis 1971, a assuré que sa décision n'était liée à *« aucune raison politique »* bien qu'il soit en dissidence feutrée avec son parti depuis 1978.

[Né le 26 janvier 1944 à Firminy, secrétaire général de la Fédération des œuvres laïques de la Loire, conseiller municipal depuis 1983, M. Outin était premier adjoint au maire de Firminy depuis 1989. Président de l'Office municipal HLM, il n'a pas d'autre mandat électif.]

L'exposé des motifs

Voici l'exposé des motifs du projet de réforme constitutionnelle adopté par le conseil des ministres mercredi 22 avril :

« Les douze Etats membres des Communautés européennes ont signé à Maastricht le 7 février 1992 le traité sur l'Union européenne. Ce traité constitue une nouvelle étape dans la construction d'une Europe plus solidaire, garante de la paix, de la sécurité et de la prospérité des peuples qui la composent. Ainsi l'Europe pourra entrer sereinement dans le XXI[e] siècle, confortée par une dynamique de succès. Ce succès de l'Europe sera aussi celui de la France car l'Europe, dans le respect de l'identité de chacun, servira les justes intérêts de ses Etats membres. La France qui a, depuis l'origine, une vocation éminente à jouer un rôle déterminant dans cette Europe, aura donc eu le mérite et la chance de participer activement à cette entreprise historique.

» Le traité sur l'Union européenne développe les compétences communautaires, notamment dans le domaine de l'éducation, de la culture et de l'environnement. Il étend et renforce la coopération entre les douze Etats membres dans les domaines de la politique étrangère, de la sécurité et de la justice.

» Il transfère au niveau européen certaines compétences nécessaires à la réalisation d'objectifs particulièrement importants. La réussite de l'Union économique et monétaire implique, à terme, une monnaie unique, une politique monétaire unique et une politique de change unique. L'objectif de libre circulation des personnes au sein d'un espace sans frontières intérieures, déjà défini par l'Acte unique européen du 17 et 28 février 1986, implique des décisions communes en matière de visas imposés aux ressortissants des pays tiers.

» Le traité sur l'Union européenne institue enfin une citoyenneté de l'Union qui s'ajoute à la souveraineté française et qui se traduit, notamment, par la possibilité pour les citoyens de l'Union de participer à certaines élections dans leur Etat de résidence, même s'ils n'ont pas la nationalité dans cet Etat.

» Cette possibilité concerne les élections au Parlement européen ainsi que les élections municipales, la commune étant le cadre fondamental de la gestion des affaires locales.

» Ce traité a été soumis par le président de la République à l'examen du Conseil constitutionnel en vertu de l'article 54 de la Constitution.

» Le Conseil constitutionnel, dans sa décision du 9 avril 1992, tout en admettant la conformité de la plupart des dispositions du traité aux principes fondamentaux de notre droit constitutionnel, a relevé que trois points nécessitaient une révision de la Constitution : le droit de vote et d'éligibilité des citoyens de l'Union européenne aux élections municipales, l'instauration à terme d'une politique monétaire et d'une politique de change uniques, enfin la définition à la majorité qualifiée à compter du 1[er] janvier 1996 des mesures relatives aux visas exigés de ressortissants des pays tiers.

» Le projet de loi constitutionnelle a donc pour objet de permettre la ratification du traité sur l'Union européenne en révisant la Constitution sur les points mis en lumière par la décision du Conseil constitutionnel. »

Le projet lui-même est ainsi rédigé : *« Projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution le titre de l'Union européenne. »*

« Article premier. – Le titre XIV et le titre XV de la Constitution du 4 octobre 1958 deviennent respectivement le titre XV et le titre XVI.

Article deux. – Il est inséré dans la Constitution un nouveau titre XIV ainsi conçu :

Titre XIV de l'Union européenne.

Article 88-1 : sous réserve de réciprocité, la France consent, pour l'application du traité sur l'Union européenne signé le 7 février 1992, aux transferts de compétences nécessaires à l'établissement de l'Union économique et monétaire européenne ainsi qu'à la détermination des règles relatives au franchissement des frontières extérieures des Etats membres de la Communauté européenne.

Article 88-2 : sous réserve de réciprocité et pour l'application du traité sur l'Union européenne signé le 7 février 1992, les ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne résidant en France sont électeurs et éligibles aux élections municipales. Ils ne peuvent ni exercer les fonctions de maire ou d'adjoint au maire ni participer à l'élection des sénateurs. »

Après Maastricht

Suite de la première page

Quel que soit l'attachement que nous, Européens, témoignons à notre mode de vie, quels que soient le respect et même l'envie qu'il suscite ailleurs, il sera inévitablement mis en cause si l'Europe n'en assure pas l'extension bien plus que la simple défense.

Il y a davantage encore, bien davantage. Car à nos espoirs j'ajoute nos responsabilités. A l'égard de l'Est, pour contribuer à orienter ces pays vers plus de démocratie, de stabilité et de prospérité, des efforts soutenus seront nécessaires et ils ne seront pas que financiers. Il doit émaner de l'Europe de l'Ouest une autorité politique, diplomatique, résolue et convaincante, créatrice de nouvelles normes internationales, notamment dans le domaine social. Nous n'y parviendrons qu'avec une cohésion renforcée, celle que permet la mise en commun de nos souverainetés, de sorte qu'aux plans politique et économique nous puissions faire, en équipe, ce qu'aucune de nos nations ne peut plus faire individuellement. Cela suppose en outre qu'on ne donne pas à ces peuples – et de quel droit le ferions-nous ? – le sentiment que nous les jugeons européens de seconde classe. Qu'on ménage toutes les transitions nécessaires, soit ! Longues au besoin ou indéterminées quant à leurs échéances, soit encore ! Mais je crois juste et sage de proclamer leur vocation naturelle, leur droit, à rejoindre l'Union dès qu'ils y seront objectivement prêts.

Un regard vers le Sud fait apparaître des enjeux plus grands encore. Il s'est passé tant de choses en Europe depuis quatre ans que nous ne nous sommes occupés que de nous-mêmes, et avons pratiquement cessé de porter intérêt aux quelque quatre milliards de nos semblables qui vivent en dehors des nations développées. Or si quelques pays ont récemment rejoint ce club trop fermé, ou sont en passe de le faire (surtout en Asie et en Amérique latine), il reste qu'en moyenne les écarts, non seulement de niveau de vie mais tout simplement d'espérance de vie, se sont accrus. Là est la principale menace qui pèse sur le vingt et unième siècle.

Là encore, la réponse sollicite à la fois Europe, économie et politique. Sans revenir sur l'échec avéré de l'économie administrée, l'Iran ou l'Amérique du Sud ont montré que le développement par l'économie de marché n'est durable qu'accompagné de solidarité sociale. L'aide du monde développé doit donc porter simultanément sur ces deux préoccupations. Or elle est aujourd'hui qualitativement et quantitativement inadaptée. Ceux qui demeurent pour quelque temps encore les principales puissances économiques – Etats-Unis et Japon – font preuve d'un égoïsme national excessif, limitent leur aide à des pourcentages de leur produit national qui sont parmi les plus bas (malgré quelques efforts récents du Japon) et font preuve d'une inexpérience et d'une indifférence confondantes en ce qui concerne les effets induits par les formes d'aides sur les chances de développement. L'Europe, déjà, est plus experte et plus solidaire.

Assurer la paix dans le monde, prévenir, grâce à un rythme de croissance assez vif, d'immenses mouvements migratoires futurs, exige une Europe ayant la puissance et la cohésion nécessaires pour peser de manière efficace et positive sur les affaires du monde. Or c'est, ni plus ni moins, de la survie de l'humanité qu'il s'agit ici.

La puissance de la monnaie unique

L'Europe communautaire, Maastricht étant ratifié, a-t-elle, et à quelles conditions, les moyens de constituer une zone de croissance forte avec la cohésion d'une véritable nation et les institutions démocratiques qui la rendent pérenne et respectable ? J'en suis convaincu.

L'essentiel des drames et des difficultés du monde vient du ralentissement général de la croissance économique. Il y a à cela beaucoup de raisons dont certaines sont hors de notre portée. Mais il en est d'autres sur lesquelles nous pouvons agir : le niveau excessif des taux d'intérêt réels et la perte de croissance que représente la multiplicité de nos monnaies et les charges qu'elle entraîne.

La plupart des pays de la Communauté participent au commerce international pour des volumes variant entre le cinquième et le quart de leur produit brut. Mais parce que tous ont des monnaies nationales et des balances des paiements à défendre, chacun freine ou limite la croissance à seule fin d'importer moins. Nous-mêmes, Français, et à juste titre en l'état, nous veillons à importer moins en florins, en lires, en pesetas, en marks comme en livres. Chacun de nos partenaires fait de même et on peut évaluer à près de un point de croissance la perte que provoquent ces freinages mutuels. Si Louis XI n'avait pas eu raison de Charles le Téméraire, la Bourgogne d'aujourd'hui vivrait dans la hantise de voir se détériorer sa balance des paiements avec l'Ile-de-France ou avec l'Aquitaine ! C'est de ce genre d'archaïsme, entrave à la croissance, que la monnaie unique, enfin, nous débarrassera. Et je n'oublie pas, au passage, la disparition à venir des frais et commissions de change qui sont loin d'être négligeables.

Surtout, en ramenant ainsi à 10 % ou 15 % du produit national le flux des échanges avec le reste du monde, l'Europe se trouvera beaucoup moins soumise aux effets des déséquilibres financiers – déficit américain comme excédent japonais – et plus apte à un pilotage interne cohérent. Il faut la puissance de la monnaie unique – dès le jour de sa création, l'écu sera plus fort que le dollar ou le yen – pour entreprendre avec succès le combat contre des taux d'intérêt réels excessifs. Leur niveau actuel est tout simplement suicidaire en ce qu'il interdit pratiquement le financement de l'avenir. Mais la monnaie n'est que l'un des instruments que je crois nécessaires. Nous ne vaincrons le chômage, en effet, que par une croissance significativement plus forte. Et une croissance significativement plus forte implique que dans un ensemble vaste mais territorialement défini puisse intervenir une puissance publique unique et cohérente. Le dérapage dans l'inflation, lorsqu'il se produit, n'est que le résultat de l'absence d'une telle capacité de pilotage. Et je considère aujourd'hui qu'une véritable révolution intellectuelle est nécessaire pour retrouver l'usage des règles qui nous apportèrent la forte croissance continue des « trente glorieuses » et qui supposent le recours réfléchi aux instruments non seulement monétaires mais aussi budgétaires, douaniers, réglementaires et surtout fiscaux.

Or, comme tout se tient, c'est à ce prix et à ce prix seulement, celui d'une croissance forte, que nous pourrons donner à l'écologie toute l'importance qu'elle a effectivement. Dépolluer coûte très cher. Concevoir et mettre en œuvre des modes de production non polluants coûte très cher, au moins dans un premier temps. Généraliser ces exigences à l'échelle de la planète coûte plus cher encore. La forte croissance n'est donc pas le contraire de la protection de l'environnement. C'en est la condition. Le plus important, à mes yeux, des concepts récemment apparus, celui du « développement durable », que les Français apprendront à connaître, l'a bien compris. Cette bannière est la mienne car en elle se nourrissent mutuellement la possibilité de durée – vitale pour les générations futures – et l'exigence de développement qui soulage les générations présentes et permet seule de financer vraiment l'écologie.

Ce qui est bon pour le développement est donc bon pour l'écologie, à condition qu'il ne s'agisse pas de n'importe quel développement. Parce que l'Europe est bonne pour cette croissance-là, elle le sera donc aussi pour l'environnement.

L'achèvement de l'espace unique dans une monnaie unique, enfin, devra être l'occasion d'une maîtrise retrouvée sur l'aménagement de notre territoire. Les forces du marché poussent sans contrôle à l'apoplexie des uns et à l'amaigrissement des autres. De ce modèle de développement les gens ne veulent plus mais, là encore, la réponse exige une action publique cohérente, quel que soit le partage des tâches entre l'Europe et ses nations constitutives.

Telle est mon ambition pour le devenir européen. Il n'y suffira pas d'une gestion économique audacieuse et inventive dans le respect des prudences toujours nécessaires. Il y faudra aussi, en tout état de cause, les capacités de décision, d'adaptation et de négociation que possèdent les Etats-Unis ou le Japon, demain la Russie, la Chine ou le Brésil. Il y faudra donc la cohérence d'une véritable puissance publique.

Est-ce possible ? Oui. Cela ne peut-il se faire qu'au détriment de nos identités nationales ? Non. Ma conviction est au contraire que cela exige que nos propres valeurs nationales regagnent en vitalité. Pas plus que quiconque, je ne veux d'une Europe qui ne saurait s'enraciner dans sa réalité historique et sociale, et dans laquelle ses citoyens ne se reconnaîtraient pas. L'Europe doit donc de plus en plus, dans l'avenir, se conduire comme une nation.

Sous quelle forme ? J'avoue être assez indifférent à la controverse irréelle entre les tenants de l'Europe fédérale et ceux de l'Europe des Etats. Ce que nous construisons, en effet, n'a à la face du monde aucune espèce de précédent connu. L'union volontaire, en temps de paix, de douze nations parlant presque autant de langues, qui n'ont ni à conjurer une guerre prévisible, ni à se libérer d'une domination coloniale, ni à mettre fin à un système oppressif, cela ne s'est jamais vu et donc ne ressemblera à rien d'autre. Seule la Suisse, sur une période bien plus longue et avec moins d'ampleur, s'est façonnée selon un processus un peu analogue. Alors parlons donc de l'Europe et attendons qu'elle soit achevée pour la qualifier, pour rechercher dans quelle catégorie du droit public elle trouve le mieux sa place. Je gage d'ailleurs qu'à ce moment-là on conclura qu'il s'agit d'une catégorie nouvelle n'existant que par cet unique exemplaire. L'essentiel, c'est qu'il y ait cohésion et pouvoir de décision.

La citoyenneté européenne

Je suis bien plus sensible au ciment culturel qui fera émerger la citoyenneté européenne. Et c'est en ce domaine que la France me semble disposer d'une chance historique extraordinaire. Il est en effet en Europe des nations qui s'identifient avant tout comme des peuples et dont la communauté de langue et de culture a fini, plus ou moins vite, par produire un Etat. C'est à l'évidence le cas anglais, ou italien, mais c'est plus encore le cas allemand. On a chez nos voisins d'outre-Rhin beaucoup théorisé (et dans le passé on a dramatiquement agi) sur le peuple et la nation. La nation s'y définit par l'appartenance au peuple, transcendant les frontières des Etats. Le droit de nationalité est régi par le sang et l'appartenance à l'Etat est somme toute peu de chose par rapport à l'appartenance au peuple.

La France s'est faite tout autrement. Dès avant la Révolution, l'Etat faisait vivre ensemble nombre de peuples aux langues et aux cultures fort distinctes (de Gaulle, dans ses *Mémoires*, parle au pluriel des peuples qui composent la France). La Révolution a systématisé et parachevé la construction et l'a en outre dotée d'une corps de principe – la Déclaration de 1789 – qui, au demeurant, avait à ses yeux vocation universelle.

Dans cette même logique, le principe, plus moderne encore, de la laïcité, a assuré, par la neutralité active de l'Etat, un respect égal et absolu de l'identité de chacun, quelles que soient sa langue, sa religion ou la couleur de sa peau. Et c'est cette laïcité même qui a permis à l'Etat ainsi construit de respecter chacun tout en ne reconnaissant de droits qu'aux individus et jamais aux minorités, vouées à se structurer ou s'ossifier ou se combattre dès qu'elles sont reconnues telles. Et il y a là, je crois, le seul corps de principes compatible avec la nécessité d'intégrer rapidement tous les Européen à une communauté nouvelle. Les principes qui ont fondé la nation française inspireront l'émergence de la citoyenneté européenne non parce qu'ils sont français, évidemment, mais parce qu'ils répondent aux besoins de l'Europe. Il reste que le rayonnement de notre identité sera confirmé par la nécessité où d'autres se trouveront de s'appuyer sur notre propre système de valeurs, plus ouvert à la diversité des destins et moins marqué du souci de différencier ou d'exclure.

Pour une Europe compréhensible

Il est une dernière condition : point de volonté commune ni de citoyenneté commune qui se traduisent hors d'institutions respectées. L'Europe a maintenant devant elle la question de l'organisation de sa démocratie. Les négociateurs de Maastricht en étaient assez conscients pour prévoir la réouverture de la discussion dans cinq ans.

Pour l'avoir personnellement vécue et pratiquée, je sais combien la construction européenne est d'une complexité extrême. Mais au moins pouvons-nous veiller, d'une part, à n'accepter que les complexités inévitables et, d'autre part, à les expliquer. Une Europe incompréhensible serait une Europe menacée.

Déjà Maastricht a permis un progrès en soumettant à approbation parlementaire la désignation du président et des membres de la Commission. Leur autorité y gagnera, mais aussi leur souci de rendre compte de leurs actes et d'en assumer la responsabilité. Encore faut-il également mettre fin à ces errements qui la conduisent à toucher à des matières qui ne sont pas vitales pour le destin européen mais sont très sensibles pour certaines cultures nationales. Que la chasse ou la fabrication des fromages demeurent régis par des règles nationales ne me paraît pas remettre en cause les raisons pour lesquelles nous avons tant besoin que l'Europe se fasse.

C'est dans le même esprit que doit être rééquilibrée notre vision des relations économiques internationales. Nous ne pouvons continuer à défendre l'échange parfaitement libre sans nous doter simultanément d'une politique de l'industrie et du commerce extérieur. Les citoyens européens n'y voient que des cadeaux faits à d'autres, à nos dépens et sans contrepartie. Le champ est donc immense et l'enjeu le mérite. Oui, nos vieilles nations ont du ressort et de l'avenir. Oui, il ne dépend que de nous que cet avenir, après Maastricht, s'écrive aux couleurs de l'espoir. Les réussites déjà réalisées nous ont rendus légitimement plus exigeants. De l'Europe nos devanciers attendaient la paix, nous l'avons eue. Nos successeurs sont en droit d'attendre plus encore : le rayonnement et la prospérité. C'est à notre génération qu'il appartiendra de les créer. Ce sera son devoir, son honneur, et c'est mon espérance.

MICHEL ROCARD

POLITIQUE

et sur la ratification du traité de l'Union européenne

L'opposition présentera des amendements communs

Le RPR avait réclamé, le 15 avril, cinq *«garanties»* contre la *«dérive centralisatrice»* que porte en germe, selon lui, le traité de Maastricht. L'UDF avait posé, le 21 avril, cinq *«conditions»* à la ratification du traité, quatre d'entre elles reprenant les *«garanties»* exigées par les néogaullistes. Il a donc suffi de mettre en commun les *«garanties»* des uns et les *«conditions»* des autres pour que l'intergroupe RPR-UDF-UDC de l'Assemblée nationale, mû par une évidente volonté d'aboutir, s'accorde, mercredi 22 avril, sur *«une batterie d'amendements»* au projet de révision constitutionnelle, portant sur *«six points»*.

La réunion de deux délégations du RPR et de l'UDF, conduites par leurs secrétaires généraux respectifs, MM. Alain Juppé et François Bayrou, a permis, mercredi, de dessiner le canevas du compromis adopté ensuite par l'intergroupe RPR-UDF-UDC. Au premier rang de ses préoccupations, l'opposition place la nécessité de *«renforcer le rôle du Parlement français sur les questions européennes»*, à travers, notamment, la création d'une commission spécialisée dans les affaires européennes qui serait consultée pour avis. En second lieu, elle demande que la référence au principe de subsidiarité soit inscrite dans la Constitution.

Elle souhaite que soient *«étudiées»* les conditions d'octroi du droit de vote et de l'éligibilité aux ressortissants de la Communauté résidant en France. En quatrième lieu, elle demande que le Parlement français soit *«associé à la mise en œuvre de l'Union économique et monétaire»*. Enfin, le RPR et l'UDF réclament une double *«clarification»* sur les conséquences financières du traité de Maastricht pour la France et sur la politique de délivrance des visas.

«Un très grand pas a été franchi», s'est félicité M. Juppé, qui a précisé que l'opposition *«ratifiera»* le traité de Maastricht si elle obtient satisfaction sur les *«garanties»* et les *«clarifications»* exigées. L'opération ne devrait guère poser de problèmes insurmontables, car l'opposition s'est ralliée à une *«reformulation de ses exigences en termes compatibles avec le traité»*, a tenu à souligner M. Jacques Barrot (UDC), actuel président de l'intergroupe.

M. Juppé n'a pas caché que deux *«différences»* persistent entre les formations de l'opposition. La première porte sur le droit de vote des ressortissants européens aux élections municipales : l'UDF y est favorable, tandis que le RPR y reste hostile. La seconde a trait à la procédure : l'UDF souhaite la voie parlementaire, le RPR restant attaché à un référendum. Cependant, sur ce point, le mouvement chiraquien se prépare visiblement à un recul. Il n'était que d'entendre M. Juppé souligner que les questions de procédure étaient *«secondes»* ou ne revêtaient aucun caractère d'*«actualité brûlante»* pour deviner la manœuvre de repli qui s'amorce.

L'impératif de l'union

Cette souplesse subite du RPR sur le référendum donne la mesure du chemin parcouru depuis une semaine. A l'issue de la réunion des députés et des sénateurs gaullistes du 15 avril, M. Chirac avait *«exigé»* le recours à la procédure référendaire. En fait, cette *«exigence»* exprimait moins sa préférence personnelle que le souci d'apaiser la grogne du camp «anti-Maastricht» qui, autour de MM. Séguin, Pasqua et Mazeaud, s'était révélé alors particulièrement pugnace. M. Chirac aura mis à profit la semaine qui vient de s'écouler pour remettre de l'ordre dans la maison néogaulliste.

Dans le texte qu'il a lu devant les députés du RPR et de l'UDF, M. Chirac n'a pas fait une seule mention du référendum ni formulé aucune appréciation sur le fond du traité de Maastricht – si ce n'est pour regretter qu'il fasse l'impasse sur la démocratisation des institutions, les questions de sécurité, la défense des intérêts français face au Japon et aux Etats-Unis ou l'élargissement aux pays de l'Est, – préférant mettre l'accent sur l'impératif de l'union de l'opposition.

«L'Europe sera clémente pour les forts et cruelle pour les faibles» a-t-il déclaré, ajoutant que la France étant *«aujourd'hui un pays affaibli»*, *«l'essentiel»* était *«de redresser cette situation»*. Un tel redressement, a-t-il poursuivi, *«implique une véritable majorité au lendemain des législatives, ce qui suppose aujourd'hui une véritable union de l'opposition»*. M. Chirac a donc sacrifié les réticences, voire l'hostilité de ses amis à Maastricht sur l'autel de l'union de l'opposition. Il a invoqué le sens de *«l'intérêt général»*.

Le «profil bas» adopté par les adversaires de Maastricht lui a, à l'évidence, facilité la tâche. M. Séguin était absent. M. Mazeaud est resté silencieux. Seuls M. Franck Borotra et Mme Nicole Cathala se sont manifestés, tandis que, au sein de l'UDF, MM. Philippe de Villiers et Alain Griotteray faisaient écho à leur réquisitoire. Les états-majors du RPR et de l'UDF ne seront pas, pour autant, à l'abri d'un harcèlement ces prochaines semaines. Il leur faudra compter avec des individualités comme M. de Villiers, qui, reconnaissant que son point de vue est *«minoritaire»* à l'Assemblée nationale, ajoute aussitôt : *«Cela ne veut pas dire qu'il l'est dans le pays.»*

FRÉDÉRIC BOBIN

Le référendum en veilleuse

par Olivier Biffaud

Qu'on se le dise, tout va pour le mieux dans la meilleure des oppositions ! Cette image, les dirigeants de la droite parlementaire ont cherché à la donner, mercredi 22 avril, en fin d'après-midi, dans un sous-sol de l'Assemblée nationale. Au terme d'une réunion de l'intergroupe des députés, MM. Jacques Barrot (UDC), Alain Juppé (RPR) et François Bayrou (UDF) ont mis en évidence le *«dialogue fructueux»* à l'intérieur de l'opposition, se sont félicités du *«grand pas»* qui venait d'être franchi et ont salué le bon travail effectué *«pour l'Europe et pour l'union de l'opposition»*. Que demande le peuple ? Un référendum, si l'on écoute le RPR, mais il faut bien tendre l'oreille, car cette «exigence» exprimée avec force, la semaine dernière, par M. Jacques Chirac, est évoquée, aujourd'hui, en sourdine.

Avec un certain sens de l'à-propos, le secrétaire général du RPR déclare jeudi, dans *Libération*, que *«certains vont dire que M. Mitterrand a gagné parce qu'il y a eu un étalage de divisions au sein de l'opposition»*. *«Je le regrette»*, ajoute-t-il. M. Juppé ne pèche-t-il pas par excès quand il parle de l'opposition tout entière ? Les divisions ou, du moins, les grincements, n'est-ce pas au RPR qu'ils s'observent ?

Les uns après les autres, à l'inverse d'un vœu exprimé lors du dernier conseil national du mouvement, les dirigeants du parti chiraquien font entendre leurs différences. *«M. Mitterrand est un habile homme, et nous sommes de bien piètres opposants»*, assure M. Charles Pasqua, jeudi, dans *le Figaro*, en se demandant comment *«certains»* – sans plus de précision – *«ont pu faire partie, naguère, du même gouvernement et plaider, récemment encore, pour la création d'une formation unique de l'opposition»*.

Ce *«certains»* répond au *«quiconque»* utilisé mercredi par M. Valéry Giscard d'Estaing pour stigmatiser ceux qui adoptent une *«attitude suicidaire»* anti-européenne. Le mot est saisi au vol par M. Edouard Balladur. Sur Europe 1, jeudi matin, l'ancien ministre a affirmé : *«Nous avons le droit, tout en étant aussi bon européen que... quiconque, et sans nous installer dans la position de donneur de leçons, de dire que nous souhaitons éclairer un certain nombre de points qui tiennent au fonctionnement de la démocratie dans notre pays.»*

«Mon problème c'est l'avenir de la France»

M. Philippe Séguin, absent à la réunion de l'intergroupe, a apporté sa pierre, mercredi, au «Grand débat» de Radio-Shalom. Cet autre ancien ministre du gouvernement Chirac a assuré qu'il n'est pas de *«ceux qui mélangent le débat intérieur et le débat sur la France dans l'Europe»*. *«Leurs problèmes, ce sont les élections législatives de 1993 et l'élection présidentielle de 1995. Mon problème, c'est l'avenir de la France»*, a affirmé le maire d'Epinal, ajoutant qu'il souhaite *«l'élection de M. Chirac à la présidence de la République française, à condition qu'il y ait encore une République française au moment de l'élection»*.

Le RPR a mis sa demande de référendum «en veilleuse» afin de privilégier l'union de l'opposition, mais il ne peut étouffer ses querelles internes.

Mme Guigou : «Le débat de fond ne doit pas être escamoté par des questions de procédure»

Les sénateurs ont eu un avant-goût du prochain débat parlementaire sur les accords de Maastricht, mercredi 22 avril, à l'occasion d'une discussion sur les conséquences du traité européen suscitée par M. Jacques Genton (Union cent., Cher), président de la délégation du Sénat pour les communautés européennes.

Après M. François Mitterrand, qui s'était exprimé sur le sujet au conseil des ministres, Mme Elisabeth Guiguou, ministre délégué aux affaires européennes, a réaffirmé l'opposition du gouvernement à toute renégociation du traité de Maastricht. *«Il n'y a pas d'ambiguïté*, a-t-elle affirmé. *La position du gouvernement est claire. Il ne peut en être question.»* Mme Guigou a ajouté : *«Maastricht ne mérite ni excès d'honneur ni excès d'indignité*; [il] *sera ce que les Douze voudront en faire. Ce n'est pas seulement l'aboutissement de l'Europe économique, pour la première fois depuis l'échec de la Communauté européenne de défense* [CED], *nous avons un traité qui pose les bases d'une Europe politique.»*

Répondant aux critiques venues des bancs du RPR, le ministre a exhorté les sénateurs présents à *«ne pas verser dans la polémique»*. *«Personne n'a songé faire le traité pour diviser qui que ce soit (...). Mais il ne faudra pas que ce débat de fond soit escamoté par des questions de procédure»*, a conclu le ministre.

Le débat qui a suivi a pourtant mis en évidence les nuances qui existent sur ce dossier au sein de la majorité sénatoriale et singulièrement entre les centristes et les gaullistes, le groupe des Républicains et indépendants, composé pour l'essentiel de parlementaires UDF-PR, s'étant opportunément abstenu. M. René Trégouët (Rhône), qui s'exprimait au nom du RPR, ne s'est certes pas montré aussi virulent que M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne). Contrairement au porte-parole du groupe communiste, qui a vu dans le traité de Maastricht *«l'acceptation de nouveaux sacrifices pour notre peuple et de nouveaux gâchis pour notre économie»*, M. Trégouët a assuré que le texte soumis à la ratification du Parlement français, s'il *«n'est sans doute pas sans reproches»*, *«ne suscite pas de véritables controverses»*. Le sénateur du Rhône est cependant tombé d'accord avec M. Lederman sur un point précis : la nécessité d'organiser un référendum pour que s'exprime le peuple qui *«seul peut valablement décider»*.

«Trois interrogations majeures»

Du côté des partisans du traité, M. Jean-Pierre Bayle (PS, Français établis hors de France) a mis en avant le caractère irréversible de la construction européenne. M. Ernest Cartigny (Seine-Saint-Denis), président du groupe du Rassemblement démocratique et européen, a assuré pour sa part que *«refuser la ratification aurait pour effet de jeter la France dans une crise grave»*. Pour les centristes, cohésion sénatoriale oblige, M. Xavier de Villepin (Français établis hors de France) a fait part de *«trois interrogations majeures»*, à propos de la monnaie commune, de la procédure budgétaire communautaire et du manque de démocratie en Europe. Au-delà de ces réserves, M. de Villepin n'en a pas moins réaffirmé la conviction européenne de son groupe et surtout il ne s'est pas arrêté un seul instant aux arguments de procédure avancés par son collègue RPR.

Les centristes ont d'ailleurs manifesté, au cours d'une séance de travail organisée mercredi matin, leur volonté de ratifier le traité européen et leur détermination *«à faire, à un moment, cesser le débat sur les questions de procédure s'il va trop loin et s'il met en péril la ratification»*, ce qui est justement l'objectif que se sont fixés les gaullistes *«historiques»* opposés à Maastricht regroupés autour de M. Yves Guéna (Dordogne).

GILLES PARIS

M. Charasse à l'Assemblée nationale

La réforme de la taxe d'habitation sera appliquée

Le gouvernement fait décidément peu de cas de la susceptibilité des députés socialistes. La semaine dernière, il leur annonce discrètement que leur réforme de la taxe d'habitation, conquise de haute lutte après plusieurs essais malheureux, est en fait inopportune. Les députés n'apprécient guère la remarque, mais, bons joueurs, acceptent d'examiner des aménagements aux modalités d'application, convaincus que ce compromis permettra aux uns et aux autres de sortir la tête haute. Las, le ministre du budget, M. Michel Charasse, oppose d'avance et publiquement, mercredi 22 avril, une fin de non-recevoir à toutes leurs propositions.

Répondant à une question de M. Arthur Dehaine (RPR, Oise) à l'Assemblée nationale, M. Charasse a déclaré que la nouvelle taxe départementale sur le revenu (TDR), *«qui a été votée par le Parlement, est et sera appliquée selon les termes et le calendrier prévus par la loi, sauf si une initiative parlementaire en demandait très rapidement le report»*. *«Aucune autre solution n'est techniquement possible»*, a ajouté le ministre du budget, en rappelant qu'à cette date de l'année les départements ont voté leurs budgets, leurs abattements et leurs taux. *«L'ensemble du système est enclenché*, a observé M. Charasse, *on ne peut plus aménager la réforme sauf à renvoyer le recouvrement de la taxe au premier trimestre 1993, ce qui entraînerait beaucoup de difficultés pour les contribuables et une charge de trésorerie que le budget de l'Etat ne peut pas supporter.»*

Dans la soirée, invité du journal de TF 1, M. Pierre Bérégovoy répète le message : l'application de la réforme, explique-t-il, *«se révèle difficile compte tenu des délais»*, mais, comme elle a l'*«agrément»* du groupe socialiste, *«elle sera naturellement appliquée»*, puisqu'il n'est pas dans les habitudes du premier ministre d'*«imposer des diktats»*. Seule une initiative parlementaire, ajoute M. Bérégovoy, pourrait en décider autrement.

Les députés socialistes traduisent : c'est tout ou rien. Soit ils acceptent de reporter d'un an l'application de «leur» réforme, soit ils la maintiennent telle quelle. Mais dans ce cas ils devront assumer seuls, devant l'opinion publique, la justification d'un impôt dont MM. Bérégovoy et Charasse ont déjà largement sapé l'image.

A l'issue d'une ultime réunion de travail, mercredi soir, les députés PS ont tenté de trouver un nouveau compromis en proposant un amendement qui ne devrait pas soulever les fureurs des services fiscaux et, en conséquence, celle de leur ministre de tutelle, M. Charasse. M. Auroux devait soumettre à M. Bérégovoy, jeudi matin, cette proposition, qui limite le nombre des contribuables entrants. Prudent, le porte-parole du groupe PS, M. Jean-Paul Planchou, a déclaré : *«On a fait le plus possible à l'économie. Cette solution devrait en principe convenir...»*

PASCALE ROBERT-DIARD

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Maintenant la rénovation de la classe de seconde

M. Jack Lang « suspend » la réforme universitaire

M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, a annoncé, jeudi 23 avril, une série de décisions sur les deux principaux projets de réforme engagés par son prédécesseur, M. Lionel Jospin. Pour les lycées, la rénovation de la classe de seconde sera maintenue, mais assouplie, et celle des classes de première et terminale fera l'objet d'une concertation complémentaire. Pour les premiers cycles universitaires, le projet lancé en janvier dernier est « suspendu ».

Assouplissements, apaisements et gel provisoire de certains projets : trois semaines exactement après son arrivée rue de Grenelle, M. Jack Lang révise la copie de M. Lionel Jospin sur les réformes engagées dans l'enseignement secondaire et supérieur. Sans faire table rase des *« progrès »* et des grands principes contenus dans les propositions de son prédécesseur – *« un grand ministre »*, – il entend manifestement changer de méthode afin de calmer la grogne suscitée depuis trois mois par cette rénovation tous azimuts.

« Une préoccupation simple me guidera : choisir autant que possible des solutions concrètes et lisibles..., faire émerger les idées positives qui nous permettront de progresser », a-t-il annoncé à la presse, jeudi 24 avril. Pour sa première déclaration publique comme ministre de l'éducation nationale, M. Jack Lang a tranché, en douceur, dans les deux grands dossiers qu'il a trouvés en arrivant : la réforme des lycées et celle des premiers cycles universitaires.

C'est sur le projet de rénovation des premiers cycles universitaires, lancé en janvier dernier par son prédécesseur et objet de nombreuses critiques depuis, que la décision est la plus spectaculaire, au moins dans la forme : M. Lang a, en effet, décidé de *« suspendre l'application de cette réforme à la rentrée 1992. Toute précipitation conduirait au désordre et porterait préjudice aux étudiants. Le projet initial ne sera pas publié dans sa version actuelle »*. Dans une large mesure, il s'agit en réalité d'une décision symbolique, destinée à calmer le jeu ; il était clair, en effet, au fil des discussions qui se sont déroulées depuis le mois de janvier entre le ministère, les universitaires et leurs syndicats que la probabilité était pratiquement nulle d'appliquer la réforme des premiers cycles dès la rentrée prochaine.

Mais en *« épurant l'atmosphère »*, selon sa formule, le ministre peut espérer regagner la confiance de la communauté universitaire et relancer un projet mal engagé. Sur le fond, en effet, les objectifs de la rénovation envisagée sont *« bons »*, notamment le refus de la sélection à l'entrée à l'université et la volonté de veiller à l'accueil des étudiants, de favoriser une réussite accrue et plus rapide, de garantir le caractère national des diplômes et de favoriser une large autonomie aux universités.

Politique contractuelle

Ce qui change, à l'évidence, est la méthode de pilotage. M. Lang a en effet l'intention de conserver et de soumettre rapidement au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), dans le courant du mois de mai, les dispositions du projet initial qui *« recueillent un large consensus »*. Il s'agit de tout ce qui concerne l'accueil, l'information et l'orientation progressive des étudiants, les modalités d'examens et la composition des jurys, l'organisation des enseignements en *« modules capitalisables »* et la garantie d'une deuxième session d'examens.

En revanche, les deux dispositions qui avaient cristallisé les oppositions sont suspendues. L'introduction, en fin de première année, d'un certificat d'études universitaires sera, après concertation, *« supprimée ou transformée en attestation de niveau »*. Surtout, l'arrêté général qui fixait de manière volontariste et restrictive la liste, l'intitulé, le contenu et le programme des DEUG (diplômes d'études universitaires générales) est mis au panier.

Plutôt que d'imposer un cadre général aux universitaires, le nouveau ministre va donc leur redonner l'initiative : les conférences pédagogiques – discipline par discipline – qui doivent être organisées par la conférence des présidents d'université avant l'été lui serviront de base de réflexion. Et il envisage, à partir de ces travaux, de consulter le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'automne prochain, avant d'arrêter ses décisions.

D'une manière générale, M. Lang paraît très réfractaire à l'égard de tout texte trop général et contraignant et semble favorable à l'utilisation de la politique contractuelle, mise en œuvre par M. Jospin depuis trois ans entre l'Etat et les universités, pour faire passer la rénovation nécessaire des premiers cycles. A charge pour chaque université, dans le cadre de son projet d'établissement et de son contrat, de faire des choix. Et pour l'Etat de l'y inciter en utilisant deux leviers déterminants : les crédits de fonctionnement et les créations de postes. Bref, il s'agit de faire le pari de la contractualisation, assortie de mécanismes d'incitation, université par université.

Rassurer les latinistes

La même démarche prudente et *« pragmatique »* est appliquée à la réforme du lycée. La rénovation de la classe de seconde entrera en application comme prévu à la rentrée 1992. Evaluation, modules de soutien et ateliers de pratique : ces mesures nouvelles sont bonnes. En revanche, le ministre souhaite reconsidérer la limitation du choix des élèves à deux options, source de la polémique récente sur la place des langues rares et des langues anciennes au lycée. *« Il ne peut être question d'accepter les mutilations, les exclusions, surtout à l'égard du savoir »*, a précisé M. Lang. Et les élèves *« qui souhaitent ardemment »* poursuivre l'étude d'une langue ancienne au lycée en plus de leurs autres options *« ne doivent pas en être privés »*.

Pas question toutefois d'imposer à tous le choix d'une troisième option. C'est à l'échelon local, par le biais des projets d'établissement et grâce à la dotation horaire globale dont disposent les proviseurs, que pourront se mettre en place les *« adaptations »* nécessaires. Autrement dit, le ministre renvoie la balle aux enseignants et aux chefs d'établissement qui devront opérer des choix, en concertation étroite avec les recteurs. Un *« groupe d'observation »* rassemblé autour du nouveau directeur des lycées et collèges, l'ancien recteur de Créteil, M. Christian Forestier, sera chargé de veiller *« de très près »* aux dérives éventuelles.

L'« architecture » des nouvelles filières en première et en terminale, qui n'est pas encore définitivement arrêtée, devrait être également infléchie. M. Lang veut prendre son temps : la concertation devrait reprendre jusqu'à la fin mai et des décisions être arrêtées avant les vacances d'été. Là encore, l'esprit de la réforme ne devrait pas fondamentalement changer. Mais le jeu des options *« doit être suffisamment ouvert »*, a souligné le ministre, la place des modules d'approfondissement être *« parfaitement définie »* et leur contenu clarifié. Enfin, la concertation sur les programmes sera poursuivie *« sans précipitation et de manière sereine »*.

GÉRARD COURTOIS et CHRISTINE GARIN

MÉDECINE

Sans être obligatoire

Le test de dépistage du virus du sida sera remboursé à 100 %

M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, a présenté mercredi 22 avril, au conseil des ministres, un certain nombre de mesures destinées à améliorer la lutte contre l'épidémie de sida. Confirmant que le dépistage du virus du sida ne sera pas rendu obligatoire, M. Kouchner a annoncé que le test de dépistage prescrit lors d'une consultation médicale sera dorénavant remboursé à 100 %. Il a également été décidé de doubler le nombre des centres de dépistage anonyme et gratuit pour qu'il y en ait bientôt, dans toute la France, environ 250.

Comme l'avait indiqué précédemment M. Jean-Louis Bianco (*le Monde* du 26 mars), le dépistage pourra être pratiqué dans les dispensaires antivénériens, les centres de consultation de protection maternelle et infantile et les centres de planification et d'éducation familiales.

Le label de « grande cause nationale » a été attribué pour 1992 aux actions d'informations réalisées par l'Agence nationale de lutte contre le sida. La règle selon laquelle il est interdit de pratiquer des tests de dépistage à l'insu des personnes, et sans que les résultats leur soient remis, sera rappelés aux ordres professionnels.

Enfin, les crédits consacrés par l'Etat à la prévention du sida s'élèveront en 1992 à 200 millions de francs (contre 140 millions de francs en 1991). La dépense supportée par les régimes d'assurance, maladie pour assurer la gratuité du test de dépistage sera en 1992 de 200 millions de francs.

DÉFENSE

M. Mellick à l'Assemblée nationale

Le gouvernement ne reviendra pas sur le remodelage de l'armée française

Le secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Mellick, a affirmé, mercredi 22 avril, à l'Assemblée nationale, que le ministère de la défense ne reviendra pas sur les mesures de restructuration des forces armées prises pour 1993 et annoncées la semaine dernière (*le Monde* des 16, 18 et 21 avril). M. Mellick a ajouté que ces mesures *« correspondent à une politique de défense de la France qui a fait l'objet de discussions »*, notamment à l'Assemblée. *« Mûrement réfléchies, ces décisions correspondent à des orientations »* qui tiennent compte du nouvel environnement international, a-t-il dit.

« Tout cela fera l'objet d'une loi de programmation militaire », dont *« le premier ministre est saisi »* et qui viendra en discussion devant le Parlement, dans le respect *« scrupuleux »* de la Constitution, a ajouté le secrétaire d'Etat.

M. Michel Voisin (UDC, Ain) et M. François Fillon (RPR, Sarthe) avaient auparavant accusé le gouvernement de ne pas respecter la Constitution en prenant des décisions (corps franco-allemand, suspension des essais nucléaires, dissolution d'unités, etc.) sans consulter le Parlement, qui aboutissent à *« un profond remaniement »* de la politique de défense de la France. Les deux députés ont mis en cause l'efficacité opérationnelle des décisions en estimant que le gouvernement *« impose aux armées une thérapie de choc »*, dont elles *« ne comprennent pas la finalité »*. Toutes ces mesures, *« en l'absence d'un plan d'ensemble »*, a notamment affirmé M. Fillon, *« apparaissent comme un véritable démantèlement de notre outil de défense »*.

Au nom du groupe socialiste, M. René Dosière (Aisne) a regretté qu'*« aucune mesure d'accompagnement n'ait été annoncée »* avec le plan de restructuration, qui provoque des *« sinistres économiques »* dans certaines localités. Avec la disparition de la 8e division d'infanterie, le département de l'Aisne est l'un des plus touchés, notamment à Soissons, Sissonne, La Fère, Laon et Folembray.

CATASTROPHES

Dans la deuxième ville du Mexique

Une série d'explosions dues au gaz a fait plus de deux cents morts à Guadalajara

Huit ans après l'explosion d'un réservoir de gaz liquide qui avait ravagé un quartier de Mexico, faisant quatre cent cinquante-deux morts, c'est la deuxième ville du Mexique, Guadalajara, qui a été victime, mercredi 22 avril, d'une série d'explosions qui seraient dues à l'accumulation de gaz dans un collecteur d'égouts. Selon les premières estimations, au moins deux cents morts et six cents blessés auraient été retirés des décombres.

SAN-JOSÉ

de notre correspondant en Amérique centrale

Un quartier populaire de la deuxième ville du Mexique, Guadalajara, a été ravagé, mercredi 22 avril, par une douzaine de très violentes explosions qui ont fait au moins deux cents morts et six cents blessés. Le bilan s'alourdissait d'heure en heure depuis l'arrivée des équipes de secours qui fouillent les décombres des centaines de maisons soufflées par l'explosion d'un gaz accumulé dans les égouts.

Selon les rescapés, les habitants du quartier Analco, dans le centre-ville, avaient signalé aux autorités une forte odeur de gaz depuis dimanche. Les pompiers s'étaient rendus sur place mardi après-midi et avaient rassuré la population en conseillant d'*« ouvrir les fenêtres »*. Les explosions ont eu lieu quelques heures plus tard, mercredi matin à 10 heures (18 heures à Paris), ouvrant des cratères de plusieurs mètres de diamètre et provoquant le chaos sur une distance de 8 kilomètres.

La société pétrolière nationale, Pemex, a démenti les rumeurs selon lesquelles l'accident serait attribuable à l'une de ses canalisations transportant du gaz. Une autre version met en cause une huilerie, la Central, qui aurait déversé un solvant très volatile dans les égouts de la ville.

Le gouvernement mis en cause

Quelle que soit l'origine de la tragédie, les mouvements écologistes, de plus en plus actifs au Mexique, soulignent la responsabilité des autorités dans cette affaire. *« La politique du gouvernement mexicain consiste à fermer les yeux à propos de la présence d'industries utilisant des substances dangereuses dans les zones densément peuplées »*, s'insurge l'ecrivain Homero Aridjis, membre du Groupe des cent (organisation écologiste réunissant des intellectuels mexicains). *La population est soumise à une pollution permanente et ignore souvent les risques. Dans le cas de la ville de Mexico, il y a huit cents zones de danger répertoriées, mais le gouvernement refuse de prendre les mesures draconiennes qui s'imposent pour déplacer les usines dangereuses. »*

M. Aridjis craint que les autorités ne cherchent à cacher le bilan réel de Guadalajara – *« Il y aura au minimum six cents morts et peut-être mille*, dit-il, *car c'est une zone très peuplée »* – comme elles l'avaient déjà fait lors de la catastrophe de San-Juanico en 1984. Le bilan officiel avait fait état de près de mille morts dans cette banlieue de Mexico à la suite de l'explosion de plusieurs réservoirs de gaz. *« En fait*, soutient M. Aridjis, *il y a sans doute eu près de cinq mille morts, et l'enquête avait été bâclée par le gouvernement pour protéger les vrais responsables. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

Au sud de l'agglomération grenobloise

Un mort lors d'une explosion à l'usine Atochem de Jarrie

GRENOBLE

de notre correspondant

Une explosion suivie d'un incendie a ravagé, dans la nuit de mercredi 22 à jeudi 23 avril, l'unité d'oxy-synthèse de l'usine Atochem de Jarrie (Isère) située dans le sud de l'agglomération grenobloise. Une personne est morte carbonisée et deux autres souffrent de brûlures au deuxième degré.

Certains habitants qui vivent à proximité de cette importante plateforme chimique, où sont fabriqués notamment de l'eau oxygénée (environ 100 000 tonnes par an), du chlore, de la soude, du perchlorate de sodium, ont quitté précipitamment leurs résidences pour se réfugier dans des zones protégées, par crainte d'une extension du feu à d'autres secteurs de l'usine.

Deux heures ont été nécessaires aux deux cents sapeurs-pompiers et aux spécialistes des catastrophes chimiques pour venir à bout de ce sinistre. La direction d'Atochem, filiale d'Elf Aquitaine écartait, jeudi 23 avril, tout risque toxique et de pollution chimique malgré la très forte odeur qui a empesté l'atmosphère pendant plusieurs heures.

C. F.

□ **CHINE : des tempêtes sur le Hunan ont fait 94 morts et des dégâts très importants.** – Des tempêtes très violentes, accompagnées d'abondantes chutes de pluie et de grêle, ont balayé le Hunan, province du sud-est de la Chine, les 20 et 21 avril. Elles auraient tué 94 personnes, en auraient blessé 3 796 (dont 891 grièvement). En outre, 44 900 maisons auraient été détruites et 240 000 endommagées. – (*AFP.*)

FAITS DIVERS

Pas d'élection d'une « mini-Miss France »

L'élection de mini-Miss France, un concours publicitaire réservé aux fillettes de quatre à huit ans, prévue mercredi 22 avril au parc Astérix à Plailly (Oise), a été interdite par le préfet de l'Oise et n'a donc pas pu avoir lieu.

Soucieux de voir protégés les intérêts des enfants appelés à défiler à trois reprises – en robe, en tenue de danse puis en vêtements de sports – pendant l'après-midi, le secrétaire d'Etat à la famille, M. Laurent Cathala, avait demandé au préfet de l'Oise de vérifier si la nouvelle loi sur les enfants mannequins (promulguée en juillet 1990) était bien respectée. Ce dernier, constatant qu'aucune autorisation préalable et individuelle exigée par le code du travail n'avait été demandée, a décidé d'interdire la manifestation.

Déjà en 1990 Mme Hélène Dorlhac, alors secrétaire d'Etat à la famille, avait tenté de s'opposer à ce genre de concours publicitaire, mais la loi sur le travail des enfants du spectacle et des enfants mannequins n'étant pas encore votée, elle avait dû y renoncer.

SPORTS

□ **FOOTBALL : la sélection française pour le championnat d'Europe des nations en Suède.** – Michel Platini, sélectionneur des équipes de France de football, a communiqué, mercredi 22 avril, la liste des joueurs appelés à disputer le championnat d'Europe des Nations, du 10 au 26 juin en Suède. Cette liste sans surprise ne sera modifiée qu'en cas de blessure. Elle comprend vingt joueurs, plus un gardien réserviste, le Marseillais Pascal Olmeta, qui intègrerait le groupe en Suède en cas de blessure de Bruno Martini ou de Gilles Rousset. Gardiens: Bruno Martini (Auxerre), Gilles Rousset (Lyon) et Pascal Olmeta (Marseille). Défenseurs: Manuel Amoros (Marseille), Jocelyn Angloma (Marseille), Laurent Blanc (Naples), Basile Boli (Marseille), Bernard Casoni (Marseille), Emmanuel Petit (Monaco), Franck Silvestre (Sochaux). Milieux de terrain: Didier Deschamps (Marseille), Jean-Philippe Durand (Marseille), Luis Fernandez (Cannes), Rémi Garde (Lyon), Christian Pérez (Paris SG), Franck Sauzée (Marseille). Attaquants : Eric Cantona (Leeds), Christophe Cocard (Auxerre), Jean-Pierre Papin (Marseille), Amara Simba (Paris SG), Pascal Vahirua (Auxerre).

□ **Marseille, Monaco, Cannes et Bastia dans le dernier carré de la Coupe de France.** – Marseille, Monaco, Cannes, ainsi que Bastia (deuxième division), se sont qualifiés, mercredi 22 avril, pour les demi-finales de la Coupe de France. Marseille a gagné à Caen (3-1); Monaco l'a emporté à Ajaccio (3-0); sur son terrain, Bastia a battu Nancy (0-0 après prolongations, trois tirs au but à zéro). A Lyon, sur terrain neutre, Cannes a battu le Red Star (1-0), après prolongations. Les demi-finales, dont le tirage au sort devait avoir lieu jeudi 23 avril, auront lieu le 6 mai.

□ **Ouverture de deux informations judiciaires sur le Paris-SG et le Racing.** – Le parquet de Paris a ouvert, mardi 21 avril, deux informations judiciaires pour abus de confiance, à la suite d'irrégularités constatées dans les comptabilités de deux clubs de football parisiens, le Paris-SG et le Racing. Alerté par l'administration fiscale, le parquet entend faire la lumière sur des mouvements de fonds destinés à rémunérer irrégulièrement les joueurs par l'intermédiaire de sociétés fictives spécialisées dans la communication. Les deux dossiers ont été confiés à M. Patrick Fiévet, juge d'instruction au tribunal de Paris.

□ **VOILE : Coupe de l'America.** – *New-Zealand* a repris l'avantage par deux victoires contre une en battant *Il-Moro-di-Venezia* de 34 secondes dans la troisième régate de la finale des challengers de la Coupe de l'America, disputée mercredi 22 avril au large de San-Diego (Californie). Les Italiens, qui avaient pris le meilleur départ, comptaient pourtant 1 minute 42 secondes d'avance à la première bouée, mais les Néo-Zélandais ont profité d'une erreur tactique de leurs adversaires, qui ont choisi de ne pas les contrôler dans le deuxième bord de près (contre le vent), pour prendre l'avantage et le conserver jusqu'à l'arrivée. Dans la finale des « defenders » américains, les chances de Dennis Conner paraissent très compromises après sa troisième défaite consécutive contre *America-3*, qui l'a cette fois devancé de 4 minutes 20 secondes.

Le naufrage de la science

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'alcoolisme au vol

SOCIÉTÉ

Le naufrage de la science russe

Suite de la première page

Comme les autres chefs de laboratoire de l'institut Kourtchatov, Alexandre Fridman en est réduit à chasser le contrat avec l'Occident pour éviter le chômage à son équipe. Il vient de signer avec l'université d'Orléans un accord de coopération portant sur des recherches pour l'application chimique des plasmas d'hydrogène. Il suit en cela l'exemple de ses collègues du département de physique des plasmas, qui travaillent sous contrat sur la fusion thermonucléaire pour le département américain de l'énergie. Aussi limités et modestes qu'ils soient (le département de l'énergie verse 540 000 francs pour l'année, et l'université d'Orléans 20 000 francs), ces subsides permettent aux chercheurs de l'Institut Kourtchatov de subsister tant bien que mal, de ne pas perdre tout espoir.

Alexandre Fridman est l'exemple type d'un de ces « cerveaux » que nombre de pays occidentaux accueilleraient volontiers à bras ouverts, profitant du grand désarroi qui frappe la science russe (*le Monde* du 11 septembre 1991). Ce brillant quadragénaire d'origine ukrainienne n'a vraiment découvert le monde que depuis un peu plus de deux ans. *« Ma première sortie du territoire soviétique date de l'hiver 1989. Et encore, c'était pour me rendre en Pologne, bardé d'autorisations spéciales »*, se souvient-il. Depuis, perestroïka aidant, il voyage beaucoup, en Europe et surtout aux Etats-Unis, sans restriction ni même autorisation préalable. *« Après tant d'années de silence forcé, nous avons beaucoup de choses à dire et nous sommes très demandés »*, lance-t-il en riant.

« Sur le fil du rasoir »

Il gagne actuellement 3 200 roubles par mois, soit à peu près l'équivalent de 190 francs. Beaucoup plus que le salaire moyen (800 roubles), mais deux fois moins que le traitement d'un chauffeur d'autobus. Difficile, dans ces conditions, de subvenir aux besoins d'une femme et de deux enfants. Pourtant, Alexandre Fridman ne songe pas à s'expatrier.

« J'ai eu, c'est vrai, plusieurs offres pour des stages assez longs dans des universités américaines, reconnaît-il. *J'ai toujours refusé, préférant que mes meilleurs collaborateurs partent à ma place, ce qui fut généralement accepté. De tels séjours sont très intéressants et formateurs pour un jeune. Pour moi, en revanche, les choses sont différentes. Ma carrière, toute mon histoire, se sont construites ici, et je ne n'obtiendrai pas une situation équivalente à l'étranger. Je risquerais, en outre, de ne pas retrouver mon laboratoire au retour après un an ou deux ans d'absence. »* Après quelques secondes d'hésitation, il ajoute : *« Mais les choses changent si vite, ici. Je vous dis cela aujourd'hui. Peut-être, demain, si la situation de détériore encore, aurai-je changé d'avis. Nous sommes sur le fil du rasoir. A tout moment, nous pouvons basculer d'un côté et nous en sortir, ou de l'autre et nous perdre »* (1).

De nombreux scientifiques russes ont déjà choisi d'émigrer ou, au moins, de profiter des bourses qui leur étaient offertes pour attendre plus confortablement à l'étranger des jours meilleurs. C'est ainsi, *affirme-t-il*, que tous les chercheurs confirmés ont déserté l'Institut Semenov de physique-chimie, où ne resteraient que le directeur et des étudiants : *« Leur domaine étant considéré comme moins prioritaire, ils ne bénéficiaient pas des mêmes égards que nous et ne touchaient que 800 roubles mensuels. »* L'Institut Landau, l'un des centres de recherche fondamentale les plus renommés au monde, serait déserté : tous les mathématiciens et les physiciens de haut niveau qui y travaillent se trouveraient actuellement aux Etats-Unis ou en Europe, directeur compris.

Perdus pour la science

Ce sauve-qui-peut général n'a rien d'étonnant : en cette période de crise aiguë et d'inflation galopante, le gouvernement s'efforce de parer au plus urgent, et la recherche scientifique n'est pas forcément prioritaire. *« Les crédits que me verse l'Académie des sciences ont doublé par rapport à l'an dernier. Pourtant, ils ne couvriront même pas le chauffage des locaux »*, se désole le directeur d'un institut de la banlieue de Moscou. On imagine les conditions de travail qu'une telle pénurie laisse aux chercheurs restés sur place. Dans tout Moscou, raconte l'un d'eux, il n'existe plus qu'une seule bibliothèque où l'on peut trouver les revues scientifiques étrangères : *« Mais si votre institut n'a pas versé sa participation, vous n'y avez pas accès ! »*



« Les intellectuels, et donc les chercheurs figuraient parmi les principaux promoteurs du processus démocratique, explique un membre du cabinet du président Boris Eltsine. *Mais aujourd'hui la communauté scientifique est l'une des premières victimes de ce processus. Une situation paradoxale qui entraîne inévitablement la fuite des cerveaux. »*

Quelle est l'ampleur réelle de la fuite des cerveaux de l'ex-URSS ? D'après une étude effectuée par des experts travaillant pour Boris Eltsine, l'effectif des scientifiques sur le territoire de la République de russie serait passé de 1 385 269 personnes (dont 160 037 chercheurs de haut niveau) en 1989 à 1 227 388 (dont 142 450 chercheurs de haut niveau) au 1er janvier 1991, soit une érosion d'environ 11 % en un an.

La plus grande part de ces savants disparus se trouvent toujours en Russie. Perdus pour la science, ils n'ont pas résisté à l'appel de l'argent et sont devenus banquiers, hommes d'affaires, chefs de petites entreprises, à caractère technologique ou pas. Les responsables russes appellent cela la *« fuite interne des cerveaux »*. Elle serait de loin, selon eux, la plus importante et la plus dommageable.

Où sont les autres ? Quelque 1 500 chercheurs d'Europe de l'Est se sont rendus en France en 1990 et 1991, et 34 d'entre eux travaillaient de manière permanente au CNRS en 1990. Les institutions scientifiques allemandes en ont reçu 1 900, en 1990, et 4 000 l'an dernier. Israël a accueilli 31 000 chercheurs en provenance de l'ex-URSS en deux ans. Enfin, on estime à 30 000 le nombre de ceux qui se trouveraient actuellement aux Etats-Unis.

« Nous n'avons pas de chiffres fiables. Mais je pense que pas mal d'industriels se sont attachés des experts soviétiques, notamment en logiciel informatique. De la même manière, chaque université importante doit abriter aujourd'hui quelques professeurs et un nombre substantiel d'étudiants », estime Alan Bromley, conseiller du président George Bush pour la science. Selon d'autres sources américaines, il n'y aurait cependant pas plus de 1 200 étudiants russes actuellement sur le territoire américain.

Toutefois, ces statistiques ne fournissent pas une image très précise de la situation. A l'exception, sans doute, des émigrants en Israël, la plupart de ces chercheurs séjournent, en effet, à l'étranger sur invitation, pour des séjours plus ou moins longs (un mois à un an en France). Et ceux qui partent avec l'intention de s'expatrier, répondant aux sollicitations de certaines universités ou grands laboratoires américains (et, peut-être japonais), ne sont pas toujours certains, eux-mêmes, de la solidité de leur choix. L'adaptation au mode de vie occidental n'est pas toujours facile pour un homme mûr qui laisse une brillante carrière derrière lui au pays. Ces exilés n'étant, par ailleurs, motivés que par des raisons strictement économiques, il suffirait d'une amélioration sensible en Russie pour que nombre d'entre eux décident de rentrer.

« Qu'ils partent ! »

« Ne nous leurrons pas, lance Vladimir Goubarev, ancien chef du service scientifique de la *Pravda*, et conseiller de Mikhaïl Gorbatchev. *Il s'agit d'une fuite de talents plutôt que d'une fuite de cerveaux. En Russie, aujourd'hui, nos meilleurs chercheurs sont paralysés, stérilisés. Qu'ils partent donc ! C'est à l'étranger qu'ils pourront s'épanouir, devenir ou redevenir des cerveaux. Et si une partie d'entre eux, ne serait-ce que 10 %, revient, nous serons gagnants. De toute façon, s'ils restent ici, nous perdrons sur toute la ligne. »*

Un jugement abrupt que n'est pas loin de partager – avec certaines nuances – Iouri Ossipov, président de l'Académie russe des sciences : *« Il n'y a aucun mal à ce que nos scientifiques aillent à l'étranger pour enrichir leurs connaissances, découvrir des équipes et des horizons nouveaux. A condition qu'ils reviennent. Il n'est pas mauvais, non plus, que certains choisissent les carrières commerciales. Notre pays a grand besoin de personnes compétentes dans ce domaine actuellement. »*

Pour M. Ossipov, la fuite des cerveaux serait un moindre mal si elle ne s'accompagnait pas d'un phénomène beaucoup plus préoccupant : le manque d'intérêt pour les études manifesté par les jeunes, qui, saisis par la fièvre libérale qui frappe toute l'Europe de l'Est (et, peut-être, choqués par la catastrophe de Tchernobyl), préfèrent se lancer dans le commerce, plus rémunérateur : *« Dans les années 50, après la guerre, c'était un honneur d'entrer à l'université, de devenir chercheur, même si les salaires étaient bas et les conditions de vie très dures. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. »*

Un autre effet pervers de l'exil des chercheurs inquiète beaucoup le président de l'Académie : la destruction des « écoles ». La science soviétique a toujours fonctionné par groupes d'affinité dont les membres rassemblés autour d'un ou de quelques maîtres étaient très liés, travaillaient ensemble, se soutenaient (parfois contre le pouvoir). *« Ces écoles représentent toute une culture. Quand, au sein de tels noyaux, une personne porteuse de ces valeurs quitte le pays, ne serait-ce que pour quelques années, les liens sont coupés et ne se recréeront pas. C'est une perte pour l'humanité, que ne compensera jamais tout l'argent du monde. »*

Le président Ossipov vient de terminer une tournée des pays occidentaux, à la recherche d'une aide pour tenter de stopper ce lent processus de désintégration de la science soviétique.

JEAN-PAUL DUFOUR

Prochain article
L'Occident à la rescousse

(1) Depuis cette conversation, Alexandre Fridman a d'ailleurs accepté une invitation de l'université d'Orléans, où il occupera pendant quatre mois, à partir d'octobre prochain, un poste de professeur associé...

☐ **Le futur Institut de biologie structurale de Grenoble s'ouvre au partenariat.** – Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) ont signé, mercredi 22 avril, une convention régissant l'organisation du futur Institut de biologie structurale (IBS) de Grenoble. Entièrement dédié à l'étude des macromolécules biologiques (*le Monde* du 27 juin 1991), ce centre de recherche devrait à terme accueillir deux cents personnes, qui travailleront sous la direction de M. Jean-Pierre Ebel, actuellement responsable de l'Institut de biologie moléculaire et cellulaire du CNRS à Strasbourg. Le CNRS et le CEA ont précisé que la signature de cette convention permettait désormais d' *« ouvrir l'IBS à d'autres partenaires publics ou privés* [notamment à l'université grenobloise Joseph-Fourier et à l'INSERM], *dans le cadre de conventions spécifiques. »*

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Provoquant la mort de quinze personnes par jour

L'alcoolisme au volant est réprimé plus sévèrement

Quatre affaires ont montré, ces dernières quarante-huit heures, la volonté des instances judiciaires de réprimer l'alcoolisme au volant.

Mardi 21 avril, le procureur de la République de Rouen a requis la peine maximale, soit quatre ans de prison et une amende de 60 000 francs, à l'encontre de M. Christian Vignon qui avait, en état d'ébriété, renversé et tué deux policiers et grièvement blessé un troisième, le 3 octobre 1991. Le même jour, au Havre, M. Olivier Levasseur a été inculpé d'homicides involontaires et écroué après avoir provoqué un accident qui avait entraîné la mort de deux personnes. Son taux d'alcoolémie atteignait 2,24 grammes.

Mercredi 22 avril, l'ancien champion de France et d'Europe du sprint Jocelyn Delecour a été inculpé d'homicides et blessures involontaires. Il avait perdu le contrôle de son véhicule, le 20 avril, et percuté contre une automobile dont les trois occupants, M. Angsthelm, son épouse enceinte de six mois et leur fils, âgé de quatre ans, avaient été tués sur le coup. M. Delecour, dont le taux d'alcoolémie était de 1,64 gramme au moment de l'accident, avait été placé en garde à vue, mardi 21 avril.

Enfin, M. Pascal Geoffroy, âgé de vingt-quatre ans, qui avait provoqué la mort d'une femme enceinte de six mois, en octobre dernier, alors qu'il conduisait avec un taux d'alcoolémie de 2,89 grammes, a été condamné, mercredi 22 avril, à dix-huit mois de prison ferme. Le procureur de la République n'avait requis qu'un an de prison.

En 1990, au cours d'environ six millions de contrôles, 96 000 conducteurs ont été condamnés pour conduite en état d'alcoolémie, c'est-à-dire pour avoir dépassé la limite légale de 0,80 gramme d'alcool pur par litre de sang. Parmi eux, 6 500 ont été condamnés pour blessures involontaires. Mais l'alcool est responsable de 38,8 % des accidents mortels en France : les conducteurs en état d'ébriété ont donc provoqué la mort de près de quatre mille personnes en 1991, soit quinze personnes par jour. On estime qu'en permanence 3 % des conducteurs sur les routes ont un taux d'alcoolémie qui dépasse le seuil légal. Ce chiffre s'élève à 12 % la nuit, et à près d'un tiers entre 1 heure et 3 heures du matin dans la nuit du samedi au dimanche.

Le risque d'accident, en raison de la diminution du seuil de vigilance et de l'amoindrissement des réflexes, est multiplié par dix lorsque le taux d'alcoolémie est de 0,8 gramme. Il est déjà multiplié par deux lorsque ce taux atteint 0,5 gramme. C'est pourquoi, M. Christian Gérondeau, l'ancien délégué à la Sécurité routière, président d'un groupe d'experts à haut niveau auprès de la CEE, a remis à l'automne dernier à la Commission de Bruxelles, un rapport qui préconise d'abaisser à 0,5 gramme le taux maximal légal d'alcoolémie dans le sang pour les conducteurs dans les pays de la Communauté. Une mesure déjà appliquée dans trois pays de la CEE (Grèce, Pays-Bas et Portugal) et dans trois autres pays européens (Finlande, Islande et Norvège). La Suède a même abaissé ce taux à 0,2 gramme.

Ch. de Ch.

CULTURE

M. Sueur veut encourager la lecture publique et le cinéma

M. Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, a présenté au conseil des ministres, mercredi 22 avril, un projet de loi relatif à l'action des collectivités locales en faveur de la lecture publique et des salles de cinéma *(nos dernières éditions du 23 avril)*.

Le ministre souhaite développer la lecture publique aussi bien dans les grandes métropoles, où il préconise la création de *« bibliothèques municipales à vocation régionale »*, futurs pôles associés de la Bibliothèque de France, qu'en milieu rural, où il veut renforcer le réseau des bibliothèques centrales de prêt.

Pour financer ces projets, il préconise une nouvelle ventilation de la dotation générale de décentralisation pendant six ans. Le programme d'équipement des bibliothèques centrales de prêt étant achevé, il est possible de dégager, à partir de 1992, 60 millions de francs, qui seraient affectés pour moitié aux départements et pour moitié aux grandes villes. Celles-ci pourraient bénéficier, en outre, cette année, d'une dotation de 20 millions de francs du secrétariat d'Etat aux grands travaux.

Pour encourager le cinéma, M. Sueur aimerait, d'autre part, que les communes et les départements soient autorisés à verser des subventions aux exploitants de salles. A l'heure actuelle, les aides directes de ces collectivités sont soumises à un régime de complémentarité avec celles de la région.

PATRIMOINE

Saint-Denis et sa flèche

M. Marcellin Berthelot, député communiste de Saint-Denis et ancien maire de la ville, tient *mordicus* à la seconde flèche de sa cathédrale. Celle-ci a été abattue en 1837, en même temps qu'une partie de la tour nord de l'édifice, à la suite d'une restauration maladroitement entreprise.

Une simulation à l'aide de faisceaux laser avait été réalisé, l'an dernier. Le Comité pour la reconstruction de la tour nord et de la flèche de la basilique de Saint-Denis – dont le président d'honneur est M. Berthelot – a réclamé mercredi 22 avril, au cours d'une conférence de presse, la communication de l'étude de faisabilité réalisée par le ministère de la culture pour la reconstruction de cet ensemble disparu.

Le député, qui entend déposer une question écrite à l'Assemblée nationale, sollicite une entrevue auprès de M. Jack Lang et du président de la République. Le comité a également l'intention d'intervenir auprès de l'UNESCO afin que la basilique, qui abrite les tombeaux des rois de France, soit inscrite au Patrimoine mondial.

Ce projet verra-t-il le jour ? On peut en douter. Question de financement : l'opération serait sans doute très onéreuse. *« L'équivalent d'un kilomètre d'autoroute »*, a indiqué le maire de Saint- Denis, M. Patrick Braouézec, en omettant de préciser le type d'autoroute : urbaine ou de campagne.

Question de principe surtout : il s'agirait là d'une pure reconstitution. Or la doctrine de l'inspection des monuments historiques comme de la direction du patrimoine est constante depuis des lustres : on restaure, on ne reconstitue pas.

E. de R.

THÉATRE

Les plaisirs trompeurs

Jérôme Savary dénoue avec panache la complexité des intrigues shakespeariennes

LA NUIT DES ROIS
à Chaillot

Tonnerres, éclairs, voiles qui tanguent derrière les rochers, appels d'un marin accroché au mât : c'est par une tempête que commence *la Nuit des rois*, par des gens qui émergent tout mouillés d'un ruisseau, par des gerbes d'eau lancées des coulisses... Un navire s'est échoué, la jeune fille Viola – Marie-Laure Dougnac – est sauvée. Elle se travestit en son frère jumeau, qu'elle croit mort, prend le nom de Cesario, part à la conquête du duc Orsino – Robert Guimard. Il est malade d'amour pour la belle Olivia – Martine Montgermont, – qui a juré de porter éternellement le deuil d'un frère, de fuir les hommes. Pourtant, elle se pâme devant Cesario/Viola, qui lui a été envoyé comme messager. Shakespeare ne varie guère le point de départ de ses comédies d'intrigue, il ne se lasse pas de broder sur les thèmes de l'incertitude des désirs, de l'ambiguïté des sexes.

La Nuit des rois tient de *Comme il vous plaira* et du *Songe d'une nuit d'été* pour la folie qui s'empare brusquement des êtres. L'histoire ne se passe pas dans une forêt enchantée, mais dans une île étrange nommée Illyrie. Il faut croire que la pièce a des vertus d'actualité, puisque la mise en scène de Jérôme Savary à Chaillot vient après celles d'Arlette Tephany – au Théâtre Silvia-Monfort – et de Charles Tordjman – à Créteil (*le Monde* du 31 janvier), – qui misait sur une franche gaîté et sur une agitation ne menant nulle part.

De Savary, on aurait pu attendre – ou craindre – une attention particulière aux nombreuses clowneries de la pièce. Or, il les respecte sans insister, et d'ailleurs, si l'on excepte quelques explosions de folie carnavalesque et grinçante – le duel de la fin est un morceau d'anthologie, ainsi que la vitalité comique de Natalia Dontcheva, sémillante servante de la belle Olivia, – ce n'est pas la partie la plus réussie du spectacle. Le bonheur vient d'abord de l'imagerie, comme d'habitude, puisque le décor est de Michel Lebois.


MARC ENGUERAND

Martine Montgermont et Michel Robin

Plus inattendu est l'intérêt porté aux personnages, à la façon dont ils trichent avec leurs faiblesses, avec leurs passions. Le public est entraîné dans le fouillis des sentiments avec une belle santé, avec sensibilité, et la pièce devient claire, sans que sa richesse, sa complexité soient atténuées. L'adaptation de Jean-Michel Déprats n'y est pas pour rien.

Le trouble est là, et le déséquilibre. Orsino manifeste une amitié à peine équivoque à l'égard de Cesario/Viola, émue par l'émotion qu'elle suscite chez Olivia. Quant à son frère jumeau Sébastien, il est sauvé par un voyageur qui lui voue une ferveur sauvage, quasi maternelle. D'autre part, les personnages comiques ne sont pas seulement des guignols. Ils ont une histoire, *éprouvent des désirs*, souffrent de frustrations.

C'est avec une méchanceté revancharde effrayante qu'ils raillent et torturent Malvolio, intendant d'Olivia, personnage grotesque et odieux, c'est vrai, auquel Michel Robin apporte sa poésie, quelque chose d'égaré. Il est superbe. Il apparaît à la fois pathétique et mesquin, petit chef imbu de son autorité, et qui s'enferre dans sa vanité, dernier de la classe qui mord quand on l'approche et pleure de solitude, celui qui ne pourra jamais compter que sur la pitié des femmes. Mais victime d'une blague affreuse, fardé de rouge et de blanc, ridiculement endimanché, ce n'est pas la pitié qu'il inspire, c'est une sympathie irrépressible, irrationnelle, un sentiment simple, foudroyant, incongru dans cet imbroglio de tromperies.

Jérôme Savary n'a pas demandé aux comédiens de forcer le ton dans le style Magic Circus. Il leur fait jouer les situations en assumant leur absurdité comme le plus banal des quotidiens. Ils le font, quelques-uns avec subtilité, tous avec plaisir. C'est de là que vient le trouble, l'inquiétude. Comme si, avec des lunettes magiques, on apercevait soudain, derrière les façades, l'envers de l'humanité. Féerie sulfureuse aux couleurs vives, cette *Nuit des rois* est un spectacle épatant.

COLETTE GODARD

► Salle Jean-Vilar, du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 heures. Jusqu'au 20 juin. Tél. : 47-27-81-15.

□ **Rencontre avec Josef Svoboda.** – A l'occasion de l'exposition consacrée au scénographe Josef Svoboda, organisée par l'Union du Théâtre des nations au Centre Georges-Pompidou, une rencontre aura lieu vendredi 24 avril à 20 h 30 dans la grande salle. Les débats seront menés par Guy-Claude François.

CINÉMA

Le petit malin

JOHNNY SUEDE
de Tom DiCillo

Johnny porte une attention soutenue à sa coiffure sculptée en banane, ainsi qu'aux souliers de daim qui, un soir, lui sont littéralement tombés sur la tête. Fan de Ricky Nelson, il écrit des chansons et, avec quelques copains, a formé un groupe. Mais il gagne sa vie en peignant des appartements, tout en rêvant d'un casse dans un supermarché. Il rêvasse beaucoup, et *Johnny Suede*, de Tom DiCillo, – prix du meilleur film au dernier Festival de Locarno – suit les méandres de ses fantasmes. La musique et les filles en sont les thèmes, Johnny est un garçon tout à fait normal. Il est d'abord amoureux d'une chipie mythomane, qui vit avec un photographe mais dont la mère produit des disques, puis d'une institutrice maternelle...

L'histoire se passe dans ces rues désertées d'une grande ville et ces lofts plus ou moins délabrés qui sont le décor presque obligé des films indépendants américains, dont Jim Jarmusch est devenu la référence (DiCillo fut son chef opérateur). Les enchaînements de scènes se font par association d'images, ou comme ça, sans raison ; les personnages se définissent *par des traits physiques exagérés*, comme dans les bandes dessinées, par des types de comportement stylisés, comme dans le théâtre off-Broadway des années 70. Le film est d'ailleurs inspiré d'un one-man-show monté par DiCillo.

En dépit de ces poncifs, *Johnny Suede*, loin du théâtre filmé, a bien du charme. Un charme un peu paresseux, fait de naïveté vraie, de fantaisie désinvolte, et qui doit beaucoup au charme personnel de Brad Pitt. Il paraît tout rond, tout jeune, sans un gramme de malice, et possède un métier sûr.

C. G.

Billard lapon

LE COUP SUPRÊME
de Jean-Pierre Sentier

Un jeune Lapon descendant d'une famille française doit rapporter à la tribu son totem, un fil à plomb en or jadis emporté par son grand-père Raymond Michel. Dans les eaux du Groenland, une maîtresse femme, Lucie, dirige un bateau-guinguette. Elle aima Raymond – qui a sculpté, aux alentours, des icebergs à la ressemblance des monuments de Paris – et elle l'attend depuis longtemps. Le fil à plomb en or se trouve sur le bateau, et sert au jeu du « billard instable ».

T'Champ, aventurier larmoyant épris de Lucie, va tenter, à ce jeu, le « coup suprême » devant une assistance enfiévrée. On comprend que le jeune Lapon arrivé jusque-là se sente un peu perdu. L'univers burlesque de Jean-Pierre Sentier est absurde et peuplé de dingues. On peut rester à la porte, mais aussi y entrer et se laisser prendre à son réseau imaginatif et humoristique de toiles peintes, de maquettes, de truquages, qui font penser à Jules Verne et à Méliès.

JACQUES SICLIER

La mini-baleine

HANNA EN MER
de Christian Berger

Tout commence en film fantastique, façon *Le monstre est vivant*, de Larry Cohen. Hannah, qui a déjà une fille en âge de la faire grand-mère, attend elle-même un enfant. Elle voudrait accoucher chez elle sans médecin, mais son mari tombe dans les escaliers, se casse le bras, et elle part en clinique, où elle met au monde une sorte de monstre qui ressemble, pour autant qu'on le voie, à un bout de viande, une mini-baleine. Les médecins sont embarrassés, et Hanna extrêmement choquée. Elle s'en va, abandonne tout, y compris son époux.

La voilà se déguisant en clochard dans un supermarché, où elle vole l'argent dont elle a besoin, et partant pour Hambourg. Sur la route, elle rencontre quelques cinglés, mais très gentils avec elle. Tous reconnaissent sa principale qualité : elle est observatrice. Elle prend un cargo pour l'Islande, mais apprend qu'elle va être grand-mère. La race humaine est sauvée.

On est donc passé de l'épouvante bien convenable au *road movie* à fantasmes. Le fantasme est pratique, qui évite au scénariste de travailler sur la crédibilité, et permet au metteur en scène de se concentrer sur un seul personnage – les autres font de la figuration – ce qui revient moins cher. Christian Berger est à la fois scénariste et réalisateur de *Hanna en mer*, film en noir et blanc qu'il centre sur les poses et les grimaces de son interprète-vedette, Marika Green. Elle manifeste autant de fantaisie qu'un pied de chaise.

C. G.

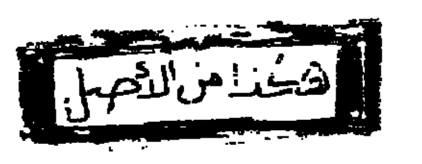
Echecs sanglants

FACE A FACE
de Carl Schenkel

Christophe Lambert – tout arrive – est, sous le nom de Peter Sanderson, un maître au jeu d'échecs et dispute un tournoi au bord du Pacifique. Une femme est tuée après qu'il ait passé la nuit avec elle. Un message en lettres de sang est écrit sur le mur. La police soupçonne Sanderson mais n'a pas de preuves. D'autres meurtres suivent, et d'autres messages. Diane Lane (à la ville Mme Christophe Lambert), jeune psychologue de service pour la circonstance, entreprend d'aider Sanderson. Une partie criminelle se joue parallèlement au tournoi. Si le réalisateur n'avait pas, dans un prologue en noir et blanc situé en 1972, laissé entrevoir un traumatisme d'enfance dont on ne sait pas si Sanderson ou l'autre gamin fut alors la victime, il n'y aurait pas de suspense ; parce que Christophe Lambert à aucun moment n'apparaît ambigu ; parce que, passé cette idée de départ, le scénario accumule toutes les conventions possibles du film de « psycho-killer » et de l'enquête psychanalytique ; parce que la mise en scène, de fausses pistes en révélations censées donner la chair de poule, n'est qu'un catalogue d'effets outrés jusqu'au ridicule, ainsi les séquences finales avec accompagnement d'orage, de musiques tonitruantes et de hurlements à vous faire éclater la tête.

J. S.





CULTURE

MUSIQUES

A vos marques !

La quatrième saison de l'Orchestre de Paris dévoilée par ses patrons

Pierre Vozlinsky, directeur général, et Semyon Bychkov, directeur musical de l'Orchestre de Paris, viennent de dévoiler leur prochaine saison. Comme presque toutes les institutions musicales parisiennes – mais moins que d'autres – la formation basée salle Pleyel connaît une baisse de fréquentation sensible. *« Moins 5 % de places vendues*, reconnaît Pierre Vozlinsky, *un effondrement des ventes aux caisses et une remontée sensible mais insuffisante des abonnements. »*

Lors de ce point presse, des raisons ont été invoquées par les uns et par les autres. Parmi elles, le peu d'émissions musicales aux heures de grande écoute sur les chaînes de télévision (1), le nombre trop élevé de concerts proposés à Paris, l'inconfort acoustique de la salle Pleyel, des prix de places souvent trop élevés... et le trop grand nombre de concerts gratuits, des horaires trop tardifs pour le public qui habite en dehors de Paris, etc.

Conscient de l'importance de ces problèmes, Semyon Bychkov insiste sur le soin qu'il faut apporter à la programmation : *« Il n'est plus possible de continuer à associer une ouverture, un concerto joué par une star et une symphonie, comme il n'est pas souhaitable de sacrifier au rite de la musique contemporaine en programmant, en début de concert, une œuvre pas trop longue pour faire plaisir aux critiques sans trop effaroucher le public. La musique contemporaine doit être l'objet de grands égards. Nous avons créé cette année une symphonie de Carlos-Roque Alsina. Eh bien ! nous allons la reprogrammer. C'est une pièce magnifique qui doit entrer au répertoire de l'orchestre.*

» Il est vrai qu'il y a trop de concerts à Paris, mais avouons qu'il y en a de médiocres. En réalité, nous manquons de vrais événements musicaux. Des concerts structurés, pensés du début à la fin dont les œuvres seraient soigneusement appariées et interprétées par des chefs et des solistes tout aussi soigneusement choisis. L'Orchestre de Paris joue maintenant avec une plus grande régularité. Il n'est pas le meilleur orchestre du monde, mais il a ses spécificités. La virtuosité individuelle de certains de ses musiciens, sa flexibilité peuvent donner de magnifiques résultats, soulignés à maintes reprises, lors de nos tournées à l'étranger. Je sens aussi, chez nous, un nouvel esprit se développer, reflet de la façon dont la musique est enseignée aujourd'hui au Conservatoire de Paris. J'ai dirigé l'Orchestre des élèves du Conservatoire : le résultat a été magnifique et j'ai été heureux d'apprendre que l'on ne menaçait plus les élèves en leur disant : « Attention ! Tu ne seras pas soliste et tu finiras dans un orchestre. » Et puis nous avons la chance d'avoir un chœur exceptionnel. Il est formé d'amateurs dans la plus noble acception du terme ! »

Examinée dans le détail, la programmation de la saison 1992-1993 promet effectivement de belles soirées : le *War Requiem* de Britten en ouverture de saison (les 7, 8 et 9 octobre), un concert Mozart-Dvorak par Giulini et des solistes de l'orchestre (les 25, 26 et 27 novembre), le retour de Lorin Maazel dans *le Sacre du printemps* de Stravinsky et *la Mer* de Debussy (les 2, 3 et 4 décembre); la *Neuvième Symphonie* de Mahler par Bychkov (les 8 et 10 décembre); *la Huitième* et la *Neuvième Symphonie* de Beethoven par Herbig (les 16, 17 et 1er décembre); la *Messe glagolitique* de Janacek par Bychkov (les 20, 22 et 23 janvier); Ligeti, Liszt, Weber, Brahms-Schoenberg par Duchable et Bamert (les 17 et 18 février); Beethoven et Schubert par Sanderling, qui vient de donner une interprétation sublime de la *Quatrième Symphonie* de Bruckner avec l'aide d'un Orchestre de Paris des grands jours (les 10, 11 et 12 mars); Wagner, Mahler, Schoenberg par Waltraud Meier et Boulez (les 21, 22 et 23 avril); Schubert, Strauss, Britten et Stravinsky par Antonio Papano, le nouveau directeur musical de l'Orchestre de la Monnaie de Bruxelles (les 5 et 6 mai); un cycle Brahms au cours duquel les symphonies et les concertos seront donnés, sous la direction de Bychkov, qui avait dirigé de façon mémorable la *Quatrième Symphonie*, il y a cinq ans, avec la participation d'Anne Sophie Mutter et d'André Watts (les 2, 4, 8 et 11 juin).

Deux productions lyriques sont également au programme : *Eugène Onéguine* de Tchaïkovski (les 28 septembre, 1er, 4, 10, 12, 14 et 16 octobre), direction Bychkov, mise en scène d'Adolph Dresen, avec Irina Arkhipova et Nuccia Focile (recrutée bien avant qu'elle triomphe face à Pavarotti dans *le Bal masqué* de la Bastille), et *Wozzeck* de Berg (les 24, 26 et 29 mars), direction Daniel Barenboïm, mise en scène de Chéreau. Ces représentations d'opéras seront accueillies par le Théâtre du Châtelet.

Des tournées sont également prévues, en Espagne, Italie et Allemagne; des séances d'enregistrement pour Philips, notamment *Eugène Onéguine*, qui sera mis en boîte après les représentations, de façon à bénéficier du travail capitalisé pendant les représentations et ces fameux concerts pour les jeunes auxquels Bychkov et Vozlinsky tiennent tant.

ALAIN LOMPECH

(1) France-Musique retransmet cinq concerts de l'Orchestre de Paris par an, Radio Classique en retransmet d'avantage dans les zones où elle émet. Il est à noter que pour la quatrième année consécutive une série de treize concerts de l'Orchestre de Paris seront retransmis par un réseau de 250 radios sur tout le territoire nord-américain.

► **Renseignements et abonnements : Orchestre de Paris, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 45-61-96-07.**

Un contrat de 60 millions de dollars pour Madonna

Soixante millions de dollars (environ 330 millions de francs) : c'est le montant du contrat d'une durée de sept ans que Madonna vient de signer avec le géant multi-média américain Time Warner, battant ainsi le précédent « contrat du siècle » en matière de show-business, celui qui lie depuis l'an passé Michael Jackson à Sony Entertainment pour 50 millions de dollars.

Les termes du contrat révélés par le *New York Times* stipulent que Madonna recevra une avance de 5 millions de dollars pour chacun de ses sept prochains albums, plus un pourcentage de 20 % sur les droits. En outre, la pop-star pourra constituer sa propre société de production, Maverick Entertainment. *« J'ai commencé à éprouver le désir d'avoir plus de contrôle*, a expliqué la chanteuse. *Il existe un certain nombre de compositeurs, de photographes, de réalisateurs et de journalistes que j'ai pu rencontrer au cours de ma carrière et que j'ai envie d'emmener avec moi où je veux. Je veux les intégrer à ma petite usine à idées. »*

La signature de ce contrat rentre dans la droite ligne des « contrats du siècle » conclus ces deux dernières années. Outre Michael Jackson avec Sony, les Rolling Stones ont signé pour 250 millions de francs avec Virgin Music, Janet Jackson (sœur de Michael) également 250 millions de francs avec Virgin Music, les hard rockers américains de Motley Crue, 190 millions de francs avec Elektra, et Aerosmith, 135 millions de francs avec Sony/Columbia.

□ *Le Toréador* **joue les prolongations.** – Les représentations du *Toréador*, d'Aldolphe Adam, à la Péniche-Opéra (*le Monde* du 22 avril) ont été prolongées du 30 avril au 3 mai. Les spectacles supplémentaires des 1er, 2 et 3 mai commenceront à 21 heures et seront suivis d'une table d'hôte à bord de la péniche ancrée au 100, quai de Jemmapes, 75010. Prix des places : 120 F plus 80 F pour le repas. Réservation par téléphone : 42-45-18-20.

EXPOSITIONS

Des disciples en trop

Hélion et ses admirateurs : une étrange exposition

LA RUE DE BOURGOGNE
au Musée Carnavalet

C'est une question rituelle dont les historiens aiment à débattre longuement : un maître est-il coupable de ses disciples ? N'a-t-il vraiment que ceux qu'il mérite ? N'a-t-il pas aussi ceux que sa courtoisie, l'horreur de la solitude ou la faiblesse de l'époque l'incitent à tolérer ? N'a-t-il pas encore, malgré lui, ceux qui se disent ses élèves, quoiqu'ils n'aient rien appris de lui ? Ces questions mélancoliques deviennent vite obsédantes dans les salles du Musée Carnavalet où est exposé le groupe dit « de la rue de Bourgogne ».

Dans cette rue plutôt très bourgeoise, au numéro 43, une dizaine de peintres et un sculpteur avaient coutume de se réunir dans les années 70 et de parler peinture entre eux et en compagnie de quelques collectionneurs qui les défendaient.

Ces artistes avaient en commun de se vouloir figuratifs, très figuratifs, par réaction contre la vogue abstraite et les avant-gardes d'alors.

Ils représentaient des natures mortes, des coins de campagne, des ports et des villes. Ils méditaient les leçons de Giacometti et de Balthus, ils aimaient à se souvenir du cubisme et de l'impressionnisme, tout cela avec sans doute infiniment d'ardeur et d'humilité, mais sans qu'éclate dans leurs œuvres un talent assuré, exception faite du sculpteur William Chattaway. Il se trouve qu'à l'automne 1973 Jean Hélion accepta d'accrocher quelques dessins rue de Bourgogne. Du coup, voilà le cercle qui, aujourd'hui, se place sous l'autorité de ce grand peintre, l'un des esprits les plus aigus de l'époque. L'exposition s'ouvre et s'achève sur ses œuvres, peintures à l'entrée, dessins à la fin, excellents tableaux, bons dessins.

Parmi eux, l'un des meilleurs d'Hélion, la *Vanité à la feuille morte* de 1958, et des études à l'huile où se vérifie la justesse de regard du peintre.

Accrochées à proximité, les œuvres du groupe « de la rue de Bourgogne » font pauvre figure. Le stéréotype, l'effet de style convenu, y triomphent, et l'on s'approche parfois de très près du vraiment médiocre, du pastiche d'Utrillo, du sous-Giacometti brouillon sans vigueur et, naturellement, de l'imitation d'Hélion.

La distance est telle du maître à ses supposés disciples que l'exposition se retourne contre ceux qui espéraient peut-être en bénéficier. Quant à l'œuvre de Jean Hélion, ces mésaventures ne l'atteignent pas. Elle demeure telle qu'en elle-même, accomplie, admirable, intacte.

PHILIPPE DAGEN

► **Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, 75003 Paris ; tél. : 42-72-21-13. Jusqu'au 28 juin.**

Les comptes bucoliques d'Haussmann

Les nouvelles promenades de Napoléon III en gravure et en musique

LES JARDINS DU BARON HAUSSMANN
au Louvre des Antiquaires

« Si vous voulez voir le jardin décoratif par excellence, vous l'aurez à Paris, et disons bien vite que l'invention en est ravissante. C'est du décor, pas autre chose, prenez-en votre parti, mais du décor adorable et merveilleux ». Il s'agit d'Euro Disneyland ? Pas vraiment. Alors, qui est l'auteur de cette « pub » appuyée ? George Sand, qui s'extasie ici sur les nouveaux jardins qu'Haussmann, répondant en cela aux directives précises de Napoléon III venait de donner à Paris. Entre 1853 et 1870, 2 000 hectares de bois et verdures diverses, 600 000 arbres de toutes espèces, notamment les marronniers, que le grand préfet aimait bien, allaient être plantés. Alphand, directeur du service des promenades et des plantations, assisté par Barillet-Deschamps, mais aussi Davioud pour l'architecture des parcs, et Bergrand pour l'approvisionnement en eau, seraient les maîtres d'œuvre de cette transformation écologique avant la lettre de la capitale française. Les bois de Boulogne et de Vincennes, les Buttes-Chaumont, le parc Montsouris, mais aussi le réaménagement du Luxembourg, les Champs-Elysées, des squares en veux-tu, en voilà, des kilomètres d'avenues plantées, tel aura été le formidable travail de cette équipe, et telle est l'œuvre que présente le plus agréablement du monde le Louvre des Antiquaires, qui prend en cela le relais de la grande exposition du Pavillon de l'Arsenal (*le Monde* du 23 octobre 1991). Des textes tirés, souvent, des mémoires du baron, de la musique d'époque, notamment d'Offenbach, exact contemporain d'Haussmann, et enfin une utilisation intensive de la gravure préférée, à dessein, à la photographie, sont les ingrédients de ce cocktail équilibré, entre les plaisirs bucoliques et les besoins de l'histoire. Le petit catalogue, signé par Patrice de Moncan, co-auteur, par ailleurs, avec Christian Mahout, du *Paris du baron Haussmann*, a la délicatesse moyenne d'ignorer totalement les travaux de Pinon et des Cars pour le pavillon de l'Arsenal (*le Paris d'Haussmann*, Editions Picard). Oubli, ou règlement de comptes ? Cette dernière hypothèse serait déplorable, pour une entreprise qui se montre précisément soucieuse de réhabiliter l'intégrité du préfet, de rappeler la façon scrupuleuse dont Haussmann géra les comptes de la ville sans les confondre avec les siens propres.

Signalons enfin une exposition plus simplement imagée, dans la galerie l'Arcade Colette, à deux pas du Louvre des Antiquaires, et qui évoque les travaux du préfet autour du Palais Royal.

FRÉDÉRIC EDELMANN

► **Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal, 75001 Paris. Jusqu'au 4 octobre, du mardi au dimanche inclus, de 11 heures à 19 heures.**

► **Haussmann autour du Palais-Royal, arcade Colette, 155, galerie de Valois (17, rue de Valois), 75001 Paris.**

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

CUBISMES TCHÈQUES, 1910-1925. Galerie du CCI. Jusqu'au 17 mai.

LOUIS I. KAHN, LE MONDE DE L'ARCHITECTE. Grande galerie. Jusqu'au 4 mai.

MISSION PHOTOGRAPHIQUE TRANSMANCHE. Galerie du Forum. Jusqu'au 24 mai.

GEORGES ROUAULT. Première période 1903-1920. Grande galerie. Entrée : 32 F. Jusqu'au 4 mai.

JOSEF SVOBODA, SCÉNOGRAPHE. Grand foyer. Jusqu'au 1er juin.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

ARCHITECTURES DE SPECTACLE. Exposition-dossier. Jusqu'au 31 mai.

ARTS INCOHÉRENTS, ACADÉMIE DU DÉRISOIRE (1882-1893). Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 31 mai.

LE CABARET DU CHAT NOIR. Exposition-dossier. Jusqu'au 24 mai.

GUIMARD. Entrée : 32 F (billet jumelé musée-exposition : 45 F). Jusqu'au 26 juillet.

PHOTOGRAPHIES DE LOIE FULLER. Exposition-dossier. - espace naissance du cinématographe. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 31 mai.

UN AMI DE TOULOUSE-LAUTREC : MAXIME DETHOMAS. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 24 mai.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 10 h à 22 h.

ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES (1988-1991). Hall Napoléon. Entrée : 35 F (comprenant l'accès à l'exposition Clodion). Jusqu'au 29 juin.

CLODION, SCULPTEUR (1738-1814). Hall Napoléon. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 juin.

HOMMAGE A CHARLES STERLING (1901-1991). Des primitifs à Matisse. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 22 juin.

SOUVENIRS DE VOYAGES : AUTOGRAPHES ET DESSINS FRANÇAIS DU XIXe. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 18 mai.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30. ronde avec.

LE GRAND JEU. Entrée : 35 F (comprenant l'entrée de l'expositon SIMA). Jusqu'au 21 juin.

PRAGUE - BRATISLAVA. D'une génération l'autre. Jusqu'au 21 juin.

SIMA. Entrée : 35 F (comprenant l'entrée de l'exposition le Grand Jeu). Jusqu'au 21 juin.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU, 1902-1913. Rivages. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 septembre.

TOULOUSE-LAUTREC. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Réserv. billets au 48.04. 38.86. (de 11 h à 18 h), par minitel 3615 Lautrec et Fnac. Entrée : 50 F. Jusqu'au 1 juin.

LES VIKINGS. Les Scandinaves et l'Europe 800-1200. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 40 F. Jusqu'au 12 juillet.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (40-05-80-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h.

ART, PHOTO, IMAGES. Espace Claude-Bernard. Entrée : 45 F (Cité pass). Jusqu'au 10 mai.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.

ECRANS HONGROIS, FILMS ET VIDÉOS EN HONGRIE DEPUIS 1965. Gabor Body, Forgacs, Bachman. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 24 mai.

ELLSWORTH KELLY, LES ANNÉES FRANÇAISES 1948-1954, SUZANNE LAFONT. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 24 mai.

MUSÉES

LES ANNÉES 70 : UN GROUPE D'ARTISTES A PARIS. Musée Carnavalet, 29, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 45. Entrée : 30 F. Jusqu'au 28 juin.

ARGENT D'ARGENTINE. Argenterie des XVIIIe, XIXe et XXe siècles. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, mar. jusqu'à 21 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 mai.

AUTOPORTRAIT DE LEE FRIEDLANDER. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 1er juin.

BABAR SUR SON 31. Halle Saint-Pierre, musée en herbe, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

RICHARD PARKES BONINGTON. Graveur et lithographe. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne ou 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 21 mai.

MARCEL BOVIS, RÉTROSPECTIVE. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 24 mai.

YVES BRAYER ET PARIS. Donation de Mme Yves Brayer. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 mai.

CENDRIERS D'AUJOURD'HUI. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 23 mai.

CENT JARDINS A PARIS ET EN ILE-DE-FRANCE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. 1er et 8 mai de 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

LES CONCOURS D'AFFICHES VERS 1900. Byrrh, l'affiche imaginaire. Musée de la Publicité, musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 3 mai.

DESSINS DE RODIN. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 19 juillet.

LOUIS FAURER. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 1er juin.

PEDRO FIGARI. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 24 mai.

GEORGES FRANJU, CINÉASTE. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Projection de courts métrages. Projection de Judex, jeu. 23 avril à 21 h. Jusqu'au 29 avril.

VÉRONIQUE GIRIAT. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 22 mai.

LA GRANDE EXPOSITION DES FRUITS ET DES LÉGUMES. Muséum national d'histoire naturelle, galerie de botanique, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 17 h. Groupes scolaires sur rendez-vous au 43.36.54.26. Entrée : 25 F. Jusqu'au 14 septembre.

HOMMAGE A VÉRONIQUE WIRBEL. Et présentation de la Donation Yankel. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 4 mai.

IMAGES A LA CARTE. Les cartes postales, comme une mémoire populaire. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 1er juin.

JEAN COCTEAU PRÉSENTÉ PAR JEAN MARAIS. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Du 23 avril au 31 mai.

LES LAUTREC DE LAUTREC. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart et Mazarine, 1, rue Vivienne (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F, 20 F avec un billet du Grand Palais. Conf. à 18h30 ven. 24 avril. Jusqu'au 31 mai.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 24 AVRIL

« L'univers inattendu de Toulouse-Lautrec au Père-Lachaise », 10 h 30 et 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'histoire des Halles de Paris, de son quartier et la halle au blé », 10 h 30, 8, rue de la Ferronnerie (Paris autrefois).

« Le quartier chinois et ses lieux de culte », 11 heures, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

« Kurt Schwitters, « Miroir-collage », 1922 », 12 h 30, Musée d'art moderne, 11, avenue du Président-Wilson (Le Point de vue du conservateur. Direction des affaires culturelles de la Ville de Paris).

« Charité et répression au dix-septième siècle : la Salpêtrière », 14 h 30, 47, boulevard de l'Hôpital (Monuments historiques).

« Rues, maisons du Moyen Age du quartier Latin », 14 h 30, métro Cardinal-Lemoine (Paris pittoresque et insolite).

« Le parc de La Villette, de la Cité de la musique à la Cité des sciences », 14 h 30, fontaine aux Lions, métro Porte-de-Pantin (Sauvegarde du Paris historique).

« Histoire et fonctionnement de l'hôtel des ventes au nouveau Drouot », 14 h 30 et 16 h 15, sous la grande horloge, sortie métro Richelieu-Drouot, en face du Crédit du Nord (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« A la découverte du Palais-Royal et de son quartier insolite », 14 h 30, place du Palais-Royal, devant les grilles du Conseil d'Etat (Arts et caetera).

« Les passages couverts (deuxième parcours), exotisme et dépaysement assurés », 14 h 40, 33, boulevard de Strasbourg (Paris autrefois).

« Le siège du Parti communiste français », 14 h 45, métro Colonel-Fabien (M. Benassat).

« L'apothicairerie des Invalides et le laboratoire de Parmentier », 15 heures, 6, boulevard des Invalides (D. Bouchard).

« De « l'hôtel industriel » de Dominique Perrault au chantier de la Bibliothèque de France », 15 heures, RER Masséna, au pied de l'escalier (P.-Y. Jaslet).

« Teilhard de Chardin », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« Chez Gustave Moreau, dans son atelier et son appartement de Montmartre », 15 heures, 14, rue de La Rochefoucauld (M. Hager).

« Les Vikings, exposition au Grand Palais », 16 h 30, entrée Clemenceau (Approche de l'art).

« Le fondement du tableau : couleur ou matière », 19 heures, Musée national d'art moderne (Centre Georges-Pompidou).

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LA MARCHE A L'ÉTOILE. Musée des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 24 mai.

RICHARD PARKES BONINGTON. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30. Entrée : 35 F. Jusqu'au 17 mai.

LE PASSÉ RECOMPOSÉ, PHOTOGRAPHIES RESTAURÉES DE LA COLLECTION, de la Bibliothèque des arts décoratifs 1850-1900. Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre,, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 juin.

LE PONT TRANSBORDEUR ET LA VISION MODERNISTE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 juin.

PORTRAIT D'ÉCOLE. Musée des Monuments français, palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro (44-05-39-10). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 17 h 15. Entrée : 17 F. Jusqu'au 29 avril.

PORTRAITS DE COUR. Conservatoire national des Arts et Métiers, bibliothèque, 292, rue Saint-Martin (40-27-23-67). T.l.j. de 13 h à 19 h, dim. de 12 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril.

LA RUE DE BOURGOGNE. Dix peintres, un sculpteur. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 26 juin.

SCULPTURE DÉCORATIVE DES ANNÉES 20. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les 15 derniers jours de chaque trimestre (15-30 juin, 10-30 septembre). Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 avril.

LES SEUILS DE LA VILLE, PARIS DES FORTIFS AU PÉRIF. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 26 avril.

SMORFIA NAPOLETANA. La grimace napolitaine par 30 peintres italiens contemporains. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 23 mai.

LE SPORT ET LES LOISIRS ILLUSTRÉS PAR LES JOUETS. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 4 octobre.

STORY BOARD. 90 ans de dessins pour le cinéma. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 juin.

TOUS PARENTS, TOUS DIFFÉRENTS. Musée de l'Homme - galerie d'anthropologie, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 30 novembre.

VOYAGE AUX ILES. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-09). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Visites guidées sur demande au 40.27.62.18. Entrée : 20 F. Jusqu'au 5 juillet.

CENTRES CULTURELS

7 PEINTRES CONTEMPORAINS DU CHILI. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (42-22-97-60). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 30 avril.

NADA AKSENTIJEVIC. Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin (42-72-50-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h et un sam. sur deux de 14 h à 18 h. Jusqu'au 1er mai.

ALICE GIACOMETTI, PARACELSO. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 9 mai.

LES ANCÊTRES DES VIKINGS. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (42-25-08-80). T.l.j. de 13 h à 18 h, dim. et fêtes de 15 h à 18 h. Jusqu'au 17 mai.

CURT ASKER. Empreintes de distances. Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Du 23 avril au 24 mai.

AU-DELA DE LA TRADITION, VINGT ANNÉES DE CÉRAMIQUE. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Fermé les 1 et 8 mai. Jusqu'au 31 mai.

ALBERT AYME. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 17, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 10 mai.

COLLECTION CAISSE DES DÉPOTS 1 1992. 1er accrochage : une sélection des acquisitions 1989-1990. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 30 mai.

DÉRIVES PHOTOGRAPHIES DE ROGER BERNARD. Société française de photographie, 17, rue Ramponeau (42-22-37-17). T.l.j. sf dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 18 mai.

LILY DESIGNE. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 5 juin.

EX-VOTO, RETABLES ET MIRACLES MEXICAINS. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

RENÉ FEURER. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 10 mai.

GABBEH, IMAGE TISSÉE. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

RUPPRECHT GEIGER. Fondation nationale des arts. Hôtel des arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 18 mai.

EMMET GOWIN. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 23 mai.

PAUL HANKAR, DIX ANS D'ART NOUVEAU. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 7 juin.

ROLF ISELI. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 mai.

LES JARDINS DU BARON HAUSSMANN. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Réserv. groupes : 42.97.27.20. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

ANDRÉE MAIOFISS. Sculpture, peinture. Espace Acier - immeuble Ile-de-France (49-00-62-47). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 28 mai.

ROBERT RYMAN. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 juin.

MAURICE LE SCOUZEC. Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim., lun. de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 16 mai.

VISIONS D'EUROPE. De la Tour Eiffel, 50 artistes européens et 30 villes capitales. Tour Eiffel, premier étage, champ de Mars (43-07-28-00). T.l.j. de 9 h 30 à 23 h. Entrée : 17 F (accès au premier étage), escaliers : 8 F. Jusqu'au 30 juin.

GALERIES

10 ARTISTES VERRIERS CONTEMPORAINS DE HONGRIE. Galerie d'Amon, 28, rue Saint-Sulpice (43-26-96-60). Jusqu'au 23 mai.

ADOCHI, TONE FINK, JURGEN MESSENSEE. Rendez-vous à Berlin. Galerie Vidal - Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 19 mai.

PIERRE ALECHINSKY. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 24 juin.

ARMAN. Archéologie du futur. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 9 mai.

ART CONSTRUIT, TENDANCES ACTUELLES. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 20 mai.

L'ART DE LA COULEUR ET DU FEU. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 13 juin.

ASHLEY BICKERTON. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 12 mai.

RÉMI BLANCHARD. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 30 mai. / Galerie Thierry Salvador, 6, avenue Delcassé (45-62-36-59). Jusqu'au 29 mai.

PAT BRUDER. Galerie Gérard Delsol & Laurent Innocenzi, 18, rue Charlot (48-87-41-63). Jusqu'au 2 mai.

MARIE-CLAUDE BUGEAUD, JEAN-LOUP CORNILLEAU, CORINE FERTÉ, MARTINE. Mougin, peintures et œuvres sur papier. Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 23 mai.

AGUSTIN CARDENAS. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 25 avril.

ANNIE CARDIN, FRANÇOIS CLOUTIER. Galerie Anne-Marie Galland, 50, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-77-83-44). Jusqu'au 10 mai.

BRUNO CECCOBELLI. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 16 mai.

SARA CHAILLET. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 9 mai.

CHARBONNEAU. Galerie Furstenberg, 8, rue Jacob (43-25-89-58). Jusqu'au 23 mai.

ROBIN COLLYER. Galerie Gilles-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 16 mai.

COSTIS. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 23 mai.

PIERRE COURTIN. Galerie Eric Gelfard, 2, rue de Messine (45-62-45-60). Jusqu'au 25 avril.

ALEXANDRE DELAY. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 9 mai.

JOL DESBOUIGES. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 16 mai.

ROSITA DEWEZ-SANCHO. Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (43-26-47-68). Jusqu'au 30 avril.

THIERRY DIERS. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 6 mai.

STÉPHANE DUMAS. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 16 mai.

MICHEL DUPORT. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Du 28 avril au 3 juin.

CHRISTIANE DURAND, ED PASCHKE, VISWANADHAN. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Du 23 avril au 9 mai.

PASCAL DUSAPIN. Vraies et fausses musiques, partitions et dessins. Espace temporaire Orcofi, 48 bis, av. Montaigne (44-43-40-00). Jusqu'au 30 mai.

ERRO. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 7 mai.

ETIENNE-MARTIN. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 16 mai.

LUCIANO FABRO. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 16 mai.

FLOC'H. Galerie Pixi et Cie, 95, rue de Seine (43-25-10-12). Jusqu'au 9 mai.

JACQUES FOURNEL. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 30 avril.

MARY FRANK. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 3 mai.

CHRISTIAN GALZIN. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 16 mai.

YAIR GARBUZ. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 9 mai.

LUC GAUTHIER. Galerie Eonnet Dupuy, hôtel de la Tour du pin, 75, rue Vieille-du-Temple (42-78-77-16). Jusqu'au 16 mai.

GÉRARD PASCUAL, PAUL LASTER. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 30 avril.

GILLET. Galerie Ariel, 21, rue Guénégaud (43-54-57-01). Jusqu'au 30 avril. / Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 30 avril.

LEON GISCHIA, ACHILLE PERILLI, MIROSLAV SUTEJ. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 9 mai.

JEAN-MARIE GRANIER. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 16 mai.

GRATALOUP, ROHART, CHAUDER, BUNUS. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 28 mai.

GUANSÉ. Galerie Leonardo, 62, rue d'Hautpoul (42-40-13-11, 23). Du 23 avril au 23 mai.

ABRAHAM HADAD. Galerie Lefor-Openo, 29, rue Mazarine (46-33-87-24). Jusqu'au 30 mai.

PETER HALLEY. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 2 mai.

LES HÉROS DE LA PEINTURE AMÉRICAINE, ANDRÉ MASSON DESSINS DE. La période américaine. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 9 mai.

HOMMAGE A ARTHUR CRAVAN. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 5 mai.

ROLF ISELI. Galerie Philip, 14, rue Sainte-Anastase (48-04-58-22). Jusqu'au 24 mai.

YANG JIE-CHANG. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Du 23 avril au 30 mai.

KOWALSKI, POMMEREULLE, TAKIS. Galerie 15, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Jusqu'au 30 mai.

FERNANDO LERIN. Galerie Carole Brimaud, 25, rue de Penthièvre (42-56-40-90). Jusqu'au 16 mai.

ANNA MARK. Galerie Clivages, 5, rue Sainte-Anastase (42-72-40-02). Du 23 avril au 30 mai.

JEAN-GABRIEL MASSARDIER. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 16 mai.

MERKADO. A. B. Galeries, 24, rue Keller (48-06-90-90). Jusqu'au 2 mai.

TOMIO MIKI, SHINRO OHTAKE, SHINTARO TANAKA. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 16 mai.

MISE A FEU. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 17 mai.

PIERRE MOLINIER. Galerie Bouqueret-Lebon, 69, rue de Turenne (40-27-92-21). Jusqu'au 16 mai.

JANINE MONGILLAT. Galerie l'Il-de-bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 30 avril.

MOORE INTIME. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 24 juillet.

MORANDI. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 2 mai.

MATT MULLICAN. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 16 mai.

LASDISLAV NOVAK. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Du 28 avril au 27 mai.

MERAPI OBERMAYER. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 15 mai.

CLAES OLDENBURG. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 30 avril.

NIKOLAI OVTCHINNIKOV. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 2 mai.

STEVEN PARRINO. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 30 avril.

DANIEL PONTOREAU. Galerie Patricia Dorfmann & Laurent Roux, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au 9 mai.

PORTRAITS ET AUTOPORTRAITS LETTRISTES DE MAURICE LEMAITRE. Galerie 1900-2000, 9, rue de Penthièvre (47-42-93-06). Jusqu'au 30 avril.

PROPOS DE CROIX. Galerie Messine-Thomas Le Guillou, 1, av. de Messine (45-62-25-04). Jusqu'au 7 mai.

BERNARD QUENTIN. Villa Blanche, 8 bis, rue de Braque (42-72-42-41). Jusqu'au 7 mai. / Galerie 8, 20, rue Beaubourg (42-72-19-87). Jusqu'au 7 mai.

RACINES. Galerie VIA, 4-6-8, cour du Commerce-Saint-André (43-29-39-36). Du 24 avril au 5 juin.

ARNULF RAINER. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 2 mai.

JEAN REVOL. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 7 mai.

GERWALD ROCKENSCHAUB. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 15 mai.

MARIE SALLANTIN. Galerie Nicole Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Jusqu'au 29 avril.

DAVID SALLE. Galerie Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 30 mai.

VINCENT SCALI. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 30 mai.

PETER SCHMERSAL. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 25 mai.

SERGE III. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Du 28 avril au 27 mai.

HARRY SHUNK, YVES KLEIN. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 16 mai.

SIMA. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 10 mai.

SINGULARITÉS. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 23 mai.

CHRISTIAN SORG. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 16 mai.

VERA SZEKELY. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 30 avril.

IVAN THEIMER. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 10 mai.

OLIVIER THIEBAUT. Galerie de Poche, 3, rue Bonaparte (43-29-76-23). Jusqu'au 5 mai.

ALAIN TREZ. Galerie satirique Martine Moisan, 8, galerie Vivienne (42-97-46-65). Jusqu'au 9 mai.

KRZYSTOF WODICZKO. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 16 mai.

ERWIN WURM. Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-67). Jusqu'au 9 mai.

ZAPPING. Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte (43-26-08-68). Du 23 avril au 30 mai.

GÉRARD ZLOTYKAMIEN. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 9 mai.

LÉO ZOGMAYER. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 16 mai.

PÉRIPHÉRIE

LE BOURGET. Une sélection. Photographies du FRAC de Basse-Normandie. Arthothèque, département photographies du CDDP de la Seine-Saint-Denis, 48-50, rue Anizan-Cavillon (48-92-17-17). Jusqu'au 5 juin.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Henk Visch. Espace Jules Verne, rue Henri-Douard (60-84-40-72). T.l.j. sauf dim., lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 27 mai.

CLAMART. Hernandez & Fernandez. Centre culturel Jean-Arp, 22, av. Paul-Vaillant-Couturier (46-45-11-87). Ven. sam., dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

CRÉTEIL. Christine Jean. Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende (49-80-90-50). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 14 h à 18 h, les jours de représentation. Jusqu'au 11 juin.

GENNEVILLIERS. Halla Böhm. Galerie municipale Edouard-Manet, 3, place Jean-Grandel (47-94-10-86). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 16 mai.

IVRY-SUR-SEINE. Ivan Messac. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-06). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 mai. Sharon Kivland. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-06). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

JOUY-EN-JOSAS. Danse et musique dans les toiles imprimées. Musée de la toile de Jouy, château de l'Eglantine - 54, rue Charles-de-Gaulle (39-56-48-64). T.l.j. sf lun. de 14 h à 18 h, jeu. de 10 h à 18 h, mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 50 F. Jusqu'au 8 juillet.

MAGNY-LES-HAMEAUX. Les Bérénices. Musée national des Granges de Port-Royal, saint-Quentin-en-Yvelines (30-43-73-05). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 12 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 15 juin.

MARLY-LE-ROI. Madame du Barry, de Versailles à Louveciennes. Musée promenade de Marly-le-Roi, grille royale du parc de Marly (39-69-06-26). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 juin.

MEAUX. Michel Canteloup. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 11 mai.

MELUN. D'un jardin à l'autre. Espace Saint-Jean, 26, place Saint-Jean (64-52-10-95). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h, dim. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 14 juin.

NEUILLY-SUR-MARNE. André Robillard, Jean Smilowski. Art et bricolage. L'Aracine - musée d'art brut, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). T.l.j. sf lun., mar., mer. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

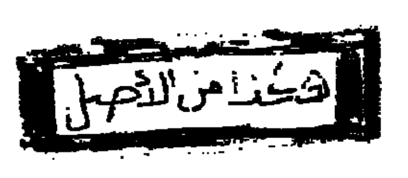
PONTAULT-COMBAULT. Timo Kelaranta. Centre photoraphique d'Ile-de-France, 107, avenue de la République (64-43-47-10). T.l.j. sf mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 mai. Centre photographique d'Ile-de-France, 107, avenue de la République (64-43-47-10). T.l.j. sf mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 mai.

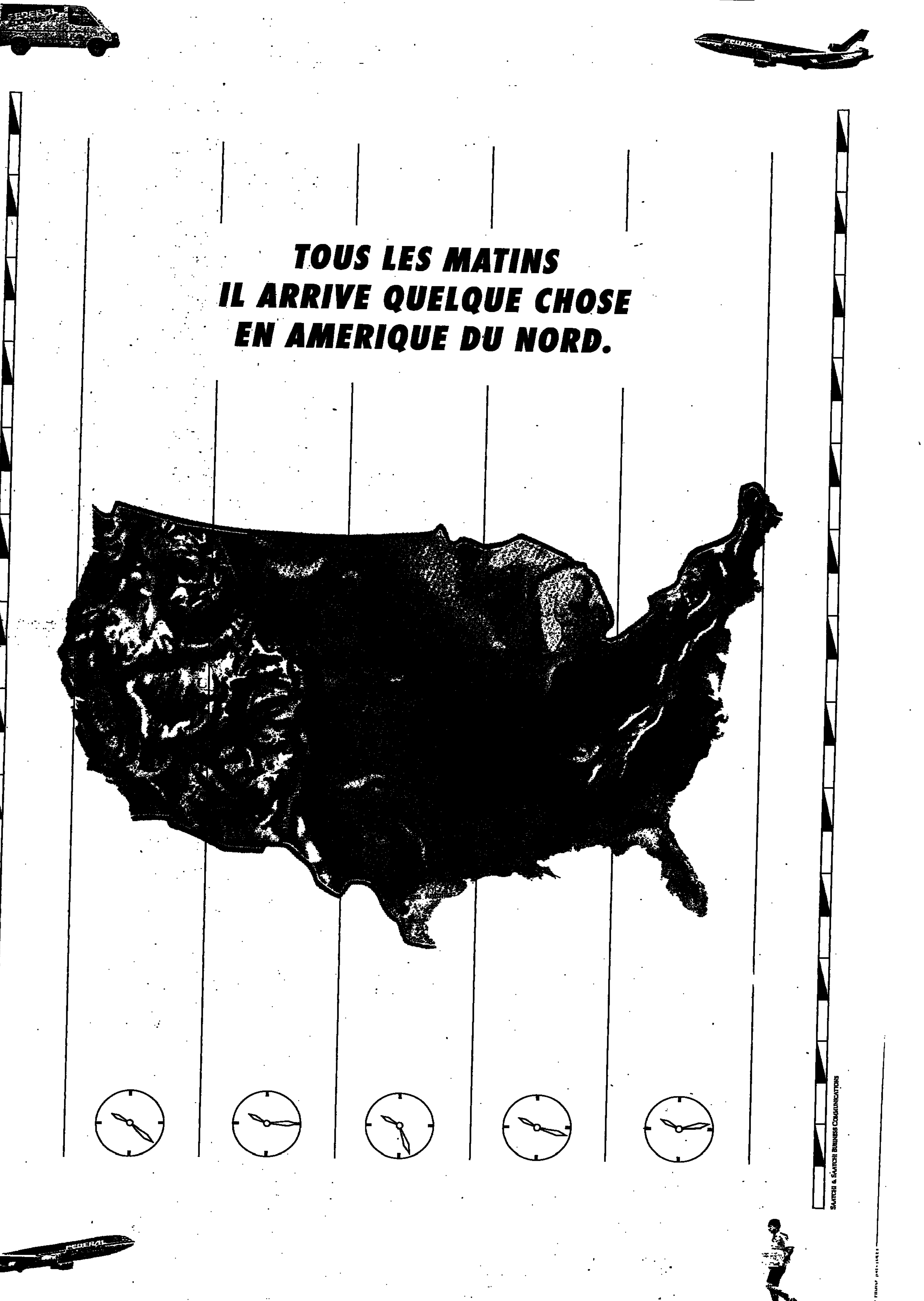
PONTOISE. Alcide Lebeau 1873-1943. Musée Pissarro de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 juin. Ger van Velde 1898-1977. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 7 juin.

SAINT-DENIS. Nouvelles acquisitions du Fonds départemental d'art contemporain. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h.30. Visite commentée sur rendez-vous. Jusqu'au 5 juin.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Affiches en escalier. Musée départemental du Prieuré, 2 bis, rue Maurice-Denis (39-73-77-87). T.l.j. sf lun. et mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. et fêtes de 10 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 mai. La Cour des Stuart à Saint-Germain-en-Laye au temps de Louis XIV. Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 avril.

VERSAILLES. Versailles vu par les peintres de Demachy à Lévy-Dhurmer. Musée Lambinet, 54, boulevard de la Reine (39-50-30-32). T.l.j. sf lun. et les 1er mai et 7 juin de 14 h à 18 h. Jusqu'au 12 juillet.




TOUS LES MATINS
IL ARRIVE QUELQUE CHOSE
EN AMERIQUE DU NORD.
FEDERAL
SAATCHI & SAATCHI BUSINESS COMMUNICATIONS

ÉCONOMIE

BILLET

Obstruction européenne

L'Europe envahit le débat public dans les douze pays de la Communauté. Adversaires et partisans de Maastricht n'ont de cesse de rappeler l'enjeu du traité.

Dans un tel contexte, on pourrait attendre de Bruxelles, sinon une attitude exemplaire, du moins une démarche cohérente, si ce n'est une simple preuve d'efficacité. Or, depuis neuf mois – juillet dernier, très exactement, – le dossier des dotations en capital destinées à Bull (4 milliards de francs répartis sur 1991 et 1992, assortis d'aides à la recherche d'un montant de 2,6 milliards de francs) est examiné par les services du commissaire chargé de la concurrence, sir Leon Brittan.

La Commission exprimait ainsi ses *« doutes sur la compatibilité des aides accordées par l'Etat français à Bull avec les règles de concurrence en vigueur dans la Communauté »*.

On le sait, les convictions très libérales de M. Brittan l'amènent à être d'un naturel méfiant à l'égard des apports d'un Etat actionnaire aux entreprises qu'il contrôle. Que le responsable bruxellois cherche ainsi à préserver la concurrence et à éviter des distorsions à l'intérieur du marché européen... très bien, mais qu'il tranche !

Aux côtés de l'allemand Siemens-Nixdorf et de l'italien Olivetti, Bull figure parmi les derniers constructeurs informatiques indépendants en Europe. Il s'est engagé dans de profondes restructurations. Le nombre de sites a été réduit. La gamme de produits est en train d'être renouvelée. Un nouveau plan social devrait être appliqué, réduisant de 10 % les effectifs. Il a noué, enfin, au début de cette année, un accord de coopération technologique, commerciale et financière avec le numéro un mondial du secteur, l'américain IBM.

Cette alliance est maintenant sujette à caution de la part de Bruxelles, qui vient de différer son verdict pour réclamer des éclaircissements.

Cela fait beaucoup. Les mauvaises langues pourront souligner qu'on a vu le commissaire à la concurrence plus empressé, notamment sur le dossier Fujitsu-ICL.

Dès lors, si l'affaire se prolonge, les pouvoirs publics français seront amenés à passer outre. La crédibilité de Bruxelles n'en sortira pas forcément grandie. Pas plus que le droit de la concurrence, qui finit, dans ce cas précis, par s'apparenter à un droit d'obstruction.

CAROLINE MONNOT

La dernière note de conjoncture de l'INSEE et le rapport du FMI

La croissance en France atteint 2,5 % l'an mais le redémarrage sera modéré

***« Au premier semestre 1992, le produit intérieur brut progresserait sur un rythme de croissance annualisé de l'ordre de 2,5 % »*, écrit l'INSEE dans sa dernière note de conjoncture, ajoutant qu'*« au début de 1992, certains signes de retournement à la hausse sont perceptibles dans l'économie mondiale. »* Cependant si l'Institut de la statistique estime que *« les perspectives d'offre et de demande s'améliorent et que les agents reprennent confiance »*, ce qui l'amène à réviser en hausse ses estimations qui portaient sur 2 % en février dernier, ce mouvement ne débouchera *« sur une reprise soutenue »* qu'à la condition que disparaissent *« les comportements attentistes en matière d'investissement »*.**

Deux facteurs apparaissent assez positifs pour notre économie : d'une part, une légère accélération de la consommation des Français, qui *« reprennent confiance malgré un léger ralentissement de leur pouvoir d'achat »* ; d'autre part, une progression soutenue des exportations.

1) La consommation totale augmenterait de près de 3 % en rythme annualisé au premier semestre, cela malgré un léger ralentissement du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages, consécutif notamment à un freinage de la masse salariale au premier semestre : + 2 % en glissement après + 2,3 % au second semestre 1991 et + 2,2 % au premier semestre 1991. L'évolution défavorable de la masse salariale est elle-même la conséquence de la baisse de l'emploi salarié et de la moindre hausse du taux de salaire ouvrier, qui passe de 5,1 % fin 1990 à 4,1 % fin 1991 et à probablement 3,6 % entre juillet 1991 et juillet 1992.

La consommation s'accélère, alors que le pouvoir d'achat s'améliore moins vite, grâce à un repli du taux d'épargne des ménages. Depuis la crise du Golfe, qui avait vu le taux d'épargne monter, et en l'absence de tensions inflationnistes, les Français *« éprouvent moins le besoin de reconstituer le niveau relatif de leur épargne »*. Ils auraient donc *« tendance à privilégier un peu plus de consommation en ce début d'année »*. Ce comportement s'est traduit par des achats de produits manufacturés importants au premier trimestre mais qui pourraient retomber au deuxième trimestre (contrecoup des Jeux olympiques d'hiver) avant de repartir au troisième.

Toujours est-il que la croissance de la production manufacturière devrait atteindre entre 2,5 % et 3 % en rythme annuel au premier semestre.

Demande étrangère en hausse

Les industriels, après une fin d'année médiocre, sont plus optimistes, notamment du fait de l'amélioration des carnets de commandes étrangers. De plus les industries produisant des biens d'équipement professionnels enregistrent actuellement un retournement à la hausse de la demande intérieure mais aussi étrangère.

C'est peut-être là qu'intervient – ou commence à intervenir – un début d'amélioration de l'environnement international. *« Au début de 1992, certains signes de retournement à la hausse sont perceptibles dans l'économie mondiale »*, écrit l'INSEE. Et de citer les Etats-Unis, où la confiance renaît peu à peu en même temps que les ventes au détail augmentent – y compris d'automobiles – et que s'accélèrent les mises en chantier de logements. Mais la bonne compétitivité des prix français à l'étranger devrait permettre de continuer à beaucoup exporter, en Allemagne et en Espagne notamment. L'INSEE souligne un facteur nouveau : *« Les ventes françaises, après s'être fortement concentrées sur la Communauté européenne, semblent se redéployer géographiquement en direction de l'OPEP et des NEIA (nouvelles économies industrialisées asiatiques). »*

Du coup, le commerce extérieur de la France pourrait être excédentaire au premier semestre, grâce à une forte progression des exportations de produits manufacturés, qui compenserait la probable remontée des importations, consécutive à une demande interne plus vive, ce qui est déjà le cas pour les biens intermédiaires. L'investissement, lui, resterait atone, et c'est l'ombre du tableau. Les dépenses d'équipement cesseraient de baisser *« sans pour autant reprendre »*. L'INSEE parle de comportement attentiste et souligne que les chefs d'entreprise craignent de s'endetter, alors que les taux d'utilisation des capacités de production sont revenus à des niveaux plus faibles et que la situation financière des entreprises, si elle a cessé de se dégrader à partir de l'été 1991, n'en est plus à ses bons niveaux de la fin des annés 80.

Tout cela n'est pas de nature à favoriser la création de nombreux emplois dans l'économie. Après les 30 000 emplois créés l'année dernière dans le secteur marchand non agricole, *« l'emploi devrait connaître une stabilisation »*. Les gains de productivité ont recommencé à apparaître à la fin de 1991 dans les biens intermédiaires et les biens d'équipement professionnels *« pendant que les réductions d'effectifs se poursuivent dans les industries de biens de consommation au même rythme qu'au second semestre de 1991 »*. Le taux de chômage au sens du BIT (Bureau international du travail) avoisinerait 10 % de la population active à la fin du mois de juin.

La vraie reprise de l'activité mondiale sera pour 1993

Le rapport sur les perspectives économiques mondiales, publié mercredi 22 avril à Washington par le Fonds monétaire international (FMI), estime que la croissance économique des pays industriels devrait s'élever à 1,8 % cette année après 0,8 % en 1991. Le FMI, qui a révisé en baisse ses prévisions de croissance pour 1992, souligne le regain d'activité enregistré dans le monde en développement et l'aggravation de la crise économique dans l'ex-URSS. Autant de thèmes qui seront au cœur des rencontres internationales qui se tiendront à Washington au cours des prochains jours, à l'occasion des réunions semestrielles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

La reprise économique n'est pas encore au rendez-vous. En six mois, le FMI a pratiquement divisé par deux ses prévisions de croissance. En moyenne dans le monde, le produit national brut (PNB) devrait croître cette année de 1,4 % après une diminution de 0,3 % en 1991.

Comment les experts du Fonds expliquent-ils cette évolution défavorable, par rapport aux prévisions plus optimistes publiées en octobre dernier ? Divers facteurs, allant de la volonté des particuliers et des entreprises de poursuivre l'assainissement de leur situation financière à la rechute fin 1991 de la confiance des agents économiques, en passant par le maintien d'une politique monétaire stricte en Allemagne, sont mis en avant. Quoi qu'il en soit, la chose semble aujourd'hui acquise pour tous : 1992 sera une année de croissance lente. Le groupe des sept principaux pays industrialisés, dont les ministres des finances se réuniront dimanche 26 avril à Washington, va d'ailleurs tenter de se donner des moyens de relance.

A en croire les *« perspectives économiques »* du FMI, la reprise est malgré tout déjà *« au coin de la rue »*, puisque dès l'an prochain un taux de croissance de 3,6 % dans le monde, et de 3,3 % dans les pays industriels, pourrait être enregistré. Ce serait le meilleur résultat depuis 1989. Les inquiétudes actuellement perceptibles au sujet de l'Allemagne et du Japon devraient s'estomper. Après une année 1992 morose (le PNB allemand devrait progresser cette année de 2,2 % et celui du Japon de 2 %), ces deux moteurs de la croissance mondiale retrouveraient en 1993 une croissance de 3 % ou plus. En Allemagne, les autorités monétaires pourraient enclencher dès cette année une diminution des taux d'intérêt, sitôt rassurées sur les deux problèmes cruciaux constitués par l'évolution, actuellement jugée trop rapide, de la masse monétaire et des salaires. Au Japon, le FMI fait confiance au gouvernement pour piloter de près la politique économique au cours de l'actuelle période de récession, survenue après plusieurs années de croissance jugée trop rapide.

A peine prévoit-il le retour de la croissance que le FMI met en garde contre un retour de pressions inflationnistes. *« Les autorités monétaires doivent se tenir prêtes à durcir rapidement* [leur politique] *en réponse aux signes d'une augmentation des pressions inflationnistes potentielles. »* Un message qui, semble-t-il, vise en premier lieu les Etats-Unis, qui ont beaucoup baissé leurs taux d'intérêt à court terme. Mais pour l'heure avec moins de 3 % prévu en 1992, la hausse des prix devrait demeurer inférieure à celle enregistrée ces dernières années.

Bonnes nouvelles d'Asie

En ce début d'année 1992, les bonnes nouvelles ne viennent pas encore du monde industriel, mais, selon le FMI, plutôt des pays en voie de développement (PVD). Ceux-ci, comme l'a souligné mercredi 22 avril M. Michael Mussa, conseiller économique du FMI, ont enregistré en 1991 un taux de croissance supérieur à celui des années précédentes : + 4,2 %, hormis l'Europe centrale et orientale ainsi que le Proche-Orient, dont les performances actuelles sont faussées par les effets de la guerre du Golfe.

En 1992, la poursuite du dynamisme asiatique, accompagné d'une hausse de l'activité en Amérique latine, devrait permettre à cette catégorie de pays d'enregistrer un taux de croissance identique, qui atteindrait même 4,8 % en 1993. Une évolution positive qui bénéficie surtout, a rappelé M. Mussa, aux pays ayant mis en place ces dernières années des programmes d'ajustement. Les succès enregistrés par l'Amérique latine, notamment en matière de transferts de capitaux, sont actuellement un objet de fierté pour les organismes internationaux de Washington, et seront sans nul doute abondamment commentés au cours des réunions du groupe des Vingt-Quatre (représentant le monde en développement) et du comité de développement du FMI et de la Banque mondiale.

Même si le tiers-monde suscite à l'heure actuelle un regain d'intérêt, après la *« décennie perdue »* des années 80, l'ombre de l'ancienne Union soviétique plane sur toutes les discussions de Washington. Le FMI prévoit pour 1992 une chute de la production sensiblement égale à celle de 1991, soit de 17 %. Afin de favoriser un succès aussi rapide que possible du passage au marché des économies d'Europe de l'Est et de l'ex-URSS, le FMI recommande à la communauté internationale de mener trois types d'actions.

Le premier consisterait à apporter conseils et assistance technique lors de l'élaboration des politiques économiques et à mettre sur pied des structures de marché. Le second consisterait à financer une augmentation des réserves de change. Le troisième, enfin, serait d'ouvrir les marchés des pays industrialisés aux exportations de l'Est.

F. L.

Un colloque de l'AJIS

Le « chèque syndical » n'est plus un épouvantail

Plusieurs entreprises, et non des moindres (Pechiney, Casino, AXA, GAN), ont conclu des accords dont l'objectif déclaré est d'encourager le développement du syndicalisme, parfois même en prévoyant son financement. Mercredi 22 avril, l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS) a organisé un colloque destiné à mieux cerner les motivations des employeurs et des syndicats qui ont tenté cette expérience.

Qui a encore peur du « chèque syndical » ? La signature en juillet 1990 de l'accord créant cette forme de financement du syndicalisme chez l'assureur AXA (5 000 salariés) avait engendré une vive polémique. Les signataires (CFDT, CFTC, CFE-CGC) voyaient dans une telle innovation (qui consiste à remettre à chaque salarié un bon anonyme représentant la valeur de quatre heures de salaire moyen, libre à ce dernier de l'affecter ou non à l'organisation de son choix) un moyen de renforcer leur légitimité auprès du personnel. En revanche, FO et la CGT dénonçaient une *« dégénérescence »*, alors que la majorité du patronat ne cachait pas son scepticisme.

A première vue, les controverses se sont atténuées. D'autres entreprises ont elles aussi choisi cette voie (Cernay, GAN, Casino). Officiellement, FO continue de condamner le « chèque syndical », mais ses militants du GAN sont passé outre, alors que la CGT – signataire elle aussi au GAN – modère son hostilité.

« Moderniser les relations sociales »

Toutefois, le financement direct des syndicats n'est que la traduction la plus spectaculaire d'une tentative plus large visant à doter l'entreprise de représentants certes influents, mais également responsables. Pechiney, qui a conclu en avril 1990 un accord garantissant le déroulement de carrière des syndicalistes, se situe dans cette logique : *« Il existe dans l'entreprise des intérêts divergents qui gagnent à être exprimés. Le problème n'est plus de reconnaître le fait syndical, mais d'amener toute la hiérarchie et les organisations représentatives à nouer des relations qui ne soient pas uniquement institutionnelles, mais qui établissent un partenariat quotidien sans confusion des rôles »*, estime M. Germain Ferec, directeur des ressources humaines (DRH) de Pechiney. *« Nous cherchons à mieux définir l'articulation entre le pouvoir de décision de la direction et le contre-pouvoir de proposition des syndicats, car la modernisation doit s'étendre aux relations sociales »*, a expliqué pour sa part M. François Maxence, DRH du GAN.

Stopper l'hémorragie

« Les salariés, dont à peine 10 % sont syndiqués, ne veulent pas adhérer de manière classique. Le chèque syndical, qui ne nous amène pas en lui-même des adhérents, est un financement propre qui nous permet de mieux travailler et d'espérer construire, demain, un syndicalisme de masse », résume M. Dominique Orsal (CFDT, AXA). Quant à M. Patrice Tzvetan (FO, GAN), il voit *« un moyen de stopper l'hémorragie des adhérents et d'avoir de meilleurs contacts avec le personnel. »* Non signataire du texte conclu chez AXA, Mme Liliane Szekely (CGT) redoute un *« syndicalisme de mandarins »* et dénonce un accord qui prévoit l'obligation d'aboutir et l'interdiction de lancer des conflits collectifs lors de certaines négociations. Néanmoins, elle admet que ce système *« permet de mieux communiquer avec les salariés »*, alors que le représentant CGT du GAN considère que les 209 700 F qu'il a reçus de la direction lui garantissent *« une indépendance financière »*.

S'il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de ces diverses tentatives, force est de constater qu'elles restent marginales et perfectibles. *« La moitié seulement de nos salariés ont utilisé le chèque syndical. C'est trop peu. Mais l'évolution des mentalités ne se décrète pas »*, assure M. Henri Grégoire, DRH d'AXA. Quant à son confrère de Casino, M. Jean-Louis Truchement, il voit surtout dans ces expériences *« une symbolique forte »* et *« pas un gadget ou, encore moins, la solution-miracle pour résoudre les difficultés du syndicalisme »*.

JEAN-MICHEL NORMAND

Affirmant que 20 % des emplois vont disparaître en deux ans

Un rapport du Plan préconise des mesures spécifiques pour l'automobile

Le rapport de M. Gilbert Rutman, président du groupe de stratégie industrielle « automobile » du Plan, remis jeudi 23 avril, préconise une restructuration de l'industrie automobile « à la manière de la sidérurgie » et recommande des actions spécifiques pour augmenter la qualification de la main-d'œuvre et conserver au secteur sa compétitivité.

« L'industrie automobile devra être restructurée à la manière de la sidérurgie : Il faudra faire partir ceux qui ne sont pas capables ; former et embaucher des jeunes ; mettre en place des cofinancements entre les entreprises et l'Etat », affirme M. Gilbert Rutman, président d'honneur de Elf Aquitaine production et président du groupe de stratégie industrielle *« automobile »*.

Ce groupe, constitué en décembre 1990 sous l'égide du secrétariat d'Etat auprès du premier ministre chargé du Plan et du ministère de l'industrie et de l'aménagement du territoire, a remis son rapport jeudi 23 avril. Il décrit l'évolution de l'automobile d'ici à quinze ans et les mesures à mettre en œuvre pour que l'industrie française reste compétitive.

Un appareil de formation inadapté

Si, d'un point de vue technique, les industriels français n'ont rien à envier à leurs concurrents (ou sont sur la bonne voie pour y parvenir), en revanche, ils devront faire de gros efforts pour transformer leur main-d'œuvre, augmenter son niveau de qualification. Tout en continuant de réduire les effectifs. Selon un rapport du BIPE (Bureau d'information et de prévisions économiques), les emplois de ce secteur diminueront de 20,7 % d'ici à 1994 ; c'est-à-dire que 68 000 emplois seront supprimés, si l'on estime à 330 000 les effectifs actuels de cette industrie, hors emplois indirects évalués à 500 000.

Or actuellement l'appareil de formation n'est pas adapté aux besoins de l'industrie. *« Le retard accumulé dans l'organisation du travail, des qualifications et de la formation est important »*, souligne le rapport, qui recommande le renforcement d'un partenariat entre les industriels et l'éducation nationale. *« L'Etat devra intervenir pour mettre en place un certain nombre de mesures dites sociales et pour les financer en complément des entreprises. »* Des incitations fiscales (crédit d'impôt-formation) pourraient être créées. Et les entreprises pourraient être autorisées à amortir leurs dépenses en formation (considérées alors comme un investissement immatériel). L'amélioration de la formation concerne non seulement les constructeurs eux-mêmes mais aussi les réseaux de vente et les équipementiers.

L'Etat devra aussi favoriser l'embauche des jeunes *« par la mise en place de formules de type contrat de solidarité, en contrepartie de départs en préretraite sur la base du volontariat »*. Enfin, le rapport recommande la création d'un *« observatoire »* de suivi des emplois et des métiers.

« Il faut aussi revaloriser la profession ouvrière ; développer les carrières, améliorer les rémunérations, souligne M. Rutman. *Il faut retrouver les moyens de donner un prestige à des professions qui ne sont guère mieux payées que des fonctions, dans les services, beaucoup plus douillettes. »*

Le rapport n'oublie pas non plus de mentionner l'effort à fournir pour aider les entreprises à développer de nouveaux produits. En participant davantage à leur effort de recherche : *« La recherche scientifique* [des entreprises] *est encore trop modiquement aidée par la puissance publique,* [et] *la recherche publique doit accroître ses prestations à caractère industriel. »* En mettant en œuvre des mesures fiscales, pour la voiture électrique, par exemple, ou l'utilisation de carburants de substitution. Enfin, en faisant évoluer la réglementation *« fixant si possible des objectifs et non des moyens »*. Une politique qui laisserait plus de possibilité à l'innovation technologique, affirment les auteurs du rapport.

A. K.

La relance de la négociation collective

M. Pierre Bérégovoy consulte les syndicats

Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, devrait entamer, jeudi 23 avril, la consultation des partenaires sociaux annoncée lors de son discours de politique générale du 8 avril dernier. Souhaitant un *« syndicalisme fort et responsable »*, M. Bérégovoy avait alors précisé qu'il comptait dire *« aux uns et aux autres que la négociation collective doit retrouver un second souffle »*.

Le premier ministre recevra tour à tour, jeudi 23 avril, les représentants de Force ouvrière et de la CGC, puis ceux de la FEN et de la CGPME, vendredi 24 avril. Les autres centrales syndicales se rendront à Matignon la semaine prochaine. M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, a d'ores et déjà indiqué qu'il demanderait, mardi 28 avril, à M. Bérégovoy d'organiser les états généraux pour l'emploi promis par son prédécesseur, Mme Edith Cresson.

ÉCONOMIE

CONJONCTURE

Le GATT sous perfusion

Suite de la première page.

Le président de la Commission européenne commençait par rappeler, devant les membres de l'European Institute, que si la visite récente du chancelier allemand Helmut Kohl, à Camp David, s'était soldée par un échec, il était peu probable que la sienne ait un meilleur résultat. M. Delors rappelait sa détermination de ne pas *«payer n'importe quel prix pour répondre aux demandes des partenaires»* de la CEE, et annonçait disposer de *«propositions modestes»* à faire aux Etats-Unis. Côté américain, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, avait déclaré qu'il y avait *«peu de raisons d'être optimiste pour l'instant»*. Sur ces bonnes paroles, MM. Bush, Delors, Baker (secrétaire d'Etat américain), et Cavaco Silva se retrouvaient pour une rencontre de deux heures à la Maison Blanche.

Au terme de la réunion, le ton avait quelque peu changé. M. Delors affirmait que, des deux côtés, de nouvelles propositions avaient été faites dans le domaine agricole, qui seraient examinées par les experts européens et américains. *«La balle est dans le camp des Américains... J'espère que nous pourrons faire des progrès concrets avant la fin juin»*, déclarait-il en début d'après-midi lors d'une conférence de presse. *«Il est temps de donner une impulsion politique»*, renchérissait M. Cavaco Silva. Le président George Bush évoquait lui aussi l'*«échange d'idées nouvelles»* et soulignait qu'un accord rapide au GATT était aussi important pour son pays qu'il l'était pour la CEE.

Sur le contenu des fameuses «propositions nouvelles», les deux hommes ne soufflèrent mot. Plusieurs sujets font actuellement l'objet de discussions – l'accès aux marchés, les services financiers, les transports maritimes, aériens, les télécommunications – mais l'agriculture reste le cœur des négociations de Washington.

Au terme de la journée, la délégation européenne se montrait visiblement déçue du résultat des entretiens. A Washington, le choix de MM. Bush et Delors fut clair. Plutôt que de déclarer officiellement close la négociation de l'Uruguay Round, ou du moins enterrée jusqu'à la mise en œuvre de la réforme de la PAC (la politique agricole commune de la CEE) et l'élection présidentielle américaine, on choisit de la placer sous perfusion. Tant que les contours de la nouvelle politique agricole communautaire n'auront pas été dessinés, Bruxelles sera obligé d'anticiper sur des modifications à venir du régime des subventions et se trouvera en position délicate pour négocier au nom des Douze. Et tant qu'il sera candidat à la présidence des Etats-Unis, Georges Bush ne pourra prendre le risque de se faire critiquer par son opposition de droite, celle de M. Pat Buchanan, ou par le parti démocrate, pour avoir fait des concessions à l'Europe, au détriment des fermiers américains.

En juin, selon toute probabilité, les spéculations iront à nouveau bon train sur les chances d'un accord entre l'Europe et les Etats-Unis. En juillet, alors que les dirigeants des sept principaux pays industrialisés seront réunis à Munich pour leur sommet annuel, le GATT ne figurera pas au programme. C'est du moins ce que souhaite M. Jacques Delors : les Sept, qui ne forment pas un «gouvernement économique mondial», ne peuvent négocier un sujet engageant plus d'une centaine de pays. Le mois de novembre, celui des élections américaines, arrivera alors vite, et MM. Bush et Delors se rencontreront à nouveau, à Londres. Les conditions seront peut-être plus réunies qu'en ce printemps de 1992 pour permettre une avancée des négociations de l'Uruguay Round. Les fameux effets «psychologiques» sur les décisions des chefs d'entreprise, et donc le niveau de l'activité mondiale, dont les dirigeants européens répètent qu'ils naîtront d'un accord au GATT, sont encore prématurés.

FRANÇOISE LAZARE

AGRICULTURE



Depuis 1978, le prix de la terre agricole s'est effondré. En francs constants, on constate que le niveau de 1991 est le même qu'en 1958. La Fédération nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (FNSAFER), qui analyse chaque année l'évolution des prix, note que l'an dernier le marché s'est rétréci. Les transactions se sont réduites de 9 % en surface (après une hausse très faible en 1989 de + 2,3 %) et de 18 % en valeur, alors que, depuis 1985, il s'accroissait de 8,5 % annuellement. Les achats effectués par les non-agriculteurs sont en baisse mais représentent, comme l'année précédente, à peu près 30 % des transactions totales.

TRANSPORTS

Alors que la plupart des ports sont bloqués

M. Josselin lance un nouvel appel «à la négociation» aux dockers

L'appel lancé mardi 21 avril par la Fédération nationale des ports et docks CGT à un arrêt total de travail dans les ports a été bien suivi le 22 avril, notamment à Marseille. Le trafic de passagers avec la Corse a été détourné sur Toulon, mais celui des pays du Maghreb est dérouté vers l'Italie et l'Espagne. Le secteur de la réparation navale, en revanche, fonctionne. Au nord, la desserte par car-ferries de la Grande-Bretagne à partir des ports de la Manche n'a pas été perturbée.

Le secrétaire général de la Fédération CGT des dockers, M. Daniel Lefèbre, a précisé que l'arrêt total de travail avec occupation des installations n'était pas synonyme de *«grève illimitée»*. De fait, le mouvement est organisé de manière différente selon les ports. Ainsi au Havre, la grève ne devait commencer que jeudi 23 avril et durer quatre jours. Les délégués régionaux des dockers devraient se réunir en fin de semaine à Paris pour envisager les suites à donner à leur action.

Alors que la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale a commencé l'étude du projet de loi réformant le statut des dockers (le rapporteur sera M. Jean Beaufils, député PS de Seine-Maritime), M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la mer, a renouvelé son offre de mener des négociations *«port par port»* et de favoriser la *«concertation nécessaire»* pour préparer la future convention collective nationale des dockers.

A Marseille, point particulièrement dur du conflit, les autorités portuaires estiment que, si le blocage actuel continue, les pertes pourront être évaluées à environ 40 millions de francs par semaine.

SOCIAL

□ **La publication des chiffres du chômage reportée au 30 du mois.** – A compter de ce mois, les statistiques du chômage pour le mois précédent seront publiées cinq jours plus tard. Ainsi, les chiffres de mars ne seront connus que le 30 avril, et non plus le 25. Cette modification intervient après la décision des partenaires sociaux, gestionnaires du régime d'assurance-chômage, qui, dans le protocole d'accord du 5 décembre 1991, ont voulu faire coïncider la date d'actualisation retenue pour le versement des prestations avec celle de la demande d'emploi. Jusqu'à présent, les cartes d'actualisation étaient envoyées aux chômeurs le 22, alors qu'il leur était demandé de préciser leur situation en fin de mois. Désormais, l'envoi aura lieu le 27 du mois. Les demandeurs d'emploi préciseront, en outre, s'ils ont exercé, au cours du mois, une activité réduite comme ils y sont autorisés.

LOGEMENT

Pour abaisser le coût du crédit

Le Trésor projette un fonds de garantie de l'habitat social

En ces temps de rigueur budgétaire, le fardeau de l'aide de l'Etat au logement social devient tel que le Trésor a imaginé un système, inspiré des Etats-Unis, pour abaisser le coût des crédits : un fonds de garantie à l'accession sociale (FGAS) qui pèserait sur les différentes composantes de ce coût, notamment sur le risque. Il permettrait aussi de titriser les crédits accordés, c'est-à-dire d'offrir à une banque la possibilité de vendre ses crédits immobiliers, devenus créances hypothécaires, à des investisseurs. Aux Etats-Unis, le gouvernement accorde sa garantie à une grande partie des prêts pour le logement populaire, par son agence fédérale Fanny Mae, une autre agence fédérale (Ginnie Mae) assurant la titrisation de l'ensemble de ces prêts.

Le FGAS serait alimenté par les cotisations des établissements de crédit conventionnés et par l'Etat. Pour les responsabiliser, une partie de leurs cotisations serait restituée si la fréquence des sinistres observés sur leurs prêts était inférieure à celle retenue au départ.

L'existence du fonds pèsera sur les frais de gestion des établissements de crédit, car il leur permettra de mieux les identifier et de les maîtriser, notamment par la standardisation des crédits. Trois ans après la loi sur la titrisation, une seule opération sur les créances hypothécaires a pu être effectuée.

L'explication en est que les taux de crédit à l'habitat étaient insuffisants et que les techniques empêchaient la constitution de paquets de créances homogènes. Aujourd'hui, ces deux points sont améliorés et le projet du Trésor permet d'envisager la suppression des PAP (prêts à l'accession à la propriété), l'aide financière de l'Etat étant remplacée par une garantie publique.

F. R.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Zimbabwe : des expropriations très politiques

Pour redorer le blason du parti du président Robert Mugabe, le pouvoir s'apprête à exproprier les riches fermiers blancs au profit des petits paysans noirs

HARARE

de notre envoyé spécial

Assis derrière un bureau de bois ordinaire, dans les modestes locaux du Congrès zimbabwéen des syndicats (ZCTU), M. Nicholas Mudzengrere, le secrétaire général adjoint de la puissante confédération, est catégorique : *« Tant que la terre n'aura pas été redistribuée à nos concitoyens qui en sont dépourvus, la lutte de libération nationale ne sera pas terminée. »*

Douze ans après l'indépendance, les syndicalistes, qui ont pris depuis peu leur autonomie par rapport à l'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique (ZANU-PF), le parti du président Robert Mugabe, soutiennent à fond la loi controversée – adoptée le 19 mars par le Parlement – qui permettra d'exproprier de riches fermiers blancs pour installer sur leurs propriétés de petits paysans noirs.

« Il faut maintenant que ce texte soit appliqué ! Et nous mobiliserons les masses pour qu'il le soit », affirme M. Mudzengrere en rappelant que la question cruciale de la terre fut à l'origine de la lutte pour l'indépendance. *« Sans réforme agraire ni redistribution, nous continuerions de dénier à la majorité du peuple le droit de participer à l'économie du pays »*, estime le patron par intérim du ZCTU, avant d'improviser au téléphone un communiqué ferme et stylé pour un journal local, dans lequel il annonce que pour *« la première fois »* son syndicat organisera le défilé du 1er mai sans tutelle du parti au pouvoir.

Une mesure très populaire

La mesure gouvernementale est très populaire. Le président Mugabe a choisi le bon moment et un bon moyen pour essayer de redorer l'image ternie de son parti, alors que les Zimbabwéens s'enfoncent dans des conditions de vie de plus en plus précaires. La situation de l'emploi est préoccupante. Le chômage, qui touche 30 % de la population active, s'accroît et les plus démunis ont du mal à assurer leur subsistance.

De graves erreurs stratégiques en matière de stocks alimentaires, conjuguées à une sécheresse catastrophique, ont vidé les silos. Les queues s'allongent aux portes des supermarchés, qui n'ont plus de *mealie meal*, la farine de maïs, nourriture de base des Zimbabwéens, et des émeutes surgissent sporadiquement ici et là. Le nécessaire plan d'ajustement structurel lancé au début de 1991 n'a pas encore eu de réels effets bénéfiques au plan national, mais frappe déjà cruellement les familles.

Le programme de redistribution des terres ne fait cependant pas que des heureux, loin s'en faut. Les Blancs ne représentent que 1 % d'une population estimée à dix millions d'habitants, et quatre mille cinq cents d'entre eux, gros propriétaires, se partagent encore un tiers des meilleures terres arables du pays. Ce sont eux les « fermiers commerciaux », ainsi dénommés par opposition aux petits fermiers noirs des zones communales, qui ont attiré l'attention de la communauté internationale sur le caractère *« spoliateur »* et *« dangereux »* de la nouvelle loi, dont les spécialistes s'accordent à dire qu'elle est *« mauvaise »*. M. Mike Auret, le président du mouvement catholique Justice and Peace, unanimement respecté au Zimbabwe, convient, lui aussi, que le projet de loi dans sa formulation initiale risque d'*« affecter profondément l'économie du pays »*.

De 1980 à 1990, l'agriculture, véritable poumon du Zimbabwe, a contribué à hauteur de 15 % en moyenne au produit intérieur brut. Le secteur emploie 55 % de la population active et, surtout, procure 42 % des précieuses rentrées en devises. Or les fermiers commerciaux produisent 80 % en valeur des produits agricoles et du bétail commercialisé, sur quelque 6 300 exploitations d'une superficie moyenne de 2 300 hectares. Ils considèrent leur activité cruciale pour le Zimbabwe et critiquent sévèrement la loi.

Un processus inéluctable

Le texte ne leur laisse pas la latitude de se pourvoir devant un tribunal indépendant. Le gouvernement définirait un *« juste prix »* pour les domaines expropriés, ne laissant au fermier qu'une possibilité de simple recours administratif devant un juge qui se prononcerait seulement sur la régularité de la procédure et ne statuerait pas sur l'équité d'une indemnisation versée pour une moitié au comptant, pour l'autre sur cinq ans en... bons de l'Etat.

Mais surtout, ces fermiers commerciaux refusent le concept de *« désignation »*, par lequel le gouvernement délimiterait d'immenses surfaces au sein desquelles les propriétaires seraient sujets à l'expropriation. D'autant que la loi concerne potentiellement l'ensemble du territoire national et non pas 5,5 millions d'hectares, comme le pensaient initialement les responsables des organisations représentant les exploitants. La procédure de désignation est donc « ouverte » et perçue – du moins théoriquement – comme une épée de Damoclès menaçant l'avenir de ceux qui n'auraient pas été contraints de vendre, dans un premier temps, leurs terres à l'Etat.

Paradoxalement, M. Mick Taggart, président de l'Association des producteurs de tabac (ZTA), et M. Alan Burl, président de l'Union des fermiers commerciaux (CFU), ont mis de l'eau dans leur vin au lendemain de l'adoption de la loi par le Parlement. Certes, le mot *« équitable »*, précédant *« compensation »*, figure désormais dans la dernière mouture du texte. Et le ministre de l'agriculture, M. Witeness Mangwende, aussi bien que le président Mugabe ont verbalement et publiquement assuré qu'ils épargneraient les fermes productives et bien gérées, et que les appétits gouvernementaux se porteraient en priorité sur les terres inexploitées, sous-utilisées ou appartenant à des propriétaires vivant à l'étranger. Mais c'est, avant tout, le caractère inéluctable du processus qui oblige les représentants des fermiers à la *« prudence »*.

« Nous sommes prêts à coopérer avec le gouvernement s'il respecte ses engagements », explique aujourd'hui M. Taggart, pour qui *« l'application de la loi ne doit pas se faire au détriment de l'intérêt national »*. Selon lui, *« la politisation du problème à des fins électorales a déjà créé beaucoup de frictions raciales, qui sont nuisibles au pays »*. M. Burl, de son côté, souhaite que le gouvernement *« agisse maintenant en pensant à l'économie et non plus à la seule politique »*.

Inquiétudes à l'extérieur

Dans leurs propositions aux autorités, les patrons des deux grosses associations de fermiers commerciaux ont fait valoir que la redistribution des terres ne devrait se faire que sur des critères de compétence, afin de ne pas hypothéquer les performances de l'agriculture. Le gouvernement semble les avoir rejoints sur ce terrain, puisque le président Mugabe a affirmé, le 27 mars, que les terres acquises ne seraient attribuées qu'à de *« bons fermiers »*, auxquels l'Etat concéderait *« des prêts et des facilités d'installation »*.

M. John Deary, le président de la Confédération des industries du Zimbabwe (CZI), le CNPF local, est très critique à l'égard des fermiers blancs, qu'il accuse d'avoir fait *« un tort considérable au pays auprès de la communauté internationale et des bailleurs de fonds »* en prenant publiquement le contre-pied de mesures que la *« morale »* impose. *« Le gouvernement n'a jamais menacé la propriété privée depuis l'indépendance. Il a, au contraire, toujours respecté à la lettre les accords de Lancaster House »*, argumente le patron des patrons zimbabwéens, depuis le bureau qu'il occupe au siège de la multinationale Lonrho. *« Personne ne veut détruire l'économie de ce pays, surtout pas l'actuel gouvernement »*, plaide-t-il encore en invoquant, comme M. Mike Auret, *« la nécessité de redistribuer plus équitablement les terres »* au sein de la population zimbabwéenne, dont *« l'écrasante majorité noire a été trop longtemps dépossédée »*.

Reste à savoir maintenant si, au plan politique, l'opération de séduction lancée par M. Mugabe, pour raviver les couleurs de la ZANU-PF et amadouer une population qui devient frondeuse, aura porté ses fruits. Certains pensent qu'il est trop tard et que l'austérité croissante imposée aux Zimbabwéens sonnera bientôt le glas pour un parti tenu responsable de tous les maux. D'autant que cette loi sur l'acquisition des terres, très interventionniste, rappelle les bonnes vieilles méthodes marxistes en vigueur du temps du socialisme des premières années de l'indépendance, alors que depuis dix-huit mois le gouvernement s'évertue à vanter les mérites d'un plan d'ajustement structurel aussi libéral que difficile à supporter.

La contradiction apparente entre ces deux mesures, d'importance égale aux plans économique et politique, ne laisse pas d'inquiéter aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur. Les bailleurs de fonds, réunis à Paris les 18 et 19 février, avaient promis 1 milliard de dollars au Zimbabwe. Ils ont finalement conditionné ce versement à l'équité de la loi sur la terre. Avertissement direct au gouvernement de M. Mugabe, qui pourra mesurer la popularité de son parti à l'aune des résultats de trois prochaines élections législatives partielles.

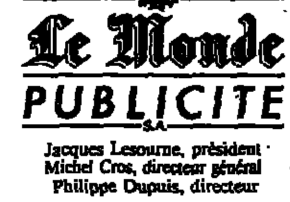
FRÉDÉRIC FRITSCHER

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.



Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
1991

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

VIE DES ENTREPRISES

Nouvelle formule et plan d'économies

«L'Express» s'arme pour conserver sa première place

Premier hebdomadaire d'informations générales en France, *l'Express* compte mieux résister que ses rivaux à la crise du marché publicitaire. Et il veut aussi consolider sa première place. Le nouveau PDG du groupe, Mme Françoise Sampermans, a indiqué que sa nomination récente (*le Monde* du 11 mars) à la tête du groupe de presse dépendant d'Alcatel-Alsthom *«n'est pas due au hasard»*. Pour cette psychosociologue de formation, qui admire les méthodes de marketing de la presse d'outre-Rhin, *«la presse est un produit de consommation courante spécifique (...). Les Allemands ou les Espagnols travaillent beaucoup sur le marketing des journaux et sur la presse comme produit de consommation»*. Faute de réfléchir dans ce sens, les Français risquent de voir des groupes de presse européens s'implanter dans l'Hexagone.

Le groupe Express a donc décidé de se recentrer sur son navire-amiral, *l'Express*. Le titre bénéficie certes d'une *«prime au leader»* qui lui garantit une diffusion en augmentation (avec une diffusion payée en 1991 de 428 016 exemplaires, il gagne 4,5 % par rapport à 1990) et 32 % de part du marché publicitaire des *«news-magazines»*. Une formule rénovée est lancée cette semaine, qui renoue avec des pages consacrées aux styles de vie (mutations des goûts et des comportements), renforce la lisibilité de sa maquette et celle de sa rubrique économie et privilégie l'engagement – *«au-dessus des clivages politiques»* – sur les grands sujets (laïcité, Europe, etc.).

Mais *l'Express* devra réduire son train de vie en 1992 : les directions des différents secteurs – rédaction, fabrication, publicité, administration – devront faire d'ici quinze jours des propositions de restriction de leurs dépenses de 10 %. Une restructuration prévoyant des licenciements n'est pas à l'ordre du jour, car *«le plan d'économies devrait suffire; mais si les gens n'appliquent pas les mesures, il faudra rectifier les orientations»*, précise Mme Sampermans, qui devait rencontrer le personnel des autres publications du groupe (le féminin *Biba* et le mensuel *Lire*, tous deux en perte de vitesse) jeudi 23 et vendredi 24 avril. Enfin les salariés devront aussi évoluer *«en étant plus agressifs, davantage sur le terrain»*. Cette évolution et la constante référence de Mme Sampermans à une nécessaire *«optimisation»* ont incité le personnel de *l'Express* à tenir une assemblée générale jeudi 23 avril.

Y.- M. L.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RACHATS

□ **Hermès sauve Puiforcat.** – Après le rachat des Cristalleries Saint-Louis en 1989, la maison de luxe Hermès poursuit sa diversification dans les arts de la table. Elle devait annoncer jeudi 23 avril l'acquisition par le biais du holding Castille Investissements qu'elle possède avec le flaconnier Pochet l'acquisition de Puiforcat (100 millions de francs de chiffre d'affaires). En échange, Mme Eliane Scali, propriétaire de la maison d'orfèvrerie, entre à hauteur d'environ 15 % dans le capital de Castille Investissements.

□ **Total reprend la compagnie pétrolière portugaise Petrogal.** – Le gouvernement portugais a donné son feu vert, mercredi 22 avril, à la dernière candidature en lice pour reprendre 51 % de Petrogal, la compagnie pétrolière nationale. Cette décision, qui était attendue, va permettre à la compagnie française Total, associée à hauteur de 48 % à des investisseurs portugais au sein du holding Pinpetro, de prendre en deux étapes le contrôle de l'unique raffineur du pays (ses trois unités totalisent une capacité de traitement de l'ordre de 290 000 barils/jour) et de mettre la main sur près de 50 % du réseau de distribution portugais. Si Total n'indique pas le prix de l'acquisition, la valeur globale de Petrogal aurait été évaluée selon la presse portugaise à 6 milliards de francs, un chiffre jugé excessif par les précédents candidats à la reprise – dont l'américain Conoco – qui ont préféré jeter l'éponge, d'autant que Petrogal, bien qu'en cours de restructuration, continue à perdre de l'argent. Pour les seuls neuf premiers mois de 1991 le déficit, en partie imputable à des pertes sur stocks, aurait atteint 304 millions de francs.

RÉSULTAT

□ **AXA (assurances) : repli de 28 % du bénéfice annuel (2,4 milliards de francs).** – Le premier groupe d'assurances privé français, AXA, a dégagé en 1991 un résultat net consolidé part du groupe de 2,4 milliards de francs, en repli de 28 % sur le bénéfice de l'exercice précédent (3,35 milliards de francs). Le groupe a enregistré une croissance de 11 % de son chiffre d'affaires en 1991, à 62,8 milliards de francs contre 56,8 milliards en 1990. Le fléchissement des profits s'explique selon les dirigeants d'AXA, à la fois par la baisse des plus-values réalisées au niveau de la société holding, le recul du résultat de certaines sociétés mises en équivalence et principalement de Paribas et de la SPEP (holding de Schneider), la dégradation des résultats des sociétés de crédit-bail mobilier du groupe CECICO et l'effort de provisionnement réalisé pour faire face à la montée du contentieux. Un dividende net de 22 francs assorti d'un avoir fiscal de 11 francs sera proposé au cours de l'assemblée générale. Compte tenu de la distribution d'une action gratuite pour dix anciennes en 1991, le taux de progression de la distribution par action est de 15 % par rapport à 1990.

PROCÈS

□ **General Electric accusée de manipulation du marché du diamant.** – Un ancien responsable de la compagnie américaine General Electric (GE), démis de ses fonctions à la tête de la division diamants industriels du groupe électronique et aéronautique américain, a entamé une action en justice contre cette firme, qu'il accuse d'entente illicite avec un cartel sud-africain pour manipuler le cours mondial de ce minéral. Dans la procédure entamée mardi 21 avril, M. Edward Russell affirme avoir été licencié par GE parce qu'il avait protesté et tenté d'empêcher des rencontres entre les dirigeants de GE et du sud-africain De Beers. Le département américain de la justice a indiqué qu'il effectuait une enquête pour déterminer si des manipulations de prix s'étaient produites ou non sur le marché du diamant industriel utilisé dans la fabrication d'instruments tranchants et de broyage.

ACCORD

□ **SGS-Thomson et Philips Semiconductors finalisent leur accord.** – SGS-Thomson et Philips Semiconductors ont annoncé mercredi 22 avril la finalisation de l'accord de principe annoncé en novembre 1991 pour le développement en commun de circuits logiques de technologie CMos submicronique. Ils étudient d'autres domaines possibles de coopération. Les présidents des deux fabricants européens de composants électroniques ont indiqué que leur premier projet commun, le développement de la technologie CMos de 0,5 micron, devrait être mené à bien d'ici à la fin 1993. Ce projet sera mené dans le nouveau centre de recherche et développement commun à SGS-Thomson et au CNET à Crolles, près de Grenoble. SGS-Thomson et Philips Semiconductors ont ajouté qu'ils discutaient de la possibilité d'étendre cet accord de coopération à d'autres domaines. Philips pourrait notamment s'associer au projet de SGS-Thomson pour la création à Crolles d'une fonderie de silicium spécialisée dans les circuits logiques avancés.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 22 avril ↑

Calme

La timide progression amorcée la veille en clôture s'est poursuivie, mercredi 22 avril à la Bourse de Paris. En hausse modérée de 0,29 % au début des échanges, l'indice CAC 40 affichait une avance quasiment identique à la mi-journée. En début d'après-midi, les valeurs françaises gagnaient 0,25 %. En clôture, le principal indicateur de la place s'appréciait finalement de 0,17 % sur son précédent niveau.

Un environnement boursier international plutôt propice a été bien accueilli par le marché qui néanmoins est resté très calme. Wall Street était bien orienté mardi 21 avril à la clôture. La Bourse de Tokyo a de son côté effectué un rétablissement de dernière minute mercredi après avoir cédé du terrain durant la séance.

La Bourse de Paris, qui reste pour l'instant la favorite des opérateurs étrangers séduits par les bonnes performances des entreprises françaises en 1991 – meilleures que prévu dans de nombreux cas, – n'est pas troublée par les nombreux appels de capitaux réalisés actuellement par l'Etat français. Ceux-ci sont en effet en hausse de 60 % pour les quatre premiers mois de l'année par rapport à la même période en 1991. En revanche, ces appels effectués notamment pour financer le déficit budgétaire ne militent pas pour une baisse des taux d'intérêt, notent les milieux boursiers.

Aux valeurs, en clôture, sur un marché où le volume des transactions avoisinait 1,8 milliard de francs, quelques titres se sont distingués. Ce fut le cas notamment d'Euro Disney, qui remontait après ses fortes baisses des dernières séances (+ 1,15 % pour 343 500 titres), et Michelin (+ 2,49 % pour 1,2 million de titres).

NEW-YORK, 22 avril ↓

Indécision

La tendance a de nouveau été indécise mercredi 22 avril à Wall Street, celle-ci terminant en légère baisse après avoir évolué irrégulièrement durant la séance. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 338,77 points, en baisse de 4,48 points (– 0,13 %). Quelque 218 millions d'actions ont été échangées.

Les investisseurs semblent avoir déserté en partie les valeurs vedettes pour des titres moins importants, selon des analystes. Toutefois, les pertes ont été limitées grâce à la poursuite de la reprise des valeurs bancaires, amorcée la veille grâce à des bons résultats pour le premier trimestre, notamment pour Wells Fargo. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est monté à 8,04 % mercredi 22 avril en fin d'après-midi contre 8,02 % mardi soir.

VALEURS	Cours du 21 avril	Cours du 22 avril
Alcoa	76 1/8	75 1/8
ATT	43 1/4	43 7/8
Boeing	48 3/8	48
Chase Manhattan Bank	24 5/8	28 1/2
Du Pont de Nemours	50 7/8	49 3/4
Eastman Kodak	39 1/2	39 1/4
Exxon	58 1/8	58
Ford	43	42 7/8
General Electric	77 3/4	77 1/4
General Motors	42 1/2	41 7/8
Goodyear	75 1/8	76
IBM	90	90
ITT	65 1/4	64 3/4
Mobil Oil	62 1/8	61 3/4
Pfizer	87 1/2	87
Schlumberger	59 1/8	59 1/8
Texaco	59 1/4	58 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	125	122 3/4
Union Carbide	27 3/4	27 3/8
United Tech.	55 1/2	54 5/8
Westinghouse	17 3/4	18 1/8
Xerox Corp.	74 1/2	74 7/8

LONDRES, 22 avril ↓

Poursuite du repli

La Bourse de Londres a poursuivi sa baisse mercredi 22 avril après une tentative de redressement en début de séance. Après avoir gagné plus de 15 points en début de journée, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 18 points, soit 0,7 % à 2 607,8 points. Les échanges ont atteint 607,3 millions d'actions contre 415,7 millions la veille.

La reprise initiale a tourné court après plusieurs révisions à la baisse des prévisions de bénéfices de grandes sociétés et faute de soutien de la part de Wall Street. Les assurances et les pharmaceutiques ont mené la baisse, tandis que la construction et les valeurs privatisées de l'électricité résistaient bien. Les fonds d'Etat ont été irréguliers.

TOKYO, 23 avril ↑

Reprise

La Bourse de Tokyo a clôturé en très nette hausse jeudi 23 avril, repassant pour la première fois depuis le début de la semaine au-dessus des 17 000 points. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a gagné 562,93 points à 17 402,05, s'appréciant ainsi de 3,34 %.

Selon un opérateur, les raisons de la hausse tiennent en fait à des achats programmés pour l'essentiel, mais le mouvement est toutefois encourageant. Autre élément favorable, les achats effectués par les fonds d'investissement, ce qui en général est un facteur plutôt positif et rassurant. Certains opérateurs pensent en revanche que les fonds se contentent de tester l'humeur du marché.

VALEURS	Cours du 22 avril	Cours du 23 avril
Akai	515	517
Bridgestone	1 130	1 150
Canon	1 330	1 370
Fuji Bank	1 320	1 350
Honda Motors	1 550	1 590
Matsushita Electric	1 370	1 410
Mitsubishi Heavy	567	579
Sony Corp.	4 230	4 300
Toyota Motors	1 410	1 430

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4355	4350	Immob. Hôtelière	1140	1180
Amault Associés	278	....	Interna. Computer	155	....
B.A.C.	68	....	I.P.B.M.	84	....
Bque Vernes	790	....	Locamic	74	....
Boiron (Ly)	451	451	Maxs Comm.	180	178
Boisset (Lyon)	223	....	Molex	175	....
C.A.L-de-Fr. (C.C.L.)	849	818	Publ.Filipacchi	379	380
Calberson	320	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	318	....
Cardif	955	988	Select Invest (Ly)	90	....
C.E.G.E.P.	175	....	Serbo	315	....
C.F.P.I.	262	....	Sopra	329	....
C.N.I.M.	1115	1110	TF1	473 20	470
Codetour	280	....	Thermador H. (Ly)	380	....
Conforama	1150	....	Unilog	257	....
Creeks	190	....	Viel et Cie	109	....
Dauphin	280	....	Y. St-Laurent Groupe	870	885
Delmas	1000	....			
Demachy Worms Cie	349	....			
Devanlay	1000	....			
Deville	198	....			
Dollsos	125	....			
Editions Belfond	189	....			
Europ. Propulsion	190	186			
Finacor	111	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	107 10	107 80			
G.I.M.	347	....			
Gravograph	171 60	....			
Guintoli	870	860			
I.C.C.	198 80	....			
Idianova	91	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 avril 1992
Nombre de contrats estimés : 36 450

COURS	ÉCHÉANCES		
	Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	108,10	108,32	108,48
Précédent	108,10	108,34	108,46

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 92	Sept. 92	Juin 92	Sept. 92
108	0,47	1,13	0,38	0,88

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 11 070

COURS	Avril	Mai	Juin
Dernier	2 001	2 015,50	2 007,50
Précédent	1 999	2 010	2 007

CHANGES

Dollar : 5,61 F ↓

Jeudi 23 avril, le dollar fléchissait sur les marchés des changes européens et japonais. Cette tendance confirme l'incertitude du marché dans l'attente de la publication des commandes de biens durables aux Etats-Unis en mars. A Paris, la devise américaine a ouvert à 5,61 francs contre 5,6230 francs à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	22 avril	23 avril
Dollar (en DM)	1,6666	1,6635
TOKYO	22 avril	23 avril
Dollar (en yens)	134,25	134,15

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (23 avril) .... 9 15/16-10 %
New-York (22 avril) .... 3 5/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	21 avril	22 avril
Valeurs françaises	113,90	114,20
Valeurs étrangères	103,20	104,30
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	533,60	536,30
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 980,30	1 983,60

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	21 avril	22 avril
Industrielles	3 343,25	3 338,77

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	21 avril	22 avril
100 valeurs	2 625,80	2 607,80
30 valeurs	2 047,60	2 034,80
Mines d'or	112,50	111,90
Fonds d'Etat	88,49	88,49

FRANCFORT

	21 avril	22 avril
Dax	1 746,50	1 753,30

TOKYO

	22 avril	23 avril
Nikkei Dow Jones	16 839	17 402
Indice général	1 283	1 315

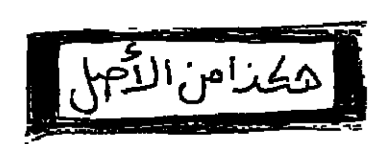
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6130	5,6150	5,6943	5,6993
Yen (100)	4,1841	4,1888	4,2390	4,2462
Ecu	6,9315	6,9335	6,9279	6,9348
Deutschemark	3,3780	3,3785	3,3787	3,3814
Franc suisse	3,6452	3,6488	3,6548	3,6610
Lire italienne (1000)	4,4940	4,4960	4,4703	4,4752
Livre sterling	9,8900	9,8950	9,8784	9,8899
Peseta (100)	5,3877	5,3923	5,3542	5,3641

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8	4 1/8	4 1/4
Yen (100)	4 11/16	4 13/16	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16
Ecu	9 13/16	9 15/16	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8
Deutschemark	9 9/16	9 11/16	9 5/8	9 3/4	9 9/16	9 11/16
Franc suisse	8 3/4	8 7/8	8 11/16	8 13/16	8 7/16	8 9/16
Lire italienne (1000)	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8	11 15/16	12 3/16
Livre sterling	10 1/2	10 5/8	10 3/8	10 1/2	10 1/4	10 3/8
Peseta (100)	12 1/8	12 3/8	12 1/8	12 3/8	12 1/8	12 3/8
Franc français	9 7/8	10	9 7/8	10	9 7/8	10

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 23 AVRIL

Cours relevés à 10 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
....	C.N.E 3%	4550	4560	4560	+ 0 22
....	B.N.P. T.P.	890	892	900	+ 1 12
....	Cr.Lyon. T.P.	902	902	902	....
....	Renault T.P.	1443	1440	1443	....
....	Rhone Poul. T.P.	1660	1626	1626	- 2 05
....	Saint Gobain T.P.	1131	1144	1144	+ 1 15
....	Thomson T.P.	873	909	905	+ 3 67
....	ACCOR	780	787	785	+ 0 64
....	Air Liquide	768	769	772	+ 0 52
....	Alcatel-Alsthom	831	834	834	+ 0 48
....	Als.Superm.	1670	1675	1675	+ 0 30
....	A.L.S.P.I.	305 10	315	305	- 0 03
....	AGF Sté Centrale	497	497 50	496 70	- 0 06
....	Aux. Entrepr.	890	850	870	- 2 25
....	Avenir H. Média	161 50	161	162 30	+ 0 50
....	Axa (ex Cie Midi)	939	935	935	- 0 43
....	Bafip	155	154 50	154 50	- 0 32
....	Bail-Equipem.	125	120 60	120 60	- 3 52
....	Bail Investiss.	800	800	800	....
....	Bancaire	479	480	478	- 0 21
....	Bazar H.-V.	907	....	....	....
....	Béghin-Say	643	650	649	+ 0 93
....	Berger (M)	1382	1382	1382	....
....	Bertrand Faure	410	408	408	- 0 49
....	Bic	778	775	770	- 1 03
....	B.I.P.	1100	....	....	....
....	BIS	340	340	340	....
....	B N P (CI)	378 50	376	377 80	- 0 18
....	Bollore Tech.	790	788	789	- 0 13
....	Bongrain	2900	2900	2900	....
....	Bon-Marché	748	741	738	- 1 34
....	Bouygues	630	628	633	+ 0 48
....	BP France	111 90	112 50	112 50	+ 0 54
....	B S N	1146	1152	1150	+ 0 35
....	Canal Plus	1130	1130	1128	- 0 18
....	Cap Gem.S.	329	330	327 50	- 0 46
....	Carrefour	2672	2678	2667	- 0 19
....	Casino	166 60	166 50	166 10	- 0 30
....	Casino ADP	101 30	99 80	99 90	- 1 38
....	Castorama D.I.	2187	2200	2192	+ 0 23
....	C.C.F.	186 50	185	185 50	- 0 54
....	CCMC Ly	48 80	47	47	- 3 69
....	C.D.M.E.	398	398	399 90	+ 0 48
....	C.E.G.I.D.	188	187	185 20	- 1 49
....	Casreat (Ny)	133	130	136	+ 2 26
....	C.E.P. Comm.	413	413	413	....
....	Cerus	136 20	135	136	- 0 16
....	Cetelem	820	815	820	....
....	CF Int.	296 10	296	296	- 0 03
....	CGI Info.	316 10	315 50	316 10	....
....	C G I P	1233	1237	1231	- 0 16
....	CGP	850	840	840	- 1 54
....	Chargeurs S A	1149	1150	1150	+ 0 09
....	Christian Dior	351	350	350	- 0 28
....	C I C A (M)	630	582	582	- 7 62
....	Ciments franc.	356	355	355 20	- 0 22
....	Clarins	730	725	725	- 0 68
....	Club Médit.	525	527	530	+ 0 95
....	CMB Packa.	190	190 10	190 20	+ 0 11
....	Coles	889	875	878	- 1 24
....	Cpt. Entrep.	237	251	240	+ 1 27
....	Compt Mod.	1325	1315	1306	- 1 51
....	CPR (Paris Ré.)	258 60	258 10	258	- 0 23

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
....	Créd. Foncier	987	980	970	- 1 72
....	Crédit Loc France	222 50	222 50	223 20	+ 0 31
....	Cr Lyon.(CI)	635	635	631	- 0 63
....	Credit Nat.	1100	1100	1091	- 0 82
....	CSEE	382	382	381	- 0 26
....	Damart	2870	2860	2860	- 0 35
....	Dassault Aviation	322	321	320 50	- 0 47
....	Dassault Electr.	187	178 10	182	- 2 67
....	De Dietrich	1626	1635	1630	+ 0 25
....	Dév.P.d.C.(Li)	90	90	90	....
....	Dév.R.Sud-Est	156	158	158	+ 1 28
....	D M C	300 50	304 50	298	- 0 83
....	Docks France	424 70	426	423	- 0 40
....	Dynaction	335 10	336	333 50	- 0 48
....	Eaux (Gle)	2310	2320	2315	+ 0 22
....	E.B.F.	894	895	895	+ 0 11
....	Ecco	462	458 10	462	....
....	Elf Aquitaine	384	384 80	384 10	+ 0 03
....	ElfSanofi(ExSanofi)	1169	1167	1166	- 0 26
....	Esso-Elf (Certif)	268	262 50	262 60	- 2 06
....	Essilor	452	460	455	+ 0 66
....	EssiLint.(DP)	200 90	201	201	+ 0 05
....	Esso	805	804	804	- 0 12
....	Eurafrance	1559	1576	1575	+ 1 03
....	Eurocom	613	600	600	- 2 12
....	Eurodisneyland	132 40	131 80	133 50	+ 0 83
....	Europe 1	1068	1069	1069	+ 0 09
....	Eurotunnel	38 80	38 80	39	+ 0 52
....	Exor	1443	1443	1443	....
....	Finextel	122	120	120 50	- 1 23
....	Fives Lille	395	395	393	- 0 51
....	Fromagar. Bel	3030	3080	3080	+ 1 65
....	Gal.Lafayette	2000	....	....	....
....	G.A.N.	1880	1880	1880	....
....	Gascogne (B)	550	....	....	....
....	Gaz et Eaux	1435	1435	1435	....
....	Géophysique	652	651	651	- 0 15
....	Gerland Ly	665	665	665	....
....	Groupe André SA	770	....	....	....
....	Groupe Cité	524	509	509	- 2 86
....	GTM-Entrep.	410	411 10	410 50	+ 0 12
....	Guyenne-Gas.	1795	1785	1785	- 0 56
....	Hachette	146 50	146 50	146 90	+ 0 27
....	Havas	498 20	500	498 60	+ 0 08
....	Idia	340	340 10	340 10	+ 0 03
....	Imétal	340 50	341	341	+ 0 15
....	Immob. Phénix	141 40	138	142	+ 0 42
....	Ingénico	98 50	99	95 50	- 3 05
....	Inst. Mérieux	6970	7000	7130	+ 2 30
....	Interbail	455	458	459	+ 0 88
....	Intertechnique	783	780	780	- 0 38
....	J. Lefebvre	946	940	940	- 0 63
....	Klepierre	559	560	560	+ 0 18
....	Labinal	730	737	738	+ 1 10
....	Lafarge	382	382	382 60	+ 0 16
....	Lebon	325	320	325	....
....	Legrand	5000	5010	5020	+ 0 40
....	Legrand (DP)	2820	2820	2820	....
....	Legris Industries	418	415 10	415	- 0 72

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
....	Locindus	717	717	716	- 0 14
....	L.V.M.H.	4310	4330	4330	+ 0 46
....	Lyon.Eaux/Dumez	524	526	525	+ 0 19
....	Majorette Ly.	115 40	115 30	115 30	- 0 09
....	Mar. Wendel	322	317 20	329	+ 2 17
....	Matra	162	158	160 50	- 0 93
....	Merlin-Gerin	560	560	562	+ 0 36
....	Mécaléurop.	87 30	88 50	88	+ 0 80
....	Métrologie In.	52	51 95	52 40	+ 0 77
....	Michelin	193 70	198	197 60	+ 2 01
....	Min. Salsig (Ny)	158 10	....	....	....
....	MMB	67 90	67 60	67 60	- 0 44
....	Moulinex	178	176	175	- 1 69
....	Navig. Mixte	1150	1160	1171	+ 1 83
....	Nord-Est	109 70	108 70	108 80	- 0 82
....	Nordon (Ny)	261	274 40	278 40	+ 6 67
....	Nouv Galeries	560	561	561	+ 0 18
....	Olipar	171 80	170	170	- 1 05
....	Oréal	863	867	865	+ 0 23
....	Paribas	400 50	401	402 30	+ 0 45
....	Pechiney Int.	205 20	208 20	206 20	+ 0 49
....	Pechiney (CIP)	377 90	370 50	373	- 1 30
....	Pernod Ricard	1569	1567	1563	- 0 38
....	Peugeot	730	735	736	+ 0 82
....	Pinault	329 80	327	327	- 0 85
....	Plastic-Omn.	719	721	715	- 0 56
....	Poliet	550	554	550	....
....	Primagaz	710	722	722	+ 1 69
....	Printemps	808	808	808	....
....	Promodes	3390	3385	3375	- 0 44
....	Radiotechn.	590	590	590	....
....	Redoute (La)	5460	5500	5470	+ 0 18
....	Rémy Cointreau	175	174	174 10	- 0 51
....	R. Poulenc CIP	610	610	612	+ 0 33
....	Rober Financ.	367	369	369	+ 0 54
....	Rochette(La)	69	68	68 10	- 4 20
....	Roussel Uclaf	2228	2160	2165	- 2 83
....	R. Impé.Ly *	3150	3150	3150	....
....	Sade (Ny)	183	182 10	182 10	- 0 49
....	Sagem	1810	1800	1800	- 0 55
....	Saint Gobain	571	572	574	+ 0 53
....	Saint Louis	1260	1265	1260	....
....	Salomon Ly	1445	1460	1499	+ 3 74
....	Salvepar (Ny)	350	345	345	- 1 43
....	S A T	1522	1516	1516	- 0 39
....	Saut. Chât.	228	228	228	....
....	Saupiquet (Ny)	1130	1110	1110	- 1 77
....	Schneider	716	717	717	+ 0 14
....	SCOA	18 10	18 20	18	- 0 55
....	Scor s.a.	375	373	370	- 1 33
....	S.E.B.	2115	2115	2115	....
....	Sefimeg	446 50	447	449 90	+ 0 76
....	Selectibanque	124 80	124 70	124 70	- 0 08
....	Sextant A.	227	223	223	- 1 76
....	S F I M	811	820	810	- 0 12
....	S.G.E.	240	238	238	- 0 83
....	Simco	448	446	446	- 0 45
....	Sk. Rossignol	780	757	757	- 2 95
....	Sligos	496	498	498	+ 0 61

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
....	Société Géné.	536	536	536	...
....	Sodexco(B)	66	66 10	66 10	+ 0 15
....	Sodero(Ny)	145	....	....	....
....	Sodexho	1037	1040	1050	+ 1 25
....	Sogeral(Ny)	80 50	80	79	- 1 86
....	Sogerap	419	420	420	+ 0 24
....	Sommer-Allib.	1418	1410	1410	- 0 56
....	SOPHIA	429	429	429	....
....	Source Perrier	1700	1700	1700	....
....	Sovac	787	808	805	+ 2 29
....	SPEP	332	340	333	+ 0 30
....	Spie-Batignol.	345	340	337	- 2 32
....	Strafor Facom	817	812	830	+ 1 59
....	Suez	331	333	333 10	+ 0 63
....	Synthélabo	1281	1282	1289	+ 0 62
....	Thomson CSF	164 80	165 90	165 40	+ 0 36
....	Total	248 10	248	246 90	- 0 48
....	– (certif)	161 90	162 90	160 30	- 0 99
....	Truffaut Fin.	217	216	216	- 0 46
....	U.A.P.	529	532	532	+ 0 57
....	U F B Locab.	308	310	314	+ 1 95
....	U I C.	750	749	749	- 0 13
....	U I F.	485	486	486	+ 0 22
....	U I S.	786	788	788	+ 0 25
....	Unibail	524	521	521	- 0 57
....	Valéo	729	730	730	+ 0 14
....	Vallourec	272 80	269	267	- 2 13
....	Via Banque	302	300	286	- 5 30
....	Worms et Cie	320	320	318	- 0 63
....	Zodiac	1280	1246	1246	- 2 66
....	Elf Gabon	1110	1118	1114	+ 0 36
....	Amax	106	106 20	107 10	+ 1 04
....	Amer. Barrick	130 50	131 50	131 50	+ 0 77
....	Amer. Express	126 90	129 10	129 10	+ 1 73
....	A.T.T.	245	247	246 80	+ 0 73
....	Anglo Amer.C.	182	185 50	185 50	+ 1 92
....	Amgold	315	312 50	312 50	- 0 79
....	Banco Santander	254	....	....	....
....	B.A.S.F.	843	849	850	+ 0 83
....	Bayer	985	980	980	- 0 51
....	Beecham Plc	47	46 55	46 55	- 0 96
....	Buffelsfont.	37 50	38	38	+ 1 33
....	Chase Manh.	147	147 10	148 20	+ 0 82
....	Daimler Benz	2670	2683	2683	+ 0 49
....	De Beers	141 60	141 40	141 20	- 0 28
....	Deutsche Bank	2452	2457	2451	- 0 04
....	Dresdner Bank	1201	1204	1204	+ 0 25
....	Driefontein	59 50	59 30	59 30	- 0 34
....	Du Pont-Nem.	281 60	280	278 50	- 1 17
....	Eastman Kodak	220 10	221	221	+ 0 41
....	East Rand	14 40	14 20	14 10	- 2 08
....	Echo Bay	33 90	33 30	33 30	- 1 77
....	Electrolux	240 20	238 10	238 10	- 0 87
....	Ericsson	119 90	117 10	117 10	- 2 34
....	Exxon Corp.	335 80	324 80	324 80	- 3 28
....	Ford Motor	240	....	....	....
....	Freegold	45 30	45 10	45 10	- 0 44
....	Gencor	17 60	17 50	17 50	- 0 57
....	Gén. Elect.	431 10	436 20	435 20	+ 0 95

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
....	Gén. Motors	231 20	236 50	234 30	+ 1 34
....	Gén. Belgique	331 10	331 10	331 10	....
....	Gd. Métropol.	46 90	45 25	45 25	- 3 52
....	Guinness	56 80	56 75	56 75	- 0 09
....	Hanson PLC	23 65	23 70	23 65	....
....	Harmony Gold	27 50	27 05	26 75	- 2 73
....	Hewlett Packard	437	439 40	440	+ 0 69
....	Hitachi	34 70	34 70	35 20	+ 1 44
....	Hoechst	900	902	902	+ 0 22
....	Homestake	65	64 90	64 50	- 0 77
....	I.C.I.	137 50	138 10	144	+ 4 73
....	I.B.M.	502	506	505	+ 0 60
....	I.T.T.	360	362 70	362 50	+ 0 69
....	Ito Yokado	167 80	168	169	+ 0 72
....	Matsushita	57	58 60	58 60	+ 2 81
....	Maxwell	3 55	....	....	....
....	Mc Donald's	230	228 70	229	- 0 43
....	Merck	813	803	802	- 1 35
....	Minnesota M.	536	536	536	....
....	Mitsubishi	43 30	44	43 60	+ 0 69
....	Mobil corp.	353 40	....	....	...
....	Morgan J.P.	301	309	309	+ 2 66
....	Nestlé	35000	35220	35220	+ 0 63
....	Norsk Hydro	132 10	131	131	- 0 83
....	OFSIL	99	99 05	99 05	+ 0 05
....	Pétrofina	1746	1750	1750	+ 0 23
....	Philip Morris	427	421 10	422 90	- 0 96
....	Philips	108 60	109 50	109 40	+ 0 74
....	Placer Dome	57	57	57	....
....	Procter Gamble	567	565	565	- 0 35
....	Quilmès	200 10	198 50	198 50	- 0 80
....	Randfontein	23	23 40	22 45	- 2 39
....	Rhone Poul. Rorer	297	295	298 50	+ 0 51
....	Royal Dutch	453 20	451 30	450 10	- 0 68
....	R T Z	58 90	59	58 70	- 0 34
....	Saat.& Saatchi	1 61	1 60	1 59	- 1 24
....	St Helena	32 90	32 05	32 05	- 2 58
....	Schlumberger	334 10	333 40	334	- 0 03
....	Shell transp.	47 40	47	48 90	+ 3 16
....	Siemens	2324	2339	2339	+ 0 65
....	Siemens Nixdorf	399	400	400	+ 0 25
....	Sony	179 70	179 90	180 50	+ 0 45
....	Sumitomo Bank	57 80	58 65	60	+ 3 81
....	T.D.K.	173 60	173 80	173 80	+ 0 12
....	Telefonica	57 90	56	56	- 3 28
....	Toshiba	26 25	26 80	26 80	+ 2 10
....	Unilever	576	574	571	- 0 87
....	Unit.Techn.	305 10	306 10	305 60	+ 0 16
....	Vaal Reefs	299	293	292	- 2 34
....	Volkswagen	1275	1290	1290	+ 1 18
....	Volvo	392 50	403 10	405	+ 3 18
....	West. Deep.	153 40	....	....	....
....	Xerox Corp.	409	419	419	+ 2 44
....	Yamanouchi	107 80	108 80	108 80	+ 0 93
....	Zambia Cop.	4 26	4 49	4 40	+ 3 29

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	....	7 65
10,80% 79/94	101 20	6 84
Emp.Etat 13,4%83	105 65	4 54
Emp.Etat 12,2% 84	100 80	6 60
10,26% mars 88	104 05	1 18
OAT 10% 5/2000	107 71	9 07
OAT 9,9% 12/1997	104 72	3 57
OAT 9,8% 1/1996	102 85	2 24
PTT 11,2% 85	105 05	4 13
CFF 10,30% 86	102 90	2 38
CFF 10,25% nov 90	108 90	1 09
CNA 10 % 1979	....	1 57
CNB Bques 5000F	98 90	2 77
CNB Paribas 5000F	98 10	2 77
CNB Suez 5000F	98 01	2 77
CNE 11,5% 85	100 82	9 19
CNI 1/82 5000F	98 70	2 77
CNT 9 % 86	98 65	0 35
CRH 10,90% déc.86	....	3 08
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1000	....
Cems	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	613	....
Ly. Eaux cv 6,5%	763	....
Thoms. cv 9,2% 86	870	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	950	950
Applications Hydr.	1525	....
Arbel	530	520
Bains C.Monaco	1050	1050
B.Hypoth.Europ.	386	....
B.N.P. Intercont.	383 50	385
Béghin-Say (C I)	480	485
Bénédictine	2490	....
Bidermann Internat.	465	....
Blanzy Ouest	2970	....
B T P	65 10	65 10
Cambodge	900	....
Carbone Lorraine	525	529
Case Poclain	7 80	7 50
C.E.G.F (Frigor.)	731	....
Centenaire Blanzy	379	....
Cerabati	68	....
Champex Ny	87	....
CIC (CIP)	208 50	210

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1475	1475
C.I.T.R.A.M. (B)	2252	....
Cogifi	342	342
Comiphos	511	....
Cie Industrielle	7010	....
Cpt Lyon Alemand	356	355 50
Concorde	770	798
Constr.Mét.Prov.	26 45	....
Crédit Gén.Ind.	129	....
Cr Universel (Cie)	325	....
Darblay	700	....
Degremont	2018	1971
Delmas Vieljeux	2900	....
Didot Bottin	620	....
Eaux Bassin Vichy	2700	....
Eaux Vittel	953	....
Ecia	332	332
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eurex (ex Eternit)	2045	2045
Finalens	305	....
F.I.P.P.	83	....
F.N.A.C.	1868	1868
Foncière (Cie)	515	....
Fonc.Lyonnaise	680	688
Foncina	400	....
Fougerolle	912	929
France I.A.R.D.	735	....
France SA (La)	1990	2000
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	601	....
Genefim	335	335
Gévelot	495	....
G.F.C.	344	344
Groupe Victoire	1310	....
G.T.I (Transport)	190	....
Immobail	360	351 50
Immobanque	565	562
Im.Marseillaise	5090	....
Immofice	440	....
Invest.(Ste Cle.)	3325	....
Lambert Frères	305	....
Lille Bonnières	1140	....
Locafinancière	480	....
Louis Vuitton	700	701
Louvre	2820	2825
Lucia	1000	....
Machines Bull	34 30	....
Mag.Uniprix	166 10	....
Magnant	700	....
Métal Déployé	510	....
Mors	93	91 10
Navigation (Nle)	205	....
Optorg	339	344
Oréal (CI)	424 50	429
Origny-Desvroise	670	....
Palais Nouveauté	1311	....
Parisel Mermont	640	....
Parfinance	160	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	220	....
Paris Orléans	220	....
Partfora Invest.	290 20	....
Pathé Cinéma	561	....
Piper Heidsieck	1400	....
Porcher	470 10	....
Promodès (CI)	1965	....
Publicis	743	742
Rochefortaise	106 90	....
Rosario	174	171
Rougier	280	....
S.A.C.E.R.	466	....
S.A.F.A.A.	206 50	....
S.A.F.I.C Alcan	220	....
Saga	365	....
Saint Dominique (F.)	112 20	....
Salins du Midi	819	824
Savoisienne M.	180	....
S.C.A.C.	700	....
Senelle	408	410
S.Etud.Part. (M)	132	....
Silic	603	608
Sinvim	165	170
S.I.P.H.	220	....
S.M.C.I.	115	....
Sofal	521	....
Soffo	362	....
Soficel	1168	1169
Sofimo (ex Saram)	80	....
Sofragi	2410	2415
Soudure Autogène	920	930
Sovabail	325	....
Stami	490	....
Taittinger	3091	3095
Testut-Aequitas	345	....
Tour Eiffel	235	....
Ufiner	1200	....
Vicat	435	440
Viniprix	1500	....
Virax	117 10	....
Maroc Sté Brasserie	284 60	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	726	....
Akzo Nv Sico	450 10	....
Alcan Aluminium	114	....
American Brands	267 20	....
Arbed	652	....
Asturienne Mines	94	....
Banco Popular Espa.	582	....
B.Reglements Int.	18800	....
Can.Pacifique	80 80	....
Chrysler Corp.	106	....
C I R	8 20	....
Commerzbank	915	....
Dow Chemical	334	340
Fiat	20 80	....
GBL (Brux Lamb)	513	....
Gevaert	1070	....
Glaxo Holdings Ltd	78	....
Goodyear Tire	419 90	....
Grace and Co (WR)	209	....
Honeywell Inc.	380	....
Johannesburg	82 85	....
Koninklijke Pakhoed	137	....
Kubota	20 10	....
Midland Bank	35 60	....
Noranda Mines	77	....
Olivetti priv.	9 50	....
Pfizer Inc	380	378 30
Ricoh	18	....
Robeco	288 90	289 80
Rodamco NV	149	148 50
Rolinco	283 40	285 10
Saipem	5 95	....
Sams Group	22	....
SKF Aktiebolaget	97 10	....
Tenneco Inc.	206	....
Thorn Electrical	83	....
Toray Ind.	25	....
West Rand Cons.	7 35	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	....
Calciphos	98 50	....
C G H Cogenhor	10 20	....
Coparex	605	....
Drouot Assurances	400	....
Electro-Banque	340	....
Europ. Accum.	79	....
Europ Soufres Ind.	25 10	....
Gachot S.A.	70	....
Guy Degrenne	461	....
Lecteurs du Monde	180	....
Nicolas	1200	....
Particip. Perrier	350	....
Quadrant	22	....
Rorento N.V.	217 60	...
St-Gobain-Emballage	1733	....
S.E.P.R.	850	....
S.M.T. Goupil	130	....
S.P.R. act. B	335 80	....
Wasserman	949	....

SICAV (sélection) 22/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	209 61	204 19
Agepargne	827 55	791 91
Améri-gan	7501 09	7212 59
Ampla	263372 30	263372 30◆
Amplitude	643 39	624 65
Arbitrages Court.T.	7132 54	7132 54
Associc	1083 05	1083 05
Atout Futur	422	411 71
Aurecic	1160 59	1126 79◆
Avenir Alizes	1725 27	1691 44
Axa Capital	169 49	162 19
Axa Court Terme	7843 33	7843 33
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	972 80	930 91
Axa Europe	132 18	126 49
Axa Investments	116 53	111 51
Axa NPI	130 73	125 10
Axa Ob.Fr.Extrem.	151 40	144 88
Axa Prem.Ex.Agepre.	118 22	117 87
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	150	143 54
Axa Valeurs PER	125 61	120 20
Cadence 1	1038 76	1018 39
Cadence 2	1048 63	1028 07
Cadence 3	1041 19	1020 77
Capimonétaire	6232 39	6226 16
Capioblig	6354 71	6230 11
Capitacic	1298 47	1279 28
Cosmis	1309 05	1277 12
Comptavalor	3471 80	3466 60
Convertimmo	358 36	351 33
Credinter	481 66	467 63
Credit Mutuel Capital	1268 30	1243 43
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	663 95	663 95
Cred.Mut.Ep.long.T.	199 20	193 87
Créd.Mut.Ep.Monde	1229	1196 11◆
Dieze	1337 99	1305 36
Drouot France	892 17	863 75
Drouot Sécurité	232 97	222 94
Ecocic	1093 96	1062 10◆
Ecopar	127 72	122 22
Ecureuil Capitalisation	2544 85	2519 65
Ecureuil Géovaleurs	2339 63	2271 49
Ecureuil Invest.	455 32	442 06
Ecureuil Monepremière	66265 63	66265 63
Ecureuil Monétaire	38899 70	38899 70
Ecureuil Trésorerie	2406 52	2406 52
Ecureuil Trimestr.	2027 35	2007 28
Elicash	2 761131	2 761131◆
Energia	266 35	254 27
Eparcic	3658 74	3658 74
Eparcourt-Sicav	4278 67	4268
Epargne Associat.	25018 30	24733 43
Epargne Capital	10616 07	10510 96
Epargne Croissance	1774 51	1727 02
Epargne Industrie	99 32	96 66
Epargne J.	68814 39	68814 39
Epargne Oblig.	191 63	186 50
Epargne-Première	14316 92	14209 35
Epargne Quatre	1096 24	1066 90
Epargne-Unie	1349 04	1316 14
Epargne Valeurs	440 52	428 73
Euri Cash capi	8297 83	8297 83◆
Eufinvest capi	684 39	684 45◆
Eurocic Leaders	1135 42	1102 36
Eurodyn	1243 23	1212 91
Euro Gan	6465 45	6216 78
Europe Nouvelle	569 18	543 37
Fonsicav	14242 53	14242 53
France-gan	10207 42	9814 83
France Garantie	258 49	255 98
France Index Sicav	116 41	113
France Obligations	462 70	458 12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	484 79	470 67◆
Francic Pierre	108 25	105 10
Francic-Régions	1241 68	1205 51
Fructi-Associations	34 92	34 92◆
Fructi-Capi	41 32	40 71◆
Fructidor	238 23	234 71◆
Fructifrance act. c&d	938 45	915 56◆
Gestilion	14651 34	14678 45
Gest.Associations	172 44	168 65
Horizon	1252 92	1216 43
HLM Monétaire	13765 67	13765 67
Indust.Fse.Court.T.	1463 15	1463 15
Interépar	101603 20	98643 88
Interoblig	13909 84	13636 12
Intersélection Fce	546 22	535 51
Japacic	153 07	148 61
Jeunepargne	284 58	280 37◆
Latitude	2230 79	2227 45
Laumi C.T.	12424 43	12424 43
Laumi L.T.	6724 17	6528 32
Lion Association	11195 98	11195 98
Lion Institution	29239 58	29168 64
Lionplus	967 38	948 41
Lion Trésor	2091 98	2071 27
Lion 20 000	25983 17	25983 17
Livret Bourse Inv.	571 67	555 02
Livret Portefeuil	718 40	697 48
Méditerranée	182 57	174 71
Mensuel CIC	10180 17	10079 38
Monedan	67214 09	67214 09
Mone.J	71854 57	71854 57◆
Monévalor	81099 69	81099 69
Mutualité dépôts	13336 27	13309 65
Mutuelle Unie Sél.	140 37	134 33
Natio Court Terme	280882 00	280882
Natio-Epargne	17515 60	17342 18
Natio-Ep. Ret.	130 61	127 11
Natio Eparg.Trésor	7720 37	7704 96
Natio-Immo	1153 95	1123 07
Natio-Inter	1409 46	1371 74
Natio-Monétaire	25066 87	25056 87
Natio-Patrimoine	1377 52	1340 65
Natio-Placements	63513 16	63513 16
Natio-Revenu	1037 58	1027 31
Natio Sécurité	11944 03	11944 03
Natio-Valeurs	891 83	867 96
Nippon-Gan	4933 61	4743 66
Nord Sud Dévelop.	1585 74	1582 57
Obli-Associations	152 38	150 87
Oblicic-Mondial	2624 80	2586 01◆
Oblicic-Régions	1084 99	1068 96
Oblifutur	2817 38	2748 66
Oblig. ttes caté.	175 75	173 16
Oblilion	1354 85	1341 44
Oblisécurité Sicav	12765 86	12755 86
Oraction	989 21	974 84
Oralor	6813 07	6679 48
Paribas Capitalisation	1495 92	1473 81
Paribas Opportunités	131 36	126
Paribas Patrimoine	586 68	562 95
Patrimoine Retraite	220 73	216 40◆
Pervalor	624 98	612 73
Placement A	1504 27	1474 77◆
Placement J.	7161 19	7136 91◆
Placement M.	66187 80	66065 69◆
Placement Nord	1017 53	997 58◆
Pléiade	134 66	131 06
Posta Croissance	21551 34	21529 81
Poste Gestion	65029 96	65029 96
Première Oblig.	10495 77	10485 28
Prévoy. Ecureuil	108 89	107 81

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	29137 29	29137 29◆
Proficius	1005 28	980 76
Quartz	137 46	134 11
Réalvalor	812 64	796 71
Rentacic	162 20	159 80
Revenus Trimestr.	5357 38	5304 34
Revenu-Vert	1128 95	1112 27
St Honoré Bio-Alim.	1011 59	965 72
St Honoré Bons du Tr.	11111 34	11058 06
St Honoré Global	227 35	217 04
St Honoré Invest	790 25	754 42
St Honoré Pacifique	568 86	543 06
St Honoré PME	541 87	517 30
St Honoré Real	14806 30	14747 31
Sécuricic	1725 52	1725 52
Sécuri-Gan	12689 87	12441 05
Sécuritaux	1377 61	1377 61
Scasden	716 02	705 44◆
Sicav Associations	1826 35	1826 35
SFI-CNP Assur	660 99	641 74
S.G. Fr. opportunités	1206 05	1182 40
Sicav 5.000	447 28	435 31
S.I. Est	1385 49	1325 83
Silvafrance	729 69	710 16
Silvam	402 80	392 02
Silvarente	222 80	218 43
Silvinter	440 51	428 72
S.N.I.	1189 30	1154 66
Sogenfrance	1131 66	1109 47
Sogépargne	313 46	307 31
Sogevar	1116 96	1095 06
Soginter	1311 62	1285 90
Soleil Investissements	590 91	568 18
Solstice	2187 52	2182 06
State Street Act. Eur.	10538 98	10182 59◆
State Street Act. Fce	11211 80	10885 24
State Street Emer. Mts	13758 70	13097 22◆
Stratégie Actions	825 01	793 28
Stratégie Rendement	1389 02	1345 30
Technocic	1121 55	1088 88
Techno-Gan	5923 66	5695 83
Thesora	658 76	650 26
Trésor Plus	1272 78	1260 18
Trésor Trimestriel	1028 66	1018 48
Trésoricic	128294 34	128294 34
Trilion	5165 53	5099 24
UAP Investissements	445 64	429 53
UAP Actions France	611 13	589 04
UAP Act. Select	633 53	610 63
UAP Aedificandi	546 90	527 13
UAP Alaf	199 19	191 99
UAP Alto Sicav	153 91	148 35
UAP Moyen Terme	137 97	132 98
UAP Première Cat.	10604 47	10221 18
Uni-Associations	121 98	121 98◆
Uni-Foncier	1284 81	1253 47
Unifrance	603 14	588 43
Uni-Garantie	1278 30	1253 22
Uni Régions	1427 13	1392 32
Univar	234 20	234 20◆
Univers Actions	1298 83	1265 20
Univers Obligations	1831 71	1787 03
Valorg	2032 28	2030 25
Valrel	52704 45	52678 11

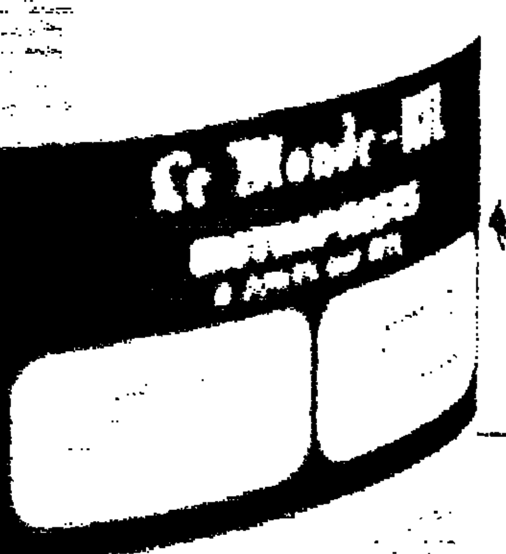
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 629	....	5 3	5 8
Ecu	6 833	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 750	....	328	348
Belgique (100 F)	16 419	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 090	....	290	310
Italie (1000 lires)	4 500	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 330	....	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 902	....	9 4	10 2
Grèce (100 drachmes)	2 889	....	2 5	3 2
Suisse (100 f)	364 890	....	353	373
Suède (100 krs)	93 550	....	89	97
Norvège (100 k)	86 410	....	82	90
Autriche (100 sch)	47 997	....	46 8	49 8
Espagne (100 pes)	5 392	....	5 1	5 6
Portugal (100 esc)	3 973	....	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 755	....	4 5	4 9
Japon (100 yens)	4 196	....	4	4 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/4
Or fin (kilo en barre)	61400	.....
Or fin (en lingot)	61450	.....
Napoléon (20f)	349	.....
Pièce Fr (10 f)	444	.....
Pièce Suisse (20 f)	344	.....
Pièce Latine (20 f)	344	.....
Souverain	437	.....
Pièce 20 dollars	2150	.....
Pièce 10 dollars	1005	.....
Pièce 5 dollars	700	.....
Pièce 50 pesos	2255	.....
Pièce 10 florins	363	.....



AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 22 avril, au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, un communiqué a été publié, dont voici les principaux extraits.

• Révision de la Constitution.

– Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre : «De l'Union européenne». *(Lire pages 8 et 9.)*

Dans sa décision du 9 avril 1992, le Conseil constitutionnel a déclaré que la plupart des stipulations du traité sur l'Union européenne signé à Maastricht le 7 février 1992 ne sont pas contraires à la Constitution. Cependant, trois dispositions du traité nécessitent une révision de la Constitution avant la ratification. A cette fin, un nouveau titre XIV sera inséré dans la Constitution, intitulé : «De l'Union européenne». Il prévoit que la France consent, pour l'application du traité et sous réserve de réciprocité, aux transferts de compétences nécessaires à l'établissement de l'union économique et monétaire européenne et à ceux nécessaires à la détermination des règles relatives au franchissement par les personnes des frontières extérieures des Etats membres. Il prévoit aussi, dans les mêmes conditions, que les ressortissants des Etats membres résidant en France seront électeurs et éligibles aux élections municipales mais qu'ils ne pourront exercer les fonctions de maire ou d'adjoint au maire ni participer à l'élection des sénateurs.

Cette révision sera faite selon la procédure de l'article 89 de la Constitution.

• Action culturelle des collectivités locales.

(Lire page 12.)

• La pollution atmosphérique dans les villes.

– Le ministre de l'environnement a présenté une communication sur la pollution atmosphérique dans les villes.

La pollution atmosphérique due à l'activité industrielle et à la production d'énergie a été fortement réduite au cours des dernières décennies. En revanche, le niveau des pollutions causées par les véhicules automobiles s'est aggravé.

Dans la perspective de la conférence de Rio, la France présentera des propositions à ses partenaires de la Communauté pour définir une position commune sur la réduction des rejets de gaz carbonique. Les automobilistes seront sensibilisés au respect des normes d'émission de gaz polluants et rappelés au respect de la réglementation en ce domaine. L'utilisation des voitures électriques par les collectivités locales, les entreprises et l'administration sera encouragée. Les actions de recherche permettant de développer cette utilisation par le grand public seront intensifiées. Une table ronde sera organisée avec les industriels au mois de mai prochain sur ce sujet.

A l'école, les enfants seront mieux instruits des problèmes de la pollution atmosphérique. L'information du public et la concertation avec les associations de défense de l'environnement et les associations de consommateurs seront développées.

Il sera proposé aux maires des grandes villes d'organiser une journée sur la promotion des transports écologiques au mois de juin prochain.

• La prévention du sida.

(Lire page 10.)

M. Christian Forestier, directeur des lycées et collèges et M. André Legrand, directeur des écoles

Le conseil des ministres du mercredi 22 avril a nommé M. Christian Forestier directeur des lycées et collèges au ministère de l'éducation nationale et de la culture, en remplacement de M. André Legrand, qui a été nommé directeur des écoles à la place de M. Jean Ferrier.

[Né le 8 décembre 1944 à Aubière (Puy-de-Dôme), M. Christian Forestier est ingénieur électronicien (1966) et docteur ès sciences (1981). Assistant (1970), puis maître-assistant (1974) à l'institut universitaire de technologie de Saint-Etienne, il en devient directeur en 1978. En 1979, il est élu président de l'université de Saint-Etienne. Nommé recteur de l'académie de Reims (1981), puis de Dijon (1983), il est, en 1986, chargé de mission auprès de M. Carraz, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique. M. Forestier était recteur de Créteil depuis 1989. Il avait réalisé, en 1990, un rapport remarqué sur les IUT.]

[Né le 23 juillet 1939 à Lomme (Nord), docteur en droit et agrégé de droit public, M. André Legrand est professeur à Lille (1970), puis directeur du Centre d'études juridiques françaises de l'université de la Sarre (1980). Recteur de l'académie de Limoges (1981), puis de Rennes (1984), il était directeur des lycées et collèges depuis 1988.]

Deux officiers de renseignement sont promus

Sur la proposition de M. Jacques Mellick, secrétaire d'Etat à la défense, qui représentait M. Pierre Joxe, le ministre de la défense en voyage officiel au Japon, le conseil des ministres du mercredi 22 avril a approuvé les promotions et nominations suivantes :

• Terre. – Sont promus : commissaire général de division, le commissaire général de brigade Jacques Juanchich, nommé haut fonctionnaire de défense auprès du ministre de l'agriculture; général de division, les généraux de brigade Jean Heinrich, Pierre Depoilly et Jean-Philippe Roux; général de brigade, les colonels Pierre Mignot et Pierre Costedoat.

[Agé de cinquante-deux ans, le général Jean Heinrich, qui a commandé le service «action» de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) entre septembre 1987 et mars 1989, a ensuite été nommé directeur des opérations au sein des services secrets. En septembre 1991, il a été désigné pour mettre en place la nouvelle direction du renseignement militaire (DRM) au ministère de la défense (*le Monde* des 26 septembre 1991 et 16 avril 1992).]

[Ancien officier d'artillerie, le général Pierre Costedoat, cinquante ans, a commandé le service «action» de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) à partir de mars 1989. En septembre 1991, il est devenu directeur des opérations au sein du «collège» civilo-militaire de direction de la DGSE.]

Sont nommés : adjoint au directeur central des transmissions, le général de brigade Michel Vignaud; directeur du commissariat en circonscription militaire de défense de Lyon, le commissaire général de brigade Guy Rival.

• Gendarmerie. – Est promu général de brigade, le colonel Yves Capdepont.

• Service de santé. – Est nommé sous-directeur de l'Ecole d'application du service de santé de l'armée de terre, le médecin général Jean Goasguen.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5765

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Une chose à ne pas perdre. II. Est habitué au froid. Au troisième, on commence à être fatigué. – III. Peuvent être assimilées aux petits pains. – IV. Pour fixer l'aviron. A donc eu une réaction bien humaine. – V. Note. Endroit de formation. – VI. Où il n'y a rien à prendre. Qui s'est donc envolé. – VII. Peut prouver qu'on n'a pas très bon cœur. – VIII. Couverture pour un oiseau. – IX. Partie d'examen. Eau. – X. Pas occupée. A son bout, il peut y avoir le service. – XI. Une amputation en partie justifiée pour un gardien de sérail.

VERTICALEMENT

1. Permet d'attendre des jours meilleurs. – 2. Qui n'est pas faite pour les « chiens ». – 3. Fais du tort. Une araignée qui n'est pas dans le plafond. – 4. Coule en Afrique. Un vrai rapace. – 5. Fumeur impénitent. Une pièce du bâtiment. – 6. En France. Cacher comme la face. – 7. Pour réparer le bâtiment. Utilisé pour protéger des sièges. – 8. Feras sortir de l'état. – 9. Conduite au dépôt. Est réservée aux faits marquants.

Solution du problème n° 5764

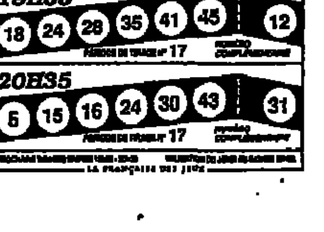
Horizontalement

I. Foulards. – II. Ouvala. Us. – III. Utes. Puce. – IV. Ire. Serre. – V. Na. Aa. Nés. – VI. Egaliser. – VII. Uélé. Es. – VIII. Saison. La. – IX. Entérinés. – X. Stérilisé. – XI. Se. Neste.

Verticalement

1. Fouineuse. – 2. Outrageants. – 3. Uvée. Alitée. – 4. Las. Aléser. – 5. Al. Sat. Orin. – 6. Râpé. Sénile. – 7. Urnes. Nis. – 8. Sucrer. Lest. – 9. Sées. Rasée.

GUY BROUTY



Trois nouveaux recteurs à Besançon, Créteil et Toulouse

Le conseil des ministres du mercredi 22 avril a nommé trois nouveaux recteurs. M. Claude Lambert remplace M. Christian Forestier – nommé directeur des lycées et collèges – à la tête du rectorat de Créteil. M. Philippe Joutard, recteur de l'académie de Besançon, est nommé recteur de Toulouse, en remplacement de M. Bernard Toulemonde, nommé conseiller auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé des affaires scolaires (*le Monde* du 23 avril). Enfin, M. Jacques Vaudiaux est nommé recteur de l'académie de Besançon en remplacement de M. Joutard.

[Né le 13 mai 1939 à Dieuze (Moselle), M. Claude Lambert est docteur ès sciences (1972). Attaché de recherche au CNRS (1967), il enseigne ensuite au Togo (1972), puis en Côte-d'Ivoire (1973). Professeur à l'université de Rouen (1977), puis d'Aix-Marseille-I (1980), il est nommé recteur de l'académie de Limoges (1985-86) et des Antilles-Guyane (1988), avant d'être appelé comme conseiller auprès de M. Jospin au ministère de l'éducation nationale (1990).]

[Né le 26 février 1935 à Paris, agrégé d'histoire (1958), M. Philippe Joutard est professeur dans des lycées de Rabat, Marseille et Aix-en-Provence, de 1958 à 1969. Il enseigne ensuite à l'université de Provence (Aix-Marseille-I), où il est nommé professeur en 1975. M. Joutard a participé, dès 1983, aux travaux de la commission sur l'enseignement de l'histoire présidée par M. Le Goff, auquel il a succédé en 1985-1986, avant de présider une commission similaire constituée par M. Jospin en 1988. Il était recteur de Besançon depuis 1989.]

[Né le 8 septembre 1934 à Nolay (Côte-d'Or), M. Jacques Vaudiaux est docteur en sciences politiques (1966). Après avoir été assistant à la faculté de droit et de sciences économiques de Lyon (1963), il fera toute sa carrière à l'université de Dijon, dont il sera élu président en 1978. Nommé recteur de Montpellier (1984-86), M. Vaudiaux est inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale. Il vient de réaliser, avec M. Henri Bonnet, un rapport sur la rénovation pédagogique des collèges (*le Monde* du 2 avril).]

□ Anciens combattants : M. Christian Gal nommé directeur de l'administration générale. – Sur proposition de M. Louis Mexandeau, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre, le conseil des ministres a nommé, mercredi 22 avril, M. Christian Gal directeur de l'administration générale du secrétariat d'Etat, en remplacement de M. Loïc Tonnerre, appelé à d'autres fonctions.

[Né le 30 décembre 1944, inspecteur des impôts, M. Gal a été membre des cabinets de MM. Laurain et Méric aux anciens combattants avant d'être nommé *directeur de l'administration générale en* 1989 puis inspecteur général des anciens combattants en 1991.]

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a procédé, mercredi 22 avril, sur proposition de M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, au mouvement préfectoral suivant :

VENDÉE : M. Jean-Yves Audouin

M. Jean-Yves Audouin, préfet du Lot, est nommé préfet de la Vendée, en remplacement de M. Bernard Raffray, nommé préfet hors-cadre le 18 mars.

[Né le 4 juillet 1942 aux Sables d'Olonne (Vendée), M. Audouin est ancien élève de l'ENA. Directeur du cabinet du préfet de l'Aude de 1968 à 1971, puis du préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet de la Marne, de 1971 à 1974, M. Audouin a été nommé, en juillet 1974, secrétaire général de Tarn-et-Garonne. Chargé de mission auprès du préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, de 1977 à 1980, il a été nommé sous-préfet de Narbonne en février 1980, secrétaire général de la préfecture de la Réunion en 1982, puis de celle de la Loire-Atlantique en 1985. Il était [illegible] fet du Lot était depuis le 15 février [illegible]89.]

ÉCHECS

Les demi-finales du Tournoi des candidats

• Karpov rejoint Short • Timman dépasse Youssoupov

Après deux défaites et une nulle concédées en trois parties face à Short (*le Monde* du 21 avril), Karpov s'est ressaisi dans sa demi-finale du Tournoi des candidats pour le titre de champion du monde d'échecs qui se déroule à Linares. Mercredi 22 avril, dans la septième partie, il a contraint son adversaire à l'abandon au quarante-cinquième coup dans un gambit de la dame, variante Tartacover. L'ex-champion du monde a donc rejoint Short (3,5-3,5) alors qu'il leur reste trois parties à disputer.

Dans la deuxième demi-finale, Timman est plus proche de la victoire. Il a gagné la huitième partie en quarante-neuf coups et mène 4,5 à 3,5 contre Youssoupov. La septième partie s'était conclue par la nullité.

∴

Au tournoi de Dortmund, Kasparov, vainqueur de Piket à la quatrième ronde, n'a pu qu'annuler face à Ivantchouk dans la ronde suivante. Les deux joueurs partagent la première place avec trois points et demi.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 21 avril. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. : (1) 47.42.23.22), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 80-170; Les Carroz-d'Araches : n.c.; Chamonix : 0-380; La Chapelle-d'Abondance : n.c.; Châtel : 30-150; La Clusaz : 0-260; Combloux : n.c.; Les Contamines-Montjoie : 0-130; Flaine : 100-325; Les Gets : 30-150; Le Grand-Bornand : 0-130; Les Houches : n.c.; Megève : n.c.; Morillon : 0-250; Morzine : 0-100; Praz-de-Lys-Sommand : n.c.; Praz-sur-Arly : n.c.; Saint-Gervais : 30-140; Samoëns : n.c.; Thollon-Les Mémises : n.c.

SAVOIE

Les Aillons : 20-30; Les Arcs : 55-230; Arèches-Beaufort : 20-275; Aussois : n.c.; Bonneval-sur-Arc : 30-245; Bessans : 10-20; Le Corbier : 35-60; Courchevel : 20-205; Crest-Voland-Cohennoz : 0-90; Flumet : n.c.; Les Karellis : n.c.; Les Menuires : 40-130; Méribel : n.c.; La Norma : n.c.; Notre-Dame-de-Bellecombe : 20-80; Peisey-Nancroix-Vallandry : 0-110; La Plagne (altitude) : 5-220; Pralognan-la-Vanoise : 35-100; La Rosière 1850 : 120-250; Saint-François-Longchamp : 20-150; Les Saisies : n.c.; Tignes : 98-160; La Toussuire : 50-80; Val-Cenis : 0-80; Valfréjus : 0-110; Val-d'Isère : 75-180; Valloire : 10-100; Valmeinier : n.c.; Valmorel : 20-135; Val-Thorens : 130-230.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 80-160; Alpe-du-Grand-Serre : 0-0; Auris-en-Oisans : 5-60; Autrans : n.c.; Chamrousse : 30-80; Le Collet-d'Allevard : 40-120; Les Deux-Alpes : 15-215; Gresse-en-Vercors : n.c.; Lans-en-Vercors : n.c.; Méaudre : n.c.; Saint-Pierre-de-Chartreuse : n.c.; Les Sept-Laux : n.c.; Villard-de-Lans : 20-120.

ALPES DU SUD

Auron : n.c.-160; Beuil-les-Launes : n.c.; Briançon : n.c.; Isola 2000 : n.c.; Montgenèvre : 20-70; Orcières-Merlette : 0-100; Les Orres : 30-100; Pra-Loup : 0-90; Puy-Saint-Vincent : 0-100; Risoul 1850 : 30-90; Le Sauze-Super-Sauze : n.c.; Serre-Chevalier : 15-110; Superdévoluy : 0-140; Valberg : n.c.; Val-d'Allos-Le Seignus : n.c.; Val-d'Allos-La Foux : n.c.; Vars : 10-90.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 0-90; Barèges : n.c.; Cauterets-Lys : 195-400; Font-Romeu : 20-50; Gourette : 0-130; Luz-Ardiden : 70-95; La Mongie : 90-140; Piau-Engaly : 50-150; Saint-Lary-Soulan : 35-90; Superbagnères : n.c.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 0-70; Besse-Super-Besse : n.c.; Super-Lioran : 0-0.

JURA

Métabief : 0-30; Mijoux-Lelex-La Faucille : n.c.; Les Rousses : n.c.

VOSGES

Le Bonhomme : n.c.; La Bresse-Hohneck : 20-40; Gérardmer : n.c.; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c.; Ventron : n.c.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68; Suisse : 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

CARNET DU Monde

Naissances

– Michelle et Jean-Marie BEYSSADE

ont la joie d'annoncer la naissance de leurs deux petites-filles,

Agnès,

le 29 novembre 1991, chez Dominique et Philippe BASTIN

et

Émilie,

le 6 avril 1992, chez Jacques et Valérie BEYSSADE.

– M. Philippe POIGET et Mme, née Isabelle BOISSONNAT, ainsi que Adèle,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Hugues,

le 21 avril 1992, à Paris.

– Didier et Valérie COUVIN-DEVILLECHABROLLE

sont heureux d'annoncer la venue au monde de

Laurine,

le 18 avril 1992, à Paris.

334, rue de Vaugirard, 75015 Paris.

– Rocie et Marc CERDAN

sont heureux d'annoncer la naissance de

Paloma,

le 18 avril 1992, à Oslo (Norvège).

Décès

– M. et Mme Fernand Bozzoni et leurs enfants, Parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Angelo BOZZONI, née Madeleine Amores,

survenu le 21 avril 1992.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 24 avril en l'église Saint-Martin-d'Eysines (Gironde), où l'on se réunira à 10 heures.

– Vergèze. Nice. Montréal. Lyon.

Le pasteur Jean Cruvellier, son époux, Alice, Jean-Pierre, Yves et Madeleine, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès, le 14 avril 1992, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de

Mme Jean CRUVELLIER, née Germaine Cadene.

Un service religieux a eu lieu au temple de Vauvert (Gard), le jeudi 16 avril.

– Francine Hatry, Pierre-Olivier Hatry, Cécile Hecht et leurs familles, ont la tristesse de faire part du décès de

Gilbert HATRY,

survenu à Boulogne, le 17 avril 1992, à l'âge de soixante-douze ans.

Ses obsèques auront lieu au cimetière nouveau de Boulogne, avenue Pierre-Grenier, le vendredi 24 avril, à 15 h 15.

– Mme Maria Layrac, sa mère, Mme Carmen Layrac, son épouse, Martine et Philippe Layrac, ses enfants, Mme Monique Seknazi, sa sœur, Claude et Robert Layrac, ses frères, Alexia et Aurélie Bastien, ses petites-filles, Ses neveux, Ainsi que le personnel de la société, ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger LAYRAC,

dans sa soixante-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 24 avril 1992, à 16 heures, à l'église Saint-Germain-des-Prés, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Truong Ngoc Phu, son épouse, M. et Mme Bernard Truong, M. et Mme Joseph Dang, M. et Mme Paul Truong, ses enfants, ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

M. Paul-François TRUONG NGOC PHU, architecte DPLG, ancien inspecteur général d'Etat, conseiller auprès de la présidence de la République du Sénégal,

survenu le 10 avril 1992.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale. Une messe sera célébrée le samedi 2 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Sulpice de Noisy-le-Grand.

Cet avis tient lieu de faire-part.

411, La Closerie du Mont-d'Est, 93160 Noisy-le-Grand.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Pierre ORILLARD

une messe sera célébrée en l'église du Saint-Esprit, à Aix-en-Provence, le lundi 27 avril 1992, à 18 h 15.

Anniversaires

– Il y a dix ans disparaissait

Denise DIOT, née Faber.

Que soient remerciés ceux et celles qui, l'ayant connue et aimée, auront aujourd'hui une pensée pour elle.

– Pour le sixième anniversaire du décès de

M. Joël PRASQUIER,

la famille et les amis se réuniront au cimetière de Bagneux (porte principale), le dimanche 26 avril 1992, à 10 heures.

Mme D. Prasquier, Docteur et Mme Prasquier et leurs enfants.

Communications diverses

– Vendredi 24 avril 1992, à 20 h 30, au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, Ely Ben Gal présentera son livre *Mardi chez Sartre.*

Soutenances de thèses

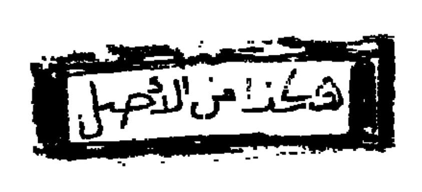
– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), samedi 16 mai 1992, à 14 heures, amphi Descartes, 17, rue de la Sorbonne. Eglal Hewein : « Vérité et déguisement dans *l'Astrée* d'Honoré d'Urfé ».

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du jeudi 23 avril 1992

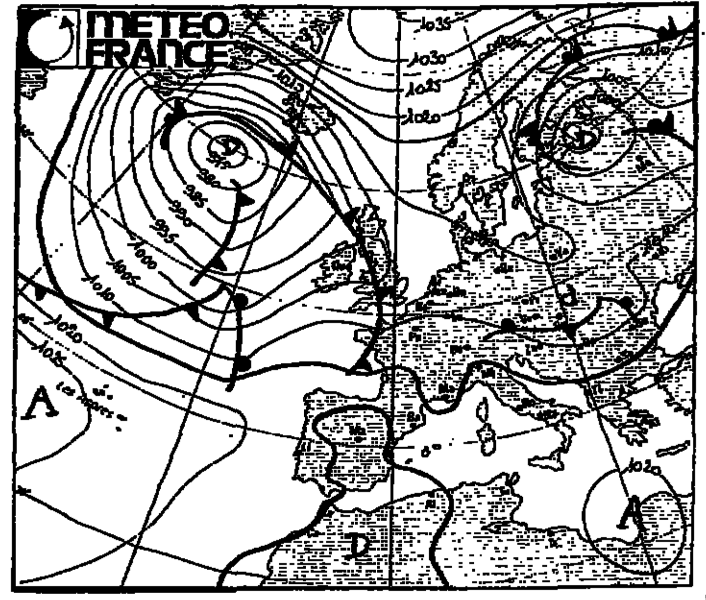
UN ARRÊTÉ

– du 17 avril 1992 portant fixation du prix de vente en France continentale de certaines catégories de tabacs fabriqués.

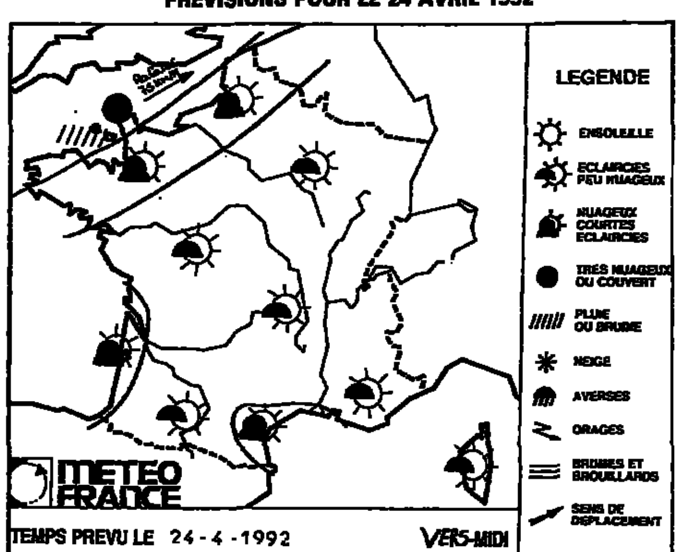


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 AVRIL 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 24 AVRIL 1992



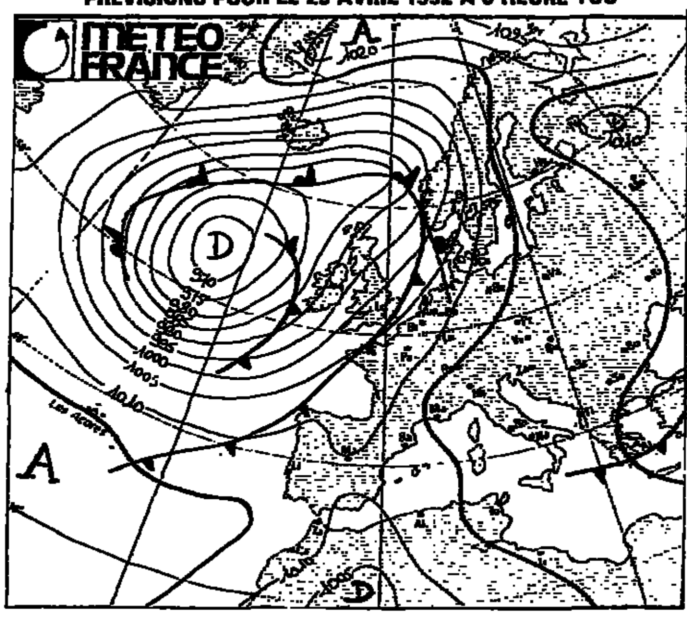
Vendredi : très nuageux près de la Manche, soleil printanier ailleurs. – Sur l'ensemble des régions littorales de la Manche, les quelques éclaircies matinales ne dureront pas : les nuages s'épaissiront par l'ouest et pourront donner au cours de la journée quelques gouttes.

Partout ailleurs, soleil et douceur printanière domineront, avec tout au plus le développement de quelques nuages au cours de la journée. A noter toutefois que sur le relief des Alpes et des Pyrénées, ces développements nuageux pourront donner une petite averse en fin d'après-midi. En outre, autour du golfe du Lion, le vent marin pourra ramener des nuages bas, qui contrarieront le soleil.

Les températures subiront une hausse sensible : les minimales seront généralement comprises dans la fourchette 5-8 degrés, restant toutefois voisines de 10 degrés dans le Sud-Ouest ainsi que dans le Midi méditerranéen ; quant aux maximales, elles ne resteront inférieures à 20 degrés que sur le littoral breton et de la Manche, car, partout ailleurs, elles seront comprises entre 20 et 26 degrés du nord au sud.

Côté vent, la Bretagne et les côtes de Manche subiront un fort vent de sud-ouest, avec des rafales atteignant 70 à 80 kilomètres/heure ; ailleurs, le vent du sud ou sud-ouest soufflera modérément.

PRÉVISIONS POUR LE 25 AVRIL 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 23-4-92
Valeurs extrêmes relevées entre le 22-4-1992 à 18 heures TUC et le 23-4-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	19	6	D
BIARRITZ	15	8	D
BORDEAUX	17	7	C
BOURGES	15	8	C
BREST	12	7	P
CAEN	13	9	C
CHERBOURG	12	9	C
CLERMONT-FER.	24	7	C
DIJON	19	8	C
GRENOBLE	26	12	C
LILLE	16	8	C
LIMOGES	16	6	P
LYON	22	11	C
MARSEILLE	19	11	N
NANCY	17	8	P
NANTES	12	9	P
NICE	16	11	C
PARIS-MONTS.	17	9	P
PAU	19	9	C
PERPIGNAN	17	10	B
RENNES	13	10	C
ST-ETIENNE	24	8	C
STRASBOURG	21	10	P
TOULOUSE	20	10	C
TOURS	15	8	C
POINTE-A-PITRE	31	26	N

ÉTRANGER			
ALGER	24	11	D
AMSTERDAM	14	8	C
ATHÈNES	17	11	D
BANGKOK	39	28	D
BARCELONE	17	9	D
BELGRADE	21	10	D
BERLIN	16	6	C
BRUXELLES	14	8	N
COPENHAGUE	8	3	C
DAKAR	23	17	D
DJERBA	26	14	D
GENEVE	22	13	C
HONGKONG	26	21	C
ISTANBUL	12	6	D
JÉRUSALEM	15	6	D
LE CAIRE	23	11	D
LISBONNE	22	12	D
LONDRES	15	8	C
LOS ANGELES	22	15	D
LUXEMBOURG	16	7	C
MADRID	28	5	D
MARRAKECH	32	14	N
MEXICO	28	13	C
MILAN	19	6	N
MONTRÉAL	10	6	C
MOSCOU	5	0	C
NAIROBI	25	16	C
NEW DELHI	32	24	D
NEW-YORK	21	13	C
OSLO	7	-3	C
PALMA-DE-MAJ.	23	5	D
PÉKIN	28	17	C
RIO-DE-JANEIRO	-	-	-
ROME	18	11	D
SINGAPOUR	33	25	C
STOCKHOLM	2	-5	D
SYDNEY	19	13	C
TOKYO	20	14	D
TUNIS	26	11	N
VARSOVIE	9	-1	N
VENISE	16	13	C
VIENNE	21	9	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Zone grise

C'est bien court, finalement, cinquante ans. Deux siècles n'ayant pas suffi à figer l'histoire de la Révolution, comment espérer digérer en cinq décennies un bloc compact de honte comme Vichy ? On tourne autour de la malle maudite. On entrebâille le couvercle. De sinistres effluves s'en dégagent, Dieu sait quels fantômes y attendent leur heure. On referme précipitamment. Il faudra bien, pourtant, la vider un jour.

Voilà vingt ans, le film *le Chagrin et la Pitié* avait représenté une étape dans cette laborieuse exploration. A n'en pas douter, l'émotion suscitée par le stupéfiant arrêt Touvier est en train, sous nos yeux, d'en marquer une autre. La passion dont vibrait ce « Direct » de Christine Ockrent ne trompait pas.

Mais *que* de murs ! Simone Veil, que l'on écoute toujours partagé entre une tendresse admirative et une inextinguible soif de comprendre, raconta comment, au retour des camps, les récits des rescapés se perdaient dans l'incrédulité ou l'indifférence générales. S'agissant des camps, c'est heureusement moins vrai aujourd'hui.

Vichy, et la complicité française, c'est une autre affaire. La théorie du « bouclier » contre l'occupant, du « moindre mal », a ses adeptes, comme Alain Griotteray, éditorialiste au *Figaro Magazine*, qui jugea nécessaire de distinguer *« une série de Vichy différents »*. On fut troublé de voir René Rémond lui porter le renfort de l'historien en affirmant que, chronologiquement, *« Vichy ne fut pas un bloc »*. A quelle date MM. Griotteray et Rémond séparent-ils le Vichy convenable du Vichy condamnable ? A la suspension des partis et de l'Assemblée ? A la dissolution de la franc-maçonnerie ? A l'interdiction aux juifs de posséder des bicyclettes et de fréquenter les squares ? Toutes ces mesures furent adoptées dès 1940, et André Frossard, s'étonnant que l'épiscopat n'ait pas condamné Pétain dès ce moment, rappela fort à propos que *« le premier Vichy fut aussi coupable que le dernier »*. Interposé entre occupant et occupé, Vichy fut une de ces « zones grises » dont parle le terrible écrivain des camps Primo Lévi, zones du *« ni blanc ni noir »*, de l'ambiguïté nécessaire, des glissements progressifs de la trahison. *« Pour l'honneur, il aurait peut-être mieux valu que Vichy n'existe pas, même si les Français avaient dû avoir un peu plus faim »*, estima Simone Veil. Après quoi elle fut interrompue au milieu d'une phrase par le générique final, avec autant d'égards que pour un téléfilm japonais. La télévision publique nous étonnera toujours.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 23 avril

TF 1

- **20.00** **Journal, Tiercé, Météo, Trafic infos, Loto sportif et Tapis vert.**
- **20.50** **Téléfilm : La Guerre des privés.** De Jean-Pierre Prévost. *Deux agences de détectives concurrentes enquêtent sur une même affaire.*
- **22.30** **Magazine : Le Droit de savoir.** Marie-Christine Blandin, l'impératrice du Nord. Les écologistes au pouvoir : catastrophe ou progrès ?
- **23.40** **Journal et Météo.**
- **23.45** **Le Débat.**
- **0.15** **Documentaire : Charles Trenet, y a d'la joie** (dernière partie).

A 2

- **19.59** **Journal, Journal des courses et Météo.**
- **20.45** **INC.**
- **20.50** **▶ Magazine : Envoyé spécial.** Pérou, état d'urgence, de Françoise Joly et Roger Motte ; « Casque bleu » en Yougoslavie, de Laurent Boussie et Alain Dubat ; La dernière demeure, de Jean-Daniel Flaysakier et Philippe Petter.
- **22.10** **Cinéma : L'Aigle de fer.** □ Film américain de Sidney J. Furie (1985).
- **0.05** **Magazine : Merci et encore Bravo.** Présenté par Christine Bravo. Invité : Dominique Rouch, journaliste *(Amour à mort)*.
- **1.05** **1. 2. 3. Théâtre.**
- **1.10** **Journal des courses Journal et Météo.**

FR 3

- **20.00** **Un livre, un jour.** *Rocambole*, de Ponson du Terrail.
- **20.10** **Divertissement : La Classe.**
- **20.45** **Cinéma : Les mois d'avril sont meurtriers.** ■■ Film francais de Laurent Heynemann (1987).
- **22.15** **Journal et Météo.**
- **22.30** **Sport : Voile.** Coupe de l'America : finale (résumé).
- **22.40** **Sport : Tennis.** Open de Monte-Carlo 1992 (résumé).
- **22.45** **Documentaire : Portrait de Vivien Leigh.** De Gene Feldman et Suzette Winter (v.o.).
- **23.35** **Sport : Voile.** Coupe de l'America : finale.
- **0.30** **Musique : Mélomanuit.**

CANAL PLUS

- **19.30** **Magazine : Nulle part ailleurs.** Invité : Philippe Noiret.
- **20.31** **Le Journal du cinéma.**
- **20.35** **Cinéma : Money.** □ Film franco-américain de Steven Hillard Stem (1990).
- **22.05** **Flash d'informations.**
- **22.15** **Sport : Boxe.** Réunion au Cirque d'hiver.
- **23.15** **Cinéma : Simetierre.** ■ Film américain de Mary Lambert (1989).
- **0.55** **Cinéma : La Fille du puisatier.** ■■ Film français de Marcel Pagnol (1940).

M 6

- **20.00** **Série : Madame est servie.**
- **20.30** **Météo.**
- **20.40** **Cinéma : Le Président.** ■■ Film français d'Henri Verneuil (1961).
- **22.35** **Téléfilm : La Déchéance.** De Nicolas Locg
- **0.15** **Six minutes d'informations.**
- **0.20** **Magazine : Dazibao.**
- **0.25** **Magazine : Sexy Clip.**
- **2.00** **Rediffusions.**

LA SEPT

- **20.00** **Documentaire : Histoire parallèle.**
- **20.55** **Informations : Dépêches.**
- **21.00** **Magazine : Mégamix.** Inspiral Carpets, Spencer, Patato Valdes et Alfredo Rodriguez, Marianne Faithfull, Public Enemy.
- **21.50** **Informations : Dépêches.**
- **21.55** **Magazine : Avis de tempête.** Portraits : les coiffeuses ; Dossier : aventuriers et écrivains ; Les cours particuliers de Roland la Science : les thermolactyls.
- **22.50** **Informations : Dépêches.**
- **22.55** **Documentaire : Jazz à Paris.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30** **Le Théâtre des poètes.** Georg Trakl : Barbe-Bleue ; Fragment de drame.
- **21.30** **Profils perdus.** Jean Lurçat (2).
- **22.40** **Les Nuits magnétiques.** Jouer sa vie. 3. Un combat pour ne pas oublier.
- **0.05** **Du jour au lendemain.**
- **0.50** **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30** **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Atmosphères, de Ligeti ; Concerto pour piano et orchestre n° 1 en mi bémol majeur, de Liszt ; Symphonie n° 3 en mi bémol majeur op. 55, de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. : Ivan Fischer ; Barry Douglas, piano.
- **23.10** **Ainsi la nuit...**
- **0.30** **Dépêche-notes.**
- **0.35** **L'Heure bleue.**

Vendredi 24 avril

TF 1

- **13.35** **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
- **14.35** **Feuilleton : Côte Ouest.**
- **15.30** **Série : Hawaii, police d'Etat.**
- **16.30** **Série : FDM.**
- **16.55** **Club Dorothée.**
- **17.20** **Série : Tarzan.**
- **17.45** **Série : Premiers baisers.**
- **18.15** **Jeu : Une famille en or.**
- **18.50** **Feuilleton : Santa Barbara.**
- **19.20** **Jeu : La Roue de la fortune.**
- **19.50** **Divertissement : Le Bébête Show.**
- **20.00** **Journal, Météo, Trafic infos et Tapis vert.**
- **20.45** **Variétés : Tous à la Une.** Avec Pierre Bachelet, Philippe Chatel, Jevetta Steele, Patrick Sébastien, Ten Sharp, François Feldman.
- **22.40** **Série : Les Douze Salopards.**
- **0.50** **Journal et Météo.**

A 2

- **13.50** **Série : Les Cinq Dernières Minutes.**
- **15.25** **Variétés : La Chance aux chansons.** Avec Alain Barrière, Georgette Lemaire, P. Shott, Pia Colombo, Gille San Juan, Francesca Solleville, Laura, Michel Pruvost...
- **16.15** **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **16.40** **Magazine : Défendez-vous.**
- **16.55** **Magazine : Giga.**
- **18.35** **Série : Magnum.**
- **19.25** **Divertissement : La Caméra indiscrète.**
- **19.59** **Journal, Journal des courses et Météo.**
- **20.50** **Jeu : La Piste de Xapatan.** *Epreuves de forces et légendes mexicaines.*
- **22.10** **Divertissement : Rire A 2.** Bourvil.
- **23.05** **Magazine : Lumière.** *L'actualité du cinéma en vingt-six minutes.*
- **23.30** **Cinéma : Lenny.** ■■ Film américain de Bob Fosse (1974) (v.o.).
- **1.15** **Journal des courses, Journal et Météo.**

FR 3

- **13.00** **Sport : Tennis.** Open de Monte-Carlo 1992, en direct.
- **18.30** **Jeu : Questions pour un champion.**
- **19.00** **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
- **20.00** **Un livre, un jour.** *L'Album de la traction*, de Jacques Borgé et Nicolas Viasnoff.
- **20.10** **Divertissement : La Classe.**
- **20.45** **Magazine : Thalassa.** Vingt mille carats sous la mer. *Au large des côtes de l'Afrique du Sud, des diamants sous-marins...*
- **21.40** **Magazine : Caractères.** Les caractères du mois. Invités : Xavier Fauché *(le Perroquet de Sarah)* ; Linda Lê *(les Evangiles du crime)* ; Gilbert Schlogel *(les Princes du sang)* ; Erich Segal *(Actes de foi)*.
- **22.45** **Journal et Météo.**
- **23.00** **Sport : Tennis.** Open de Monte-Carlo 1992 (résumé).
- **23.05** **Magazine : Musicales.** L'œil écoute... Florence (1re partie).
- **0.05** **Les Entretiens d'Océaniques.** Federico Zeri, d'Alain Jaubert. 1. Vrai ou faux ? Portrait de l'expert.
- **1.00** **Musique : Mélomanuit.**

CANAL PLUS

- **13.35** **Cinéma : Retour vers le futur 2.** ■ Film américain de Robert Zemeckis (1989).
- **15.20** **Magazine : 24 heures.**
- **16.15** **Cinéma : La Diable.** ■ Film américain de Susan Seidelman (1989).
- **18.00** **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.30

- **18.30** **Le Top.** Révélation du Top.
- **19.20** **Flash d'informations.**
- **19.30** **Magazine : Nulle part ailleurs.**
- **20.30** **Téléfilm : Meurtre à Central Park.** De John Herzfeld
- **22.00** **Documentaire : Bergers nomades de Sibérie.** De Christopher Kooke.
- **22.45** **Flash d'informations.**
- **22.56** **Le Journal du cinéma.**
- **23.00** **Cinéma : Rocky 5.** ■ Film américain de John G. Avildsen (1990).
- **0.40** **Cinéma : Chasseur blanc, cœur noir.** ■■■ Film américain de Clint Eastwood (1989) (v.o.).

M 6

- **13.30** **Série : Madame est servie** (rediff.).
- **14.00** **Série : L'homme de fer.**
- **14.45** **Série : L'Ami des bêtes.**
- **15.30** **Boulevard des clips.**
- **16.45** **Jeu : Zygomusic.**
- **17.15** **Magazine : Zygomachine.**
- **17.35** **Série : Drôles de dames.**
- **18.30** **Série : Vic Daniels.**
- **19.00** **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
- **19.54** **Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.**
- **20.00** **Série : Madame est servie.**
- **20.30** **Capital.** Présentation du sommaire.
- **20.40** **Téléfilm : Une affaire personnelle.** De David Robertson.
- **22.25** **Série : Equalizer.**
- **23.20** **Magazine : Emotions, charme et érotisme.**
- **23.50** **Capital.**
- **0.15** **Six minutes d'informations.**
- **2.00** **Rediffusions.**

LA SEPT

- **16.50** **Musique : Perahia joue Beethoven.** *Concerto pour piano et orchestre n° 4 en sol majeur op. 58.*
- **18.55** **Informations : Dépêches.**
- **19.00** **Magazine : Dissensus.** D'Olivier Duhamel et Luc Ferry. Invités : Jean-Claude Barreau, Bruno Etienne. Thème : l'islam est-il compatible avec les droits de l'homme ?
- **19.55** **Informations : Dépêches.**
- **20.00** **Documentaire : Trottoirs intimes.** De Sachiko Hamada et Scott Sinkler. *Les sans-abri de New-York.*
- **20.55** **Informations : Dépêches.**
- **21.00** **▶ Téléfilm : Criminal Justice.** D'Andy Wolk.
- **22.25** **Informations : Dépêches.**
- **22.30** **Téléfilm : Le Siècle des Lumières.** De Humberto Solas.
- **0.00** **Informations : Dépêches**

FRANCE-CULTURE

- **20.30** **Radio-archives.** Antoine Blondin.
- **21.30** **Musique : Black and Blue.**
- **22.40** **Les Nuits magnétiques.** Jouer sa vie. 4. Fixer des vertiges.
- **0.05** **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de...
- **0.50** **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30** **Concert** (donné le 17 avril au Théâtre des Champs-Elysées) : Passion selon saint Jean, de Bach, par la Psallette de Lorraine, l'Ensemble instrumental Stradivaria, dir. Pierre Cao ; sol. : Gerd Turk, Stephan Varcoe, Rose-Marie Hoffmann, Gilles Ragon, Philippe Hottenlocher.
- **23.10** **Jazz club.**
- **1.00** **Les Voix de la nuit.** Par Henri Goraieb.

Le Monde

Pour lutter contre les «pratiques illicites»

M. Bérégovoy met en place une «commission de prévention de la corruption»

M. Pierre Bérégovoy a mis en place, jeudi 23 avril, une «commission de prévention de la corruption», dont il avait annoncé la création dans sa déclaration de politique générale, le 8 avril. Présidée par M. Robert Bouchery, conseiller d'Etat, elle aura pour mission d'étudier «les mécanismes économiques et financiers les plus exposés à *des pratiques illicites*» et devra déposer son rapport avant le 23 juin.

La corruption était une réalité. Elle est maintenant – enfin – une préoccupation des gouvernants. Pour la première fois dans un discours officiel, M. Pierre Bérégovoy avait utilisé le mot, dans sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale le 8 avril, et avait déclaré *«urgente»* la lutte contre ce fléau. La concrétisation de cette intention n'a pas tardé : la justice a été activée; une commission d'enquête est mise en place ce jeudi 23 avril.

Ces deux démarches sont bien entendu parallèles. *«La justice doit passer»*, a déclaré le nouveau chef de gouvernement dès sa première intervention. Les actes de la chancellerie ont immédiatement suivi, avec l'ouverture d'informations judiciaires sur la gestion de neuf clubs de football, au risque de voir mis en accusation le ministre de la ville, qui est aussi président de l'Olympique de Marseille. Mais comme M. Bérégovoy entend *«vider l'abcès»*, et donc *«guérir la corruption»*, il veut la *«prévenir»*. D'où le coup d'accélérateur donné au projet de loi que préparait, depuis six mois, Mme Frédérique Bredin, ministre des sports, et qui devrait, notamment, obliger à un peu plus de transparence dans les finances des clubs sportifs. D'où aussi la mise en place de cette commission, annoncée dans son discours à l'Assemblée, le 8 avril, puis dans sa déclaration au Sénat le 16 avril, dont les cinq membres devaient être reçus jeudi en fin de matinée par le premier ministre.

Cinq hauts fonctionnaires

Le mot de «corruption» va ainsi entrer dans le vocabulaire officiel, puisque cette commission s'appellera «commission de prévention de la corruption». Curieusement aucun représentant du secteur privé n'en est membre. Elle n'est composée que de hauts fonctionnaires, connus, il est vrai, pour leur indépendance.

Son président est M. Robert Bouchery qui, après avoir été avocat pendant les deux dernières années de la guerre, est magistrat depuis 1945; il est aujourd'hui conseiller d'Etat en service extraordinaire, après avoir été procureur général de la cour d'appel de Paris de 1984 à 1986.

Il sera assisté de M. Jean Choussat, inspecteur général des finances, qui a été notamment directeur général de la santé et des hôpitaux en 1980, directeur du budget de 1981 à 1895, directeur général de l'administration de l'Assistance publique de 1986 à 1989; de M. Pierre Granjeat qui, après avoir été membre du cabinet de Gilbert Grandval de 1962 à 1964, a été notamment directeur de la population et des migrations de 1981 à 1983, puis président de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France, avant d'être président de chambre à la Cour des comptes; de M. Marcel Lemonde qui, après avoir commencé sa carrière comme inspecteur de police, période pendant laquelle il s'est occupée d'affaires de médecine et de presse, a fait l'Ecole de la magistrature avant d'être juge d'instruction à Lyon; de M. Dieudonné Mandelkern, actuellement conseiller d'Etat, après avoir été directeur du secrétariat général du gouvernement de 1974 à 1983, préfet des Hauts-de-Seine, membre du cabinet de M. Laurent Fabius à l'hôtel Matignon, et directeur de celui de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense.

Le rapporteur général de cette commission est M. Alain Pichon, ancien secrétaire général de la Cour des comptes, qui fut un temps au cabinet de Mme Edith Cresson, premier ministre.

Cette commission n'a pour mission ni de débusquer de nouvelles affaires ni de mettre en accusation des personnalités ou des entreprises. Elle devra simplement mettre à jour les mécanismes pouvant permettre la *corruption, et donc proposer les aménagements législatifs et administratifs* nécessaires. Ce n'est pas une nouvelle administration, et elle devrait avoir une durée de vie limitée.

Dans la lettre de mission qu'il vient d'envoyer à M. Bouchery, M. Bérégovoy précise : *«Je souhaite que, dans un premier temps, votre commission concentre ses travaux sur les mécanismes économiques et financiers les plus exposés à des pratiques illicites, difficiles à identifier. Trois domaines me paraissent devoir être examinés en priorité : les conclusions de concessions et de marchés publics; les opérations immobilières et d'urbanisme; l'utilisation de contrats d'études ou de publicité à des fins étrangères à leur objet. Ces exemples ne sont pas limitatifs. Je souhaite disposer de vos premières conclusions, comportant des propositions de réformes immédiates, pour le 23 juin.»*

A l'hôtel Matignon on se défend, par une telle démarche, de dramatiser la situation. On assure qu'elle n'est pas plus grave en France qu'ailleurs, mais on aimerait qu'en la matière la France soit *«exemplaire»*. On estime d'ailleurs qu'un certain assainissement se fait naturellement depuis quelque temps, car les scandales commencent à être élucidés. Mais puisqu'il y a des soupçons et des accusations, le premier ministre veut mettre le dossier à plat afin d'en avoir le cœur net. Cette volonté aura – accessoirement? – comme retombée de montrer que ce fléau ne touche pas que la classe politique, comme les «affaires» ont pu le laisser croire. M. Bérégovoy a compris que pour les socialistes il est urgent de ne plus pouvoir être accusés de corruption, et indispensable de s'efforcer de reconquérir leur étiquette «morale».

THIERRY BRÉHIER

Invité du journal de TF 1

«Je n'ai jamais eu l'intention» d'être candidat à l'Elysée, déclare le premier ministre

Pour sa première intervention à la télévision, depuis sa nomination à l'hôtel Matignon, M. Pierre Bérégovoy était, mercredi 22 avril, l'invité du journal de 20 heures à TF 1. Il s'est longuement expliqué sur la révision de la Constitution *(lire par ailleurs)*, mais il a aussi abordé quelques autres sujets.

■ **Prélèvements obligatoires.** – Il a expliqué que leur croissance n'était pas due aux impôts de l'Etat, ajoutant qu'il ne souhaitait pas l'augmentation des impôts ni la création d'impôts nouveaux, mais il a précisé : *«Je ne ferai pas de démagogie facile. Ceux qui promettent aux Français d'augmenter les dépenses et de diminuer les impôts les abusent.»*

■ **L'avenir de Mme Cresson.** – *«Mme Cresson est un responsable politique de très haut niveau. Elle jouera un rôle sur la scène politique française. Elle n'a pas du tout l'intention d'occuper une place de président d'entreprise publique. Nous choisirons* [ceux-ci], *et je la consulterai parce qu'elle est de bon conseil, parmi les meilleurs. Je ne demanderai à personne sa carte d'un parti quel qu'il soit.»*

■ **Délocalisations.** – *«Je trouve que c'est une bonne idée que d'avoir décidé de transférer vers la province, dans une perspective d'aménagement du territoire, un certain nombre de services ou d'entreprises. Ce que je vais faire, Mme Cresson d'ailleurs en était bien d'accord, c'est consulter les personnels. Avec M. Michel Delebarre, nous allons voir comment on peut rassurer ceux qui sont inquiets (...). La concertation oui, très poussée. La remise en cause, non.»*

■ **La cinquième chaîne.** – Le premier ministre a expliqué que c'était jeudi 23 avril que le gouvernement allait faire connaître au Parlement, à l'occasion du débat sur la presse, ses intentions pour l'utilisation du canal laissé libre par la fermeture de la cinquième chaîne de télévision. Commentant les conditions de cette fermeture, il a déclaré : *«Il y avait une ardoise excessive (...). C'était une société privée (...). Ce n'était pas à l'Etat de boucher les trous (...). J'ai été surpris que l'on demande aux banques publiques de combler le trou (...). Il y avait des banques privées aussi, je ne sache pas qu'elles aient répondu (...). On a fait un faux procès à l'Etat. Ce qui est public doit être en effet de notre responsabilité (...), ce qui est privé doit être de la responsabilité du secteur privé. Que l'Etat fasse en sorte que puissent se développer harmonieusement une chaîne privée, une ou plusieurs chaînes privées, à côté de chaînes publiques, en effet c'est important (...), mais il ne faut pas confondre les rôles.»*

■ **Présidentiable.** – Interrogé sur le fait de savoir si M. Michel Rocard était toujours le «candidat virtuel» des socialistes à la prochaine élection présidentielle, M. Bérégovoy a répondu : *«Oui, Laurent Fabius l'a dit. Je l'ai dit aussi.»* Et comme on lui demandait si avec le temps il n'en avait pas envie lui aussi, le premier ministre a répondu : *«Non, absolument pas. Vous savez très bien que je n'ai jamais eu cette intention, et que je ne l'aurai pas.»*

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «le Monde des livres» folioté 25 à 36

Le numéro du « Monde » daté 23 avril 1992 a été tiré à 493 970 exemplaires.

La reconversion du KGB

Interpellation de cinq personnes soupçonnées d'espionnage au profit de l'ex-URSS

La Direction de la surveillance du territoire (DST) a interpellé, depuis le début du mois d'avril, cinq personnes de nationalité française ou belge soupçonnées d'avoir livré des secrets commerciaux aux services de renseignement de l'ex-Union soviétique. Cette opération intervient après le démantèlement, en Belgique, d'un réseau d'espionnage qui avait donné lieu à l'expulsion de quatre diplomates russes en poste à Bruxelles (*le Monde* du 13 avril). Une information judiciaire pour *«intelligence avec des agents d'une puissance étrangère»* a été ouverte par le parquet de Paris et confiée au juge d'instruction Jean-Pierre Getti. Une seule inculpation a cependant été prononcée, l'inculpé étant laissé en liberté.

De nationalité française ou belge, ces cinq cadres commerciaux de firmes établies en France fournissaient – moyennant finances – des informations sur des technologies de pointe à un homme d'affaires belge, M. Emile Eliard. Tête de pont du réseau, ce responsable de diverses sociétés commerciales *était, lui, directement au contact* des services de renseignements russes. Ce francophone se rendait régulièrement dans l'Hexagone pour effectuer sa moisson d'informations (logiciels ou données commerciales, dans des domaines tels que la chimie et l'informatique). Toutefois, les personnes contactées en France, à Paris comme en province, n'étaient pas averties de la destination finale des informations – ce qui explique sans doute qu'une seule inculpation ait été prononcée.

Les révélations d'un ancien diplomate russe, M. Vladimir Konoplev, premier secrétaire à l'ambassade de Russie à Bruxelles, sont à l'origine de l'enquête conduite par le contre-espionnage français. Passé à l'Ouest en 1991 pour coopérer avec la CIA, le diplomate avait livré des informations sur les réseaux du renseignement soviétique en Europe occidentale. Sa loquacité a permis à la police belge de mettre la main sur plusieurs «honorables correspondants» du KGB en Belgique – des cadres du secteur industriel et commercial, dont M. Eliard, ainsi qu'un journaliste –, qui attendent leur procès devant la justice belge.

Transferts de technologie

Selon des informations parues dans la presse belge, ces transferts de technologie auraient notamment porté sur les télécommunications militaires de pointe, dont le système RITA (réseau intégré de transmissions automatiques), vendu en 1985 à l'armée belge par la firme française Thomson-CSF. Mais ces informations semblent démenties en France. Le 10 avril, le gouvernement belge avait annoncé l'expulsion pour «espionnage» de deux diplomates de l'ambassade et de deux membres de la représentation commerciale de la Russie à Bruxelles.

Les ramifications françaises de l'enquête conduite en Belgique illustrent un nouveau mode d'intervention des services russes. Avec la fin de la guerre froide, l'Agence russe de renseignement extérieur (SVR), qui a remplacé le tentaculaire KGB, a opéré une reconversion, et la majeure partie de ses actions sur le territoire français concernent à présent les domaines scientifiques, technologiques et industriels, selon la DST. Pour l'heure, l'enquête menée en France dans la foulée du démantèlement du réseau belge n'a pas permis d'établir de liaison avec la représentation diplomatique russe en France, précise-t-on de source policière.

E. In.

[Conçu sous la maîtrise industrielle de Thomson-CSF, le RITA (réseau intégré de transmissions automatiques) permet à un corps d'armée de communiquer (en téléphonie, télégraphie et en transmission d'images et de données) avec les unités qui lui sont subordonnées pendant leur déplacement sur le terrain. Il est protégé contre une interception ou intrusion extérieure et il fonctionne en ambiance nucléaire. Acquis par l'armée de terre française (pour une somme globale de 8 milliards de francs), le RITA a été adopté par la Belgique et les Etats-Unis, qui ont été amenés à en réaliser certains des équipements. Il a été utilisé partiellement en Arabie saoudite, pendant la guerre de la coalition alliée contre l'Irak, et lors des derniers Jeux olympiques d'hiver dans les Alpes françaises.]

La grève de la faim d'un scientologue repenti

Le paradis perdu de Floride

Eric Dumas, jeune médecin bordelais d'une trentaine d'années, a tout perdu dans la scientologie, famille, amis, réputation, argent et illusions. Mais, calé au fond d'une Citroën AX blanche, rue de Dunkerque à Paris, devant le siège de l'Eglise, il est décidé, au neuvième jour d'une grève de la faim, à obtenir au moins la réparation de son préjudice financier qu'il estime à 400 000 francs.

Bac en poche à 17 ans, il partage son temps entre la faculté de médecine et un groupe de rock. Au printemps 1988, frappé par la déprime, il tombe sur la *Dianétique* de Ron Hubbard, la Bible de la scientologie et son prophète. Comment accéder au bien-être mental? Développer son potentiel intérieur? Décupler sa puissance intellectuelle? Le coup de foudre est immédiat.

Ce surdoué de la scientologie cumule les programmes de *«purification»*, les *«auditions»*, les *«confessions»*, mains sur l'électromètre (appareil qui sert à mesurer les *«zones chargées»* du corps), comme celles du coureur sur le guidon. Il brûle les étapes, met le cap, l'été 1988, sur la Floride, à Clearwater, la *source et le temple de la secte*. Là, il est comme sur un nuage. Il croise Julia Migenes-Johnson, Chick Corea et autres stars de la scientologie. Il paie cash 150 000 francs la promesse de devenir OT.12 (*Thetan Operator 12)* en deux séries de 12 h 30 d'auditions.

Mais le rêve se brise vite. La scientologie, c'est comme le jeu de l'oie. Dans l'échelle des grades, on avance et on recule. *«Le jeu consiste à nous faire aller toujours plus loin, donc de payer toujours plus»*, dit Eric Dumas. Un doute, une rébellion, une pression de la famille, et c'est la «prison» : le scientologue est classé PTS, c'est-à-dire *«source potentielle de troubles»*. Pendant ce temps, les auditions sont bloquées.

Au lieu du paradis annoncé, le candidat chute sur les cases noires qu'Eric Dumas égrène aujourd'hui : *«culpabilisation, introspection forcée, épuisement physique, angoisses, cauchemars»*. La Floride tourne au fiasco. Pour joindre les deux bouts, il emprunte à sa famille, à la banque. Huit mois après, il rentre en Europe, mais bâtit de nouveaux châteaux, cette fois en Espagne, où il vend, toujours au profit de son Eglise, des produits amincissants. Nouveau fiasco, nouveau retour en France, cette fois pour de bon. *«Le plus dur*, dit-il, *est d'admettre qu'on a été piégé.»* Il porte plainte auprès du juge Moracchini, du tribunal de Paris, et entame une grève de la faim.

«Cercle infernal»

Mais pour l'Eglise parisienne Eric Dumas est un inconnu : *«Nous ne pouvons pas lui remettre des chèques qu'il ne nous a jamais payés»*, dit Danielle Gounord, ancienne présidente. S'ils en font la demande trois mois après une démission, l'Eglise de scientologie rembourse ses adhérents. Deux cas se produiraient chaque semaine, pour 30 000 scientologues en France. Mais Eric Dumas estime que la proposition de remboursement est caduque puisqu'elle lui a été adressée en dehors du délai de trois mois. L'Eglise américaine lui fait des propositions de compromis, qui passent par un retour en Floride et l'ouverture, sur place, d'une procédure. *«Impossible,* dit le jeune médecin bordelais, *ce serait le retour au cercle infernal.»* La partie de bras de fer qu'il vient d'engager risque d'être longue.

HENRI TINCQ

Demain dans *« le Monde »*

Maastricht : un article de M. Raymond Barre

Sous le titre «Faire confiance aux Français», l'ancien premier ministre expose sa vision de l'Europe et donne son point de vue sur la ratification du traité de l'Union européenne, ainsi que sur les implications, pour la France, de celle-ci. Il porte également un jugement sur le débat de procédure qui s'est engagé au sein de l'opposition.

«Sans visa» : Bordeaux sang chaud, tête froide

Qu'est devenue l'«aristocratie du bouchon» dont parlait jadis Mauriac à propos de Bordeaux? Jean-Pierre Péroncel-Hugoz a enquêté dans la Mecque du vin fin, qui se veut aussi l'une des capitales culturelles de l'Europe de demain.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 23 avril

Calme

Toujours peu d'activité à la Bourse de Paris qui, dans un marché calme, gagnait 0,23 % à l'ouverture. Une heure plus tard l'indice CAC 40 augmentait légèrement son avance et progressait de 0,35 %. Du côté des valeurs, poursuite de la hausse de Michelin, reprise de Pechiney international et recul de Scoa.

DES LIVRES

Les morts d'Althusser

Juge-t-on une souffrance ? Celle du philosophe dura dix ans, entre l'assassinat de sa femme et sa propre mort, en 1990. En 1985, il tente d'expliquer la constitution psychique qui a entraîné le crime. Le texte paraît en même temps qu'une importante biographie

ANTONIO CATALAN DEUS

Althusser (ici photographié en 1976) : « On comprendra peut-être alors comment cette angoisse (...) a pu déborder sur l'issue aléatoire d'un drame ou de sa résolution »

L'AVENIR DURE LONGTEMPS
suivi de les Faits, Autobiographies
de Louis Althusser.
Édition établie et présentée par Olivier Corpet et Yann Moulier Boutang.
Stock/ IMEC, 356 p., 140 F.
LOUIS ALTHUSSER
Une biographie
T. 1 : La Formation du mythe (1918-1956).
de Yann Moulier Boutang.
Grasset, 510 p., 175 F.

A qui perd gagne, il se pourrait que Louis Althusser survécût à la chute du marxisme entraînée par l'effondrement des régimes qui s'en sont réclamés. Mais ne parions pas sur l'avenir. *L'avenir dure longtemps*, comme le disait de Gaulle, à qui le philosophe communiste a emprunté cette formule pour titrer son autobiographie. Elle illustrera peut-être le nom d'Althusser plus durablement que son livre le plus célèbre, *Pour Marx*, dont l'apport théorique au marxisme est somme toute mince, quoique d'une exceptionnelle rigueur. Il resterait alors moins comme philosophe marxiste que comme un grand maudit à la Antonin Artaud, et le premier auteur d'une autobiographie écrite à la lumière de la psychanalyse, après une cure d'une quinzaine d'années, trouée par un meurtre qui a frappé les esprits et condamné le philosophe au silence. Le théoricien abstrait se métamorphose en sujet d'une écriture personnelle et sans précédent, avec deux textes qui exposent l'inquiétante énigme apparue au public avec la mort par strangulation de l'épouse du philosophe, Hélène, le 16 novembre 1980.

Il y avait un « cas » Althusser, de son vivant, pour ses proches, pour la communauté intellectuelle. Deux ans après sa mort, en 1990, passée presque inaperçue (n'était-il pas mort aux yeux du monde ?), le voici éclairci et compliqué, hyperboliquement interprété par ce livre posthume. De plus, ce qui est totalement neuf, ce cas est discuté par la biographie minutieuse qui paraît au même moment et qui est très remarquable.

Dans *L'avenir dure longtemps*, qui donnera sans doute du grain à moudre aux spécialistes du genre, Althusser explique la configuration psychique qui a généré un crime auquel il a été mentalement absent. S'adressant au plus large public possible, il veut écrire non pas une autobiographie classique, mais une sorte de rapport sur les « marques inaugurales », les blessures affectives, les fantasmes, les manques et les désirs inconscients qui l'ont constitué en un être aussi incapable de vivre que de mourir.

« J'ai tué Hélène ! »

Ses modèles avoués sont les *Confessions* de Rousseau, par dénégation (« *Hélas, je ne suis pas Rousseau* »), et, très explicitement, le *Moi, Pierre Rivière*, récit de vie et confession d'un parricide au XIXe siècle, publié et rendu célèbre par Michel Foucault. Quant au modèle inavoué, celui qu'il concurrence dans sa visée herméneutique, c'est *les Mots* de Sartre, dont la réussite littéraire, comme on verra, a pu faire obstacle à la publication de cette « histoire de cas » écrite par le sujet herméneute de lui-même.

Avant toute évaluation littéraire, il faut ici raconter, en la réduisant à son canevas, cette histoire en effet sidérante. Elle s'ouvre sur le récit du meurtre. Sans ce drame, en effet, il n'y aurait pas eu de livre, au point qu'on en arrive à se demander si ce n'est pas le désir d'autobiographie, c'est-à-dire d'existence comme sujet d'un récit (au sens où l'entend Ricœur), qui agit souterrainement dans le meurtre lui-même. Cette question, l'auteur ne se la pose pas dans le livre, sans quoi il ne l'aurait probablement pas écrit, ou en tout cas pas selon ce modèle narratif policier, qui pose une énigme en racontant un crime.

Un dimanche matin, dans l'appartement que le couple occupe à l'Ecole normale supérieure, rue d'Ulm, à Paris, Louis Althusser retrouve devant lui le corps inerte de sa femme, après qu'il a commencé à lui masser doucement le cou. Entre le moment où il a eu ce geste de tendre soin et le moment où la conscience lui revient (« *J'ai tué Hélène !* »), un blanc, dans lequel se joue toute la question de la responsabilité. Aussitôt emmené à Sainte-Anne, examiné par les psychiatres, il est déclaré non responsable du crime, parce qu'en état de démence au moment où il l'a commis, ce qui entraîne un non-lieu.

Cette mesure à la fois judiciaire, psychiatrique et administrative fait de celui qui en « bénéficie » un mort vivant : il n'a plus de personnalité juridique, il est mis sous tutelle, il perd jusqu'au droit à sa propre signature. Contre cette mise au tombeau, cette condamnation au silence par application du secret médical, Althusser, une fois sorti de son état d'incohérence mentale, ne voit qu'un recours : adresser à l'opinion l'explication qui lui aurait été demandée dans un procès public. Pour cela, contre sa propre philosophie, qui refuse l'idée d'origine et de cause première, il lui faut remonter à l'enfance, au secret qui l'a constitué.

Michel Contat

Lire la suite page 31

Lire également : « Le fou et le philosophe », par Roger-Pol Droit, et un entretien avec le neveu d'Althusser, page 30.

Un texte inédit de Louis Althusser

« Deux mots »

Ce texte est un projet de préface à *L'avenir dure longtemps*. Althusser l'avait conservé dans les notes préparatoires du manuscrit de l'autobiographie.

Je ne prétends pas ici *proposer*, après tant d'autres, mon « autobiographie ». Je n'entrerai pas dans tous les *détails de ma vie*, qui n'intéressent personne et n'ont pas d'intérêt comme tels. Il entre une telle part de répétition insignifiante dans une vie, d'événements qui passent sans laisser de traces ni de prise ! En revanche, les faits et les souvenirs (quel est le fait qui ne soit perçu à travers son souvenir ?) qui ont « pris » en moi se sont rencontrés et conjugués pour « prendre » en moi – comme on dit que la glace « prend » – et dans cette « prise » produire et constituer la forme d'une matrice structurale de mon psychisme. Je voudrais essayer de les identifier, de les retenir, et de les analyser pour comprendre *quel* espace aléatoire ils m'ont ouvert – ou fermé – pour vivre, mourir ou survivre.

Je sais que cette tâche est infinie, et qu'une telle analyse est par définition « interminable ». Je cours donc constamment et délibérément le risque de donner comme effective une analyse provisoire qui ne cesse de m'interroger. Je voudrais qu'on ne s'arrête pas à la forme apparemment achevée, qui est le lot de tout moment, même provisoire, d'une analyse écrite, mais qu'au besoin ceux *qui* non se croient, mais sont mieux armés que moi, se saisissent de ce que je puis comprendre de mon passé et de ma vie pour en prolonger l'élucidation. Du moins suis-je assuré qu'ils ne peuvent rien conclure sans avoir retenu ce que je dis de moi. Personne ne peut vivre à la place d'un autre, ni parler de la vie d'un autre sans l'avoir d'abord entendu se heurter à l'entreprise de son intelligence.

Encore un mot. On verra que j'ai tenté de retenir à travers leurs *souvenirs*, disons les « événements » vécus qui m'ont dès la première enfance *émotionnellement* et profondément marqué, comme aussi ceux qui dans le cours de ma vie les ont « repris » soit en les répétant avec instance et les *renforçant*, soit en les faisant dévier dans une direction apparemment inattendue mais, qui, tout bien réfléchi, constitue l'émergence de la « reprise » d'autres événements structurants, jusque-là demeurés en marge, et comme dans l'attente aléatoire, soit d'un effet nul (pourquoi, disait Malebranche, pleut-il *sur* les grands chemins, la mer et les sablons ?), soit d'une *signification latente*, mais elle aussi prégnante.

Un mot enfin sur le rapport entre mes souvenirs, surtout les *plus primitifs*, et ce qu'il est convenu d'appeler la *réalité*. Je parle ainsi de mon père et de ma mère : on croira qu'il s'agit de leur être effectif. Je voudrais qu'on ne s'y méprenne pas. Je ne prétends nullement dire ce qu'ils ont été ni en eux, ni l'un pour l'autre, ni même ce qu'ils ont effectivement été pour moi. Je ne parle d'eux que tels que je les ai perçus, ressentis, sachant fort bien que, comme en toute perception psychique, ce qu'ils ont pu être a toujours-déjà été investi dans les projections fantasmatiques de mon angoisse.

On comprendra peut-être alors comment cette angoisse dont les formes « prises » se sont trouvées, au cours de l'existence, investies dans de nouveaux « objets », de nouvelles situations ou de nouveaux êtres de rencontre, a pu déborder sur l'issue aléatoire d'un drame ou de sa résolution.

Si, comme l'a écrit de Gaulle, dont je me plais à reprendre en titre le mot : « *l'avenir dure longtemps* », c'est que, hors peut-être certaines situations *extrêmes*, il reste *ouvert* à l'aléatoire de sa fixation. Et du destin de cet aléatoire, nul ne peut décider *ni* parler, *comme* l'ont voulu Sophocle et Freud, que dans *l'après-coup*. Cet après-coup lui-même *reste* suspendu à l'aléatoire soit d'un *point final*, soit d'une nouvelle ouverture, et alors à l'infini.

La folie, a écrit Foucault dans son œuvre, est l'« *absence d'œuvre* ». Certes, mais elle est peut-être surtout l'absence de surprise. Car qu'est la vie dite « normale » sinon, au sens fort du terme, la *possibilité* de surprendre et de se surprendre soi-même ? Les vieux philosophes ont répété que la philosophie naissait de *l'étonnement*, mais si la philosophie est bien l'étonnement devant la vie, qu'est alors la vie, à *moins* de la concevoir comme déterminée d'avance *soit par* Dieu, soit par ses conditions, soit par son propre passé, voire par l'inconscient, sinon l'étonnant même ? Et j'en veux pour preuve non ce jeu de mots, mais cette « réalité » qu'il *n*'est pas de « prise » sans « surprise ».

Que les lecteurs se rassurent. Je ne vais pas les introduire à des réflexions philosophiques. Je veux simplement parler de ce qui m'est advenu pour tenter, provisoirement, de voir un peu plus clair [dans] l'interminable [mystère] de son inachèvement.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Grande horreur grosse recette

Le roman a fait scandale aux Etats-Unis. Bret Easton Ellis a reçu lettres d'injures et menaces de mort. Et vendu des milliers d'exemplaires d'*American Psycho*, un livre sur un serial *killer* dont la presse et l'opinion se régalent tout en criant d'horreur.

Page 26

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Monsieur Joseph et l'imparfait du subjonctif

Alors que l'on réédite en poche son *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*, Raoul Vaneigem a l'idée de donner la parole à Staline. C'est la surprise du printemps : Monsieur Joseph écrit comme au dix-huitième siècle français.

Page 26

SOCIÉTÉS

par Georges Balandier

Lieux et non-lieux

Les livres dévorent l'espace, deviennent des agglomérations d'hommes, de moyens, de structures matérielles qui s'étendent et se conjuguent, qui ne se donnent plus à voir d'un seul regard. En anthropologue, Marc Augé se livre à une reconnaissance des lieux et des non-lieux de la ville. Tandis que le sociologue américain Richard Sennett met en évidence les dissociations, rapportées à une histoire urbaine de longue durée.

Page 29

HISTOIRE

Le rêve d'Amérique

Avant la conquête, avant le sang et l'oppression, il y eut la part du rêve, du mythe et de l'illusion. Christophe Colomb a « découvert » l'Amérique parce qu'il croyait au paradis.

Page 32

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

AMERICAN PSYCHO

de Bret Easton Ellis.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Alain Defossé,
Salvy, 512 p., 145 F.

JOURNAL D'UN TUEUR

de Gerard J. Schaefer.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Stephen Kill,
Jacques Bertoin, 214 p., 100 F.



PASCAL VICTOR

Bret Easton Ellis : une écriture glacée.

Grande horreur grosse recette

PATRICK BATEMAN est, hélas, un des personnages de roman les plus intéressants qu'on ait créés au cours des dix dernières années. Il a vingt-six ans, il est beau, riche, intelligent, c'est un des brillants *golden boys* de l'Amérique reaganienne. Il vit à Wall Street, Manhattan, dans les années 80, avant le krach. Il doit sans doute travailler dur, mais on ne le voit pas. Il dépense beaucoup d'argent, avec une science de l'élégance un peu primaire. Au contraire d'un vrai dandy, il ne vit, ne pense, ne juge qu'en fonction des marques de ses vêtements, de ses gadgets électroniques. Brummell n'est pas américain. Lui et ses amis n'ont qu'un nombre limité d'obsessions, apparemment, dont la mode masculine. On échange dans des bars très chics des considérations sur les avantages du col rond et les contraintes du gilet en tricot, qui ne supporte pas la ceinture et suppose donc des bretelles, etc. Il n'est pas de pire injure que de se traiter de vieux Benetton. Quant aux élans de l'amour, ils n'échappent pas à ce détachement clinique où l'auteur excelle : « *Tandis que j'embrasse et lèche son cou, elle fixe un regard passionné sur le récepteur grand écran Panasonic à télécommande et baisse le son. Je relève ma chemise Armani et pose sa main sur mon torse* », etc.

Depuis le lever de Bateman, où nous avons droit à des pages incroyablement documentées sur la meilleure façon de préparer la peau du visage au feu du rasoir, de s'appliquer un masque désincrustant, etc, jusqu'à la séance de gym au club Xclusive où; en short et débardeur en Lycra, un walkman sur les oreilles, il écoute Christopher Cross en suant sur le Stairmaster, tout en évitant les avances du pédé moustachu d'à côté, nous suivons le parcours du combattant du *yuppie*, qui se poursuit au Harry's, puis dans un restaurant ruineux, chez Pastels ou au Dorsia, où il est impossible d'avoir une place si l'on est pas quelqu'un, et enfin dans une boîte à la mode, le Tunnel par exemple. Après, il dort, suppose-t-on.

Et pourtant, dès le lendemain, Bateman est bien nerveux. Les cheveux plaqués, les mâchoires crispées, sûrement bourré d'amphétamines ou de coco de chez Noriega, il se rue au minable pressing chinois qui lui a rendu ses splendides draps achetés à Santa-Fe et les déploie en hurlant. Ils sont dégoulinants de sang. C'est du jus d'airelles, sans doute, est-ce que je sais, moi, dit-il à la vieille qui panique. Nous aussi.

On l'a déjà vu peu sympathique, dans la rue, en train d'appâter les clochards en leur tendant un billet de 10 dollars qu'il leur retire aussitôt d'un air réprobateur : est-ce que tu sais que tu pues, ne pourrais-tu pas te raser au moins ? Sa haine des pauvres, des homosexuels et surtout des femmes est en fait illimitée. Il faut quand même attendre la page 173 pour qu'il massacre au couteau un clochard et son chien dans la rue. Puis une tantouze et son chien. Puis son collègue Owen, d'un superbe coup de hache entre les deux yeux. Puis un gosse au zoo. Quant aux femmes, c'est fou ce qu'on peut faire avec une perceuse, un pistolet à clous, du gaz asphyxiant et de l'acide, un rat et du fromage.

Fou, le terme est un peu doux. Bateman est un psychopathe, un de ces *serial killers* dont la presse et l'opinion se régalent aux Etats-Unis, tout en criant d'horreur, et que le cinéma a popularisés avec *le Silence des agneaux* (là encore grande horreur, grosse recette), détraqués au sadisme sans bornes que l'on enferme ou *que l'on gaze, ou que l'on électrocute, mais dont on fait aussi*, avec des centaines d'heures de télévision, des centaines de journaux vendus, ses choux gras. Criminels dont la gloire engendre d'autres vocations, par imitation, phénomène sobrement désigné par le terme de *copy killer*. Après tout, pendant les arrestations, le spectacle doit continuer. Plus encore que le ton neutre qu'utilise Bateman pour raconter ses crimes, ce qui a choqué les Américains est qu'il soit un symbole de réussite, un de ses enfants dorés. Qu'à la fin du roman il reste impuni. Que l'auteur lui donne, entre autres armes, un humour froid comme un bistouri.

BRET EASTON ELLIS, né en 1964 à Los Angeles, a connu la gloire à vingt ans avec *Moins que zéro*, puis une petite baisse avec *les Lois de l'attraction*. On l'a classé avec David Leavitt, Jay McInerney, parmi les nouveaux minimalistes. Son agent littéraire lui a obtenu une avance de 300 000 dollars pour qu'il écrive un roman sur un *serial killer* new-yorkais. A la remise du manuscrit, l'éditeur Simon & Schuster a abandonné les dollars et refusé le manuscrit. Epouvanté. La nouvelle direction de Random House, qui coiffe la maison Vintage, n'a pas d'états d'âme.

Malgré le scandale – ou à cause de lui – provoqué par la simple mise en circulation de quelques extraits en épreuves, elle a bravé l'opinion publique et les ligues féministes qui ont appelé au boycottage des libraires distributeurs d'Ellis. Celui-ci a dû prendre un garde du corps, il a reçu des tombereaux d'injures et de menaces de mort. Et vendu des milliers d'exemplaires d'*American Psycho* aux Etats-Unis. Il est en cours de traduction dans vingt-quatre pays où, semble-t-il, l'indignation est beaucoup plus molle. En France, Sade se vend dans la «Pléiade» sous le label «la volupté de lire». Et Sade, c'est nettement plus *hard*.

Norman Mailer et Umberto Eco ont pris la défense d'Ellis. Par principe. Parce qu'il ne faut pas confondre l'auteur et ses personnages, la fiction et l'intention, parce qu'on ne peut pas vouloir protéger Salman Rushdie et interdire Ellis. C'est un roman, ce n'est pas *Mein Kampf*. De plus c'est un roman qui a été commandé, pour de l'argent, et qui se vend bien. Personne ne contraint les lecteurs, que l'on sache. S'il y a violence, c'est une violence de tout le monde, connue, commercialisée. Et s'il y a hypocrisie, elle est générale.

Au demeurant, la défense de Mailer est embarrassée, il trouve les scènes de cruauté mal écrites. Il est peut-être jaloux. Ellis lève les yeux au ciel, l'air d'un énorme bébé innocent, rétorque doucement qu'il s'agit du journal d'un psychopathe et que dans le feu de l'action on ne fait pas d'effet de style. Il a raison, mais c'est faux. Bateman et son auteur Ellis ont du style à revendre. Le portrait de ces années dominées par l'argent est répugnant comme l'époque. La superficialité d'un monde entièrement télévisé est traduite à la perfection par l'écriture *glacée, monotone, souple* d'Ellis (on est tenté d'oublier cette fois son étiquette de «minimaliste»...), et s'il n'avait pas de talent dans les scènes de torture, on ne voit pas comment elles seraient aussi insoutenables à lire.

Il suffit de comparer avec le *Journal d'un tueur* de Gerard J. Schaefer, authentique *serial killer*, qui purge en Floride une peine de deux cent seize ans de prison pour les viols et les meurtres d'au moins trente-quatre femmes. Dès la première page, il roule des mécaniques, recommande aux femmes de prendre un Valium, aux hommes de s'apprêter à vomir dans un sac, il va nous montrer l'*enfer*. Eh bien non. Vrais ou réinventés, ses Mémoires sont sans doute horribles et cinglées, mais ils sont faibles, parce que Schaefer n'est pas un écrivain (après cette affirmation, surtout gardez-le à l'abri), il n'a pas le moindre soupir du talent terrible d'Ellis. C'est bien toute la morale de l'affaire.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Monsieur Joseph et l'imparfait du subjonctif

LETTRE DE STALINE A SES ENFANTS ENFIN RÉCONCILIÉS DE L'EST ET DE L'OUEST

de Raoul Vaneigem.
Manya, 100 p., 69 F.

LA surprise du printemps, c'est que Joseph Staline se soit mis à écrire comme le dix-huitième siècle français. Dans la lettre qu'il nous adresse depuis les *galaxies, nous croyons* retrouver l'allure et le ton de cette époque où triompha le genre épistolaire. Naturellement, l'ancien dictateur soviétique ne se prive pas d'employer cet imparfait du subjonctif qui donnait (et donne toujours) à notre prose je ne sais quel frémissement ni quel faste. Voltaire et Mme du Deffand auront dispensé des leçons particulières à monsieur Joseph, dans un coin tranquille de l'au-delà. Jugez-en vous-mêmes : « *Si bonne opinion que j'entretinsse de ma gloire en ce monde – un monde qu'il m'est donné d'admirer des célestes poubelles où s'emmêle à loisir le beau désordre du passé –, jamais, je l'avoue, la certitude d'une aussi éclatante victoire n'effleura mon esprit, pourtant rompu à d'infaillibles jugements.* »

Bien sûr, vous aurez deviné que cette missive posthume de monsieur Joseph est une fiction. Le véritable auteur vit quelque part dans un jardin de Belgique. Il s'appelle Raoul Vaneigem. Né en 1934, dans le Hainaut, il fit partie de l'Internationale situationniste durant sa jeunesse. De juin 1958 à septembre 1969, ce mouvement fit paraître une revue qui portait le même nom. Ces «hussards» de l'ultra-gauche, qui se référaient au comte de Lautréamont comme au cardinal de Retz et à Baltasar Gracian (le jésuite espagnol) comme à Arthur Cravan (le poète-boxeur), annoncèrent dans leur revue le soulèvement du printemps 68 et publièrent deux livres prémonitoires : Guy Debord, *la Société du spectacle* et Raoul Vaneigem, le *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*.

Ce dernier ouvrage, qui parut en 1967 et que l'on vient de rééditer (1), a battu le moins ordinaire des records de France. Il a été le livre le plus volé dans les librairies. Les jeunes générations n'ont pas manqué de s'y reconnaître et d'en faire rapidement usage. C'était un livre inaugural, comme *le Discours de la servitude volontaire* de La Boétie et le *Discours de la méthode*. «*Le monde est à refaire*», prévenait l'auteur. Raoul Vaneigem et les situationnistes faisaient la critique radicale des sociétés modernes, fondées sur l'échange des marchandises, le despotisme de l'économie politique et le pouvoir absolu de l'argent. Comme le «*cavalier français qui partit d'un si bon pas*», l'auteur du *Traité* avait l'allure intrépide des personnes qui décident de tout recommencer. Après quoi il a écrit, sur le ton de la passion, *le Livre des plaisirs* (2), *le Mouvement du libre-esprit* (3) et l'*Adresse aux vivants sur la mort qui les gouverne et l'opportunité de s'en défaire* (4).



A présent, voici cette *Lettre de Staline à ses enfants, enfin réconciliés, de l'Est et de l'Ouest*. Monsieur Joseph commence par évoquer sa propre carrière, et cela l'entraîne à philosopher sur l'Histoire. C'est une chose naturelle pour un dictateur à la retraite. «*Tragédie, drame, vaudeville. L'Histoire*, dit-il, *a épuisé les trois genres successivement inscrits au programme. J'aurais brillé dans la tragédie. L'époque a voulu que le drame exerçât mon génie. On ne s'égorgeait plus dans mes pièces en récitant de grandiloquentes tirades, comme chez cet Anglais dont le nom m'échappe. (...) Je n'ai guère pratiqué le vaudeville, qui est, de l'avis des spécialistes, d'essence démocratique. Il se plie à la farce du suffrage universel, au jeu des escroqueries mutuelles, aux pirouettes des élus, à la drôlerie de l'électeur roulé dans la farine et qui en redemande. J'aurais tout aussi bien excellé dans le genre. Vous ne croyez-pas ?*»

Sans doute... Mais, alors qu'on pourrait supposer monsieur Joseph déprimé devant la chute de son empire et le sort misérable des statues qui représentaient sa gloire, il témoigne, au contraire, d'une fort belle humeur. D'abord, il trouve très comique, très farce, d'avoir vu défiler ensemble, à Saint-Pétersbourg, les nostalgiques de son régime et ceux du tsarisme. Le retour des religions ne l'attriste *pas davantage. Il n'y a pas de* quoi se lamenter si «*le Parti ferme ses portes*» et si «*l'Eglise rouvre les siennes*», car c'est seulement une dévotion qui remplace l'autre. L'important, c'est que les «*foules*» ne perdent jamais l'habitude de se soumettre.

Et puis, sous la plume de Raoul Vaneigem, monsieur Joseph estime être le gagnant de l'affaire. «*En vérité*, dit-il, *l'éternité me serait une tombe si je ne me sentais revivre dans le plaisant embrouillamini d'archaïsmes et de modernités qui, de Lisbonne à Vladivostok, impose le destin de l'Europe. Il ne m'est pas indifférent qu'au sein de ce désordre, issu d'un ordre que j'ai voulu, s'esquisse l'autorité future où je reconnaîtrai les miens.*» C'est que monsieur Joseph croyait, comme ses confrères de l'Ouest, à «*la destinée mercantile*» de l'univers. Et son régime, le «*capitalisme d'Etat*», visait à l'accomplissement de cette vocation. «*N'étais-je pas un grand Européen ?*», demande l'ancien dictateur (et séminariste), rappelant que son «*vœu le plus cher fut l'édification d'un vaste empire de la marchandise*».

MONSIEUR Joseph a des raisons de se réjouir lorsqu'il voit les bureaucrates de naguère se transformer en «*affairistes*» et lorsqu'il constate que l'économie se passe désormais de la politique, précipitant ainsi le déclin des idéologies traditionnelles. «*Territoires et drapeaux*, écrit-il, *changent hélas ! selon les décrets de l'offre et de la demande.*» Précisons que, pour monsieur Joseph, le «*hélas*» n'est qu'une marque de politesse. Il n'est pas dans sa nature d'éprouver l'ombre d'un remords ni même une pointe de regret. Les retraités du despotisme font-ils jamais leur éducation sentimentale ?

La dernière trouvaille de monsieur Joseph, c'est qu'à sa manière il a été le précurseur de l'écologie. N'affirmait-il pas que «*l'homme est le capital le plus précieux*» ? Or, le programme de la fin du siècle, c'est de sauver la planète et ses habitants. Et de préserver ainsi toute une «*clientèle*» mise en péril par les excès du capitalisme sauvage. Monsieur Joseph nous révèle les véritables desseins de l'écologie : «*Sauver le capital en sauvant la Terre.*» «*La première leçon de l'économie*, dit-il encore, *enseigne à ne pas introduire de sentiment où il ne doit exister que la froide détermination d'une stratégie.*» Pour le moment, celle-ci réclame une restauration écologique. Voilà tout. Et «*ceux qui crieront désormais* «A bas la barbarie !» *remporteront la victoire, non par des raisons humanitaires, mais parce que l'intérêt des affaires s'humanise*». L'ancien dictateur promet de beaux jours et de jolis bénéfices à ce néo-capitalisme «vert».

Cependant, il y décèle des risques de subversion. Et si les sociétés marchandes creusaient leur propre tombe en devenant «*humanitaires*» ? Si cela ranimait l'envie déraisonnable qu'ont parfois les peuples de transformer leur existence et favorisait l'apparition «*d'une authentique espèce humaine*», comme l'écrit Raoul Vaneigem dans la préface qu'il a donnée à la nouvelle édition du *Traité* ?

A la fin de sa lettre, monsieur Joseph semble être «*tout retourné*» par les propos qu'il a tenus. Peut-être s'est-il laissé emporter... Mais ce conte philosophique très attrayant, et rempli d'enseignements, nous change du discours politique ordinaire. C'est une des lectures les plus recommandables de ces derniers temps.

(1) Gallimard, «Folio-Actuel» n° 28, 362 p.
(2) Ed. Encre, 1979.
(3) Ramsay, 1986.
(4) Seghers, 1990.

LE MONDE DES LIVRES

LITTÉRATURE FRANÇAISE

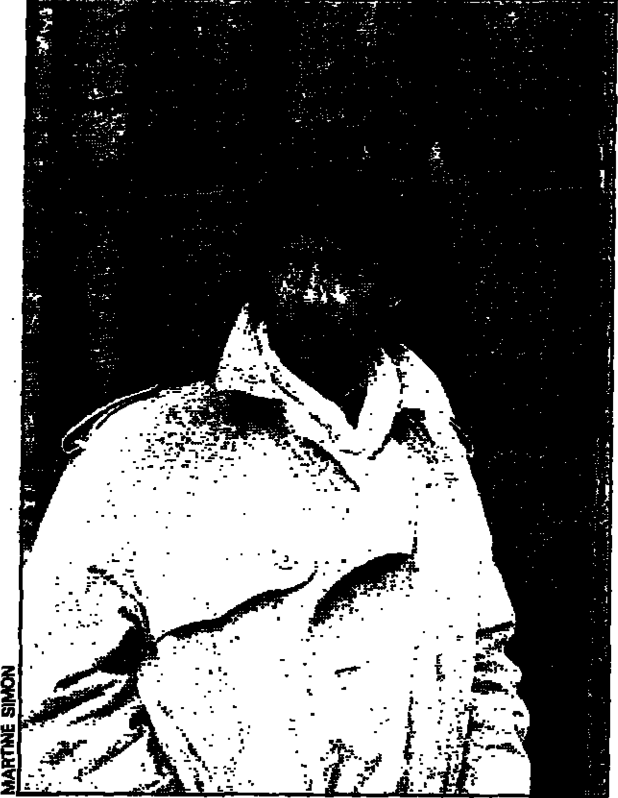
Sur un air de Janvier

Des poèmes qui empruntent les accents du tango et déroulent le chorus d'un saxo

ENTRE JOUR ET SOMMEIL
de Ludovic Janvier.
Seghers, 110 p., 95 F.

« Est-ce que j'aurais pu faire poète, quand même, je me demande », s'interrogeait le héros « matricide » de *Monstre, va*, le dernier roman de Ludovic Janvier. De la rage lyrique et de la dérision, il y en a aussi dans son deuxième recueil de poèmes, *Entre jour et sommeil*, tantôt dans les mots cabrés des *« sales criards d'amour »*, tantôt à travers le fredonnement obstiné d'un *« air jamais fini »*.

Parfois la procession des mots s'ordonne, rythmique et calme, en strophes, du tercet au sizain, parfois elle emprunte les accents d'un tango d'autrefois, sauvagement martelé (*« et rran ! »*), ou déroule le chorus du *« saxo ténor tendu à bout de bras rage d'aveugle »*. Aussi divers sont les paysages traversés, vus par des yeux *« jamais assez grands pour l'ailleurs »*, de Paris à Long-Island, du Québec au Finistère : *« Les teuf-teuf du cargo te cognent dans le cœur »*.


MARTINE SIMON

Ludovic Janvier : rage lyrique et dérision

C'est aussi un voyage à reculons, où l'on retrouve souvent l'enfant lourd d'ennui et de honte, se dévisageant froidement dans le miroir, *« jamais content »*. L'enfant qui, vers dix ans, ressent un jour, cartable au bras, un soudain essor :

J'ai commencé mes écritures [de rôdeur
Cabochard qui chantonne entre [deux néants
En me tordant les chevilles sur [le pavé
Brutal de l'impasse ou villa [Cœur-de-Vey
Qui débouchait avenue [d'Orléans
A l'endroit mystérieux du [Soldat Laboureur.

Entre veille et sommeil, entre le clair et le sombre, entre la douceur proche d'une *« dormeuse »* et la violence même lointaine, entre la peur sourde et le retour de grâce, il y a, parmi les sursauts, une approche de l'impalpable, lorsque la voix tremble et qu'*« on cherche par le souffle à l'intérieur de soi »*.

Monique Petillon

Le Tim Tim de Maryse Condé

Un conte de Guadeloupe drolatique et savoureux

LES DERNIERS ROIS MAGES
de Maryse Condé.
Mercure de France,
305 p., 95 F.

Tadio défiait les Esprits. Avant la chasse où il tuait pour le plaisir de tuer, il ne les priait pas. Il abattit une gazelle si belle qu'il *« défit son cache-sexe et la posséda »* tandis qu'elle agonisait. Les Esprits en eurent une violente colère. Un Génie se fit mouche. Par l'oreille de Tadio il pénétra *« jusqu'à son cerveau qu'il mangeait doucement »*. Moralité : il faut respecter les Esprits et les animaux.

Plus longuement et joliment, cette histoire est rapportée par Djéré, héritier d'un roi du Dahomey exilé aux Antilles en 1894. Justin et Spéro, ses fils et petit-fils, entretiennent le culte de l'ancêtre. Chaque 10 décembre, une messe de requiem précède des rites où, dans la commémoration d'un passé glorieux, mystères et fantaisies se mêlent. Pour Marisia, la femme de Justin, la référence à cette ascendance royale n'est, pour les héritiers déchus, qu'une excuse à la fainéantise qu'ils se transmettent de génération en génération.

Il y a plusieurs façons d'exprimer l'âme d'un peuple, sa tendresse, ses colères, sa nonchalante nostalgie et l'amour qu'on éprouve pour lui. On retrouve, dans ce roman de Maryse Condé, les thèmes déjà présents dans *Traversée de la Mangrove* (Mercure de France) mais, cette fois, avec plus de sourires que de violence. Pour autant, au rappel du passé ne manquent pas de s'ajouter les problèmes d'une société attachée à ses modes de vie et croyances ancestraux ; société que vient bousculer une modernité trop conquérante, trop éprise de profit.

C'est l'autre face du colonisateur qui, jadis, ne respecta pas le roi – et alors les hommes *« écrasèrent leurs testicules avec des pierres pour ne plus enfanter, et ce fut la désolation »*. La cocasserie des personnages laisse apparaître une prise de conscience qu'on peut dire politique au sens le plus noble du terme, et un regard pas toujours amène sur la France et ses fonctionnaires, *« ces métros qui viennent chauffer leur fainéantise au soleil des Antilles »*.

A travers la naïveté calculée des Djéré et des Justin se fait jour la complexité du caractère des hommes de la Guadeloupe et îles environnantes. Des hommes et aussi des femmes qui ont, dans ce récit, une importance particulière, *« car, si la femme a perdu sa patience pour l'homme, que lui reste-t-il à devenir ? »*.

Au pays de Djéré, pour indiquer qu'on va dire un conte, on ne dit pas *« il était une fois... »*. On dit *« la cour dort »* ou *« Tim Tim »*. Pour le Tim Tim de Maryse Condé, deux épithètes s'imposent : savoureux et jubilatoire. Efficace et agréable façon de faire de la bonne littérature en donnant, avec un conte drolatique, de quoi réfléchir sur la réalité.

Pierre-Robert Leclercq

La fragilité du rugbyman

La veine gaillarde et humoristique de Jean Colombier

BÉLONI
de Jean Colombier.
Calmann-Lévy, 192 p., 89 F.

Un bar sans caractère, rideaux douteux, formica jaune, *« plantes vertes revenues de tout, en particulier des verres que les tricheurs* (renversent), *sournois, contre leur tige »* : à Saint-Junien, près de Limoges, le café Béloni est le rendez-vous des rugbymen. Mêlées furieuses, empoignades désordonnées, les murs tapissés de photos agrandies des *« mulets »* (avants) et des *« gazelles »* (trois-quarts) célèbrent les victoires de l'équipe locale, l'ardeur de ces mâles héros amateurs de canulars, de pastis et de jolies filles.

Entre deux matches et quelques tournées, les langues se délient, *« l'alcool fouette l'imagination »*. On commente l'événement du jour – Bourdinet a-t-il vraiment posé la main sur la cuisse de la présidente ? –, Lavernas explique Phèdre, Albin s'essaie aux alexandrins, Bussat évoque les délices des petits bouges derrière la gare, et le narrateur – l'étudiant, l'intellectuel isolé parmi ces brutes épaisses – rêve à la façon d'enlever Charlotte, simili-Vénus croisée au restaurant universitaire...

Les mains dans l'évier, le torchon sur l'épaule, Béloni, le patron, observe, impassible. *« 98 kilos répartis dans une saine harmonie »*, *« quelques cicatrices à gauche, à droite, ne prêtant pas à conséquence »*, ce séducteur, tour à tour protecteur ou père fouettard, tâtant de la psychanalyse et de la contrebande, chasseur à ses heures (mais à la façon de Tartarin...), est plus que l'entraîneur, « l'âme » de toute la bande. Autant dire le poignant désarroi de nos joyeux drilles lorsque deux *« Yankees »* menacent de faire émigrer Béloni vers les Amériques...

« Qui dira la fragilité du rugbyman loin de ses bases, de ses copains, de ses habitudes, de ce cocon gaillard et braillard » du café Béloni que la verve de Jean Colombier recrée ici avec enjouement et avec humour. Attachants rigolards, durs à cuire attendris, ces joyeux lurons sont un peu les cousins (dans leur version sportive) des *Copains* de Jules Romains : ces Bénin, ces Huchon, ces Lamendin... qui mesuraient le vin dans des verres de lampe et composaient des vers sur *« Issoire, Passoire, Ambert et Camembert »*.

Certes, Jean Colombier n'est pas Jules Romains, mais le ton de ce *Béloni* est vif comme un ballon ovale sur un terrain de jeu. Après deux romans plus sombres, *les Matins Céladon* et *les Frères Romance* (1), voici une veine gaillarde, « rugbystique » et humoristique ! Jean Colombier s'est fait plaisir en retrouvant ses souvenirs de jeunesse. Reconnaissons que, malgré des lourdeurs, on les lit sans ennui et même souvent en s'amusant.

Fl. N.

(1) Tous deux chez Calmann-Lévy. *Les Frères Romance* a obtenu le prix Renaudot 1990.


CAGNAT

Cinéromans

Nombreux sont les cinéastes inspirés par la littérature. Truffaut et Godard, pour ne citer qu'eux, l'ont exploitée sur tous les registres, du simple clin d'œil à l'adaptation intégrale d'une œuvre. De façon plus allusive, bien des romanciers ont évoqué la magie des salles obscures ; et c'est cette rencontre de deux imaginaires qui a intéressé le Centre régional des lettres d'Aquitaine et Alain Marty (1), responsable du Centre Jean-Vigo, à Bordeaux.

Pour la première de cette manifestation, l'an passé, seize écrivains avaient présenté leur film fétiche dans divers cinémas de Bordeaux et sa région. Pour les romanciers et essayistes invités cette année, du 6 au 11 avril, tout s'est déroulé au cinéma Le Trianon de Bordeaux, une salle bien connue pour une programmation de qualité alternant création et patrimoine. Les choix de Michel Polac, Christine Angot, Renaud Camus, Dominique Noguez et Bruno Etienne ont été aussi divers que leurs domaines respectifs. Rien de commun – dans l'ordre de sélection – entre les *Cinq soirées* de Nikita Mikhalkov (1978), *les Sentiers de la gloire* de Stanley Kubrick (1958), *Sailor and Lula* de David Lynch (1990), *Gens de Dublin – The Dead* – de John Huston (1987), *la Dolce Vita* de Federico Fellini (1959) et *Halfaouine, l'enfant des terrasses* de Ferid Boughedir (1990).

Pour Michel Polac, lui-même réalisateur (*Un fils unique, la Chute d'un corps*...), il s'agissait surtout du plaisir de *« revoir un film oublié »* : *Cinq soirées*. *Sailor and Lula* n'avait pas été très apprécié par le personnage du dernier roman de Christine Angot (2). La mention du film de David Lynch n'était pas due aux hasards de l'actualité. En fait, sa *« violence jubilatoire, la beauté du couple d'acteurs principaux et le traitement sur un mode léger de toutes leurs péripéties »* ont bouleversé l'auteur de *Not to be* : *« On retrouve dans* Sailor and Lula *l'univers morbide et délirant de Lynch. »*

Dans le domaine cinématographique, le fétichisme de Renaud Camus (3) s'applique plutôt à des films comme *Prima della Rivoluzione*, de Bertolucci, ou *Shakespeare Wallah*, de James Ivory. Mais le dernier chef-d'œuvre de John Huston (*« c'est une œuvre filmée en mourant »*) est, indique-t-il, *« celui où s'entrecroisent lyriquement le plus grand nombre de lignes de ce que je me permettrai d'appeler ma mythologie personnelle »*. L'adaptation très littéraire de la nouvelle de Joyce, *The Dead*, lui a permis de développer une analyse tout en finesse de quelques-unes des innombrables couches sémantiques de l'œuvre, où resplendit *« l'écriture des visages extraordinairement juste »* de Huston.

Dominique Noguez (4) a quant à lui plus que de simples affinités avec le septième art. Auteur de plusieurs essais en ce domaine, ce touche-à-tout a également effectué des tentatives dans le cinéma expérimental, dont il est venu présenter quelques productions à Bordeaux. Pourquoi la mythique *Dolce Vita* ? *« Parce que ce fut un ton nouveau dans le cinéma, parce que c'est dix films en un, parce que c'est un film qui donne envie de connaître Rome et de parler italien, parce que je l'ai vu pour la première fois quand j'étais tout jeune à Bordeaux... »*

Enfin, Bruno Etienne (5), spécialiste du monde arabe, avait cité une quinzaine de films « basiques », dont ceux de Woody Allen. Le beau film de Ferid Boughedir permettait à l'auteur de *la France face à l'Islam* d'expliquer *« pourquoi on ne peut jamais parler sereinement du problème de l'islam et de l'Autre, si proche de nous »*, mais surtout de procéder à un cours magistral brillantissime et plein d'humour.

Valérie Cadet

(1) *Collaborateur de l'ouvrage d'Hélène Tierchant, Aquitaine, 100 ans de cinéma*, L'Horizon chimérique/ERL Aquitaine.

(2) *Vu du ciel* et *Not to Be*, L'Arpenteur.

(3) *Fendre l'air. Journal 1989*. POL.

(4) *Les Derniers Jours du monde*, Robert Laffont.

(5) Vient de paraître : *Ils ont rasé la Mésopotamie »*, de Bruno Etienne et M. Al Ahnaf, éd. Eshel.

ROMANS POLICIERS

Ainsi soit Pouy

RN 86
de Jean-Bernard Pouy.
Editions Clô,
30440, Saint-Bresson,
distr. Distique, diff. CED
(72, quai des Carrières,
94220 Charenton),
152 p., 60 F.

CONFIDENCES SUR L'ESCALIER
de Pascale Fonteneau.
Gallimard,
coll. « Série noire »,
nº 2294.

DÉMONS ORDINAIRES
de Marc Villard.
Rivages/Noir, 156 p., 45 F.

JEAN-BERNARD POUY est un fervent adepte de la bicyclette. A quarante-six ans, il a aussi, derrière lui, une solide carrière de romancier de la « Série noire ». Quel rapport, direz-vous ? C'est que Pouy use volontiers, en littérature, de la métaphore cycliste. A ceux qui lui reprochaient, ces dernières années, de rester en deçà de ses possibilités, de rouler « en dedans » en somme, il répondait en citant ces athlètes du vélo qui, à l'épreuve de la montagne, laissent s'envoler les « aigles » et autres « anges » chers au journalisme sportif pour monter à leur rythme et... « ramasser », au passage, les prés somptueux. Fort bien. Mais il arrive qu'à la faveur d'une course, par l'alchimie des circonstances et d'une volonté, aurait dit feu le Général, un bon coureur trouve l'exact emploi de ses ressources et se mue, d'un coup, en vedette du peloton. L'excellent Gilbert Duclos-Lassalle en fit une probante démonstration lors du dernier Paris-Roubaix. Et Jean-Bernard Pouy vient, nous semble-t-il, de l'imiter sur la RN 86, du côté de Nîmes.

Est-ce d'avoir dû, par contrat – Pouy était, pour ce roman, « écrivain-résident du conseil général du Gard » –, *planter* son décor dans le paysage solaire de ces marches de la Méditerranée où se combinent lumière aveuglante et ombres menaçantes d'orages soudains ? L'histoire que conte *RN 86* (1) est simple et forte comme une tragédie antique et se dénouera, un soir de tempête shakespearienne, sur le pont du Gard, cet aqueduc romain à la double rangée d'arches qui attire Léonard comme la lumière une phalène. Une carte postale de ce monument, c'est tout ce qui reste à ce petit prof parisien de Lucie, sa compagne de quinze ans, qui s'est suicidée, trois mois plus tôt, après un séjour inexpliqué dans la région. Commence alors, pour Léonard, une quête en forme de descente aux enfers. Jour après jour, il sillonne les villages gardois pour tenter de combler ce vide d'un mois dans la vie de celle qui fut sa femme. Et plus il s'approche, l'âme brouillée, entre peine et haine, de la vérité, plus la vérité de Lucie lui échappe.

Dans ses précédents ouvrages, Pouy avait largement fait étalage – à coups de contraintes littéraires, ou d'artifices, comme on voudra – de sa virtuosité. Elle nuisait, parfois, à sa sincérité. Avec ce roman tendu, vibrant comme l'air de là-bas quand souffle un vent têtu qui rend fou, il vient de trouver l'exact point d'équilibre entre l'une et l'autre. *Comme un coureur qui*, après maints tâtonnements, adopterait enfin la position idéale, lui permettant, sur sa machine, de concilier la beauté du geste et l'efficacité. Pouy, désormais, fait la course en tête.

« NOIR de femme » : c'est le titre qu'a choisi le Festival du crime de *Saint-Nazaire pour* sa cinquième édition, du 29 avril au 2 mai (2). Un festival, soit dit en passant, qui s'impose, petit à petit, dans la région et au-delà. Depuis les décès successifs des grands rendez-vous annuels de Reims, puis de Grenoble, il y a une place à prendre dans le cœur des amateurs de grand-messe du « polar ». Et il se pourrait bien que, cette fois, l'Ouest eût sa chance.

« Noir de femme », donc. Et l'occasion d'évoquer l'entrée en fanfare, au royaume de la littérature criminelle, de l'une des invitées, Fonteneau. Son premier roman tient du pari oulipopien : en 180 pages et seize mouvements, c'est à travers le seul dialogue de deux zonards assis sur les marches d'une cité qu'est évoquée l'étrange aven*ture d'une* Lolita de banlieue, égérie d'une bande de petits casseurs. A l'arrivée, le pari est tenu : on a lu d'un seul souffle, ce conte cruel et enjoué, version HLM de *Blanche-Neige et les sept nains*. Un conte où la morale, et c'est heureux, n'a pas sa place...

Connu surtout comme nouvelliste, Marc Villard, lui aussi, sera de la fête nazairienne. Il écrit, comme d'autres photographient au Polaroïd, des instantanés aux couleurs violentes et crues pour dire le monde des perdants, des paumés, des naufragés de la vie. Ceux et celles qui n'ont aucune chance d'échapper à leurs « démons ordinaires » – drogue, violence, désamour... –, ceux et celles qui se heurtent, avec une rage mêlée de désespoir, aux arêtes vives d'un monde qui les refuse ou qu'ils refusent. C'est toujours d'une effrayante justesse de ton et ça vous déchire souvent jusqu'à l'âme.

Bertrand Audusse

(1) Les petites éditions Clô, qui publient ce premier volume d'une future « Suite gardoise en noir », éditent également, sous la houlette de Claude Franqueville, la revue de nouvelles policières *Nouvelles nuits*.

(2) Maison du peuple, place Salvador-Allende, tél : 40-66-55-97.

EN VITRINE

CIVILISATIONS

La déroute de la soie

Comment parler d'un monde qui ne parle plus que la langue des tombeaux ? Comment restituer au présent ce que le présent, précisément, ne cesse de nier ? L'engouement réactivé, par UNESCO et agences de voyages interposées, autour des « routes de la soie » participe de ce jeu d'illusions qui voudrait à bon compte vendre de l'histoire et du rêve sans risquer un instant la mise au jour des vrais comptes.

En fait, la Route de la soie n'existe pas. C'est l' invention, en 1877, d'un conférencier, un géographe allemand qui avait le sens de la formule, le baron Ferdinand von Richthofen. L'expression s'imposa alors que la route était depuis longtemps coupée, mais au dix-neuvième siècle déjà, l'Europe savante se trouvait en mal d'antiquité. Elle venait de ressusciter la Grèce de Périclès, au grand étonnement des Grecs, et allait se passionner pour les sites bouddhistes.

Aujourd'hui, l'écart entre les préoccupations des uns et des autres n'a jamais été aussi grand. A la quête lointaine d'un âge d'or supposé, produit idéal proposé aux touristes, correspond sur le terrain la plus sinistre des réalités : oasis transformées en sites industriels, pollution maximum, urbanisme de camp bétonné, nomades interdits d'espace, oppression politique, colonisation chinoise...

Evidemment, il est possible de discourir innocemment sur le parcours des anciennes caravanes, de s'émerveiller sur de vieilles légendes, d'admirer les rares vestiges préservés, sans jamais porter le regard sur les forçats, les déportés, les exilés intérieurs qui, actuellement, asphaltent les pistes où il fait bon passer en bus climatisés. Pour qui a vu un jour un troupeau d'Occidentaux podagres cheminer à petits pas sur la Grande Muraille, tandis que des fanions les célébraient comme les *« nouveaux Marco Polo »*, le ridicule a fini par se confondre avec le détestable.

Que dire, après un tel préambule, du livre de Jacques Anquetil qui a pris pour titre *Routes de la soie*, alors qu'il s'agit, avant tout, d'une « histoire de la soie » ? Que la personnalité de l'auteur, ancien tisserand devenu historien du textile, donne à l'entreprise, par son ton passionné et chaleureux, une certaine légitimité. Tout ce qui se rapporte au tissu, au tissage, aux artisans, est riche, non seulement d'enseignements, mais d'expériences. C'est la part originale de l'ouvrage qui aurait sans doute pu se passer des compilations d'accompagnement déjà lues ailleurs, et que le programme décennal de l'UNESCO ne va pas manquer de rabâcher encore. A moins que de bienheureuses révoltes ne viennent troubler le calendrier des colloques, et que, dans l'effondrement de l'empire chinois, le dialogue entre les peuples de la Haute Asie reprenne, cette fois librement.

André Velter

▶ **Routes de la soie**, *de Jacques Anquetil. J.-C. Lattès, 406 p., 149 F.*

HISTOIRE

Les miniatures de Marguerite

Ce livre d'heures fut enluminé pour Marguerite, sœur du poète Charles d'Orléans, fille du duc Louis d'Orléans, assassiné en 1407, et de la Milanaise Valentine Visconti. Réalisé entre 1420 et 1450, il est conservé à la Bibliothèque nationale et sa présentation inaugure une nouvelle et ambitieuse collection : « Mémoire des couleurs ». Il s'agit de reproduire, au format de l'original, l'ensemble des peintures de certains des plus célèbres manuscrits, de manière aussi fidèle que possible et tout en restant dans une gamme de prix accessible. Excellent programme.

Deux parties dans cette présentation des *Heures de Marguerite d'Orléans*. D'abord, par le professeur E. Koënig de l'Université libre de Berlin, un commentaire fort savant du manuscrit, de son esprit, de sa transmission, de sa mise en pages, en textes et en images par des mains successives. Puis, pour le plaisir des yeux et de l'intelligence, la reproduction intégrale du calendrier et des pages illustrées du manuscrit.

On attendait, bien sûr, la qualité des miniatures proprement dites, travaux des mois ou scènes évangéliques, dont plusieurs sont déjà bien connues. Mais la surprise est de découvrir les pages entières, avec les miniatures évidemment, mais mises en composition avec des fragments de textes et surtout d'extraordinaires et proliférantes bordures, riches de tout un peuple de personnages et d'animaux au milieu de merveilleuses frondaisons stylisées.

Cette publication révèle comme une totalité un manuscrit dont le public, même averti, ne connaissait que quelques fragments. Œuvre d'imagination nourrie aussi de l'observation de la réalité du quinzième siècle, les peintures des *Heures de Marguerite d'Orléans* se voient ainsi restituer toute leur signification historique et esthétique.

M. S.

▶ **Les Heures de Marguerite d'Orléans**, *introduction et commentaires de E. Koënig. Traduit de l'allemand par F. Boespflug. Cerf, Bibliothèque nationale, 239 p., 600 F.*

DERNIÈRES LIVRAISONS

HISTOIRE

SIMON DOUBNOV : *Précis d'histoire juive*. C'est incontestablement une bonne idée d'avoir remis en circulation ce *Précis d'histoire juive* d'un grand historien du judaïsme, mort durant la seconde guerre mondiale, auteur également d'une *Histoire du hassidisme* (Cerf, 320 p., 95 F).

RAYMOND VERDIER (sous la direction de) : Le serment. Un colloque du Centre droit et cultures de Paris-X Nanterre, qui se livre à une approche comparative d'une institution polymorphe, au carrefour du religieux, de l'éthique, du politique et du juridique, qui a survécu à la « mort des dieux » dans l'État laïque. Approches historiques, sémantiques et anthropologiques conduisent à une réflexion sur la situation du serment dans la société contemporaine et sur son avenir (Ed. du CNRS, *2 volumes*, 457 p. et 485 p., 500 F *les deux*).

LAURENT THEIS : *Histoire du Moyen Age français. Chronologie commentée*. Pour s'y retrouver facilement dans les nombreux ouvrages d'histoire du Moyen Age qui supposent les circonstances connues, un choix de dates-clés avec de brèves et intelligentes notices inscrivant les événements dans les structures de leur époque (Perrin, 399 p., 170 F).

SERGE BERNSTEIN et PIERRE MILZA : *Histoire de l'Europe contemporaine*. Les auteurs n'ont d'autre dessein que de rendre parfaitement lisibles les événements qui ont parcouru l'Europe pendant les XIXe et XXe siècles. Ils ont très bien réussi à planter les repères socio-politiques et culturels qui permettent de décrypter le déroulement des faits et de faciliter ainsi le travail de la mémoire. Un très bon outil (Hatier, *2 volumes*, 288 p. et 378 p., 95 F chaque volume).

LITTÉRATURE FRANÇAISE

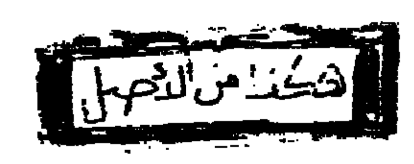
MARC-EDOUARD NABE : *Rideau*. L'auteur, par ailleurs bon connaisseur de jazz, s'est fait une spécialité de la colère littéraire et de l'invective universelle. Dans ce petit livre, il vilipende, comme beaucoup de ses prédécesseurs, la « société du spectacle », dont il prédit la fin prochaine. Emporté sans doute par son élan, il s'en prend indifféremment aux médias, à la critique littéraire, et défend, tout aussi indifféremment, Khomeiny, le fanatisme, Paul-Loup Sulitzer, la *« complicité cosmique »* de Jacques Vergès et de Klaus Barbie, Jean Genet, *« plus juste penseur politique français du siècle »* ... (Ed. du Rocher, 252 p., 120 F).

SOCIÉTÉ

JOËLLE BAHLOUL : *la Maison de mémoire. Ethnologie d'une demeure judéo-arabe en Algérie (1937-1961)*. Dar-Refayil est la demeure du grand-père de Joëlle Bahloul, à Sétif. La famille a quitté l'Algérie en 1961, emportant le souvenir de cette maison, devenue le lieu de cristallisation mythique du légendaire familial et de la geste collective des juifs de Sétif, désormais déracinés et dispersés. Entre quête et enquête, implication et distance, Joëlle Bahloul fait l'archéologie de sa généalogie familiale et l'ethnologie des siens. La mémoire des uns, exotique et familière, devient ainsi objet de savoir d'une autre, héritière et étrangère (A. M. Métailié, 246 p., 120 F).

FREDDY RAPHAËL et GENEVIÈVE GERBERICH-MARX : *Mémoires de l'Alsace. Grandeurs et servitudes d'un pays des marges*. En Alsace, région charnière disputée et malmenée, le passé, plus qu'ailleurs, est enjeu du présent. Refusant repli identitaire et culte des racines, les auteurs analysent les occultations de l'Histoire – le conflit des « Rouges » et des « Noirs », l'exode de 400 000 Alsaciens vers le Sud-Ouest à partir de septembre 1939, l'incorporation de force de 130 000 autres dans la Wehrmacht, à partir de 1942 ... – et la diversité des mémoires minoritaires. Ils *reconstituent ainsi* l'héritage multiple d'une terre d'affrontements qui est aussi lieu de passages et d'échanges (Publications de la Société savante d'Alsace et des régions de l'Est ; Recherches et documents, tome XXXXIV, 430 p., 230 F).

SERGE MOSCOVICI et WILLEM DOISE : *Dissension, consensus* et EDMOND MARC LIPIANSKY : *Identité, communication*. Une nouvelle collection, « Psychologie sociale », est lancée par les Presses universitaires de France. Son but est de rassembler des textes français ou étrangers concernant les domaines de la communication, des représentations sociales, de la dynamique des groupes, des émotions collectives et des idéologies. Deux ouvrages inaugurent la série. Celui de Moscovici et Doise répond à la question : comment les individus parviennent-ils à prendre une décision en commun ? Où l'on voit que les dissensions peuvent jouer un rôle fécond. Le livre de Lipiansky analyse le paradoxe de la notion d'identité : la conscience de soi dépend de la communication avec autrui (PUF, 296 p., 147 F et 262 p., 178 F).



SOCIÉTÉS

par Georges Balandier

Lieux et non-lieux

NON-LIEUX
Introduction à une anthropologie de la surmodernité
de Marc Augé.
Seuil, 151 p., 80 F.

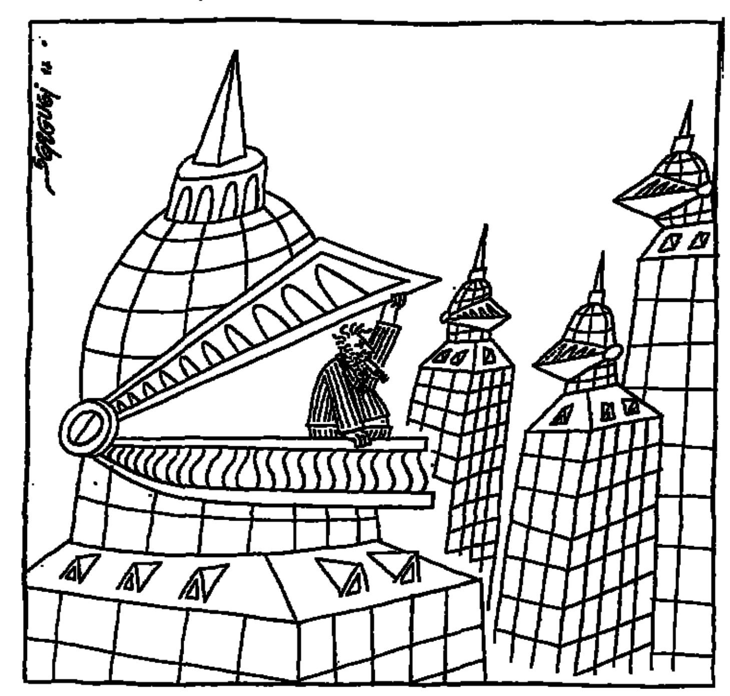
LA VILLE A VUE D'ŒIL
de Richard Sennett.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Dominique Dill,
Plon, 314 p., 150 F.

LES villes bouchent l'horizon, elles dévorent l'espace, elles repoussent toujours plus loin les issues que les siècles précédents avaient ouvertes sur un monde resté plus « naturel ». Elles deviennent des agglomérations d'hommes, de moyens, de structures matérielles, qui s'étendent et se conjuguent, où les lieux façonnés par une histoire sociale, culturelle, politique se transforment en des sortes d'îles surgies du passé. Elles s'inscrivent dans des réseaux de communication de plus en plus denses, elles les incorporent aussi, comme si la circulation était la première de leurs fonctions. Elles ne se donnent plus à voir d'un seul regard, depuis ces « points de vue » où la ville paraît exposée ; elles se montrent dans le morcellement, la fragmentation, le partage des secteurs qui les composent. La vision totale, c'est l'image de la photographie aérienne qui permet de la reconstituer ; mais elle ne s'effectue que par artifice.

La ville se refuse de plus en plus à l'appropriation par la vue et par l'errance, employées à la découverte du génie des lieux, à la recherche de l'inattendu et du bonheur des rencontres. On y circule en ruse avec les embarras, on s'y active, on s'y enferme dans des enceintes fonctionnelles ou réservées à la défense de la vie privée. Et la consommation de culture se réalise d'abord en tant qu'accès à du spectacle et à de l'exposition d'esprit muséologique. C'est justement à une reconnaissance des lieux et des non-lieux que Marc Augé initie, en une suite de trois essais se succédant comme les étapes d'un parcours.

La démarche est celle de l'anthropologue, qui éclaire l'exploration du proche – de ce qui est un univers régi par la « surmodernité » – par l'expérience acquise lors de l'exploration du lointain, des manières de vivre et des cultures exotiques. Elle tente de contribuer au *« déchiffrement de ce que nous sommes »* en nous révélant aux prises avec un « excès de temps », un « excès d'espace » et un excès du repli de l'individu sur lui-même.

Je retiens ici – comme le titre de l'ouvrage y invite – le deuxième de ces aspects et l'injonction qui nous est adressée de *« réapprendre à penser l'espace »* en prenant la mesure de nos différences. Le système de référence est celui que Marc Augé désigne du terme : *« lieu anthropologique »* ; celui qui résulte d'une *« construction concrète et symbolique de l'espace »*, à partir de quoi se forment les identités personnelles, s'organisent les relations et se maintient une *« stabilité minimale »*, un attachement aux sites et aux repères matérialisés qui permettent de vivre encore dans l'histoire sans devoir s'astreindre à la connaître.



Par rapport à cet état du lieu, une double opposition manifeste l'irruption de la différence. La surmodernité est *« productrice de non-lieux »*, de ces espaces banalisés que sont les gares nouvelles, les aéroports, les hypermarchés, les hôtels et les immeubles standardisés et de ces espaces concédés aux rassemblements éphémères et nombreux. Ce sont des lieux à contenu symbolique, identitaire, historique pauvre. La surmodernité est aussi génératrice de mouvement, de circulation rapide : toutes les machines utilisées à réduire le temps des déplacements, à rétrécir les distances la révèlent sous cet aspect.

Alors, le réseau se substitue à l'espace qualifié, le détour pour éviter l'encombrement des villes dérobe celles-ci au regard, et le voyageur pressé devient l'usager d'un espace qui pourrait être reconnu comme *« l'archétype du non-lieu »*. Certes, il faut se rappeler que les lieux et les non-lieux s'enchevêtrent dans la réalité concrète du monde d'aujourd'hui. Il n'en convient pas moins de souligner que les seconds sont ceux où *« s'éprouve solitairement la communauté des destins humains »* ; ils légitiment le projet, malgré l'insolite de la formule, d'une *« ethnologie de la solitude »*.

C'EST à une reconnaissance des dissociations, rapportées à une histoire urbaine de longue durée, que le sociologue américain Richard Sennett introduit : entre la ville et l'expérience de la « vie » vue dans toutes ses « complexités », entre « soi et le lieu », entre l'intérieur – domaine de l'intimité et de la subjectivité – et l'extérieur, devenu de plus en plus insignifiant, de moins en moins « lisible ». Avec l'exigence de répondre à deux questions liées : pourquoi les expériences que l'on avait autrefois des lieux semblent-elles être maintenant des *« opérations mentales tout à fait indistinctes »* ? Pourquoi cette crainte de s'exposer, qui multiplie dans nos villes les espaces *« neutralisants »*, écrans opposés à la *« menace du contact social »* ? Ce qui est recherché, c'est l'ensemble des conditions qui ne feraient plus de la ville une *« cage de fer »* – image empruntée à Max Weber – emprisonnant la vie moderne.

La quête est audacieuse, éclairée par une culture multiple, conduite dans les villes du passé et dans celles de la modernité – et notamment New York. Elle allie la traversée des savoirs à la découverte des lieux de vie quotidienne que permet le parcours libre, attentif, curieux de tout, des rues des grandes cités. Elle organise des rencontres, celle des auteurs et des textes, celle des gens qui traduisent en paroles leurs pratiques de la ville. Elle permet d'accompagner Le Corbusier et Fernand Léger lors de leur séjour new-yorkais ; le premier rêve de la ville comme d'un *« merveilleux jouet mécanique »*, d'un *« urbanisme lisse »*, capable d'abolir le temps historique ; le second s'engage dans la vie de la cité, il en accepte *« le caractère fragmenté »*, il y trouve le monde *« humano-mécanique »* qui paraît à l'origine de son œuvre.

Une marche en compagnie d'Hannah Arendt fait découvrir *« l'exilé obligé de transcender ses rêves de foyer »*, contraint à devenir *« le citadin typique »* parce qu'il lui faut *« mener sa vie en termes plus impersonnels »*. Le commerce entretenu avec James Baldwin montre comment la ville lui a permis de briser avec rage la clôture de sa condition de Noir américain, de se *« tourner vers l'extérieur »* et de convertir la différence en une stimulation créative. Il s'est exposé afin de pouvoir exister.

CE sont là quelques rencontres notoires, parmi bien d'autres. Elles enrichissent une argumentation dont les thèmes majeurs sont traités par élargissements successifs. L'opposition de l'intérieur – centre de la vie spirituelle, refuge, foyer, espace privé – et de l'extérieur – domaine des activités, des pouvoirs, des affrontements et de tous les risques – a traversé les siècles. Elle fait aujourd'hui des espaces neutres, fréquentés, utilisés mais non associés au vécu, des séparations protectrices ; en somme, des « lieux sûrs » parce qu'ils sont vides, dépourvus d'habitants, propices au contrôle des faiseurs d'ordre.

Parallèlement, Richard Sennett considère l'opposition de l'unité et de la diversité, de la ville organisée, centrée, et ainsi plus lisible, et de la ville en tant qu'espace, où se concentrent toutes les différences, fragmentées, « cloisonnées » et mésinterprétées parce que redoutées. L'architecture unifiante née de la modernité, des technologies et des matériaux propices à plus de transparence n'a pas entraîné l'effacement de l'opposition. Et New York, *« ville des différences par excellence »*, se développe en les maintenant sur des scènes séparées.

Avec un talent servi par l'érudition et la sensibilité de l'écrivain, Richard Sennett relie l'évolution de notre culture au regard que l'homme porte sur la ville. Celui des modernes d'aujourd'hui est aveuglé – il ne permet plus de rien voir ni savoir de ceux qui peuplent les villes – et apeuré – il révèle la crainte obsessionnelle de « s'exposer ». Il faut la vaincre, se tourner vers l'extérieur, ne pas fuir la différence et refuser le confort néfaste de l'attachement à ce qui est permanent.

★ Signalons aussi : *la Formation de l'Europe urbaine, 1000-1950*, de Paul M. Hohenberg et Lynn Hollen Lees, PUF, 496 p., 270 F (le millénaire qui a fait l'urbanisation de l'Europe) ; *la Fabrique des villes*, de Paul Chemetov (architecte), Editions de l'Aube, 167 p., 95 F (la difficulté de « soigner » la ville par la seule architecture, il faut des « généralistes ») ; *Ville et société*, numéro 102 de « Raison présente ». Rappelons l'ouvrage de Claude Javeau consacré à la sociologie de la vie quotidienne : *la Société au jour le jour*, De Boeck, 296 p., 980 FB. (160 F environ).

Simone Weil, non-violente absolue

Jean-Marie Muller montre que le refus véhément de la force est au centre de l'œuvre de la philosophe

par Georges Hourdin

SIMONE WEIL
L'EXIGENCE
DE LA NON-VIOLENCE
de Jean-Marie Muller.
Editions ETC, 292 p., 95 F.

Il existe peu d'œuvres écrites par un philosophe contemporain qui fassent l'objet d'autant d'amour et d'exégèse que celle de Simone Weil, morte à Londres en 1943. Une association pour l'étude de sa pensée existe depuis quinze ans (1). Elle publie une revue. Elle réunit chaque année un colloque.

Des centaines de volumes lui ont été consacrés en diverses langues. Il semblait que les participants de ce culte fervent et singulier avaient tout étudié et tout ratissé. Rien de ce qui est important dans la vie et les écrits de cette philosophe, élève d'Alain, disparue à trente-quatre ans, ne leur avait échappé ! Et pourtant, il restait et il reste encore beaucoup à dire sur elle.

Jean-Marie Muller, non-violent notoire, théoricien raisonnable et presque officiel d'une attitude contestée, publie sur Simone Weil et son exigence de non-violence absolue un livre qui est neuf. Il est, en effet, le premier commentateur à avoir étudié systématiquement ce thème de la non-violence chez l'auteur de *la Pesanteur et la grâce* et à lui donner une valeur centrale dans une œuvre incomparable. Et cela en dépit de ce que nous – les vieux disciples amoureux de Simone Weil – avions déjà amoncelé comme recherches. On peut discuter le parti pris de Jean-Marie Muller. On peut penser, comme je le crois moi-même, que la volonté chez l'auteur des *Cahiers* de travailler à diminuer dans le monde la somme du malheur innocent est aussi significative. Il n'y a pas contradiction. Il y a, en tout cas, enrichissement.

Pour Jean-Marie Muller – et il le prouve, – Simone Weil pense que le refus véhément de la force est ce qui la met continûment en mouvement. La tendresse qui, depuis son enfance, la pousse à protéger particulièrement les faibles et les persécutés trouve sa justification dans le fait que la violence réifie ceux qui la subissent. Elle transforme les créatures vivantes de Dieu en choses mortes, en pierres, en victimes immobiles et impuissantes. Il faut absolument bannir l'emploi de la force.

Simone Weil affirme le caractère mécanique de la violence. *« En réalité*, dit-elle, *l'homme subit la force et ne la manie jamais en quelque situation qu'il soit. L'exercice de la force est une illusion. Elle est un mécanisme. Elle est un pur enchaînement de conditions. »* Il n'existe pas de distance entre le violent et l'acte qu'il commet. Il n'y a pas de place ici pour la pensée et, par conséquent, pour la *« justice et la prudence. C'est pourquoi les hommes armés agissent durement et follement »*.

L'originalité du travail réalisé par Jean-Marie Muller est d'avoir montré que cette protestation véhémente et continue contre l'emploi de la force par celui qui commande recouvre toutes les autres prises de position de Simone Weil.

Sur le parvis de l'Eglise

Simone Weil fut d'abord militante syndicaliste révolutionnaire et sans doute communiste. Elle s'est dégagée du socialisme après un voyage à Berlin, en 1933, et quelques discussions avec Trotsky. Elle rencontra alors, spirituellement, trois fois le Christ et devint chrétienne. Mais elle refusera toute sa vie d'adhérer à la religion catholique. Celle-ci est, en effet, à ses yeux, coupable d'avoir consenti à être complice de la violence dans l'histoire, notamment en prêchant les croisades. Simone Weil restera donc sur le parvis de la grande Eglise avec tous ceux qui ont été rejetés depuis deux mille ans, sans pratiquer les sacrements, sans que le baptême reçu par elle sur son lit de mort ait un sens profond puisqu'elle ne put ou ne voulut pas communier.

Simone Weil dénonce la violence indicible contenue dans une partie de l'Ancien Testament, semblant ainsi être antisémite. Elle écrasera de son mépris la grandeur ensanglantée de l'Empire romain et des conquêtes coloniales de la France qui, les unes et les autres, déracinent des peuples entiers livrés à la misère.

A la veille de la seconde guerre mondiale, Simone Weil prend difficilement position contre l'hitlérisme. Elle voit, au-delà des persécutions contre les juifs allemands, le développement international du conflit. Elle a le pressentiment des quarante millions de victimes jeunes qui vont en payer le prix. Elle hésite devant un tel « holocauste ». Elle qui avait méconnu la partie prophétique de la Bible devient à son tour une sorte de prophétesse de la non-violence absolue dont elle cherche à établir la doctrine à travers sa brève expérience de la guerre d'Espagne et sa correspondance avec Bernanos ; à travers, également, l'étude du concept de vérité chez Gandhi, dont elle partage la vision. Elle précède ainsi René Girard et son interprétation de la mort du Christ comme étant celle du non-violent absolu dans un monde qui reste violent.

Au moment où, dans les empires centraux de l'Europe et sur les bords de la Méditerranée, la violence des hommes fait rage autour de la possession du pétrole ou en raison des vieilles haines, ce livre apporte sinon une explication, tout au moins un espoir. Il est comme l'indication d'une porte possible de sortie. La pratique de la non-violence absolue est, diront certains, une position naïve. L'auteur, d'ailleurs, est capable d'en marquer lui-même les limites et les formes qu'elle doit prendre pour se révéler efficace.

(1) Association pour l'étude de la pensée de Simone Weil, Les Buis B. 38, av. Ph.-Solari. 13090 Aix-en-Provence.

PHILOSOPHIE

Le fou et le philosophe

Althusser pose la question insolite et insoluble des entrelacs de la réflexion philosophique et de l'histoire des affects

Entre raison et démence, c'est une très vieille lutte. Aucune sans doute n'est plus ancienne, ni dans l'histoire des cultures ni dans celle des individus. Pour prendre forme humaine, pour se mettre à parler, pour échapper au règne de la violence insensée – ce qui est tout un, bien sûr – chacun chemine, longuement, douloureusement, oublieusement. Nous sommes tous anciens combattants de cette inévitable guerre. Nous en portons, à notre insu, les cicatrices. Elles s'ouvrent parfois soudain, sans historien pour comprendre, comme des commémorations muettes. Certains y sombrent, qu'on dit fous.

Mais les philosophes? Ne sont-ils pas soldats de la raison, héros des lumières? N'ont-ils pas, définitivement, surmonté ténèbres, chaos et précipices, triomphé du désordre animal, accédé à la paix d'une parole en règle et d'une pensée en ordre? On aimerait le croire. On admet ainsi qu'un peintre, un musicien, un poète, côtoie la folie ou s'y dissolve. On tolère plus difficilement qu'un fidèle du concept soit sujet à des éclipses de conscience et des retours d'enfance. Voilà ce qu'ont sans doute de plus troublant, et donc de plus intéressant, les textes «autobiographiques» de Louis Althusser qui paraissent aujourd'hui et le travail de Yann Moulier-Boutang qui les complète : ils conduisent à considérer le lien d'une œuvre théorique avec l'évolution psychique la plus secrète de son auteur.

Certains ne manqueront pas de relever dans ces pages les divers règlements de comptes posthumes, les coups de griffe et les coups de chapeau. De quoi raviver quelques ressentiments et alimenter la parlotte des salons. D'autres tenteront à coup sûr de rallumer les haines, autour du spectre hideux, et inventé de toutes pièces, d'un théoricien communiste corrompant l'élite de la jeunesse, et finalement protégé par de puissants amis des conséquences de son meurtre. Il nous paraît plus important de chercher comment Louis Athusser pose la question, encore insolite et insoluble, des entrelacs de la réflexion philosophique et de l'histoire des affects – plutôt que de la biographie au sens global du terme.

« La réalité nue »

Dans *l'Avenir dure longtemps*, il refuse en effet à plusieurs reprises l'idée d'une autobiographie. Parlant à Yann Moulier-Boutang de sa *« traumabiographie »*, Althusser affirme vouloir s'en tenir en quelque sorte au récit de son histoire psychique. Si l'on admet la trame de son explication, le père absent ou lointain, la mère «martyre» aimant en Louis, son fils vivant, cet autre Louis, mort, qui aurait dû être son mari, font de cet enfant occupant la place d'un mort un *« typapart »*. Cela n'en fait pas un philosophe.

C'est pourquoi Louis Althusser s'efforce à maintes reprises de mettre en rapport le style de sa démarche théorique et le paysage de ses fantasmes. Dans cette optique, être philosophe répondrait au désir de sa mère qu'il soit un pur esprit. Etre philosophe marxiste affirmerait son désir à lui d'être un corps autonome, en contact avec la *« réalité nue »*. Devenir un théoricien en rupture avec l'orthodoxie stalinienne satisferait son rêve de transformer le monde tout en demeurant dans la solitude et l'abstraction, ainsi que son besoin de soumission et de provocation envers l'autorité paternelle.

Il est vrai que la position très singulière d'Althusser dans la vie intellectuelle et politique de son temps s'ajuste à cette description que nous avons schématisée : seul et influent, retiré à l'Ecole normale comme Descartes en son poêle ou Wittgenstein dans sa cabane de Norvège, il est à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du parti, faisant preuve à distance d'une science de la conjoncture qu'il attribue lui-même aux tribulations de son histoire infantile. On pourrait poursuivre. Sa conception de l'histoire comme *« procès sans sujet ni fin »*, son analyse des *« appareils idéologiques d'Etat »* (famille, école, etc.), son antihumanisme théorique, condition à ses yeux d'un humanisme réel, peuvent être mis en résonance avec la configuration de ses structures psychiques. Son fantasme central de disparition dans l'anonymat serait ainsi à rapprocher aussi bien du contenu de son œuvre que *« du silence et de la mort publique »* où son meurtre l'a enfermé.

Les récits d'Althusser constituent donc l'une des très rares occasions où un philosophe s'interroge, explicitement, sur le lien qu'entretiennent ses constructions rationnelles et les enjeux obscurs de cette autre scène qui échappe à sa maîtrise consciente. Dans l'histoire de la pensée postérieure à Freud, c'est même la première fois que ce problème est abordé avec une telle acuité. Mais il n'est pas résolu. Yann Moulier-Boutang a raison de souligner que tout cela est trop beau pour être convaincant. Ces échafaudages sont peut-être encore des leurres, de nouvelles et très retorses manières, de la part d'Althusser, de disparaître encore, dans cet étrange anonymat qui fait finalement tant de bruit autour de son nom.

L'esprit catholique

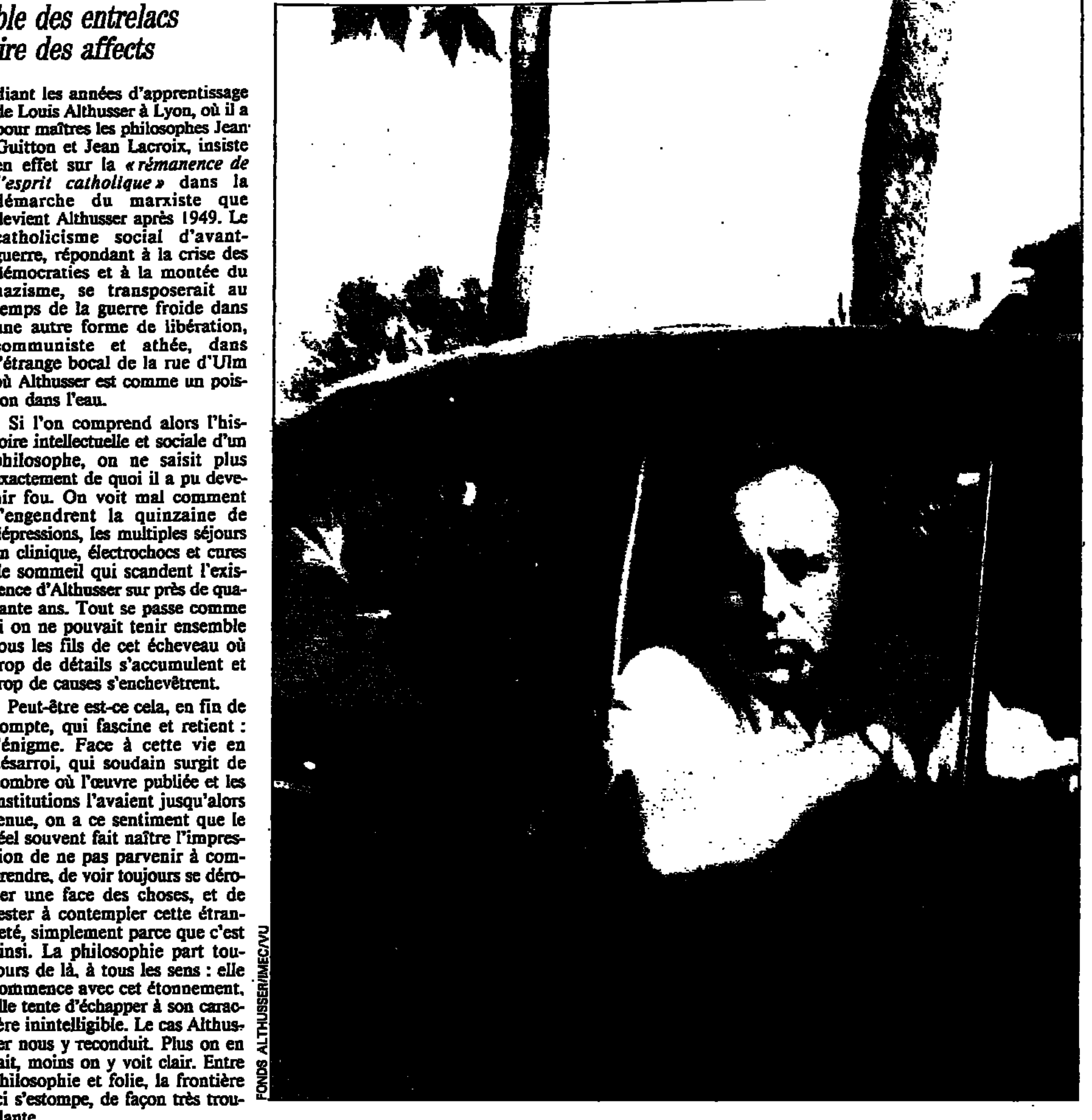
Malgré une hostilité aux *« oripeaux psychanalytiques »* qui peut paraître bien désinvolte, le travail considérable mené par Yann Moulier-Boutang contient une hypothèse intéressante : il suggère que le philosophe a pu devenir le double de son ami Jacques Martin, longtemps soigné par le même psychiatre, et qui s'est suicidé sans laisser d'œuvre. Althusser lui dédiera son *Pour Marx*. Mais c'est principalement sur la formation intellectuelle du théoricien que cette minutieuse enquête d'histoire des idées débouche sur un éclairage inédit.

Yann Moulier-Boutang, en étudiant les années d'apprentissage de Louis Althusser à Lyon, où il a pour maîtres les philosophes Jean Guitton et Jean Lacroix, insiste en effet sur la *« rémanence de l'esprit catholique »* dans la démarche du marxiste que devient Althusser après 1949. Le catholicisme social d'avant-guerre, répondant à la crise des démocraties et à la montée du nazisme, se transposerait au temps de la guerre froide dans une autre forme de libération, communiste et athée, dans l'étrange bocal de la rue d'Ulm où Althusser est comme un poisson dans l'eau.

Si l'on comprend alors l'histoire intellectuelle et sociale d'un philosophe, on ne saisit plus exactement de quoi il a pu devenir fou. On voit mal comment s'engendrent la quinzaine de dépressions, les multiples séjours en clinique, électrochocs et cures de sommeil qui scandent l'existence d'Althusser sur près de quarante ans. Tout se passe comme si on ne pouvait tenir ensemble tous les fils de cet écheveau où trop de détails s'accumulent et trop de causes s'enchevêtrent.

Peut-être est-ce cela, en fin de compte, qui fascine et retient : l'énigme. Face à cette vie en désarroi, qui soudain surgit de l'ombre où l'œuvre publiée et les institutions l'avaient jusqu'alors tenue, on a ce sentiment que le réel souvent fait naître l'impression de ne pas parvenir à comprendre, de voir toujours se dérober une face des choses, et de rester à contempler cette étrangeté, simplement parce que c'est ainsi. La philosophie part toujours de là, à tous les sens : elle commence avec cet étonnement, elle tente d'échapper à son caractère inintelligible. Le cas Althusser nous y reconduit. Plus on en sait, moins on y voit clair. Entre philosophie et folie, la frontière ici s'estompe, de façon très troublante.

Roger-Pol Droit



FONDS ALTHUSSER/IMEC/VU

« L'autobiographie, cette décadence sans précédent de la littérature. »

Un héritage intellectuel

Un entretien avec François Boddaert, neveu et héritier d'Althusser

« Un an et demi après la mort de Louis Althusser paraissent simultanément le début d'une importante biographie et les deux textes autobiographiques que le philosophe écrivit en 1976 puis en 1985. Avec quels sentiments accueillez-vous ces publications?

– Pour ce qui concerne les autobiographies, j'ai pris l'initiative de cette publication. Je pense qu'il était important que soient connus ces textes, dont beaucoup de gens parlaient ou avaient entendu parler mais dont très peu avaient eu connaissance, et le plus souvent, me semble-t-il, par bribes.

» J'ai retrouvé ces documents dans les papiers laissés par Louis Althusser. J'aurais trouvé dommage de laisser dans l'ombre ces textes. La grande autobiographie est un texte tout à fait complet. Louis, n'ayant pu s'exprimer après l'accident qui a conduit à la mort de son épouse, Hélène, a souhaité le faire après coup. Et non seulement sur cet acte mais sur tout son itinéraire, sa vie philosophique, professionnelle, les gens qu'il a rencontrés.

» Quant à la biographie, elle avait été commencée du vivant d'Althusser. Yann Moulier-Boutang, qui était et reste un admirateur de Louis, avait souhaité faire ce livre. Mon oncle, qui était très secret, a beaucoup hésité avant d'accepter cette démarche. Il a fini par dire oui.

– Est-ce que vous connaissiez l'existence de ces textes autobiographiques avant la mort de votre oncle?

– Certains de ses amis m'avaient fait part de leur existence. Mon oncle ne me les avait pas fait lire. Très secret, je vous l'ai dit, il avait laissé lire des extraits, je l'ai su depuis, à des gens, des extraits que connaissaient parfois d'autres personnes pas forcément amies de celles qui lisaient. Louis Althusser m'avait parlé un jour d'un projet d'édition d'un texte autobiographique. Je savais qu'il était en contact avec un éditeur, sans plus.

– Vous avez, d'autre part, déposé la totalité des livres et des papiers de votre oncle auprès d'un organisme récemment créé, l'Institut mémoire de l'édition contemporaine (IMEC), qui classe ces archives et les communiquera aux chercheurs selon les règles en vigueur. Pourquoi ne pas vous être adressé à la Bibliothèque nationale ou à une institution de ce genre?

– C'est une longue histoire. Même si certains pensent qu'elle s'est dénouée trop rapidement. Ce fut une décision difficile à assumer. Après la mort de Louis, qui nous avait tous surpris, il a fallu penser au contenu de son appartement, dans le vingtième arrondissement. J'ai pris contact avec certains de ses amis proches, Michelle Loi, Yann Moulier-Boutang, Etienne Balibar. Ils m'ont donné quelques conseils. *Dans un premier temps*, je suis allé voir un avocat spécialiste du droit littéraire. Il m'a recommandé de régler rapidement les questions d'archives et d'archivages, de régler dans un deuxième temps les problèmes relatifs aux droits d'auteur, car Louis avait des livres édités par plusieurs maisons, tant en France qu'à l'étranger. Il fallait éviter les éditions pirates ou de caractère plus ou moins provocateur. J'ai pris quelques dispositions juridiques pour éviter les dérapages.

« S'expliquer devant la justice des hommes »

» Ensuite, pour les textes de Louis, inédits le plus souvent, ou retravaillés par lui, j'ai fait ce qui me paraissait juste et loyal. J'ai contacté des amis de Louis. Ma première idée a été de créer une association loi de 1901 qui puisse réunir les proches de Louis et ceux qui souhaitaient êtres présents pour ce travail d'archivage. Voilà ce qui avait été envisagé dans un premier temps, en particulier avec Etienne Balibar et Jean-Pierre Lefebvre.

» Le problème du lieu où déposer ces documents se posait. Il n'a pas été possible de conserver l'appartement de Louis Althusser. A la Bibliothèque nationale, à l'Ecole normale supérieure, nous avons pris contact avec quelques personnes bien placées. Elles nous ont répondu qu'il ne serait pas facile de trouver au fond d'un couloir une petite place où ces papiers seraient entreposés de manière quasi définitive.

» Après ces contacts, une réunion a rassemblé la plupart des personnes qui avaient travaillé avec Louis dans les derniers temps ou avaient une connaissance dans les domaines que j'ai cités. Nous avons pris la décision, au mois de juin..., j'ai pris, pardon, la décision, après cette concertation, de confier les archives à l'IMEC, dont les responsables m'avaient été présentés un peu auparavant par Yann Moulier-Boutang.

– Si votre action a pour elle la force du droit, sans même parler de celle de l'affection, pensez-vous que l'on puisse la contester au motif que vous n'êtes pas philosophe vous-même ou que vous n'appartenez pas directement à l'univers intellectuel de votre oncle?

– Je ne suis pas philosophe. J'en suis tout à fait conscient. Je ne m'autorise pas à m'agréger de force à cet univers intellectuel dont vous parlez en invoquant l'héritage de Louis Althusser. Ce projet d'association dont j'ai parlé a précisément pour but d'entourer du maximum de garanties les choix et les publications futurs de textes philosophiques de Louis Althusser. Je suis, je resterai sur ce point tout à fait modeste.

» Du reste, je tiens à signaler que si l'association n'a pas vu le jour dans les délais prévus (second semestre 1991), c'est à cause de problèmes familiaux que j'ai connus. Je souhaite ardemment que cette association soit créée dans les semaines à venir et qu'elle donne, le moment venu, des avis autorisés. Pour le présent et l'avenir proche, je mets à part – la décision était là de mon seul ressort – les écrits non philosophiques que sont les textes autobiographiques ou les carnets de captivité de Louis Althusser, dont la publication est envisagée pour le second semestre. Plus tard, peut-être en 1993, l'association jouera tout son rôle au moment de publier correspondances et textes philosophiques.

– Louis Althusser a passé une grande partie de sa vie dans la proximité d'un drame qui était la déraison. La fin de son existence n'a été que la longue suite d'une tragédie majeure : le meurtre de sa femme commis par lui. Vous a-t-il parlé, lui avez-vous parlé de tout cela?

– Oui, nous avons eu l'occasion d'en discuter amplement. De son comportement, de sa maladie qui faisaient suite à une enfance, à une adolescence particulières. Dans ces conditions, et après sa déportation, il a été conduit à prendre des médicaments qui ont eu des conséquences terribles sur son psychisme. Par rapport à cet accident tragique, qui aux yeux de tous était un acte immonde, il regrettait amèrement de ne pouvoir s'expliquer. Ce geste mortel, puis l'impossibilité d'en parler furent le fardeau de ses dix dernières années.

» Je dois dire que c'est grâce à quelques-uns de ses proches – on peut les compter sur les doigts d'une seule main – qu'il a pu vivre aussi longtemps après cette terrible tragédie. Son autobiographie lui permet de s'expliquer devant la justice des hommes, chose qu'il n'a pu faire en temps utile devant les tribunaux. Certains avaient considéré cela comme une chance. Pas lui. »

Propos recueillis par **MICHEL KAJMAN**

Œuvres posthumes

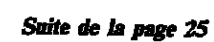
Les œuvres posthumes d'Althusser, coéditées par Stock et l'IMEC, comprendront quatre volumes. Le premier est donc constitué par *l'Avenir dure longtemps* et *les Faits*. Paraîtront ensuite : tome II : *Journal et textes de captivité* (fin 1992-début 1993); tome III : *Textes philosophiques*, notamment sur Machiavel (fin 1993); tome IV : *Textes divers et correspondance* (1994). Par ailleurs, les PUF rééditeront en 1993, *Lire le Capital*.

LE MONDE DES LIVRES

PHILOSOPHIE

Les morts d'Althusser





Suite de la page 25

L'autobiographie proprement dite commence donc très classiquement, après une dissertation sur le non-lieu, comme celle de Sartre, par un récit de l'histoire familiale. Celle-ci est marquée par la première guerre mondiale. En 1918, une jeune institutrice d'Alger épouse le frère aîné du garçon dont elle était profondément et très purement éprise et qui vient de mourir dans le ciel de Verdun. Les deux familles d'origine alsacienne, les Berger et les Althusser, sont liées. Le cadet aviateur s'appelait Louis Althusser, et devait préparer le concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure. De ce mariage qui est un deuil, vécu par la jeune femme comme un viol et un vol, un enfant naît qui reçoit tout naturellement le nom du mort. Derrière le second Louis, l'amour de la mère s'adressera toujours au fantôme du premier, le disparu. L'enfant s'efforce en vain de séduire sa mère par des artifices pour se faire accepter et aimer d'elle. De ces tentatives de séduction découleront toutes les autres, aussi artificielles, qui font de ce mal-aimé un imposteur, de sa vie même une imposture, puisqu'il n'existe pas en son propre nom.

Le père, autoritaire et parfois violent, est indifférent à sa famille; il cherche hors d'elle ses satisfactions; parti de rien, il deviendra fondé de pouvoir d'une grande banque. Louis hait ce père tout en admirant sa puissance. Une tentation de suicide le traverse, quand il a en main le fusil qu'il lui a donné, à l'âge de onze ans. Louis trouve seulement auprès de son grand-père maternel l'amour spontané et chaleureux qu'il recherche, et aussi une expérience de la nature qui lui est refusée à la maison, où la mère, catholique fervente, assaillie de phobies et bardée de tabous, tend à le cloîtrer. Elle le castre d'un mot malheureux à propos de ses premières pollutions nocturnes et lui interdit toute relation charnelle.

« L'ennui c'est qu'il y a des corps »

« L'ennui c'est qu'il y a des corps, et pis encore, des sexes », devait dire plus tard, devant un ami, le philosophe qui garde en lui *« l'image d'une mère martyre et sanglante comme une plaie »*. L'oblativité, la compulsion à la sauver en se dévouant corps et âme pour elle, devient sa raison de vivre et il la reportera sur d'autres, et bien évidemment sur celle qui sera son épouse.

Toute la personnalité de Louis Althusser est donc marquée par l'ambivalence des sentiments : amour et haine, dépendance et pourvoyance, maternage et demande de prise en charge, tendance à devenir le père (ou la mère) du maître choisi et à réaliser le désir de sa mère, sans jamais pouvoir accéder pleinement au sien propre, sauf, fugitivement, à la campagne, auprès de son grand-père, qui suscite chez lui un rêve d'appartenance au peuple, incarnation collective du corps – il y a dans *L'avenir dure longtemps* une étonnante page à la Zola, où Althusser fantasme sur l'image d'une fête de la moisson comme communion des corps.

Enfant craintif et mou, grand blond à la tête trop lourde et à la parole intense, Louis Althusser parcourt brillamment sa scolarité, car il parvient à séduire ses professeurs en leur renvoyant d'eux-mêmes une image gratifiante. Mais ses résultats sont moins bons à l'écrit, où la séduction personnelle ne joue plus. Au lycée du Parc, à Lyon, préparant le concours d'entrée à Normale Sup, il participe activement à la vie estudiantine catholique et côtoie les milieux monarchistes.

Il a pour professeur de philosophie Jean Guitton, dont on sait la carrière de laïque conseiller du Vatican. Il le séduit par sa seconde dissertation, mais retire de ce succès un sentiment d'imposture redoublée, car on lui a passé durant l'épreuve le corrigé de Guitton sur le même sujet donné l'année précédente, et le professeur n'y a vu que du feu. Il se rapprochera ensuite du successeur de Guitton, Jean Lacroix, dont les options politiques et sociales sont celles de la revue *Esprit*, et dont il fera sa « tête de Turc » philosophique, s'opposant à son humanisme, tout en vouant à l'homme une forte estime. Un autre de ses professeurs, Joseph Hours, l'initie à l'histoire et à la politique et l'impressionne en prophétisant la trahison de la bourgeoisie possédante française au profit de l'Allemagne si la guerre doit éclater.

Reçu sixième au concours, il intègre l'Ecole normale en 1939. *Aussitôt mobilisé*, capturé en juin 40, il passe toute la guerre dans un stalag au nord de l'Allemagne dont il ne cherche pas à s'évader, bien qu'il ait inventé le moyen de le faire sans risque. Mais où être plus à l'abri des Allemands que dans un camp *protégé* par les Allemands eux-mêmes ? Il prend conscience que la famille est le plus oppressif de ce qu'il appellera plus tard les Appareils idéologiques d'Etat (AIE) et qu'il se sent mieux loin de la sienne. Sa vie spirituelle reste vive, il joue un rôle de conseiller dans l'ombre du responsable français élu du camp; pour la première fois, il entend parler de marxisme et il rencontre un militant communiste dont les qualités personnelles le frappent sans ébranler son catholicisme ni sa foi.

A son retour de captivité, en 1945, il réintègre l'Ecole de la rue d'Ulm et ne la quittera plus jusqu'au jour fatidique de novembre 1980. C'est qu'il trouve dans ce couvent laïque, où l'esprit vit aux dépens du corps, la vie monastique dont il a rêvé, la protection dont le sentiment de sa faiblesse et de son incapacité lui donne un incoercible besoin. L'agrégation passée en 1948, il y restera comme agrégé-répétiteur, puis comme « caïman » et secrétaire.

Il s'enkyste dans l'Ecole, elle est la matrice dont il ne pourra être expulsé que pour mourir; en même temps elle est un royaume où sa folie est adaptée, comme celle du fou auprès du roi protecteur, ainsi que le suggère Yann Moulier-Boutang. Il pourra y cultiver son esprit, y materner celui des autres, y soigner ses dépressions à l'insu de presque tous, y pratiquer le canular et l'irresponsabilité, tout en assumant avec sérieux des tâches vaguement administratives et des responsabilités pédagogiques et intellectuelles. A l'abri de cette forteresse, il joue un rôle politique, d'abord dans la communauté catholique, puis, sans vraie transition ni coupure, dans le Parti communiste où, assuré de sa protection, il tient celui d'opposant le plus fidèle.

Un coup de foudre d'hiver

Jean Guitton pense que son ancien élève a adhéré au parti (en novembre 1948) à cause d'Hélène, en qui il voyait une « sainte rouge ». Louis Althusser l'a connue au début de 1946. Ce fut un coup de foudre d'hiver : dès leur première rencontre il a su que sa mission sur terre était désormais de protéger cette femme, petite, noiraude et nouée, de dix ans plus âgée que lui, misérable, solitaire, rejetée par les siens, par le parti dont elle a été une militante ouvriériste dans les années 30 et avec qui elle a perdu le contact après le pacte germano-soviétique, en 1939.

Hélène Rytmann-Legotien a été une résistante de choc, dans la région lyonnaise. Son histoire personnelle est *abominable* : détestée par sa mère, elle a soigné son père atteint d'un cancer et lui a administré, à treize ans, la piqûre létale, à la demande d'un médecin trop lâche; l'année suivante, elle a fait la même chose pour sa mère mourante. Le parti a été sa famille. Mais à présent, il la tient pour une agent double ou une provocatrice hitléro-trotskiste, sur la foi d'une accusation qui provient d'Aragon et d'Elsa, qu'elle a fréquentés pendant l'Occupation.

Elle demande sa réhabilitation, milite au Mouvement de la paix, organisation dépendante du parti. Un véritable « procès stalinien à Paris » se tiendra en 1950 : Hélène est exclue, Althusser qui vote la sentence (dit-il, mais son biographe en doute) est sommé par ses camarades de ne plus la voir. Paul Eluard, à qui il demanda d'intervenir en sa faveur, eut ce mot excédé : *« Je la connais; il faut toujours qu'on l'aide »* et éluda la demande. Yann Moulier-Boutang nous promet de faire la lumière sur les motifs de ce procès, dans le deuxième tome de sa biographie (le premier s'arrête en 1956).

« L'imposture va éclater au grand jour »

Quand Louis Althusser a connu Hélène, il avait vingt-huit ans, il était vierge; elle en avait trente-huit, avait connu beaucoup d'hommes, aimé d'amour. Entre eux ce sera une passion; elle l'attend, fait preuve de compréhension et de patience. Leur premier rapport sexuel déclenche chez le jeune homme une angoisse si terrassante qu'il doit être interné d'urgence. Il avait déjà été sujet à des dépressions. Le diagnostic est un verdict : *« démence précoce »* (ou schizophrénie aiguë), ce qui à l'époque signifiait l'internement à vie. On le traite aux électrochocs, le récit en est horrifiant. Hélène réussit à introduire à Sainte-Anne le jeune psychiatre Ajuriaguerra, qui l'examine et modifie le diagnostic : mélancolie gravissime, psychose maniaco-dépressive. Au bout de quelques mois de traitement, il est libéré et peut vivre avec Hélène une lune de miel qui semble avoir été torride. Entre-temps, elle s'était fait avorter; leur union restera obligatoirement stérile.

Ils ne se quitteront plus jamais, bien qu'il ait connu, après elle, de grandes amours exaltées. Il lui impose ses amies, de façon parfois intolérable. Elle se persuade de plus en plus qu'elle a un caractère impossible, qu'elle est la mégère prophétisée par sa mère, et elle se conduit de façon à le confirmer. Ils vivent ensemble un enfer conjugal où chacun est à la fois la plaie et le couteau. Les amis assistent désolés à ce que certains appellent les affres d'un couple sado-masochiste. Rares sont ceux qui éprouvent une égale amitié pour Hélène, femme à beaucoup d'égards très attachante, mais malheureuse, abrupte comme une pierre.

Pendant des années ils auront le même médecin psychiatre, qui soigne Althusser aux électrochocs, puis aux neuroleptiques, aux antidépresseurs, et le fait parler en narco-analyse (substitut de l'hypnose par injection de Pentothal). L'entourage moins proche, les vagues successives d'étudiants ignoreront la gravité du mal qui éloigne périodiquement, presque chaque année, Althusser de l'Ecole pendant plusieurs semaines, parfois des mois, qu'il passe en hôpital psychiatrique ou en clinique. L'Ecole couvre : il y fait parfaitement son travail.

Ce n'est qu'après une sévère dépression déclenchée par la parution en 1965 de *Pour Marx* et de *Lire le Capital* (*« cette fois l'imposture va éclater au grand jour »*, pense le philosophe) qu'il commence une psychanalyse « classique » avec René Diatkine. Celui-ci transgresse pour lui quelques règles : il l'analyse en face-à-face, accepte de l'interner à sa demande, après un premier chantage au suicide; il prend Hélène en thérapie. Après le meurtre, certains analystes mettront sévèrement en cause ce qu'ils appellent un *« ménage à trois »*. Comment le psychanalyste interprète-t-il lui-même ce meurtre et le « cas » Althusser? Nous le saurons peut-être un jour, si le docteur Diatkine nous livre à son tour l'histoire de ce cas. Quel défi lancé à un analyste freudien que ces nouveaux « Mémoires d'un psychopathe » !

Les séquestrés de la rue d'Ulm

L'impression est si vive de lire une autobiographie orale, à plusieurs reprises répétée devant des psychiatres, des experts et des analystes, et adaptée à l'attente de chacun, qu'un vertige vous prend : où est la vérité de cet homme crucifié à sa douleur? Et s'il s'agissait encore d'une imposture? Si le ton tragique du livre dissimulait, en laissant percer parfois le comique canularesque, les pirouettes d'un vertigineux comédien? Fou, Althusser? Philippe Sollers, dans son roman *Femmes* (1983), en doutait, et interprétait le meurtre avec la brutalité qu'autorise la parodie (et peut-être la vérité) : *« Elle lui pompait l'air, il l'asphyxie »*. Régis Debray, dans *les Masques* (1987), va dans le même sens, mais parle de suicide altruiste : *« Il l'asphyxia sous un oreiller pour la sauver de l'angoisse qui l'asphyxiait lui. Belle preuve d'amour [...] qu'on puisse sauver sa peau tout en se sacrifiant pour l'autre, quitte à prendre sur soi toute la douleur de vivre. »*

En 1979, Althusser subit une opération qui déclenche chez lui une crise mélancolique aiguë avec obsession suicidaire, pour laquelle il est hospitalisé et qui plonge Hélène dans une angoisse mortelle. Rentré à l'Ecole, son état s'aggrave. *« L'enfer à deux dans le huis clos d'une solitude délibérément organisée, commençait, hallucinant. »* Elle lui répète qu'elle ne voit plus d'autre solution que de se tuer. Ainsi vont vivre quelques mois les séquestrés de la rue d'Ulm. Et puis le drame se produit. Passage à l'acte, qui aurait pu ne pas se produire ou se produire beaucoup plus tard : la somme de hasards déclenchants est de pure contingence, déclarera plus tard un médecin à Althusser, comme pour l'innocenter.

Juge-t-on une souffrance? Celle d'Althusser durera dix ans, avec des rémissions, une alternance de phases maniaques et de phases dépressives. Dix ans de deuil d'Hélène. Il quittera Sainte-Anne en juin 1981 pour être hospitalisé à Soisy, à 80 kilomètres de Paris, où son analyste vient le voir une fois par semaine et où il est suivi par un jeune médecin qu'il met psychologiquement en difficulté. Il recevra de nombreuses visites : ses amis exercent autour de lui une garde vigilante et protectrice. Par périodes, il pourra aller vivre et écrire dans le petit appartement qu'il avait acquis pour sa retraite dans le XXe.

Ce que l'analyse met au jour c'est son désir de toujours : ne pas vivre, avoir la preuve de sa non-existence. *« Mais ma destruction propre passait symboliquement par la destruction des autres et avant tout de mes amis les plus chers et les plus proches, y compris de la femme que j'aimais le plus. »* Un ami lui suggère que celui qu'il a voulu tuer à travers Hélène est inconsciemment son analyste. Selon son propre diagnostic, l'impuissance à être a entraîné chez lui la volonté de toute-puissance sur tout. De l'avoir *compris* lui a donné « la simple liberté ». Une renaissance, à soixante-sept ans. La prise de parole publique, ce livre, est *« un acte d'être »*, le premier. L'histoire s'achève donc heureusement, semble-t-il. Mais ce qu'il écrit dans les dernières pages du livre, il l'écrit au cours d'une phase hypomaniaque. La biographie nous apprend qu'elle a été suivie comme toutes les autres par la reprise du tourniquet infernal.

Pourquoi ce livre n'a-t-il pas été publié de son vivant. On épiloguera sans doute longtemps sur cette ultime impuissance. La question est en définitive celle du statut textuel de cette autobiographie : document ou œuvre? En deçà ou au-delà de la littérature? Son incontestable nouveauté est d'être le premier livre de criminel psychanalysé, et le premier livre de philosophe criminel. La psychanalyse permet à Louis Althusser de relier sa constitution affective à sa théorie philosophique; mais l'analyse ne lui permet pas de revoir sa philosophie en fonction de la découverte qu'il fait de sa constitution subjective. La philosophie ne bouge donc pas : elle est répétée dans le livre comme une leçon indépassable : la dictature du prolétariat demeure l'objet d'un dogme, la mission de la classe ouvrière reste messianique.

Réaffirmer en 1985 la lutte des classes (et « la lutte de classes dans la théorie », qui est l'invention althussérienne), c'est répondre au mouvement de lutte animé par la théologie de la Libération dans les pays d'Amérique latine. Si, en effet, le rapport au parti est tranché par la psychanalyse (et sans doute pas complètement), le rapport aux luttes effectives ne l'est pas. Mais Althusser n'a plus les moyens de penser ces luttes en dehors de sa pensée constituée : le marxisme-léninisme, dans sa version maoïsante et anti-humaniste. Althusser, contrairement à un André Gorz, n'a pas les moyens intellectuels de faire ses adieux au prolétariat. Il n'a pas non plus les moyens de penser les bouleversements politiques de l'Europe de l'Est, et c'est peut-être un autre motif de ne pas publier son texte.

La maîtrise du sens

Sans doute est-ce par fidélité à son amour pour Hélène, faute duquel son histoire perd tout sens : il ne l'aurait plus tuée parce qu'il l'aimait, mais parce qu'il ne la supportait plus. Or il survit, et s'en sort, psychiquement, plus ou moins. Mais il ne peut survivre qu'en restant lui-même, c'est-à-dire amoureux « fou » d'Hélène : Hélène est sa folie incarnée, son oblativité psychotique. Cercle dont il pourrait sortir par la publication du livre, qui susciterait une contestation de son interprétation, une *autre* interprétation. Or c'est ce qu'il ne veut pas. Il veut garder la maîtrise du sens. Et de fait, il est fort difficile d'avoir de son cas une intelligence plus profonde. Mais c'est sans doute possible, et il le craint en tout cas. Il garde donc le livre dans ses tiroirs et ne manifeste que des velléités de publication.

Surtout, il ne fait pas le travail de réécriture, d'élimination des redites que demande le manuscrit pour avoir une chance d'être favorablement comparé aux *Mots* de Sartre, livre auquel Althusser pensait sans doute en traçant cette condamnation : *« L'autobiographie, cette décadence sans précédent de la littérature »* Il refuse donc à son texte le statut d'œuvre, le laissant à l'état de document pour la postérité. Il dénie avoir écrit une autobiographie, affirme avoir rédigé un « essai ». *Mais il* veut qu'il soit publié.

Il a à l'égard du livre la même ambivalence qu'à l'égard d'Hélène et, derrière celle-ci, à l'égard de sa mère. Par-delà la mort il cherche encore à la séduire, en nous séduisant. Qui nous? Pas les intellectuels. Du moins pas eux d'abord. Le peuple. L'opinion au sens large. D'où ce style d'instituteur, dans la narration, avec des joliesses appliquées devenues banales, à la Jules Renard, comme celle-ci : *« Un grand poulailler grillagé où se baladaient des volailles pleines de leur lente suffisance. »* La simplicité d'une écriture limpide n'a plus rien à voir avec l'élégance extrême, sophistiquée, du style de la préface à *Pour Marx*, qui avait tant frappé.

Le fantasme de l'œuvre littéraire

L'ambivalence se retrouve donc au niveau de l'entreprise d'écriture elle-même. C'est qu'Althusser à la fois veut et ne veut pas être un écrivain. Faire œuvre littéraire est probablement son fantasme ultime, celui sur lequel il ne s'explique pas. D'où l'absence dans ce livre de toute réflexion sur sa forme, sur son rapport à la littérature. En cela il veut délibérément se placer en deçà de la littérature et il lance un défi : *« Cette fois tous les journalistes et autres gens des médias seront comblés, mais vous verrez qu'ils n'en seront pas forcément contents. D'abord parce qu'ils n'y auront été pour rien et ensuite parce que que peuvent-ils ajouter à ce que j'écris? Un commentaire? Mais c'est moi qui le fais! »*

On voit jouer ici à plein le fantasme de maîtrise. En nous abandonnant entre les mains un livre inachevé, une absence d'œuvre, Althusser se situe cette fois au-delà de la littérature et veut nous interdire un jugement littéraire. Il pense ainsi gagner sur les deux tableaux. Mais en fait il ne gagne que sur le plan du mythe personnel : Althusser, le philosophe maudit, l'intellectuel le plus psychiatrisé de France, en qui son époque ne peut retrouver que son propre produit, maléfique et innocent. Tout homme tue ce qu'il aime. C'était déjà l'échappatoire d'Oscar Wilde dans *De profundis* : étendre à une culpabilité universelle la responsabilité d'un acte, pour s'en exempter personnellement.

En définitive, le marxisme althussérien, cette vision de l'Histoire comme processus sans sujet ni fin, accouche de cette proclamation désolée : non-responsable! Inversant le cri moralement mégalomaniaque de Sartre sur le théâtre des horreurs du temps (camps de la mort nazis, camps de travail soviétiques) : *« J'ai pris ce siècle sur mes épaules et j'ai dit : j'en répondrai! »*, Althusser nous dit : je n'y étais pas. Laquelle de ces deux folies est préférable? La différence se situe dans la foi en la littérature. Althusser a été un grand esprit, malade certes, comme Pascal, mais sans génie littéraire, ce qui veut dire pathétique, mais incapable de cette générosité qui fait un écrivain.

Michel Contat



Les archives d'un penseur

Quarante à cinquante mille feuillets ou documents : tel est l'impressionnant ensemble dans lequel pourront bientôt se plonger à l'Institut Mémoire de l'édition contemporaine (IMEC) (1) les chercheurs. On imagine sans peine plusieurs types d'explorateurs du fonds Althusser, après les parutions des textes autobiographiques et de la biographie du philosophe.

A travers livres, notes, manuscrits, correspondances lorsqu'elles seront accessibles, ceux qui voudront revisiter telle ou telle séquence du récit de Yann Moulier-Boutang, en vérifier, voire en modifier l'éclairage, seront puissamment aidés... ou magistralement égarés par la somme d'indices vrais et faux qui gît probablement dans ces papiers.

Plus intense, ou plus folle, sera la quête de ceux que conduiront à l'IMEC les textes autobiographiques de Louis Althusser – coédités précisément par l'IMEC, qui *détient par définition la multitude* des variantes et précisions volontairement omises en vue d'une publication réduite à l'essentiel. De trace en preuve, de signe en chimère, s'astreindront-ils à une hypothétique archéologie de fantasmes? à la recherche d'un sujet improbable à force de masques, d'esquives ou de dérives?

Les démarches plus « classiques » figurent aussi, bien sûr, au nombre des explorations possibles : généalogie d'un moment intellectuel intense au centre duquel se trouva – *nolens volens?* – Louis Althusser, étude institutionnelle de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, qui abrita longtemps sans le savoir un « œil » étrange et perspicace, inventaire de thèmes philosophiques esquissés et abandonnés...

Gageons que la situation, propice aux travaux universitaires, à l'étude du champ intellectuel, eût aussi inspiré un Borges; derrière un nom propre et la fausse univocité d'archives, cent fantômes possibles pour les mêmes questions muettes : qui et qu'est-ce qui fut vrai, ou faux? Fou, ou non? Et à quoi bon toutes ces interrogations?

M. K.

(1) IMEC, 25, rue de Lille, 75007 Paris. Tél. : 42-61-29-29

Le rêve d'Amérique

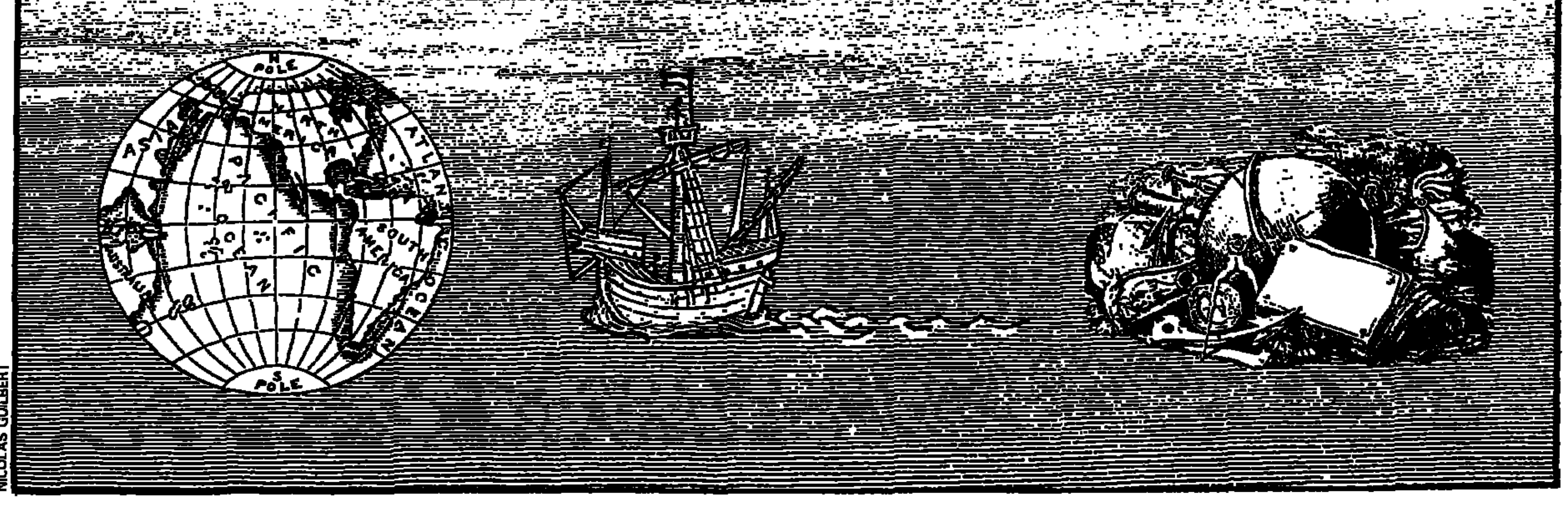
Paradis terrestre, « île de nulle part », l'Eldorado américain fut inventé, mythifié autant que découvert

LA RUÉE VERS L'AMÉRIQUE
Le Mirage et les fièvres
de Jacques Heers.
Complexe, coll. « La mémoire des siècles », 218 p., 65 F.

L'INVENTION DE L'AMÉRIQUE
Rêves et réalités de la conquête
de Thomas Gomez.
Aubier, coll. « Histoires », 331 p., 145 F.

LE NOUVEAU MONDE
Récits d'Amerigo Vespucci, Christophe Colomb, Pierre Martyr d'Anghiera
Préface de Tzvetan Todorov, Les Belles Lettres, coll. « La roue à livres », 137 p., 100 F.

LA FORTUNE D'UN NOM AMERICA
Le Baptême du Nouveau Monde à Saint-Dié-des-Vosges
Textes présentés par Albert Ronsin.
Jérôme Millon, 223 p., 110 F.



NICOLAS GUILBERT

Christophe Colomb a « découvert » l'Amérique parce qu'il croyait au paradis. Cette affirmation n'est en rien saugrenue : comme nombre de ses contemporains, le navigateur pensait que le paradis terrestre était forcément quelque part sur cette Terre dont on n'avait pas encore fait le tour. Et quand enfin, lors de son troisième voyage transatlantique, délaissant les îles Caraïbes sur lesquelles il ne cessait de buter, l'amiral de la mer océane atteint le continent, le long des côtes vénézuéliennes, il pense sincèrement être proche de ce *« mamelon du paradis »* qu'il situe aux sources de l'Orénoque. Cette *« quatrième partie »* du monde qu'il pense dès lors avoir découverte, et que, contrairement à la légende, il n'assimile plus à l'Asie, recèle forcément cet éden perdu, ce rêve d'une chrétienté souffrante et meurtrie.

Au-delà de l'anecdote, il y a là comme une morale de la découverte. Avant la conquête, avant le sang et l'oppression, il y eut la part du rêve, du mythe et de l'illusion. Contre les apothicaires du réalisme, leurs comptes parcimonieux et leur cynisme blasé, l'aventure colombienne réhabilite l'utopie, la force des idées contre le poids des choses. L'*U-Topia* – littéralement : l'île de nulle part – est, sous la plume de Thomas More, fille d'Amérique, directement issue de la lecture des récits des navigateurs atlantiques. Le paradis de Colomb est indissolublement physique et métaphysique, inscrit dans le réel et moteur de sa transformation. Pour le meilleur et pour le pire, dira-t-on, mais *« dans ce domaine*, écrivait Ernst Bloch, qui fit de Colomb l'une des figures de son *Principe espérance* (1), *l'envie du butin et celle du miracle se sont toujours étrangement enchevêtrées ou enlacées »*. L'éden et l'eldorado sont indissociables dans cette ambiguïté que résume la quête d'un « âge d'or ».

Le propos peut même être radicalisé : fille de l'idée, l'Amérique naît du livre. Dans ses premières descriptions, Colomb ne cessera de rechercher l'écho de son Marco Polo, ce *« devisement du monde »* qu'il n'avait cessé d'annoter en marge. Avant même d'être « inventée », l'Amérique s'inscrit dans un mythe littéraire, qui ne cessera de se décliner jusqu'à nos jours (2). L'impact de l'événement est inséparable de l'invention qui le précède : l'imprimerie, au mi-temps du quinzième siècle. Projection livresque, l'Amérique – jusque dans son acte de baptême – naîtra aux yeux des Européens dans et par le livre.

Le rêve et le livre, tels sont les deux fils conducteurs des ultimes livraisons offertes par cette année du cinquième centenaire. Iconoclaste, à rebours des grandes synthèses qui, à trop vouloir embrasser, confondent *« tous les temps de la conquête »*, Jacques Heers s'est attaché à réhabiliter l'événement, en ce qu'il a de bricolé, d'accidentel et d'aléatoire. Vivifiant, son petit livre s'attache à décrire minutieusement le moment d'avant la conquête, d'avant les grands marchands et d'avant les contraintes étatiques, qui fut un temps *« de grandes curiosités, d'audaces et d'espérances »*. Temps d'aventure et de violence, de pillages, de raids et de butins. *« La quête des fortunes, plutôt que de s'appuyer sur l'expérience, s'abreuve à l'imaginaire,* écrit-il. *Ce sont les mirages d'hommes atteints par les fièvres. »*

L'invention d'un intellectuel

Thomas Gomez prolonge le propos en suivant à la trace le mythe américain, y compris dans sa part maudite – *« main basse sur les terres et sur les consciences »*, – de l'invention qui anime la découverte à la conquête qui s'ensuit. Au départ, romans de chevalerie et légendes insulaires. A l'arrivée, l'eldorado – le doré,– *« mythe typiquement américain »*, où la réalité de la découverte en vient à coloniser l'imaginaire des conquérants. On y apprend aussi comment le Paraguay deviendra le « paradis de Mahomet », dans un métissage du rêve nourri du métissage bien réel des Espagnols et des Indiennes Guarani. On y suit enfin la transformation du mythe originel en utopie millénariste d'une humanité chrétienne pure et idéale telle que voudront l'imposer certains religieux.

Dans ce voyage de l'Amérique et du livre, la rencontre la plus inattendue est évidemment celle qui eut lieu en France, dans les Vosges, à Saint-Dié. Ce sont en effet les lettrés du « Gymnase vosgien » qui baptiseront le nouveau monde « America », en hommage à Amerigo Vespucci, le Florentin ami et rival de Colomb dont ils décidèrent d'éditer, en 1507, les récits de voyages – sans doute en partie apocryphes. La légende veut que le succès immérité de Vespucci soit dû à cette prescience d'avoir atteint un continent inconnu, que n'aurait pas eue Colomb, prisonnier de son rêve asiatique. Mais, comme le montre fort bien Tzvetan Todorov dans sa préface à une édition des trois textes par lesquels la découverte se fera connaître, la vérité est plus complexe.

« La véritable découverte, écrit-il, *consiste à comprendre que le continent sud-américain ne se trouve pas au sud de l'Asie, mais bien plus à l'est ; autrement dit, que les terres nouvellement découvertes en sont séparées par une vaste mer. Pour le dire de façon imagée : on n'a pas découvert l'Amérique tant qu'on n'a pas découvert le Pacifique. »* Or, à cette aune, Vespucci n'était guère plus avancé que Colomb, qui était bien convaincu de l'existence d'un monde nouveau en lieu et place de l'actuelle Amérique du Sud. En fait, le véritable inventeur de l'Amérique – comme nouveau continent, séparé de l'Asie par un océan – est un intellectuel en chambre, l'Allemand Martin Waldseemüller, l'un des lettrés de Saint-Dié chargé de préfacer l'édition des écrits de Vespucci. Il déduit son existence six ans avant que Vasco Nunez de Balboa, en 1513, ne traverse l'isthme de Panama et confirme ainsi l'existence du Pacifique.

Ultime illustration de la force de l'idée sur le réel, du poids du livre. L'Amérique ne fut pas inventée par un navigateur, par un participant direct à l'événement, mais par un observateur extérieur dans ce *« désapprentissage »*, cette *« victoire progressive des données du sens sur les raisonnements* a priori *»* qui est la marque des esprits libres.

Edwy Plenel

(1) Ernst Bloch, *le Principe espérance II. Les Epures d'un monde meilleur*, Gallimard, 1982.

(2) Sur le mythe colombien dans la littérature française, on lira le savoureux recueil présenté par Isabel Soto-Alliot et Claude Couffon, *Christophe Colomb vu par les écrivains français*, Amiot. Lenganey.

L'état du Nouveau Monde

L'ÉTAT DU MONDE EN 1492
sous la direction de Guy Martinière et Consuelo Varela.
La Découverte, 636 p., 198 F.

Quelle est l'importance de Cambay Ahmadabad ou de Surat ? Qu'est-ce que le *tlachtli* ? Qui sont Abraham Zacuto, Tupac Yupanqui ou Mohammed Rinfa ? On ne trouvera pas de réponse à ces questions et à des milliers d'autres dans un quelconque jeu de « trivial pursuit » mais dans le savant ouvrage collectif *l'Etat du monde en 1492,* codirigé par Guy Martinière et Consuelo Varela.

Plus de cent auteurs se sont partagé petites synthèses (la plupart ont une extension de deux à trois pages) et notices brèves qui constituent l'essentiel de ce gros livre publié simultanément en France et en Espagne. L'ensemble, complété par des cartes, de nombreuses illustrations, des tableaux chronologiques portant sur la période 1480-1500 et un index, a indéniablement un caractère encyclopédique. Cet état du monde à la fin du quinzième siècle sera un précieux compagnon que l'on consultera souvent pour secourir une mémoire défaillante ou satisfaire bien des curiosités.

Ne revêtirait-il que cette forme, le volume serait déjà très utile. Son ambition est pourtant beaucoup plus grande. Les coordinateurs s'en expliquent dans la présentation : ils ont voulu réaliser ce qu'ils appellent *« une synthèse de l'histoire-monde »* à partir de l'étude des sept grandes régions du monde (Inde et Asie du Sud ; Chine, Japon et Extrême Asie ; mondes musulmans ; Europe chrétienne ; Afrique noire ; Amérique ; Océanie). La présence de cette dernière peut a *priori* surprendre le lecteur mais rend parfaitement compte du propos. Les Européens ne connaissaient pas l'Océanie en 1492, mais le continent des antipodes existait bel et bien ! Comment l'ignorer dès lors que les récits des missionnaires et des explorateurs, les travaux des ethnologues, les apports de l'archéologie ou de la lexicostatistique permettent une solide connaissance des sociétés aborigène, mélanésienne, polynésienne ou micronésienne ?

L'Océanie a ainsi, en une quarantaine de pages, une place à peine inférieure à celle consacrée aux autres régions, excepté l'Europe chrétienne qui a droit à un espace double. Grâce à cet équilibre presque parfait, nous sommes à même de faire une deuxième lecture, résolument comparative, des régions de ce monde riche de 300 à 400 millions d'habitants, soit 5 % à 6 % de la population du monde d'aujourd'hui. Il existe par exemple, parmi les six sections entre lesquelles sont partagés les éléments de l'analyse, une partie intitulée « Villes et réseaux urbains ».

« L'homme de l'année »

C'est là une invitation à un parcours subtil entre trente et une villes, de Vijaynagar à Quito, en passant par Canton, Samarcande ou Séville. S'y ajoutent Venise, alors à son apogée, émargeant à la rubrique du politique, et Rome, à celle des arts et savoirs. On regrettera bien sûr certaines absences (Damas, Lisbonne...), mais la nécessaire et difficile sélection a le mérite de la cohérence.

Chemin faisant, nous constatons la force de la tradition urbaine de l'Afrique noire, l'absence de villes du monde océanien et la juxtaposition dans l'Amérique précolombienne de cités classiques aux multiples fonctions – politique, religieuse, commerciale – et de centres cérémoniels n'abritant que des populations permanentes réduites. Nous saisissons également que, malgré les différences d'une aire à l'autre, les grandes métropoles sont dispersées entre toutes ou presque : Paris, Bénin, Lakhnauti, capitale du Bengale, Nankin et Tenochtitlan-Mexico ont chacune 200 000 habitants ou plus.

La spécificité de la date n'est pas pour autant perdue de vue. En apparence, Christophe Colomb ne fait l'objet d'aucun traitement de faveur, deux pages à peine. Pourtant, comment ne pas relever que son portrait est le premier de tous ; que Gênes, sa cité natale, figure parmi les villes retenues ; qu'il est question ailleurs de sa science nautique ; que enfin, les dernières pages, « 1492, les historiens et Colomb », tournent autour de sa personne ? La présence de « l'homme de l'année », selon l'expression de Consuelo Varela, est à la fois discrète et obsédante.

Elle renvoie à une interrogation majeure qui parcourt le livre : pourquoi l'Europe ? Celle-ci faisait partie, à la fin du quinzième siècle, avec les mondes musulman et asiatique, du camp des privilégiés. Mais, au sein de l'Eurasie, elle restait souvent tributaire de ses partenaires et rivaux. Pour s'affranchir de médiations qui lui pesaient et lui coûtaient, elle se lança dans de grandes aventures et se donna les moyens d'être au centre d'un monde en voie d'unification. Guy Martinière, Consuelo Varela et tous leurs collaborateurs nous incitent à une réflexion sur les forces et les faiblesses de chacune des régions du monde et, au-delà, sur les échanges et les confrontations entre celles-ci. Cette troisième manière dynamique d'aborder leur livre n'est pas la moins passionnante.

Bernard Vincent

Autres parutions

● *Amérique : la découverte qui n'a pas encore eu lieu*, d'Eduardo Galeano, traduit et présenté par Pierre Guillaumin. – C'est ici la parole des oubliés et des vaincus sous la plume de l'Uruguayen Eduardo Galeano dont on avait déjà apprécié les sommes que sont *les Veines ouvertes de l'Amérique latine* (Plon, coll. « Terres humaines ») et *Mémoire du Feu* (Plon, trois tomes). Polémiste talentueux, Galeano ne cesse de rappeler à notre monde de nantis et de satisfaits ses responsabilités dans les malheurs du continent latino-américain. A lire pour comprendre pourquoi, là-bas, la fête colombienne n'est pas toujours partagée. (Messidor, 118 p., 70 F.)

● *La Vision des vaincus*, de Nathan Wachtel. – Réédition en poche d'un ouvrage paru en 1971 et qui restera comme un livre phare de la nouvelle école américaniste française. En s'efforçant de retrouver le souvenir du cataclysme de la conquête dans la mémoire collective des Indiens du Pérou, Nathan Wachtel renversait la traditionnelle perspective européanocentriste en mêlant histoire et anthropologie. De la tradition comme expression d'un refus, *« un refus silencieux, obstiné, à chaque génération renouvelé »*, où les vaincus remportent, dans leur défaite, une émouvante victoire. (Folio-Histoire, 397 p., 39 F.)

● *La Voile de l'espoir,* de Simon Wiesenthal. – Réédition d'un ouvrage paru en 1973 et qui constitue sans doute le plaidoyer le plus radical en faveur d'un Colomb imprégné de judaïsme. Délaissant un moment la traque des criminels de guerre nazis, Wiesenthal revient sur cette catastrophe que fut l'expulsion des juifs d'Espagne, dont l'échéance coïncida avec le départ de Colomb, le 3 août 1492. A partir de faits indiscutables, il défend la thèse d'une *« mission secrète »* de Colomb dont le voyage aurait été une échappée belle face à l'antisémitisme européen, dans la quête des dix tribus perdues d'Israël. (Robert Laffont, 249 p., 115 F.)

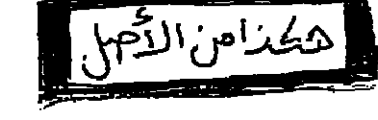
● *Témoignages de l'ancienne parole* et *le Livre astrologique des marchands*, présentés par Miguel Leon-Portilla. – La collection « Les voies du Sud » poursuit sa route originale en nous offrant deux beaux livres où se donne à lire – et à voir dans le second – l'extraordinaire civilisation du Mexique préhispanique. Le premier est un recueil de « sermons » retranscrits par les moines espagnols durant le seizième siècle, déjà métissés par la rencontre des deux mondes dans ce syncrétisme religieux propre à la latinité américaine. Le second est l'un des plus anciens « codex » du Nouveau Monde dont cette édition reproduit les splendides planches, savamment décryptées par Miguel Leon-Portilla. (La Différence, 178 p., 79 F., et 253 p., 198 F.)

● *Séville XVIe siècle.* – Dans sa série « Mémoires », Autrement propose un ouvrage collectif dirigé par Carlos Martinez Shaw. Entre Colomb et Don Quichotte, un portrait vivant et exact de la Babylone d'Espagne, riche, colorée, hantée par d'incroyables aventuriers, soulevée par la fièvre de l'or. (230 p. 120 F.)

● *La Femme au temps des conquistadores* de Catherine Delamarre et Bernard Sallard. – Il s'agit moins d'une vie quotidienne des Espagnoles à la fin du quinzième siècle que d'une évocation de quelques grandes figures féminines de la conquête et de la résistance indienne : Beatriz de la Cueva, Isabel de Guevara qui fonda Buenos-Aires, Maria de Escobar, la princesse inca Isabel Chimpu Occlo. (Stock. 412 p. 150 F.)

● *Maluco,* de Napoléon Baccino Ponce de Leon. – Le premier roman d'un critique littéraire uruguayen raconte la fameuse expédition de Magellan qui partit de Séville en 1519. D'un côté la gloire, la conquête du monde par l'Occident, de l'autre le sort terrible et lamentable des hommes ordinaires, des capitaines aux marins, qui firent cette conquête. (Actes Sud. 400 p. 158 F.)

● *Miroirs d'un désastre.* – On réédite la chronique de la conquête espagnole de l'Amérique, publiée par Gérard Chaliand en 1990. La stratégie des vainqueurs et le désastre des vaincus vus à travers les témoignages écrits et oraux recueillis à l'époque même. L'épopée jaillit comme naturellement de ces récits extraordinaires. (Presses-Pocket « Agora », 55 F.)



Le génie et la Révolution

Edouard Pommier analyse le projet culturel révolutionnaire à travers les rapports entre l'idéologie de la liberté et la création artistique

L'ART DE LA LIBERTÉ
Doctrine et débats de la Révolution française
d'Edouard Pommier.
Gallimard,
« Bibliothèque des histoires »,
504 p., 180 F.

Encore un livre sur la Révolution, après l'avalanche d'ouvrages déclenchée par le Bicentenaire ? Oui, mais pas n'importe quel livre. Il n'a rien d'un écrit de circonstances. Longuement mûri, c'est un ouvrage original qui projette un éclairage nouveau sur la Révolution, sur sa culture politique et sur sa politique culturelle. Livre sur la Révolution, certes, mais surtout un ouvrage sur le destin de l'art et de l'héritage artistique pendant la Révolution.

Edouard Pommier ne nous propose pas une histoire de l'art traditionnelle, et ce n'est qu'occasionnellement qu'il nous parle de tel ou tel tableau ou salon. Il analyse les débats révolutionnaires sur les arts, le « discours artistique » au centre duquel se retrouvent les rapports entre l'idéologie de la liberté et les attitudes devant l'art et le « génie », la création artistique, qui surgissent dans un espace politique nouveau.

De ces débats, il dégage quelques problèmes clés. Quel est l'horizon culturel de la Révolution ? Quel avenir ouvre-t-elle aux arts mais aussi comment la nation régénérée devrait-elle gérer les objets artistiques hérités du passé ? Ce débat, à première vue confus et fragmentaire, Pommier réussit à le conceptualiser, à dégager ses termes et sa logique. Du coup, comme cela arrive dans les grands livres d'Histoire, le passé gagne en intelligence, les faits et les textes, oubliés et négligés, commencent à parler, les enjeux enfouis ressortent clairement.

La tentation iconoclaste

Parmi les nombreux protagonistes de ces débats, « artistes », hommes politiques, « philosophes » et critiques d'art, pointent quelques grandes figures : Alexandre Lenoir, fondateur du Musée des monuments français ; Nicolas-Louis François de Neufchâteau, écrivain, ministre de l'intérieur sous le Directoire (ses lettres circulaires sont autant de longues dissertations philosophiques...) ; Antoine Quatremère de Quincy, remarquable critique et historien de l'art, directeur du chantier du Panthéon, royaliste qui, sous la Restauration, devient l'intendant des arts et des monuments publics.

Le discours sur les arts, insiste Pommier, est marqué *« par le rapport fondamental qui se retrouve dans tous les aspects de la Révolution : le rapport au temps »*. La Révolution se proclame à la fois rénovation radicale et retour aux origines, deux aspects qui se retrouvent dans les concepts clés du discours révolutionnaire : la nation régénérée et l'homme nouveau.

Le calendrier révolutionnaire, qui fait compter le temps à partir du point zéro de l'Histoire qui serait la proclamation de la République, institutionnalise la volonté de rupture irréversible avec le passé et d'ouverture du présent sur une « ère nouvelle ». Le discours sur les arts est également un discours sur la régénération. Fidèle à l'esprit des Lumières, il assimile la liberté au génie. Les arts et la Révolution sont donc portés par la même inspiration, celle de la liberté.

Paradoxalement, la conséquence de cette assimilation ainsi que de la confiance enthousiaste en « l'ère nouvelle » se traduit aussi, et, dans un premier temps même surtout, par une tentation iconoclaste, le désir d'exercer la violence destructrice sur tous les symboles du passé. Comment une nation régénérée pourrait-elle tolérer les symboles et les valeurs d'un régime qu'elle a combattu ? La nation est ainsi identifiée, comme le démontre Pommier, à une idéologie autoritaire et impérieuse de la liberté.

L'enjeu de cette tentation, présente en permanence dans les discours politique et artistique, est énorme : que faire avec tous les monuments des « tyrans » hérités du passé comme, par exemple, celui de Louis XIV, érigé à la place des Victoires ? Que faire avec la masse d'œuvres d'art qui sont revenues à l'Etat après la nationalisation des biens du clergé, tous ces tableaux représentant des saints et leurs miracles, autant de « préjugés » ?

A la tentation iconoclaste s'oppose pourtant la hantise de la barbarie, qui apparaît également assez tôt dans le discours révolutionnaire. Au nom d'un art à venir et d'un peuple régénéré, la France ne risque-t-elle pas entre-temps de devenir un pays des Vandales ? Les élites culturelles, imprégnées de l'esprit des Lumières, sont déchirées par cette contradiction entre la liberté protectrice des arts et cette même liberté proscrivant les œuvres du passé, entre le discours tutélaire et le discours destructeur.

Après la chute de la monarchie, quand l'action « purificatrice » s'abat sur tous les « signes de la féodalité », les lys et autres blasons, la tentation iconoclaste semble l'emporter. Mais, par contrecoup, s'anime également la résolution d'empêcher la transformation de la France en un désert culturel. A la question : comment faire une révolution digne d'un peuple éclairé ? la réponse est donc contradictoire. D'une manière saisissante en témoignent les dispositions prises par le pouvoir pour célébrer, le 10 août 1793, le premier anniversaire de la chute de la monarchie : inaugurer solennellement un Musée national au Louvre et, simultanément, procéder à la destruction des tombeaux et monuments funéraires royaux à Saint-Denis.

Edouard Pommier analyse avec finesse comment le choc de ces deux discours débouche finalement sur l'invention d'une attitude nouvelle devant le passé qui permet de sortir de l'impasse, à savoir sur la dissociation de l'œuvre d'art de l'institution qui en a fait la commande ainsi que des symboles qu'elle véhicule. L'œuvre d'art n'est pas un objet idéologique mais un objet culturel.

La notion de patrimoine

Situées ainsi dans une histoire, les œuvres d'art forment donc un patrimoine national et avec l'invention de cette conception la « régénération » se voit conciliée avec conservation, sous l'égide de la liberté et du génie. Après le 9 thermidor, la sortie de la Terreur va de pair avec l'élaboration de tout un discours contre le vandalisme assimilé au terrorisme. La création, sous l'impulsion de Lenoir, du Musée des monuments français (septembre 1795) et l'énorme succès qu'il a connu expriment peut-être le mieux la naissance d'une nouvelle sensibilité historique et esthétique.

Ce n'est pas pourtant la fin des aventures surprenantes de l'idéologie de la liberté. *« Par un prodigieux retournement, l'idéologie de la liberté, après avoir menacé l'intégrité du patrimoine français, puis fait du patrimoine nationalisé un patrimoine national, se préparait à nationaliser le patrimoine des autres pays, au profit de la France. »* Si le génie est solidaire de la liberté, alors la patrie de la liberté ne serait-elle pas, tout naturellement, le pays du génie ? Cela laisse espérer qu'une fois la République stabilisée, notamment sur la base de la Constitution de l'An III, les artistes vont produire des chefs-d'œuvre, tout en puisant leurs sujets dans les annales de la Révolution et, tout particulièrement, dans les victoires de la Grande Nation. Mais puisque la liberté est universelle, sa terre n'est-elle pas le pays d'accueil de toutes les œuvres du génie, lui également universel ?

Ainsi, au prix de ce que Pommier appelle une *« étonnante manipulation d'histoire »*, la France a le droit de faire venir chez elle les chefs-d'œuvre de l'étranger, des pays conquis par les armées républicaines, voire libérés par elles. Ou plutôt de les faire revenir, et on n'hésite pas à parler même d'un rapatriement. Des savants et des « artistes » apportent leurs compétences aux généraux pour sélectionner les œuvres à confisquer et assurer leur transport en France dans les meilleures conditions.

L'idée de cet étrange « rapatriement » suscita pourtant de fortes critiques de la part de nombreux « artistes » (même David a signé une lettre de protestation). Le point culminant d'une vive polémique marque la publication, en été 1796, du livre de Quatremère de Quincy, *Lettres sur les préjudices qu'occasionnaient aux arts et à la science le déplacement des monuments de l'art de l'Italie, le démembrement de ses écoles et la spoliation de ses collections, galeries, musées, etc.* (1). Quatremère ne se contente pas de démontrer avec force que la Révolution ne donne pas plus de droits à la France que la victoire militaire ; la politique des saisies n'est qu'une variante de l'esprit de conquête *« entièrement subversif de l'esprit de liberté »*.

« Rome à Paris »

Rien n'y fit. Le Directoire couronna le « rapatriement » des œuvres d'art de l'Italie par une grandiose et étonnante Fête des arts et de la victoire, célébrée solennellement les 9 et 10 thermidor an VI (27 et 28 juillet 1798), dont François de Neufchâteau était l'inspirateur et l'organisateur. La fête a joui d'un immense succès ; elle a réuni des foules massées au long des rues et aux Champs de Mars. On y chantait des couplets de circonstances :

Avec Paul Véronèse,
Le Titien, Raphaël ;
Tout peintre, tout grand homme,
A changé de pays.
Rome n'est plus à Rome,
Elle est toute à Paris (bis)

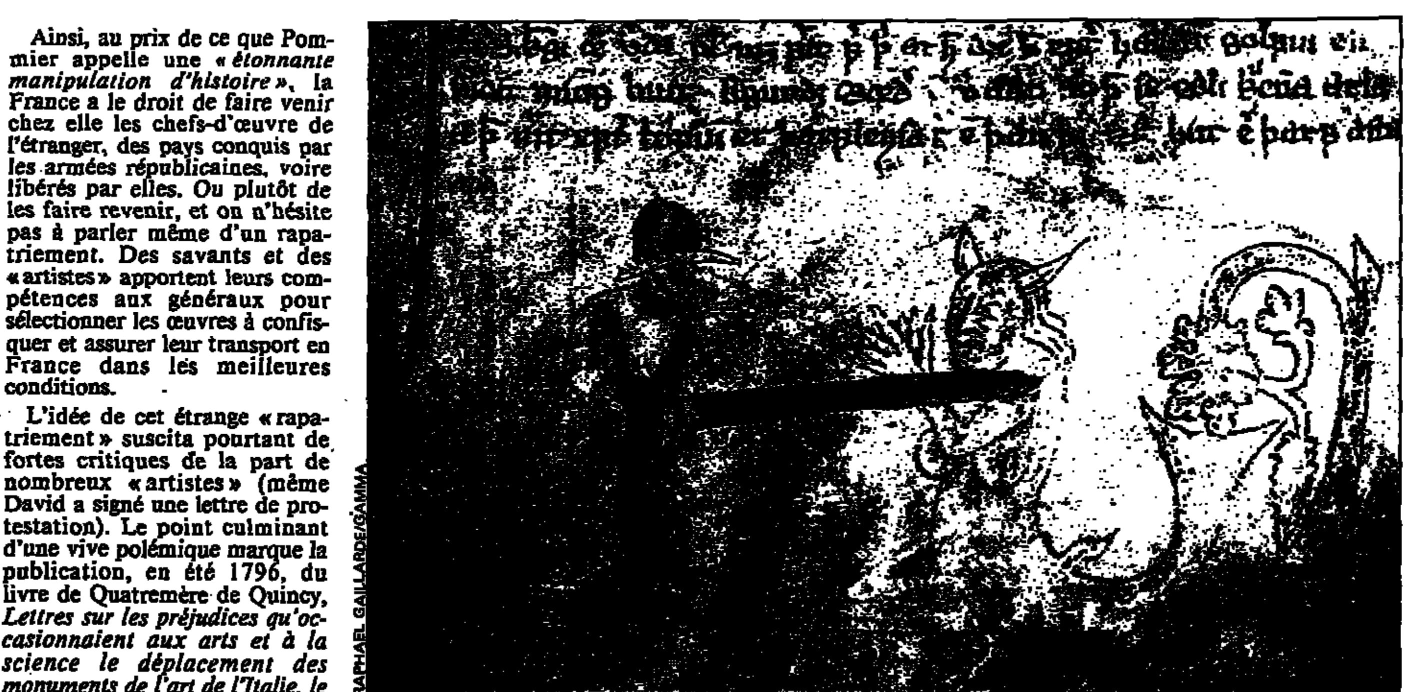
Le projet culturel révolutionnaire constitue une sorte de « boîte noire » où s'opère la transformation de l'universalisme en nationalisme, de l'esprit de liberté en esprit de conquête, de l'iconoclasme en une conception du patrimoine national. Avec grand talent, dans un beau livre, Edouard Pommier a réussi à décrypter le code culturel selon lequel se font ces transformations.

Bronislaw Baczko

(1) Edouard Pommier a assuré une remarquable édition de cet ouvrage : *Lettres à Miranda sur le déplacement des monuments de l'art de l'Italie*, de Quatremère de Quincy, Ed. Macula, 1989.

Chez les Vikings

Des pillards sanguinaires aux précurseurs de l'aryanisme il y a un mythe viking. Régis Boyer rétablit la vérité



RAPHAEL GAILLARDE/GAMMA

Enluminure pour « la Saga d'Olaf Truggvason » (Islande).

LES VIKINGS
Histoire et civilisation
de Régis Boyer.
Plon, 442 p., 150 F.

« De la fureur des Normands, délivre-nous, Seigneur ! » Cette prière des hommes du neuvième siècle indique un premier versant du mythe viking. Les barbares venus du Nord sont de terribles pillards, instruments de la vengeance de Dieu contre l'humanité pécheresse. Mais il est un autre versant du mythe, plus récent, celui des « fiers enfants du Nord » en qui se cristallisaient toutes les rêveries attachées aux héros romantiques. Ce Viking-là a participé à la genèse du surhomme nietzschéen avec les conséquences dramatiques que l'on sait pour le vingtième siècle.

Dans l'image que nous nous faisons des Vikings, il y a toujours une part d'excès. Régis Boyer se propose modestement d'informer le lecteur, aussi objectivement qu'il se peut, sur l'histoire et la civilisation de ces peuples qui, incontestablement, ont bouleversé l'histoire occidentale entre 800 et 1050 environ.

Dans ces deux siècles et demi, le phénomène viking fut bien loin d'être uniforme. Des coups de main initiaux aux grands raids danois, en passant par les colonisations systématiques en Angleterre, en Islande, en Normandie ou en Russie, il n'y a pas grande continuité. Les peuples scandinaves, selon qu'ils sont suédois, danois, norvégien ou islandais, sont bien différents sur le plan ethnique. Dans leur progression, il faut distinguer les raids à grande distance, le cabotage le long des côtes et la longue pénétration depuis l'actuelle Saint-Pétersbourg jusqu'à Byzance par le réseau complexe des fleuves et des lacs russes.

Mais – et c'est l'apport essentiel de ce livre, – pour comprendre la réussite de l'aventure viking, Régis Boyer nous invite à rencontrer les Scandinaves chez eux, avant leur départ, à explorer leur histoire et leur culture qui sont responsables de leur succès.

Au terme, il peut montrer en quoi les Vikings ont joué un rôle fondamental dans l'Europe du neuvième au onzième siècle. *« Ils ont agi*, écrit-il, *comme des ferments et des révélateurs. »*

Un dynamisme conquérant

Sur le plan politique, ils ont créé des Etats nouveaux dans leurs colonies de peuplement d'Islande, du Groenland ou de Féroé. Ils ont permis le développement d'entités originales comme la Normandie bien sûr, mais aussi la Grande-Bretagne et l'Irlande. Sur le plan économique, ils ont développé de nouveaux courants d'échanges, fondé des villes portuaires, mis en relation les régions du Nord avec celles du Sud et fait entrer les pays scandinaves dans le concert des nations européennes. Il n'est pas jusqu'à leurs pillages et aux lourds prélèvements qu'ils imposaient aux populations (les fameux *danegeld*) qui, en mettant en circulation une énorme masse de métaux précieux, n'aient favorisé les échanges.

« On peut même avancer, écrit Régis Boyer, *que les Vikings ont donné à l'Occident le sentiment de son existence en tant qu'entité globale : il fut, en effet, contraint de mettre en place une défense commune et donc de se réorganiser politiquement en inventant des pouvoirs centralisés plus forts. »* L'auteur voit ces pouvoirs se cristalliser en France autour de Paris, en Grande-Bretagne autour de Londres et en Russie autour de Kiev. On hésite à le suivre sur cette voie, même si l'on ne croit plus guère aujourd'hui à l'« anarchie féodale » qui aurait régné aux dixième et onzième siècles.

Mais c'est en Scandinavie qu'il faut revenir pour mesurer les apports les plus importants de l'expansion viking, pas seulement sur le plan économique, mais sur le plan culturel au sens large : religion, système politique et art scandinaves cessent alors d'être en marge de l'Europe.

Les Vikings de Régis Boyer ne sont plus des pillards sanguinaires ni de grands héros blonds venus régénérer l'Occident. L'auteur vante leur dynamisme conquérant, leur sens de l'organisation et leur remarquable absence de préjugés pour en faire des marchands et des aventuriers particulièrement doués pour le commerce. *« Tout bien pesé*, ajoute-t-il, *l'influence viking n'aura pas été déterminante pour l'Europe centrale et méridionale ; elle a été très vite résorbée en Europe orientale, et finalement assez peu durable en Europe occidentale. »*

A force de vouloir détruire le mythe, Régis Boyer en fait peut-être un peu trop. Du moins instruit-il ses lecteurs, comme il est un des très rares savants français à pouvoir le faire, en leur présentant les Vikings de l'intérieur.

Michel Sot

★ Deux livres de Régis Boyer sont réédités chez Payot : *les Sagas islandaises* (230 p., 130 F.) et *Yggdrasill, la religion des anciens scandinaves* (250 p., 135 F.). Par ailleurs, Marie-Josèphe Guers publie un roman, *la Fiancée du Nord*, situé dans l'Islande du IX[e] siècle (Lattès, 366 p., 110 F.).

Qu'est-ce qu'un déporté ?

Annette Wieviorka analyse les représentations de la déportation dans la France de l'après-guerre. Un ouvrage pionnier

DÉPORTATION ET GÉNOCIDE
Entre la mémoire et l'oubli
d'Annette Wieviorka.
Plon, 506 p., 195 F.

Qu'est-ce qu'un déporté ? La question sur laquelle s'ouvre le livre d'Annette Wieviorka paraît surprenante voire un peu provocante au regard de ce que l'on sait maintenant de l'univers concentrationnaire, à partir des témoignages et des travaux historiques. Mais les connaissances, évidences et exigences d'aujourd'hui ne sont pas celles d'hier ; l'histoire ne saurait évidemment les confondre. Dans les années de l'après-guerre, la déportation est d'abord une réalité indistincte. Enjeux politiques et rapports de forces en délimiteront les contours, dans le tracé de la Résistance, laissant notamment dans l'ombre et l'oubli le génocide des juifs.

Quand, en 1943, le terme de déportation apparaît de plus en plus fréquemment dans les communiqués de la BBC et dans la presse de la Résistance, il désigne surtout le départ pour le service du travail obligatoire (STO) en Allemagne, car c'est l'urgence politique et stratégique de l'heure. Alors, résistants arrêtés, travailleurs du STO, passants victimes des rafles de représailles, « droit commun », prisonniers politiques, juifs, tous sont au sens propre, en tant qu'expatriés de force, des déportés, quelles que soient les circonstances de leur départ et leur destin au terme du voyage.

L'horreur censurée

Les mesures qui les frappent ne sont guère perçues dans leur spécificité et renvoient au souvenir de celles de la Grande Guerre, dans le nord de la France particulièrement. Et lorsque l'année suivante, en août 1944, s'installe à Paris le Commissariat aux prisonniers, déportés, réfugiés (transformé en ministère dès septembre), chargé, sous la responsabilité d'Henri Frenay, d'organiser le rapatriement, son premier objectif est de regrouper dans un même souci et sous un même vocable délibérément neutre les *« absents »*, car nul ne doit être stigmatisé ou rejeté.

Il faudra du temps pour distinguer, mesurer, définir ce qu'avoir été déporté signifie. Et cette confusion première explique qu'aujourd'hui encore d'anciens requis du STO revendiquent le terme. Au fil d'une étude aussi minutieuse que rigoureuse, Annette Wieviorka montre combien, dans cette période confuse et décisive des années d'après-guerre, la prise de conscience du sort des internés des camps est *progressive et limitée. Si le rapa*triement des 925 000 prisonniers et 735 000 requis du STO, localisés et recensés, peut être assez rapidement organisé, il n'en est pas de même pour eux, qui furent de surcroît redispersés au cours des terribles évacuations mises en œuvre par les nazis avant la capitulation de l'Allemagne.

Les informations manquent, on ne sait ce que sont devenues les 140 000 personnes déportées de France, parmi lesquelles plus de la moitié étaient juives. L'horreur révélée par l'ouverture des premiers camps est censurée pour limiter l'angoisse des familles, une nécessité légitime derrière *laquelle transparaît aussi du scep*ticisme : les atrocités racontées et les chiffres de mortalité seraient exagérés... 40 000 survivants, *dont seulement 2 500 juifs,* reviendront peu à peu, par diverses routes, souvent au terme d'incroyables et pénibles odyssées.

Ils sont peu nombreux, ne forment pas un groupe social homogène et moins encore un groupe de pression. La multiplicité de leurs expériences concentrationnaires, la diversité des causes de leur déportation, les difficultés de leur réinsertion concourent au contraire à les isoler. Beaucoup ne se reconnaissent pas dans les diverses associations et amicales et se refusent à assumer une identité de déporté aussi pénible que problématique. Comment, par exemple, revendiquer le fait d'avoir été jeté dans un convoi en tant que juif alors qu'après quatre années d'Occupation et de persécutions le retour aux principes républicains et à la plus élémentaire *justice implique* qu'on ne les distinguât plus ? Sur quelle base commune et en quel lieu symbolique unifier une mémoire de la déportation ?

Les débats aboutissant, en *1948, au vote d'un statut des* déportés traduisent ces difficultés mais révèlent surtout l'importance des thèmes idéologiques et politiques qui, dans la France des débuts de la guerre froide, se cristallisent sur cette question. Une première catégorie de déportés, dotés du titre prestigieux de résistant, est définie. Les autres, tous les autres, sont *désignés en tant que* « déportés politiques ». En réalité, ce qui est en cause là, comme dans l'organisation, par les communistes, de grandes commémorations centrées sur Auschwitz, c'est la nature de la Résistance et l'identité de ceux qui l'incarnent. Les institutions juives, elles, restent à l'écart des débats et des cérémonies. La communauté traumatisée se replie et s'abrite sous les valeurs républicaines, *« la mémoire juive du génocide est en sommeil »*.

La surdité du monde

Cependant, les témoignages sur l'univers concentrationnaire abondent, consignés très tôt, très vite, dans l'urgence. Annette Wieviorka dément de façon très convaincante l'affirmation, deve*nue lieu commun, sur le « silence* des déportés ». Ce *« sont les seuls exilés de France du fait du nazisme qui aient produit si rapidement un témoignage de masse »*. La première guerre mondiale avait suscité un mouvement analogue, mais alors il avait trouvé un public.

Les déportés, eux, ont affronté la surdité d'un monde qui préférait *oublier leur insupportable* souffrance. Certains choisirent de se taire. Les autres affirmaient souvent que les mots leur manquaient pour décrire ce qu'ils avaient vécu. Ils écrivaient pourtant. L'étude approfondie de ces écrits qui nous est offerte ici enrichit notre compréhension de l'Histoire et rend en même temps hommage à l'entreprise et à la volonté de leurs auteurs.

Nous sommes aujourd'hui à l'heure du passage de *témoin* : celle où l'on peut faire l'histoire des premiers cadres sociaux de la mémoire de la déportation et où les témoignages deviennent matière pour l'historien. Cet ouvrage de référence, fondé sur de très nombreuses sources, en est l'illustration pionnière et exemplaire. L'honnêteté et la rigueur intellectuelle comme la précision et la sobriété de l'écriture d'Annette Wieviorka relèvent à la fois de l'exigence scientifique et de l'engagement moral.

Nicole Lapierre

Partis frères

L'histoire parallèle et divergente des communistes français et italiens

MAISONS ROUGES
Les partis communistes français et italien de la Libération à nos jours
de Marc Lazar.
Aubier, 420 p., 150 F.

« Les Partis communistes français et italien sont comme des frères qui se ressemblent physiquement, ont été éduqués de la même façon et garderont jusqu'à la fin de leur vie un air de famille commun mais que les choix de vie et de carrière éloignent chaque jour davantage jusqu'à se perdre de vue. »

Rien de plus pertinent que cette comparaison que fait Marc Lazar dans le livre qu'il vient de consacrer aux relations entre communistes français et italiens. La comparaison, comme on le sait, n'a cessé de nourrir les réflexions de plusieurs générations d'intellectuels de gauche qui rêvaient de voir le parti français suivre l'exemple de son frère italien.

Et pourtant, pendant vingt ans, de 1944 à 1964 (année de la mort de Togliatti et de Thorez), peu de choses visibles à l'œil nu ont séparé les deux communismes. Même politique de collaboration gouvernementale dans les années de l'immédiat-après-guerre et même solidarité avec le camp socialiste dans les années de la guerre froide. En 1956, Togliatti qualifie l'URSS de *« société démocratique et socialiste... supérieure par sa qualité aux sociétés capitalistes modernes »*. La même année, Thorez, évoquant les traits originaux que pourrait revêtir un socialisme à la française écrivait : *« La variété des formes n'a rien à voir avec le contenu de la dictature du prolétariat. Ce contenu est obligatoirement commun. »*

Le conflit ou le compromis

Mais il est vrai que l'atmosphère, l'esprit, le discours, n'ont jamais été les mêmes à Paris et à Rome. Et cela pour deux raisons, que rappelle Marc Lazar.

D'abord, la différence des tempéraments nationaux. *« La vie politique française est marquée par la place centrale accordée au conflit. »* En Italie, on est davantage *« porté au compromis, à la conciliation, à l'incessante recherche d'alliances »*. D'un côté la tradition jacobine, le goût des heurts frontaux, l'attente des ruptures déterminantes que pourrait permettre la prise de contrôle d'un Etat puissant. De l'autre, la volonté de s'adapter, ne serait-ce qu'au niveau rhétorique, à une société civile qui évolue plus vite qu'on ne l'imagine.

Ensuite, le contraste entre la composition sociale des directions des deux partis. Le PCF demeure ancré dans sa tradition ouvriériste. Sur les cinquante-huit dirigeants qui ont fait partie du bureau politique depuis la guerre on ne compte que huit agrégés, sept titulaires de brevet et dix personnes dotées d'un diplôme technique. Aucun agrégé n'a jamais fait partie du secrétariat, même si, depuis 1990, cet organisme comprend un militant passé par l'Université.

En revanche, l'état-major du parti italien est, pour des raisons historiques, dominé par les intellectuels. Sur les quatre-vingt-treize dirigeants ayant appartenu, toujours depuis la guerre, à la *direzione* du PCI, les ouvriers sont au nombre de dix-sept et les « journalistes-publicistes » de vingt-sept. Ce qui ne reflète d'ailleurs pas la réalité des deux bases respectives, le PCI ayant un électorat ouvrier plus important que celui du PCF.

Après la mort de Togliatti et de Thorez, les deux partis ont été secoués par les événements de 1968, mais ils ont su traverser l'orage. Puis ils ont cherché à réaliser un certain aggiornamento (l'eurocommunisme) qui leur a valu une période d'embellie (les années 70). C'est à ce moment que le parti italien a réalisé ses meilleurs scores électoraux, cependant que le français réussissait à se maintenir à niveau. *C'est alors que les deux par*tis se sont engagés dans les stratégies de transition : « union de la gauche » d'un côté des Alpes, « compromis historique » de l'autre. Or l'une et l'autre de ces deux stratégies ont abouti à des échecs retentissants.

« Les directions des deux partis communistes, note justement Marc Lazar, *ont commis des erreurs d'évaluation, l'une envers la démocratie chrétienne, l'autre envers le Parti socialiste »*... C'est que ces directions – bien davantage la française que l'italienne – n'ont jamais comblé leur retard par rapport à l'évolution de la société et que leurs références téléologiques se sont dissoutes irrésistiblement, *« un peu comme dans* Fellini Roma, *la fresque antique se dissipe au contact brutal de la lumière électrique des archéologues »*.

Le parti français s'évertue encore à nier ce destin. Le parti italien en a pris acte et s'aventure dans la voie d'une transformation radicale. La conclusion qu'en tire Marc Lazar à la fin de son ouvrage, très lucide et bien documenté, est qu'il ne peut exister *« un modèle de parti communiste réformé, démocratique... et victorieux »*.

Gilles Martinet

Eduquer les autistes

La psychologie triviale d'Uta Frith face à l'analyse de l'univers psychique de deux enfants par Denys Ribas

L'ÉNIGME DE L'AUTISME
d'Uta Frith.
Traduit de l'anglais par Ana Gerschenfeld
Odile Jacob, 318 p., 160 F.

UN CRI OBSCUR
L'énigme des enfants autistes
de Denys Ribas.
Calmann-Lévy, 224 p., 92 F.

A la bonne heure ! Les lecteurs du livre d'Uta Frith auront la primeur d'une réponse à « l'énigme de l'autisme » puisqu'ils apprendront, page 115, que *« l'autisme est sans nul doute une maladie d'origine biologique, provoquée par un dysfonctionnement organique »*. Voudront-ils, d'aventure, en savoir un peu plus sur ce dysfonctionnement ? Qu'ils sautent à la page 305 où ils liront que *« l'autisme est un handicap mental particulier, dû à des anomalies du développement cérébral »*. Bigre ! Voilà qui ouvre à la science des perspectives immenses. Mais certains esprits chagrins estimeront peut-être que cette réponse est un peu courte et l'énigme de l'autisme encore un peu épaisse.

Ils seront sans nul doute comblés lorsqu'ils apprendront, à la page 293 que *« de nombreux chercheurs seraient d'accord pour dire qu'une dysfonction du traitement de l'information intervient dans l'autisme »* mais que Uta Frith se distingue entre tous en affirmant que *« la dysfonction n'affecte qu'un processus central – et un seul – à savoir l'instinct de cohérence »*. Devant cet instinct de cohérence, il revient certains souvenirs concernant la vertu dormitive de l'opium...

Cessons de rire ! Il y a quelque chose d'effrayant dans ces affirmations et dans le livre auquel elles sont empruntées : l'absence complète de prise en charge de l'univers psychique dans lequel les autistes se meuvent. Tout se passe comme si d'avoir dit que l'autisme résulte d'un dysfonctionnement du traitement de l'in*formation autorisait à tenir pour* absolument insignifiante la douleur psychique et pour inutile tout essai pour déchiffrer le monde intérieur des malades.

Il est parfaitement possible qu'en effet l'autisme soit la conséquence d'une anomalie dans le développement cérébral. Mais, d'une part, une telle affirmation n'a aucune portée si elle n'est pas accompagnée du commencement de l'administration d'une preuve expérimentale, d'autre part, elle ne dispense pas de se demander ce qui se passe dans l'esprit des malades. Si des ordinateurs étaient atteints d'un déficit central, mais encore inconnu, du traitement de l'information, ils donneraient lieu au même livre que celui écrit par Uta Frith.

Une thérapie longue et précaire

D'ailleurs, les autistes ont-ils une âme, ou, pour le dire en grec plutôt qu'en latin, un psychisme ? On en aurait douté si, à point nommé, ne paraissait le livre de Denys Ribas, psychiatre et psychanalyste spécialisé dans le traitement d'enfants autistes dans un hôpital de jour. Lui, en revanche *« ignore l'origine de l'autisme infantile »*. Cela tombe bien ; et on préfère cette ignorance au savoir d'Uta Frith. *Un cri obscur* ne prétend pas offrir une théorie nouvelle de l'autisme, et Denys Ribas accepte de se ranger sagement sous la houlette de quelques auteurs dont il expose les vues et dont il dit l'intérêt et les limites.

On lira donc ce livre non pour une théorisation, qu'il n'offre pas, mais pour une analyse fine et généreuse de l'univers psychique de deux enfants autistes, suivis par lui pas à pas jusqu'à l'âge de huit ans. Pourquoi huit ans ? Parce qu'après ces enfants doivent être pris en charge par une autre institution.

Ce livre retrace donc, pour l'essentiel, la thérapie – mais oui – de deux enfants. Car il se peut que les autistes soient atteints d'un déficit dans leur instinct de cohérence, mais enfin Lili et Fabien traités par Denys Ribas dans une thérapie longue, précaire et difficile, sortent autrement qu'ils n'y étaient entrés, ayant notamment accédé, sinon toujours au langage, du moins à une communication non verbale et à la compréhension des propos de leurs parents. On ne peut tenir ces résultats pour insignifiants que si l'on est capable d'en faire valoir de plus notables.

Avec mesure, Denys Ribas se démarque ainsi de la théorie, fort en vogue actuellement, et à laquelle se range faute de mieux Uta Frith, selon laquelle une éducation appropriée doit remplacer la psychanalyse, réputée inopérante. On sait quelle est l'origine de ce débat et les raisons de sa violence : pour avoir à tort « culpabilisé » les parents, Bettelheim et sa théorie devraient être rangés au placard et n'en plus sortir.

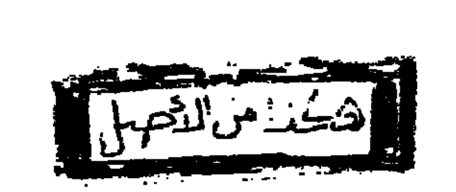
Il y avait de l'outrance chez l'auteur *de la Forteresse vide* et Denys Ribas en convient. Mais est-ce une raison pour jeter « le bébé avec l'eau du bain » ? D'ailleurs, demande-t-il avec raison, avez-vous jamais essayé de rendre coupable quelqu'un qui ne ressent aucune culpabilité ? Si Bettelheim et ses émules méritent un reproche, ce n'est pas d'avoir créé une culpabilité *« mais d'avoir entériné peut-être trop celle éprouvée par les parents »*.

Eduquer les autistes ? Pourquoi pas, répond Denys Ribas, mais à condition que soit maintenue en même temps une approche respectueuse du fait psychique. Les psychanalystes ont acquis, sur les *mécanismes psychiques*, quelque savoir depuis un siècle, et il vaut la peine de ne pas tirer un trait sur leur compétence, au moins tant qu'une autre ne la remplace pas. Sinon on est conduit à une psychologie plutôt triviale, comme celle d'Uta Frith qui écrit, sans rire, que l'enfant autiste doit être aimé et placé dans un environnement structuré car *« cela ne peut être que bénéfique »*.

Certes.

François Azouvi





Quelques manières de faire de l'histoire

Traductions, rééditions : quelques éditeurs se battent encore pour l'histoire de l'art

COURRIER DADA
de Raoul Hausmann.
Nouvelle édition augmentée, établie et annotée par Marc Dachy,
Ed. Allia, 240 p., 240 F.

PIERRE BRUEGEL L'ANCIEN
de Max Dvorak.
Traduit de l'allemand
par Ernest Klarulll,
Gérard Monfort Editeur,
82 p., 110 F.

L'ATELIER DE FERRARE
de Roberto Longhi.
Traduit de l'italien
par Claude Lauriol,
Gérard Monfort Editeur,
220 p., 341 F.

Evidence, mais mystérieuse : en France, l'histoire de l'art développe ses catalogues d'ouvrages disponibles, comme l'on dit, essentiellement grâce au labeur de petits éditeurs acharnés. Les « grandes » maisons, grandes par leur taille s'entend, hors quelques beaux livres en décembre, délaissent avec un bel ensemble les arts et leur étude. A qui leur en fait grief, elles ne manquent pas d'objecter de pointilleux calculs de rentabilité et le très faible nombre de lecteurs que des ouvrages de ce genre tenteraient.

Il se peut que ces arguments ne soient pas de simple commodité. On aimerait comprendre cependant pourquoi un éditeur établi à Saint-Pierre-de-Salerne, par Brionne, arrondissement de Bernay, département de l'Eure, peut réussir ce que n'essaient pas ceux de ses confrères qui exercent rue Racine ou rue Sébastien-Bottin. On aimerait comprendre pourquoi, aujourd'hui, les meilleurs éditeurs de textes en histoire de l'art – de textes et non d'images, car ces dernières ne sont pas toujours aussi nécessaires qu'on feint de le croire – sont des artisans aux moyens modestes, qu'il s'agisse de Gérard Monfort, de L'Echoppe, des éditions Macula ou des éditions Allia.

Le *Courrier dada* de Raoul Hausmann que publient ces dernières est un parfait exemple d'une telle politique. La première édition de ces souvenirs d'un révolté avait paru en 1958 et n'avait pas été réimprimée depuis quoiqu'elle raconte en détail et avec assez d'ironie les aventures du dadaïsme dans l'Allemagne et l'Autriche vaincues de 1918, les conférences qui tournent à l'émeute et les mystifications complotées par Hausmann, Baader et Huelsenbeck. Arp, Schwitters, Grosz et jusqu'à Max Ernst tiennent aussi un rôle dans cette bouffonerie nihiliste, détails qui ajoutent à l'intérêt de l'ouvrage et incitent le lecteur à pardonner à Hausmann l'insistance qu'il met à se portraiturer en maître à penser et en chef de file.

Ces mémoires, Marc Dachy, auquel rien de ce qui est dada, pré-dada ou post-dada n'est étranger, en a établi désormais une version définitive, qu'il a augmentée de manifestes peu connus, de documents historiques, de notes, d'une chronologie et d'une bibliographie. Beau et pieux labeur.

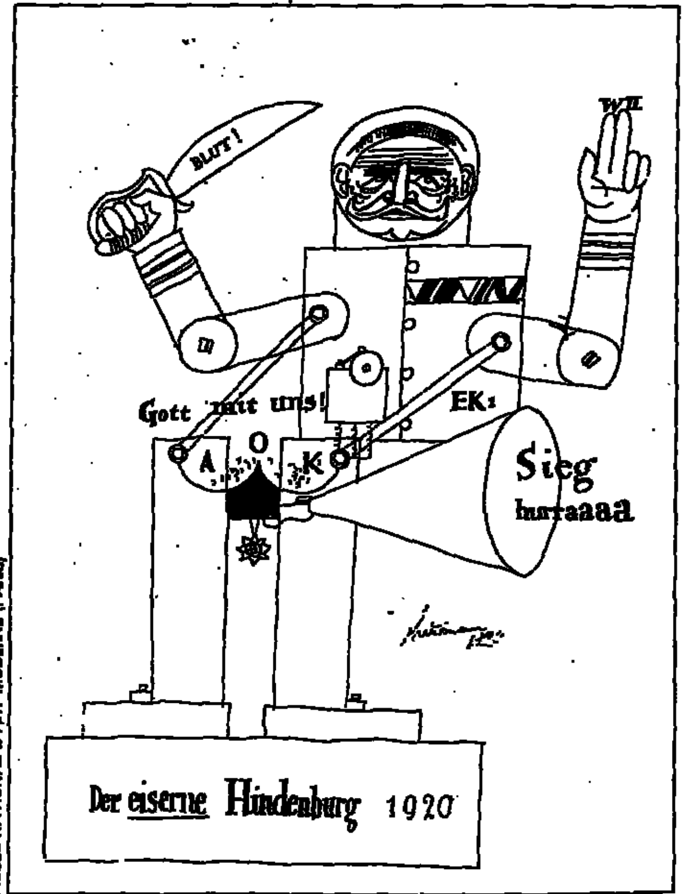
Gérard Monfort s'aventure plus volontiers dans l'art ancien et chez les savants de la première moitié du XXe siècle. Ces traductions joignent ainsi l'intérêt historiographique à l'intérêt simplement historique. Ainsi du *Pierre Bruegel l'Ancien* de Max Dvorak, qui enseignait à l'université de Vienne dans les années 1900 et mourut à quarante-sept ans, son œuvre inachevée. Cet opuscule de 1921 peut assurément se lire pour la rigueur de ses analyses stylistiques et ses recherches d'attribution – quelles que soient les découvertes plus récentes. Il peut se lire encore comme une leçon d'intelligence de la peinture.

Si érudit que soit Dvorak, il ne se satisfait pas de son érudition. En Bruegel, il ne voit pas seulement un praticien mais un moraliste. A l'idéalisme platonicien et au chic maniériste de ses contemporains italiens, il oppose son obsession du réel.

Dans un paysage idyllique à la manière vénitienne, il place, non point des nymphes ou des allégories proprettes, mais des aveugles qui titubent vers un fossé – *« petit | épisode | pathétique », « fait isolé, sans importance,* (qui) *devient l'image du destin, auquel personne ne peut échapper et auquel l'humanité toute entière est aveuglément soumise. »* Ces lignes concluent un parallèle des *Aveugles* et du *Jugement dernier* de Michel-Ange. Voilà de l'histoire de l'art comprise et pensée largement. Bien des contemporains devraient s'en inspirer.

L'Atelier de Ferrare de Longhi est à l'opposé : une étude admirablement minutieuse, un travail d'archives et d' attributions qui ne regarde guère plus loin que son fragment de prédelle, mais le regarde en expert. C'est une autre manière de faire de l'histoire, plus étroite mais nécessaire pour que d'autres, à la Dvorak, puissent déduire, de ces sommes de détails, des constantes et des idées esthétiques.

Philippe Dagen



Raoul Hausmann : « Hindenbourg de fer »

Livres en cendres

L'AUTOPORTRAIT DIT « DE DORDRECHT »
d'Annie Bélis.
Préface de Pierre Vidal-Naquet.
Quai Voltaire, 104 p., 85 F.

Une catastrophe a ruiné l'humanité, ses bibliothèques et ses musées. Après le désastre, des archéologues désespérés organisés en une sorte d'ordre monacal s'appliquent à reconstituer ce qui peut l'être. Ils composent de mémoire des cartes de géographie et des sommes savantes. A l'aide de menus fragments, de quelques livres intacts et de vestiges disparates, ils s'efforcent de restaurer les sciences et les arts.

Sur ce motif, Annie Bélis, elle-même historienne de la musique grecque antique, a écrit un conte philosophique fort habile. Elle y tient le rôle de l'une de ses vestales de la connaissance qui s'épuiserait à reconstituer et à comprendre un tableau, l'autoportrait de Jacob Cornelisz Van Oostanem, qui aurait été peint au XVIe siècle et conservé, avant le désastre, par le musée de Dordrecht.

Elle se fonde sur ses souvenirs, naturellement incertains, sur des bribes de notes et sur quelques documents disparates, ce qui reste de sa bibliothèque. Au moyen d'hypothèses incertaines, de déductions passablement douteuses, de parallèles peu rigoureux, elle prétend analyser la peinture afin de la tirer du néant auquel sa destruction semblait la condamner.

Pour l'historienne devenue romancière, l'occasion est belle d'exercices virtuoses d'ironie. Elle pastiche les raisonnements chers à sa discipline, elle imite le style sentencieux et pesant habituel dans les sciences dites humaines, elle procède à des démonstrations de plus en plus hasardeuses et finit par glisser à la folie douce. C'est de l'érudition décousue pour le plaisir de l'érudition, ou de sa répétition, une rhapsodie incohérente de fragments collés ensemble avec une fausse logique.

Simple exercice de style que ce court roman ? On y verrait plutôt la satire délicatement présentée de l'histoire telle qu'elle se pratique et telle qu'elle parade dans les revues, ornée de références, chamarrée de citations. On y verrait aussi, motif plus sérieux encore, la dénonciation des faux savoirs, des histoires truquées et « révisées », de leurs spéculations et de leurs affirmations sans preuves, et d'autant plus péremptoires que moins prouvées.

On aimerait que ce livre ne se perde pas, noyé dans le flot des récits pâteux et sentimentaux qui font l'ordinaire de la production contemporaine. Un roman intelligent, un roman qui ne tienne pas l'idée pour inutile et la connaissance pour encombrante, c'est si rare...

Ph. D.

Une femme en Egypte

Les souvenirs de l'égyptologue Christiane Desroches-Noblecourt

LA GRANDE NUBIADE
de Christiane Desroches-Noblecourt.
Stock/Pernoud. 539 p., 160 F.

REGARDS SUR UNE PYRAMIDE
d'Audran Labrousse et Patrice Cornon.
Ed. Dis Voir pour la Fondation Electricité de France,
Edition trilingue français-anglais-arabe,
159 p., 295 F.

L'EGYPTE RESTITUÉE
Sites et temples de Haute-Egypte
de Sydney Aufrère, Jean-Claude Golvin et Jean-Claude Goyon.
Ed. Errance, 270 p., 290 F.

Christiane Desroches-Noblecourt s'est consacrée à l'égyptologie dès sa dix-huitième année. Il faut ici lui rendre hommage : en 1933, il n'était ni courant ni facile pour une jeune fille de bonne famille d'abord de faire des études après son bac – déjà rare, – ensuite de se spécialiser dans une discipline aussi bizarre que l'égyptologie, enfin d'aller sur le terrain en partageant le travail et les conditions de vie de collègues hommes, peu enthousiastes il faut le dire.

Ses débuts, Christiane Desroches-Noblecourt les raconte avec humour dans son livre de souvenirs *la Grande Nubiade, le parcours d'une égyptologue*, qui, Dieu merci, raconte bien autre chose que le sauvetage des monuments de Nubie. Même si, sans elle, ceux-ci auraient disparu sous les eaux du lac Nasser, lac de retenue du Haut-Barrage d'Assouan.

En 1937, première mission – bénévole – en Egypte en prenant un train, un bateau et un autre train. *« J'avais fait à mes parents deux promesses... Tout d'abord de voyager en première classe, afin d'éviter de « mauvaises rencontres » et puis de toujours porter, en Egypte, le casque colonial. »* Christiane Desroches (pas encore Noblecourt) a été une fille obéissante : on le vérifie sur les photos un peu anciennes qui illustrent son livre.

La première mission a été consacrée à des fouilles en Haute-Egypte. C'est un peu surprenant, mais sans plus. L'année suivante, Christiane Desroches revient en Egypte en tant que membre de l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO) du Caire. Pour les cinq jeunes hommes pensionnaires de l'IFAO, c'en est trop : *« Il était impossible qu'une femme puisse vivre sur un chantier de fouilles où les conditions d'existence seraient trop dures pour son frêle organisme – mais surtout puisse appartenir à leur cénacle. Ils vinrent en délégation demander tout bonnement au directeur de l'IFAO d'annuler ma nomination... »*

Les scorpions et les ministres

Christiane Desroches-Noblecourt n'a pas oublié cette réaction « macho » : au fil de son livre, elle prend un malin plaisir à souligner qu'elle est pratiquement toujours en bonne santé, elle, alors que ses collègues masculins sont malades ou au moins souffrants.

Et Dieu sait s'il lui a fallu une bonne santé pour travailler sur le terrain – même en été – depuis plus de cinquante ans ; pour secouer l'apathie de l'administration égyptienne et aussi celle de l'administration française ; pour mener à bien sa tâche de conservateur au – puis du – département des antiquités égyptiennes du Louvre ; pour faire prendre en charge par l'UNESCO et la communauté internationale la sauvegarde des monuments de Nubie ; pour présenter à Paris une partie des trésors de Toutankhamon ; pour prendre, pendant la guerre, une part active dans la mise à l'abri des trésors des musées français et dans la résistance.

Christiane Desroches-Noblecourt, « faible femme » par définition, n'est sûrement pas une femme timorée. Les scorpions n'ont pas l'air de l'impressionner. Les ministres, qu'ils soient français ou égyptiens, non plus. Pas plus que les lourds mécanismes administratifs, les problèmes techniques, les guerres, les révolutions, les chausse-trappes mises sous ses pieds, notamment par ses collègues britanniques, les équipes de dizaines d'ouvriers égyptiens.

Christiane Desroches-Noblecourt a eu, incontestablement, une vie exceptionnelle et passionnante. Elle a eu l'occasion de rencontrer des gens hors du commun, soit par leur célébrité, soit par leur dévouement à l'égyptologie et aux Egyptiens. Et elle raconte bien tout cela, avec humour, parfois avec des piques. Elle sait aussi se souvenir avec émotion, avec affection – sans oublier la malice – de ses « grands anciens », tels Gustave Lefebvre ou le chanoine Etienne Drioton, auxquels elle reconnaît devoir tant. Quand on referme *la Grande Nubiade*, on est vraiment convaincu que *« ce que femme veut, Dieu le veut »*.

Très différents sont *Regards sur une pyramide*, d'Audran Labrousse et Patrice Cornon, et *l'Egypte restituée, sites et temples de Haute-Egypte*, de Sydney Aufrère, Jean-Claude Golvin et Jean-Claude Goyon.

L'un et l'autre sont, certes, de superbes albums de photos et de dessins accompagnés des textes idoines. Mais ils sont aussi la démonstration de ce que les techniques ultra modernes d'informatique et d'imagerie assistée par ordinateur peuvent faire, grâce au mécénat technologique et scientifique d'Electricité de France, pour dessiner et ainsi montrer ce qu'étaient des monuments égyptiens du temps de leur splendeur.

Yvonne Rebeyrol

AU FIL DES LECTURES
par Florence Noiville

Les bavardages d'Elizabeth Bowen

Du meurtre considéré comme l'un des beaux arts : tel pourrait être le titre de l'un de ces neuf *Petits bavardages sans importance*. Qui dirait avec plus de grâce qu'Elizabeth Bowen la volupté de contempler un corps gisant au soleil, le plaisir satisfait d'essuyer la lame d'un poignard africain avec une touffe d'herbes, d'en éparpiller chaque brin, puis de tremper ses mains dans une citerne, et d'admirer *« le rouge tournoyer dans l'eau avant de se dissoudre... »*? (*J'ai quelque chose à vous dire*).

Tout l'art d'Elizabeth Bowen (1899-1973) consiste à peindre, avec ce même mélange de minutie et de détachement, de cruauté et de poésie, la subtilité des relations sociales, à en montrer les silences et les interdits (*la Confidente*), à éclairer la complexité tortueuse ou la perversité des âmes (*Toussaint, la Contessina*), à débusquer les passions qui frémissent sous la chape des conventions (*Babillages*)... sans résister au plaisir bien anglais de distiller çà et là le mystère inquiétant (*Anne Lee*), ou les histoires de fantômes (*Roses aubépines*).

« C'est (...) le mystère individuel inexprimé qui [me] *passionne et* [me] *pousse à écrire »*, explique Elizabeth Bowen dans une lettre à V. S. Pritchett. Ces neuf nouvelles, qui s'échelonnent de 1923 – date de son premier recueil de nouvelles, *Encounters*, – jusqu'à 1944, montrent à quel point, par l'acuité de ses descriptions psychologiques, par le jeu raffiné de sa sensibilité et de son imagination, l'art d'Elizabeth Bowen, parvenu à maturité, s'apparente à celui des plus grands : Jane Austen, Henry James, Virginia Woolf...

▶ **Petits bavardages sans importance**, *d'Elizabeth Bowen, traduit de l'anglais par Françoise Brodsky, Complexe, 128 p. 99 F.*

Les sourires en coin de Penelope

Délicieuses vieilles anglaises ! Eternelles adolescentes, capricieuses et autoritaires, dogmatiques, possessives, obstinées, castratrices, pétries de préjugés, ne s'intéressant à rien sauf à elles-mêmes et à la rubrique nécrologique du *Times* : ainsi se dessine la personnalité de l'une d'elles, la charmante Dorothy Glover, sous la plume impitoyablement caustique et spirituelle de Penelope Lively. De quoi dissuader toute femme de devenir un jour mère. Car ce qui apparaît en creux au fil de ces quelque quatre cents pages, c'est l'empreinte indélébile laissée par cette *« pauvre chère vieille maman »* sur ses deux aînés, Helen et Edward, quinquagénaires fragiles, repliés sur eux-mêmes, et qui tenteront en vain de se prendre au rêve d'une existence autonome. Hélas ! Croyaient-ils s'en débarrasser en l'enterrant dès les premières pages ? Même morte, leur mère exerçait une influence. *« Absente, elle commandait toujours... »*

Avec un pernicieux sourire en coin, Penelope Lively joue des apparitions-disparitions réelles ou symboliques de la mère abusive : *« Elle occupait le vide noir près de l'évier »*, elle surgissait dans la voiture de sa fille pour lui signifier *« qu'elle avait maintenant cinquante-deux ans, qu'elle n'était pas une beauté (...), qu'elle ferait mieux de retrouver ses esprits »* – et d'oublier ce Giles Carnaby, ce notaire « stupide » dont elle s'était puérilement éprise.

Souvenirs d'enfance, querelles d'héritage, conseils et histoires de famille sont décrits avec le même réalisme ironique. S'y ajoute un savoureux soupçon d'exotisme – Giles aime l'opéra et les puddings gluants, vote libéral, ne trouve rien d'intéressant à Picasso et ne déteste pas le jardinage... Dés pipés, mères secrètement triomphantes, héros vaincus, inaptes à la vraie vie : Penelope Lively, souriant sous cape et avec le talent qui s'exprimait dans *Serpent de lune*, (Booker Prize 1987), continue de faire rouler allègrement l'interminable cerceau des jours.

▶ **Le Cerceau des jours**, *de Penelope Lively, traduit de l'anglais par Raymond Las Vergnas, Denoël, coll. « Empreinte », 368 p., 145 F.*

Les eaux troubles de la Tamise

Le sens du mystère de Sarah Dunant, Ruth Rendell et Helen Simpson

LA NOYADE DE POLICHINELLE
de Sarah Dunant.
Traduit de l'anglais
par Augustine Mahé.
Calmann-Lévy, 271 p., 110 F.

HEURES FATALES
de Ruth Rendell et Helen Simpson.
Nouvelles traduites de l'anglais
par Christine Leroy-Battistelli
et Yves Sarda.
Denoël, 262 p., 95 F.

« J'ai toujours cru davantage au libre arbitre qu'à la destinée », dit l'héroïne de Sarah Dunant dans le second livre (1) de cet auteur publié en français, un roman policier comme le précédent, qui débute par un meurtre et mêle habilement à l'enquête et au suspense considérations psychologiques et réflexions sur l'époque contemporaine. La destinée, sous la forme de quelques coups de théâtre, interviendra pourtant dans le fil d'une histoire dirigée davantage, il est vrai, par les choix et l'obstination de la narratrice, qui est aussi le personnage principal.

Hannah Wolfe, un détective privé qui fut attiré par le marxisme et le mouvement hippy, a gardé de ses pérégrinations sinon l'espoir de changer le monde, tout au moins celui de connaître la vérité dans les cas dont elle s'occupe. C'est pourquoi, lorsque la police, qui enquête sur la mort d'une jeune danseuse trouvée enceinte de huit mois dans les eaux troubles de la Tamise, conclut au suicide, Hannah Wolfe refuse cette conclusion. Bien sûr, au cours d'une enquête qui la mènera à affronter un homme d'affaires riche et puissant, elle va quelque peu s'identifier à la jeune femme disparue.

On a comparé Sarah Dunant à Ruth Rendell, dont paraît aujourd'hui une très belle nouvelle, *l'Arbousier*, peut-être en raison de l'intérêt qu'elles portent l'une et l'autre à la psychologie de leurs personnages. Mais le sens du mystère qui émane de la nouvelle de Ruth Rendell lui est bien particulier : il est l'ingrédient principal d'un suspense fondé moins sur les péripéties de l'histoire que sur une atmosphère envoûtante. Au centre du récit qui reporte la narratrice quarante ans en arrière, au moment de la disparition de son frère pendant des vacances aux îles Baléares, l'amour d'une sœur pour son frère, sa jalousie et sa dépendance envers lui.



Sarah Dunant : un ton allègre et mordant.

Comme les héroïnes d'Anita Brookner qui n'existent pour ainsi dire qu'en creux, dans leur sentiment d'insuffisance, le personnage de Ruth Rendell admire son frère pour être tout ce qu'elle n'est pas : beau, intelligent et généreux, aimé bien entendu ; son manque d'assurance lui fait redouter les rencontres : *« D'avance je prévois que la personne en question sera froide, égocentrique, méchante, désireuse de me blesser, qu'elle sera belle, élégante et brillante, qu'elle me trouvera bête et sans charme, qu'elle ne voudra pas me parler ou que, si elle me parle, ce sera avec l'idée de m'humilier. »*

L'ironie de l'histoire réside dans le dénouement : Ruth Rendell y laisse entendre qu'on peut mettre à profit même le meurtre d'un frère et le cynisme d'un ami et trouver le bonheur au bout du compte.

A la demande de Ruth Rendell *l'Arbousier* est publié en même temps que *Chair et herbe*, d'Helen Simpson, un récit d'une belle noirceur où le lecteur n'est sauvé du dégoût que par l'humour et les fantaisies d'une langue inventive et précieuse. La précision et les bizarreries du vocabulaire médical et du vocabulaire culinaire sont utilisées pour corriger l'effet que produirait une accumulation de détails épouvantables, si bien que le comique l'emporte finalement sur l'horreur.

Comme dans *l'Histoire personnelle de la gourmandise* que rédige Félix Growcott, un médecin pervers qui pourrait sortir d'un conte de Francis Theodore Powys, il est question du lien vital et des confusions possibles entre le culinaire et le sexuel : le sadisme est évidemment le « lien vital » entre deux activités qui présentent par ailleurs tant de points communs qu'elles sont effectivement bientôt confondues dans ce récit allégorique où sont mis en scène les habitants, affreux et grotesques, d'un village. *« Une fille de quinze ans, aussi douce que le satin, aussi blanche que son tablier du dimanche et du premier duvet. Je la prendrais avec des tripes et la réchaufferais d'un rigaudon ou deux, puis, après l'avoir plumée, la placerais au sec entre une paire de draps... » Chair ou viande* (le mot anglais est le même), fillette aimée ou « tendre agneau », les mots, les expressions prêtent à confusion, et l'auteur suit jusqu'au bout la logique de cette idée, montrant les divers usages possibles du corps de l'homme et de celui de l'animal quand le plaisir est en jeu : de la sexualité considérée comme l'une des manières d'apprêter la viande, la proposition inverse étant également vraie. Mais l'histoire finit bien et la morale est sauve.

Christine Jordis

(1) *Tempête de neige en été*, chez Calmann-Lévy, 1990.

★ **Signalons également la parution chez Calmann-Lévy d'un recueil de nouvelles de Ruth Rendell, *Volets clos* (196 p. 89 F) et dans « Bouquins », chez Robert Laffont, d'un recueil de romans, édités par Francis Lacassin : *l'Eté à Trapellune, Un enfant pour un autre, l'Homme à la tortue, la Maison aux escaliers, la Gueule du loup.* (140 F). Enfin, le Livre de poche reprend *la Demoiselle d'honneur* (nº 4315).**

Drôles de tropiques

Barbara Pym montre qu'il n'est pas besoin de changer de climat pour devenir ethnologue

MOINS QUE LES ANGES
de Barbara Pym.
Traduit de l'anglais
par Sabine Porte,
Christian Bourgois, 306 p., 130 F.

En 1955, Barbara Pym était un auteur heureux. Mais si ses romans publiés par Jonathan Cape rencontraient un succès régulier, ils ne lui permettaient pas d'abandonner son travail de secrétariat de rédaction à l'Institut d'études africaines de Londres. Du reste, l'aurait-elle seulement voulu ? Son environnement professionnel était une mine pour ses romans. Elle situe en effet *Moins que les anges* dans le milieu qu'elle fréquente quotidiennement. Ce n'est ni la première, ni la dernière fois. Mais elle décide ici de comparer ouvertement, et bien entendu sur le mode comique, l'anthropologie africaine et l'étude sociale de la petite-bourgeoisie intellectuelle anglaise.

Les banlieues de Londres valent bien les tribus soudanaises. La nuit de la conspiration des poudres, prétexte à des feux de joie comme notre nuit de la Saint-Jean, est un rite propitiatoire ou d'exorcisme qui n'a rien à envier aux danses tribales. Les tantes anglaises méritent la même attention que les lignées collatérales dans les clans de la brousse. Il n'est pas nécessaire de changer de climat pour devenir ethnologue.

En faisant de ses héros et de ses héroïnes des anthropologues, Barbara Pym décide de rendre explicite une métaphore qui parcourt avec légèreté son œuvre. Ce roman est le plus drôle, le plus représentatif de l'ironie de l'écrivain, mais c'est, caractéristique plus inattendue de la part de Pym, le plus cynique. Elle y décrit avec désabusement, elle, éternelle vieille fille qui n'aura connu que des passions impossibles pour des homosexuels, les rapports difficiles des hommes et des femmes à travers deux types de personnages féminins qui reviendront souvent dans ses romans. L'une, toute jeune étudiante sans grande beauté et sans profonde lucidité, tombe dans tous les pièges de la naïveté. L'autre, romancière plus mûre et mieux aguerrie, sombre dans le défaut inverse du désenchantement. Toutes deux aiment le même homme, séduisant, faible et volage qui, on n'en croit pas ses yeux tant ce drame est incongru chez Barbara Pym, va trouver la mort en Afrique.

Il est évident que Barbara Pym effleurait avec sa touche rieuse et discrète un thème délicat de sa vie. Mais comme toujours, jusqu'au merveilleux *Quatuor d'automne* (1) par lequel se conclura son œuvre, elle préfère le rire franc à l'apitoiement mièvre, même si elle parsème son livre de petites remarques douces-amères où perce plus de gravité : *« En dépit des divers masques dont nous l'affublons, la vie est une tragédie que seuls les très jeunes et les vieux sages savent affronter d'un regard clair et serein. »* Il est vrai que cette notation vient à propos d'un respectable ethnologue revenu d'Afrique qui, pour la plus grande horreur de ses voisins banlieusards, n'hésite pas à porter, la nuit dans sa chambre vivement éclairée ou dans son jardin, de terrifiants masques africains...

Jane Austen, les poètes d'inspiration religieuse, Proust lui-même, Thomas Hardy, font de brèves apparitions telles des « participations exceptionnelles » dans ce mélancolique exemple d'*understatement*. Mais de même que son personnage de romancière préfère, tout compte fait, les *« petites joies de l'existence »* aux *« événements majeurs »*, allant jusqu'à proposer à ses lectrices des « cocktails bon marché » plutôt que de leur confier ses malheurs sentimentaux, de même Barbara Pym se détourne pudiquement de ses propres désillusions et décrit minutieusement le train-train dérisoire de nos accommodements, de nos petitesses, de nos rituels confortables, dans un grand éclat de rire.

René de Ceccatty

(1) Christian Bourgois, repris en 10/18.

★ **Signalons la parution en mai d'*Une corne d'abondance* (Bourgois).**

Un lied d'Elisabeth Russell Taylor

DEMAIN,
d'Elisabeth Russell Taylor.
Traduit de l'anglais
par Marie-Pierre Bay.
Denoël, coll. « Empreinte »,
192 p., 120 F.

On songe parfois à Stefan Zweig à la lecture d'Elisabeth Russell Taylor. La construction y invite – tout un roman préparant à une rencontre manquée – mais aussi la description de la passion, *« l'enfer au fond duquel se tord (...) l'être essentiel, la vie cachée »*, écrit Romain Rolland à propos des nouvelles de Stefan Zweig.

Juive allemande, Elisabeth Danziger tente seule de survivre à son passé : la guerre, la disparition de Daniel, son premier amour, et l'anéantissement de sa famille dans les camps nazis. Aussi revient-elle, chaque année sur l'île de Mon, au Danemark, dans une pension de famille qui avait été la maison de son enfance. Non seulement pour raviver les bonheurs d'une adolescence passée à parcourir cette terre en compagnie de Daniel ou pour se remémorer les paroles de *Morgen*, ce lied de Strauss si plein d'espoir qu'ils écoutaient à la veille du désastre, mais aussi par fidélité à l'engagement qu'ils avaient pris de se retrouver sur leur île chaque été. Au bout de quinze ans pourtant, Daniel n'est jamais réapparu.

Le second roman d'Elisabeth Russell Taylor est un instant de vie – à peine une semaine – d'où surgit le drame d'une existence broyée par l'Histoire. L'émotion naît du dépouillement, la force, de l'absence d'effet. Et malgré le tragique du dénouement, on garde en mémoire les eaux vertes et plombées de la Baltique, les tendres nuances du paysage danois, quelque chose de pur et d'immuable dans cette nature scandinave, modeste rempart contre l'inapaisable barbarie humaine. *« Sens au-dessus de tous nos sens »*, disait Zweig. De quoi se prendre à rêver : *« Morgen wird die Sonne wieder scheinen »* (« Demain, le soleil brillera de nouveau »).

Fl. N.

Le théâtre de la cruauté

Quand Ivy Compton-Burnett (1892-1969), une vieille dame de l'Angleterre postvictorienne, pactise avec le Diable

DEUX MONDES ET LEURS USAGES
d'Ivy Compton-Burnett.
Traduit de l'anglais
par Gérard Joulié,
L'Age d'homme, 250 p., 120 F.

Mieux vaut ne pas se demander où nous sommes, quand nous nous trouvons embarqués dans un roman d'Ivy Compton-Burnett. Mieux vaut sauver quelque illusion de ne pas y être, feindre de rester ce lecteur extérieur, simplement spectateur, et bien se garder de s'y compromettre. Car s'il y a un monde unique qui fait la proie de cette vieille Anglaise aux yeux implacables, c'est l'enfer. Un enfer strictement cérébral, où les tentations, les jalousies, les cruautés les plus gratuites – les meilleures ! – se voient aussitôt transfigurées en répliques verbales et cyniquement fichées sur l'interlocuteur comme autant de fourches démoniaques.

Qui eût cru pourtant que Lady Compton-Burnett – on la fit devenir *lady*, il est vrai, au tout dernier moment de son existence, sans doute afin de ne pas trop s'engager sur le reste de sa conduite, – qui eût cru, donc, que cette Lady apparemment si respectable, si conformément bourgeoise, ex-étudiante modèle d'un collège de Londres, née peu avant la mort de la reine et produit parfait de l'Angleterre victorienne, ait pu mettre toute sa distinction au service de tant de diabolisme ?

C'est un fait : sa redoutable perspicacité, elle la réserve exclusivement à la mise en scène de la haine, sous sa forme la plus civilisée, la plus polie, la plus impassiblement britannique. Seul son premier livre, *Dolorès* (1911), que l'auteur désavoua par la suite, mettait en avant la bonté d'âme. Mais dans ses quatorze autres romans – qui sont plutôt des actes de théâtre, car le dialogue y est l'unique forme de narration, – on retrouve toujours la même atmosphère, aussi policée en apparence qu'elle est violente et infernale, aussi guindée et cérémonieuse qu'elle explose dans la férocité. Avec une prédilection pour le huis clos familial, élargi aux belles-mères et aux domestiques, là où les malveillances n'en sont que plus croustillantes.

« J'aimerais tant pouvoir vous dire une parole aimable, mais j'ai la gorge nouée. On n'a pas idée d'être aussi timide. » Cette sorte de timidité-là, il faut croire que tous les personnages de *Deux mondes et leurs usages* (1949) en ont été frappés comme par un sortilège maléfique. Les *« deux mondes »*, dont on soigne l'apparence par souci du maintien de classe, ce sont la maison et l'école. Ils ont leurs *« usages »* respectifs, et Clémence, la fille de la famille, en fera la douloureuse épreuve. Mais, à l'intérieur de chacun de ces deux univers, d'autres mondes cohabitent, se croisent, se rencontrent, et la collision ne manque pas d'être explosive : entre maîtres et domestiques, parents et enfants, belles-mères et beaux-enfants, frères et demi-frères, camarades... autant d'occasions de reparties féroces, fulgurantes. Digne de Shakespeare, la tragédie est à la fois passionnelle et serrée, sauvage et impeccablement maîtrisée.

Ivy Compton-Burnett s'en donne à cœur joie. Elle a raison, n'en déplaise à ses victimes, car si l'on en croit Oliver, porte-parole entre tous de la sagesse cynique, *« une note de dérision – c'est peu dire ! – sert à rendre les choses plus piquantes, et donc plus supportables »*. Mission accomplie : la petite *« note »* est à chaque phrase. On éclate de rire parfois, et il faudrait lire à la loupe pour ne rien perdre de cette méchanceté si drôle et si affreusement vraie, de cet humour impitoyable, incisif, malin, exact. La Compton-Burnett nous a eus : nous y sommes en plein, dans son enfer.

Marion van Renterghem

